



PLAN D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL 2015-2020

LES MESURES D'ADAPTATION

Montréal 



Ce document est une réalisation du
Service de l'environnement sous la supervision
de Roger Lachance, directeur du Service de l'environnement.

COMMUNICATION

Service des communications, Ville de Montréal

PRODUCTION GRAPHIQUE

Service de l'environnement, Ville de Montréal

3^e trimestre 2015

ISBN 978-2-922388-64-0 (PDF)

ISBN 978-2-922388-68-8 (imprimé)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2015



TABLE DES MATIÈRES

MESURES D'ADAPTATION

- 4 Présentation des fiches
- 6 Mécanismes de suivi

AUGMENTATION DES TEMPÉRATURES MOYENNES

- 7 1.1. Protéger la biodiversité
- 31 1.2 Augmenter la résilience des infrastructures face au phénomène de gel-dégel
- 39 1.3 Adapter l'offre d'activités récréatives hivernales et les opérations d'entretien
- 48 1.4 Augmenter l'offre d'activités récréatives estivales et les opérations d'entretien
- 57 1.5 Lutter contre les espèces végétales indésirables

PLUIES ABONDANTES

- 62 2.1 Retenir ou récupérer les eaux de pluie
- 86 2.2 Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face aux eaux de ruissellement
- 98 2.3 Minimiser les surfaces imperméables
- 112 2.4 Assurer la capacité des réseaux d'égout pluvial et d'égout unitaire
- 121 2.5 Augmenter et préserver la couverture végétale
- 139 2.6 Développer des mesures d'urgence pour les pluies abondantes

VAGUES DE CHALEUR

- 142 3.1 Contrer les îlots de chaleur
- 173 3.2 Aménager des lieux permettant de se rafraîchir et d'éviter l'exposition à la chaleur accablante (îlots de fraîcheur)
- 189 3.3 Protéger la biodiversité contre les vagues de chaleur
- 194 3.4 Développer des mesures d'urgence pour les vagues de chaleur

TEMPÊTES DESTRUCTRICES

- 204 4.1 Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face au vent et verglas
- 210 4.2 Développer des mesures d'urgence en cas de panne d'électricité prolongée (conditions hivernales)
- 218 4.3 Augmenter la résilience de la végétation face au vent et au verglas

SÉCHERESSES

- 224 5.1 Assurer la qualité et la quantité d'eau potable
- 230 5.2 Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments à l'assèchement des sols
- 235 5.3 Augmenter la résilience de la végétation face aux sécheresses

CRUES

- 249 6.1 Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments aux inondations de rives
- 251 6.2 Développer des mesures d'urgence pour les zones inondables
- 255 6.3 Augmenter la stabilité des berges face à l'érosion

260 ANNEXE A : Références techniques

MESURES D'ADAPTATION

PRÉSENTATION DES FICHES

Les fiches qui suivent présentent chacune des 24 mesures d'adaptation retenues dans le cadre de ce premier plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal. En effet, pour chaque aléa, de trois à six mesures phares ont été sélectionnées, tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

 AUGMENTATION DES TEMPÉRATURES MOYENNES	– Protéger la biodiversité – Augmenter la résilience des infrastructures face au phénomène de gel-dégel – Adapter l'offre d'activités récréatives hivernales et les opérations d'entretien – Augmenter l'offre d'activités récréatives estivales et les opérations d'entretien – Lutter contre les espèces végétales indésirables
 PLUIES ABONDANTES	– Retenir ou récupérer les eaux de pluie – Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face aux eaux de ruissellement – Minimiser les surfaces imperméables – Assurer la capacité des réseaux d'égout pluvial et d'égout unitaire – Augmenter et préserver la couverture végétale – Développer des mesures d'urgence pour les pluies abondantes
 VAGUES DE CHALEUR	– Contrer les îlots de chaleur – Aménager des lieux permettant de se rafraîchir et d'éviter l'exposition à la chaleur accablante (îlots de fraîcheur) – Protéger la biodiversité contre les vagues de chaleur – Développer des mesures d'urgence pour les vagues de chaleur
 TEMPÊTES DESTRUCTRICES	– Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face au vent et au verglas – Développer des mesures d'urgence en cas de panne d'électricité prolongée (conditions hivernales) – Augmenter la résilience de la végétation face au vent et au verglas
 SÉCHERESSES	– Assurer la qualité et la quantité d'eau potable – Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments à l'assèchement des sols – Augmenter la résilience de la végétation face aux sécheresses
 CRUES	– Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments aux inondations de rives – Développer des mesures d'urgence pour les zones inondables – Augmenter la stabilité des berges face à l'érosion

Ces fiches ont à la fois une vocation éducative et une vocation informative quant aux engagements des différentes unités administratives de l'agglomération. Ainsi, dans un premier temps, une synthèse des bénéfices, des co-bénéfices et des particularités à prendre en considération lors de la mise en œuvre sont présentés. Par ailleurs, puisqu'une mesure d'adaptation aux changements climatiques peut se traduire en différentes actions, des exemples d'actions figurent également sur la fiche.

Suite à ces informations générales, les mesures d'adaptation que les services centraux et les unités administratives s'engagent à implanter d'ici 2020 sont présentées dans deux tableaux : le premier pour les services et le second pour les villes et les arrondissements.

STRUCTURE TYPE D'UNE FICHE DE MESURES D'ADAPTATION

BÉNÉFICES

Indique les effets positifs directs de l'implantation de cette mesure d'adaptation.

CO-BÉNÉFICES POTENTIELS

Indique les effets positifs indirects de l'implantation de cette mesure d'adaptation. Dans certains cas, des effets positifs face à d'autres aléas peuvent être observés.

CONTRAINTES ET RISQUES DE MALADAPTATION

Les contraintes indiquent les conditions particulières ou obstacles potentiels dont il faut tenir compte lors de l'application de la mesure d'adaptation. Les risques de maladaptation indiquent les effets négatifs que pourrait avoir la mise en œuvre d'une action mal planifiée ou ne tenant pas compte de certains facteurs.



POURQUOI

Explique les principales raisons pour lesquelles cette mesure s'avère importante à mettre en œuvre.

CE QUI PEUT ÊTRE FAIT

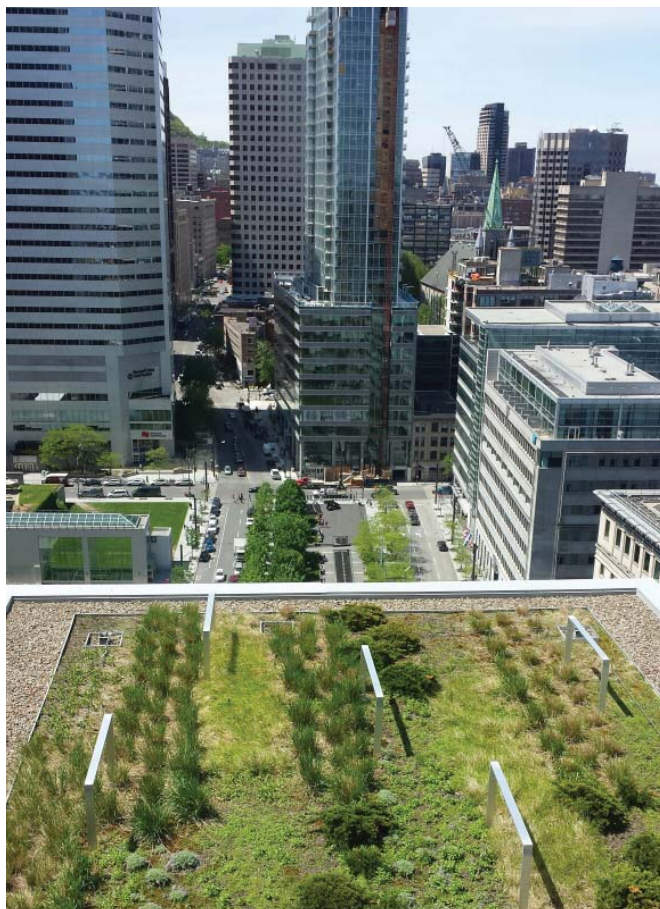
Fournit des exemples concrets de moyens de mettre en œuvre cette mesure. Ces actions ne sont présentées qu'à titre indicatif. La mesure d'adaptation peut se décliner de plusieurs autres façons.

MÉCANISMES DE SUIVI

Les services centraux assurent la mise en œuvre et le suivi des mesures promues dans les différents plans, politiques, programmes et autres initiatives élaborés par eux-mêmes, alors que les arrondissements et les villes liées sont les responsables directs de la mise en œuvre des mesures adoptées dans le présent Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal.

Il est prévu d'effectuer un bilan de mi-parcours du plan d'adaptation aux changements climatiques en 2017-2018. Cette évaluation constituera également une occasion d'apporter des modifications et bonifications au plan, si requis. Un bilan final du premier plan d'adaptation sera publié à la fin de la période couverte par ce dernier, soit 2015-2020.

Dans le but d'assurer un suivi le plus précis possible, les engagements inscrits dans ce plan sont accompagnés, dans la plupart des cas, d'un objectif spécifique et d'un indicateur de suivi. Chaque service, ville et arrondissement sera responsable de fournir au Service de l'environnement les données relatives à l'avancement de la mise en œuvre de ses mesures pour les bilans de mi-parcours et final.



Toiture végétalisée sur une des tours du siège social de Québecor Média
Crédit : © Philippe Aubry



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Bénéfices

- Préservation de la biodiversité et des services écologiques malgré les perturbations associée à une hausse de la température moyenne
- Meilleure résilience des espèces végétales face aux différents stress

Co-bénéfices potentiels

- Amélioration du milieu de vie
- Végétation réduisant le phénomène d'îlot de chaleur urbain
- Végétation contribuant à la rétention des eaux pluviales et réduisant les quantités drainées vers le réseau d'égout

Contraintes et risques de maladaptation



- Difficulté à trouver des espèces diversifiées qui sont adaptées aux conditions urbaines
- Espèces végétales diversifiées pas toujours disponibles en pépinières
- Manque de connaissances sur la biodiversité actuelle

Pourquoi

Le manque de biodiversité, notamment chez les arbres urbains, rend l'agglomération montréalaise vulnérable aux espèces de ravageurs actuelles et futures. Les impacts de la maladie hollandaise de l'orme et de l'agrite du frêne illustrent bien les conséquences désastreuses du manque de biodiversité urbaine. Par conséquent, toutes les actions visant à augmenter et à préserver la biodiversité déjà existante font partie des moyens les plus efficaces pour augmenter la résilience de l'environnement aux changements climatiques.

Ce qui peut être fait

- Se doter d'un plan de foresterie urbaine
- Multiplier la diversité des genres et des espèces végétales adaptés au milieu à une échelle locale (p.ex. sur un tronçon de rue)
- Augmenter le nombre d'aires protégées
- Entretenir ou restaurer la connectivité des espaces verts et des aires protégées
- Intégrer les scénarios des changements climatiques dans la planification et la gestion des écosystèmes
- Restaurer les écosystèmes dégradés et soutenir le rétablissement des espèces
- Sélectionner des végétaux avec différents types de systèmes racinaires dans les ouvrages de phytotechnologie
- Mettre en place un réseau de dépistage des ravageurs et des plantes envahissantes présents et futurs
- Privilégier les méthodes de lutte biologique contre les ravageurs
- Sélectionner des plantes adaptées à de nouvelles conditions climatiques
- Promouvoir le programme Mon jardin Espace pour la vie



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Services qui mettront en œuvre cette mesure

SERVICES	PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET AUTRES INITIATIVES	ORIENTATIONS, OBJECTIFS, ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALÉA	EN COURS	2020
Direction générale - Division du développement durable	Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015	Action 8 : Expérimenter des solutions de remplacement aux abrasifs minéraux Action 31 : Établir un cadre de collaboration pour protéger et mettre en valeur des territoires riches en biodiversité Action 32 : Tirer profit des infrastructures vertes et de leurs services écologiques en milieu urbain Action 34 : Renforcer la gestion écologique des espaces verts sur le territoire montréalais	X	
Service de la diversité sociale et des sports	Programme de revitalisation urbaine intégrée (RUI)	RUI Territoire Nord-Est (Montréal-Nord) : projet de verdissement en périphérie des aires de jeux de cinq écoles, ce qui favorise la biodiversité végétale. RUI Hodge-Place Benoît (Saint-Laurent) : projet de mise en place d'un complexe de production maraîchère biologique en serres en milieu urbain; une demi-serre sera dédiée à la recherche appliquée et au développement dans le but d'introduire de nouvelles cultures afin de diversifier l'offre de légumes.	X	
Service de la mise en valeur du territoire	Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal - Schéma (2015)	Orientation : Assurer la réduction des risques associés aux impacts des changements climatiques Objectif : Augmenter l'indice de canopée à 25 % d'ici 2025 ainsi que le verdissement général du territoire Orientation : Assurer la protection et la mise en valeur des territoires d'intérêt écologique Objectif : Accroître à moyen terme la part des aires protégées terrestres à 10 % du territoire et davantage, à plus long terme	X	
Service de la mise en valeur du territoire	Plan d'urbanisme de Montréal (2004)	Objectif 16 : Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel Action 16.1 : Préserver et mettre en valeur les milieux naturels en favorisant leur intégration au développement urbain	X	
Service de l'environnement	Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015	Action 34 : Renforcer la gestion écologique des espaces verts sur le territoire montréalais	X	



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Services qui mettront en œuvre cette mesure

SERVICES	PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET AUTRES INITIATIVES	ORIENTATIONS, OBJECTIFS, ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALÉA	EN COURS	2020
Service de l'environnement	Programme de suivi du milieu aquatique	Programme COURDO : évalue la qualité générale des cours d'eau Programme QUALO : évalue la qualité bactériologique des eaux riveraines ceinturant l'île de Montréal Programme RUISSO : évalue la qualité des eaux des ruisseaux et des lacs intérieurs Programme PLUVIO : évalue la qualité des eaux dans les réseaux d'égouts pluviaux	X	
Service de l'Espace pour la vie	Programme Mon jardin Espace pour la vie	Encourager l'aménagement de zone de biodiversité dans les cours et les balcons des citoyens - programme de certification offert	X	
Service de l'Espace pour la vie	Programme de recherche et de sciences citoyennes sur le papillon monarque	Mieux comprendre la répartition du monarque et identifier ses sites de reproduction dans le but de protéger les populations de ce papillon	X	
Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal	Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015	Action 31 : Établir un cadre de collaboration pour protéger et mettre en valeur des territoires riches en biodiversité Action 32 : Tirer profit des infrastructures vertes et de leurs services écologiques en milieu urbain	X	
Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal	Politique de l'arbre (2005)	La Politique de l'arbre place l'arbre au cœur de l'urbanité montréalaise dans le but d'assurer à la métropole un avenir viable et durable, améliorer la qualité des milieux de vie et pour se donner une ville verte, plus agréable et en meilleure santé.	X	
Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal	Plan d'action canopée 2012-2021	Ce plan vise à atteindre 25 % de couvert arborescent dans l'agglomération de Montréal d'ici 2025. Se traduira par la plantation de 300 000 arbres sans compter le remplacement d'arbres morts ou malades.	X	
Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal	La Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels (2004)	Cette politique est un cadre pour assurer la pérennité des milieux naturels, en augmenter la superficie et maximiser la biodiversité. Plusieurs projets en résultent dont : l'adoption du plan concept de la trame verte de l'Est, la consolidation de plusieurs écoterritoires et la création d'un répertoire des milieux naturels protégés de l'agglomération de Montréal.	X	
Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal	Plan d'action de la forêt urbaine (2015) - Volet lutte à l'agrile du frêne	Stratégie pour ralentir la progression de l'agrile du frêne et réduire ses impacts à Montréal	X	



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Services qui mettront en œuvre cette mesure

SERVICES	PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET AUTRES INITIATIVES	ORIENTATIONS, OBJECTIFS, ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALÉA	EN COURS	2020
Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal	Programme de gestion des écosystèmes	Ce programme permet de mieux comprendre la dynamique des milieux naturels, de connaître et de suivre les écosystèmes afin d'assurer leur intégrité et leur qualité pour les générations actuelles et futures. Le programme comprend 2 volets : - Planification : incluant les audits écologiques (inventaires biophysiques) - Gestion : incluant les interventions et le programme de surveillance	X	
Service des infrastructures, de la voirie et des transports	Guide d'aménagement durable des rues de Montréal (2013)	Orientation : Améliorer la protection de la biodiversité des milieux naturels et des espaces verts Objectifs : Tirer profit des infrastructures vertes et de leur service écologique en milieu urbain La fiche 8 sur l'écologie urbaine viendra préciser entre autres les options optimales de plantation des arbres dans les différentes catégories de rue.	X	



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Se doter d'un plan de foresterie urbaine	Adopter un plan de foresterie urbaine				X	Adoption d'un plan local
Ahuntsic-Cartierville	Sélectionner des plantes adaptées aux conditions climatiques	Mettre en place une liste de végétaux résistants à nos conditions urbaines Action réalisée en lien avec la politique de l'arbre et le plan local de développement durable		X			Nombre et type de végétaux utilisés
Ahuntsic-Cartierville	Multiplier la diversité des genres et des espèces végétales adaptées au milieu à une échelle locale	Action réalisée en lien avec la politique de l'arbre Volonté de favoriser la biodiversité dans nos aménagements		X			Nombre et type de végétaux utilisés
Ahuntsic-Cartierville	Restaurer les écosystèmes dégradés et appuyer le rétablissement des espèces dans les boisés urbains et les berges publiques	Planifier des projets pour la restauration et l'entretien des berges et des boisés sur notre territoire		X			Nombre de sites restaurés Superficies concernées
Ahuntsic-Cartierville	Participer à des formations et des recherches sur la biodiversité	Projet de forêt urbaine IDENT-cité Projet de recherche des calculs d'indices de la biodiversité en milieu urbain		X			Nombre de formations et de projets de recherche
Ahuntsic-Cartierville	Dépistage des ravageurs et des plantes envahissantes présents et futurs	Inspection non formalisée réalisée lors de visites sur le terrain Inventaire des sites de Nerprun Continuité des actions exigées dans le plan de lutte à l'agrite du frêne		X			Superficies dépistées en mètre carré (m ²)
Ahuntsic-Cartierville	Privilégier les méthodes de lutte biologique contre les ravageurs	Poursuivre nos efforts de sensibilisation auprès des citoyens dans le but de promouvoir les méthodes de luttes biologiques Adapter nos méthodes de travail pour les espaces verts publics		X			Suivi et analyse du rapport sur les pesticides réalisé par les employés de l'arrondissement
Anjou	Se doter d'un plan de foresterie urbaine	Plan d'action Canopée adopté	X				Adoption d'un plan local
Anjou	Promouvoir le programme Mon jardin Espace pour la vie	Prendre connaissance du programme et favoriser au maximum la participation de l'arrondissement				X	Nombre de plans de communication



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Anjou	Multiplier la diversité des genres et des espèces végétales adaptés au milieu à une échelle locale (p. ex. tronçon de rue)	L'arrondissement privilégie déjà l'usage de plantes qui s'adaptent de façon maximale à leur environnement.		X			Superficies concernées
Anjou	Entretenir ou restaurer la connectivité des espaces verts et des aires protégées					X	Nombre de connexions créées
Anjou	Intégrer les scénarios des changements climatiques dans la planification et la gestion des écosystèmes	Les plantes qui dépérissent sont déjà graduellement remplacées par des espèces plus adaptées aux changements climatiques.		X			
Anjou	Restaurer les écosystèmes dégradés et appuyer le rétablissement des espèces	L'arrondissement compte protéger et mettre en valeur les écosystèmes présents sur les rives de son bassin de rétention, dans le respect de la politique des rives, du littoral et des plaines inondables.				X	Intervention
Anjou	Sélectionner des végétaux avec différents types de systèmes racinaires dans les ouvrages de phytotechnologie	Sélection selon plusieurs critères, dont le système racinaire	X				Nombre et type de végétaux utilisés
Anjou	Mettre en place un réseau de dépistage des ravageurs et des plantes envahissantes présents et futurs	L'arrondissement adhère aux mesures de la campagne de contrôle de l'herbe à poux, établies par les intervenants du milieu de la santé.		X			Nombre d'interventions
Anjou	Privilégier les méthodes de lutte biologique contre les ravageurs	L'arrondissement n'utilise que des méthodes biologiques de lutte contre les ravageurs.		X			Nombre d'interventions
Anjou	Sélectionner des plantes adaptées à de nouvelles conditions climatiques	L'arrondissement privilégie déjà l'usage de plantes qui s'adaptent de façon maximale à leur environnement.		X			Nombre et type de végétaux utilisés
Baie-D'Urfé	Multiplier la diversité des genres et des espèces végétales adaptés au milieu à une échelle locale			X			Nombre et type de végétaux utilisés
Baie-D'Urfé	Sélectionner des plantes adaptées à de nouvelles conditions climatiques			X			Nombre et type de végétaux utilisés



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Beaconsfield	Se doter d'un plan de foresterie urbaine			X			Adoption d'un plan
Beaconsfield	Établir un cadre de collaboration pour protéger et mettre en valeur des territoires riches en biodiversité	Entente avec les propriétaires fonciers du bois Angell pour l'achat ou les échanges de terrains		X			Nombre de projets
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Se doter d'un plan de foresterie urbaine	Plan déjà réalisé	X				Adoption d'un plan local
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Promouvoir le programme Mon jardin Espace pour la vie	Collaboration avec le Jardin botanique Intégrer le programme Mon jardin Espace pour la vie à la programmation des Éco-quartiers				X	Nombre de certifications
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Multiplier la diversité des genres et des espèces végétales adaptés au milieu à une échelle locale (p. ex. tronçon de rue)	Cette approche est déjà implantée particulièrement pour le choix des arbres de rues. Dans le cadre de l'aménagement des parcs, introduire une plus grande variété d'espèces végétales adaptées au milieu.			X		Superficies concernées
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Augmenter le nombre d'aires protégées	Prévoir des zones de conservations dans des secteurs en développement (p. ex. Hippodrome, le Triangle, Saint-Raymond)				X	Superficies concernées (hectare)
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Entretenir ou restaurer la connectivité des espaces verts et des aires protégées	Collaborer à la mise en place du projet Darlington (projet consistant à relier les espaces verts du Mont-Royal à l'hippodrome)				X	Nombre de connexions créées
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Intégrer les scénarios des changements climatiques dans la planification et la gestion des écosystèmes	Appliquer dans nos projets.				X	Nombre de projets incluant des scénarios de changements climatiques
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Restaurer les écosystèmes dégradés et appuyer le rétablissement des espèces	Lorsque possible dans les projets de réfection.				X	Superficies concernées



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Sélectionner des végétaux avec différents types de systèmes racinaires dans les ouvrages de phytotechnologie	Intégrer aux projets futurs d'aménagement de parcs ou espaces verts				X	Nombre et type de végétaux utilisés
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Mettre en place un réseau de dépistage des ravageurs et des plantes envahissantes présents et futurs	Développer une stratégie de dépistage avec la collaboration de la ville centre				X	Nombre d'interventions
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Privilégier les méthodes de lutte biologique contre les ravageurs	Maintenir l'utilisation de produits et méthodes de contrôle biologique		X			Nombre d'interventions
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Sélectionner des plantes adaptées à de nouvelles conditions climatiques	Établissement d'une liste des végétaux à planter et inventaire des arbres			X		Nombre et type de végétaux utilisés
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Contribuer à la mise en place d'une plateforme commune d'information pour sensibiliser les citoyens à l'importance de la biodiversité	Développer des fiches d'information portant sur la biodiversité				X	Plateforme créée et mise à jour
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Signer la Déclaration de la collectivité de l'île de Montréal en faveur de la biodiversité et du verdissement	Non applicable				X	Signature de la déclaration
Côte-Saint-Luc	Se doter d'un plan de foresterie urbaine	Politique de l'arbre + SIGMA (Programme d'identification du nombre d'arbres sur le territoire)				X	Adoption d'un plan local
Côte-Saint-Luc	Multiplier la diversité des genres et des espèces végétales adaptés au milieu à une échelle locale (p. ex. tronçon de rue)	3 à 5 espèces par rue		X			Superficies concernées
Côte-Saint-Luc	Sélectionner des végétaux avec différents types de systèmes racinaires dans les ouvrages de phytotechnologie					X	Nombre et type de végétaux utilisés
Côte-Saint-Luc	Mettre en place un réseau de dépistage des ravageurs et des plantes envahissantes présents et futurs	Pour l'agrile du frêne				X	Nombre d'interventions



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Côte-Saint-Luc	Sélectionner des plantes adaptées à de nouvelles conditions climatiques				X		Nombre et type de végétaux utilisés
Dollard-Des Ormeaux	Se doter d'un plan de foresterie urbaine	Adoption d'un plan local				X	Adoption d'un plan local
Dollard-Des Ormeaux	Multiplier la diversité des genres et des espèces végétales adaptés au milieu à une échelle locale (p. ex. tronçon de rue)					X	Nombre et type de végétaux utilisés
Dollard-Des Ormeaux	Augmenter le nombre d'aires protégées					X	Superficies concernées (hectare)
Dollard-Des Ormeaux	Entretenir ou restaurer la connectivité des espaces verts et des aires protégées					X	Nombre de connexions créées
Dollard-Des Ormeaux	Mettre en place un réseau de dépistage des ravageurs et des plantes envahissantes présents et futurs					X	Nombre d'interventions
Dollard-Des Ormeaux	Privilégier les méthodes de lutte biologique contre les ravageurs					X	Nombre d'interventions
Dollard-Des Ormeaux	Sélectionner des plantes adaptées à de nouvelles conditions climatiques					X	Nombre et type de végétaux utilisés
Dorval	Multiplier la diversité des genres et des espèces végétales adaptés au milieu à une échelle locale (p. ex. tronçon de rue)			X		X	Superficies concernées
Dorval	Sélectionner des plantes adaptées à de nouvelles conditions climatiques			X		X	Nombre et type de végétaux utilisés
Kirkland	Amélioration de l'entretien de la servitude d'Hydro-Québec afin de préserver les fleurs sauvages et les boisés naturels	Doter la servitude d'Hydro-Québec de 500 m ² des fleurs sauvages et boisés naturels d'ici 2020				X	Nombre de mètres carrés (m ²) aménagés



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Kirkland	Effectuer une gestion écologique des espaces verts (aucun pesticide, herbicyclage, compost)	Maintenir la gestion écologique actuelle des espaces verts		X			Superficies concernées
Kirkland	Se doter d'un plan de foresterie urbaine	Rédiger et publier un plan de foresterie urbaine d'ici 2020				X	Adoption d'un plan local
Kirkland	Se doter d'une politique de l'arbre	Rédiger et publier une politique de l'arbre d'ici 2020				X	Adoption de la politique
Kirkland	Promouvoir le programme Mon jardin Espace pour la vie	Obtenir 200 certifications du programme Mon jardin Espace pour la vie d'ici 2020				X	Nombre de certifications
Kirkland	Entretenir, restaurer et bonifier la connectivité des espaces verts et des aires protégées	Entretenir la connectivité entre nos espaces verts et nos parcs et les restaurer/bonifier au besoin		X			Nombre de connexions créées
Kirkland	Tenir compte des changements climatiques dans la planification et la gestion du territoire	Adapter la planification et la gestion du territoire en considérant les données provenant de l'analyse de vulnérabilité, d'ici 2020				X	Nombre de projets intégrant la dimension changement climatique
Kirkland	Effectuer le dépistage des ravageurs et des plantes envahissantes	Maintenir les dépistages systématiques d'insectes et de plantes envahissantes (p. ex. agrile du frêne)		X			Nombre d'inspections sur le terrain Dépistage systématique sur appel
Kirkland	Privilégier les méthodes de lutte biologique contre les ravageurs	Maintenir l'utilisation de produits et méthodes de contrôle biologique		X			Nombre d'interventions Utilisation de produits/méthodes biologiques
Kirkland	Sélectionner des plantes adaptées à de nouvelles conditions climatiques	Intégrer au moins 50 % de végétaux adaptés aux nouvelles conditions dans nos aménagements paysagers d'ici 2020				X	Bilan d'achat/ plantation de végétaux
Lachine	Contribuer à la conception et à la mise en œuvre d'une plateforme commune d'information relative à la biodiversité	Participation aux initiatives Web de la Ville de Montréal				X	Plateforme créée et mise à jour



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Lachine	Participer à la mise en œuvre de la Stratégie sur le verdissement et la biodiversité					X	Nombre de projets
Lachine	Poursuivre l'acquisition de propriétés riveraines le long du fleuve afin d'en assurer la protection	Achat d'un terrain riverain, boulevard Saint-Joseph et 24 ^e Avenue	X				Aménagement d'un parc
Lachine	Poursuivre l'adoption de pratiques de gestion écologique des espaces verts			X			Nombre d'interventions
Lachine	Protéger les espaces boisés	Plantation de 550 arbres en 2015 Adoption du plan de protection contre l'agrite du frêne qui prévoit le remplacement lors d'abattage ou le traitement des arbres légèrement infestés.		X			Superficies concernées
LaSalle	Plantation de plusieurs espèces d'arbres			X			Nombre d'espèces
LaSalle	Projet pilote de chasse au chevreuil sur les îles dans le fleuve			X			Nombre de chevreuils
LaSalle	Subvention à l'organisme Héritage Laurentien pour la protection du parc des Rapides			X			Superficie concernée de mètre carré (m ²)
LaSalle	Normes sur l'abattage d'arbres privés	À réviser			X		Normes révisées
LaSalle	Se doter d'un plan de foresterie urbaine	Adoption d'un plan local			X		Adoption d'un plan local
LaSalle	Promouvoir le programme Mon jardin Espace pour la vie			X			Nombre de certifications
LaSalle	Multiplier la diversité des genres et des espèces végétales adaptés au milieu à une échelle locale (p. ex. tronçon de rue)			X			Superficies concernées
LaSalle	Augmenter le nombre d'aires protégées	Lorsque possible dans les projets de réfection				X	Superficies concernées (hectare)



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
LaSalle	Entretien ou restaurer la connectivité des espaces verts et des aires protégées			X			Nombre de connexions créées
LaSalle	Intégrer les scénarios des changements climatiques dans la planification et la gestion des écosystèmes					X	Nombre de projets
LaSalle	Restaurer les écosystèmes dégradés et appuyer le rétablissement des espèces	Lorsque possible dans les projets de réfection				X	Nombre de projets
LaSalle	Mettre en place un réseau de dépistage des ravageurs et des plantes envahissantes présents et futurs			X			Nombre d'interventions
LaSalle	Privilégier les méthodes de lutte biologique contre les ravageurs					X	Nombre d'interventions
LaSalle	Sélectionner des plantes adaptées à de nouvelles conditions climatiques			X			Nombre et type de végétaux utilisés
Le Plateau-Mont-Royal	Se doter d'un plan de foresterie urbaine	Adoption d'un plan local				X	Livable
Le Plateau-Mont-Royal	Multiplier la diversité des genres et des espèces végétales adaptés au milieu à une échelle locale (p. ex. tronçon de rue)	Liste des espèces à favoriser en fonction de leur milieu de plantation (p. ex. tronçon de rue versus ruelle verte non déneigée)				X	Livable
Le Plateau-Mont-Royal	Sélectionner des végétaux avec différents types de systèmes racinaires dans les ouvrages de phytotechnologie	Réaliser une synthèse favorisant la prise de décision				X	Livable
Le Plateau-Mont-Royal	Mettre en place un réseau de dépistage des ravageurs et des plantes envahissantes présents et futurs	Établissement de fiches de suivi des pièges				X	Livable
Le Plateau-Mont-Royal	Privilégier les méthodes de lutte biologique contre les ravageurs			X			Achats



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Le Plateau-Mont-Royal	Achat de produits écologiques pour l'entretien des chalets de parc			X			Achats
Le Plateau-Mont-Royal	Sélectionner des plantes adaptées à de nouvelles conditions climatiques	Création d'une liste des espèces à privilégier				X	Livable
Le Plateau-Mont-Royal	Continuer à utiliser des produits écologiques pour le traitement de l'étang du parc La Fontaine			X			Achats
Le Plateau-Mont-Royal	Agrandissement des fosses d'arbres existants et systématiser la pratique pour les nouvelles plantations	500 (y compris en remplacement des arbres abattus à cause de l'agrile)		X			Nombre de fosses agrandies
Le Sud-Ouest	Se doter d'un plan de foresterie urbaine	Création et adoption d'un plan local				X	Adoption d'un plan local
Le Sud-Ouest	Multiplier la diversité des genres et des espèces végétales adaptés au milieu à une échelle locale (p. ex. tronçon de rue)	Mise en place d'un plan arboricole				X	Superficies concernées
Le Sud-Ouest	Entretien ou restaurer la connectivité des espaces verts et des aires protégées	3 connexions à créer				X	Nombre de connexions créées
Le Sud-Ouest	Mettre en place un réseau de dépistage des ravageurs et des plantes envahissantes présents et futurs	Lutte intégrée contre l'agrile du frêne dans nos procédures de travail		X		X	Nombre d'interventions
Le Sud-Ouest	Poursuivre la lutte intégrée contre les ravageurs	Lutte intégrée contre l'agrile du frêne dans nos procédures de travail		X		X	Nombre d'interventions
Le Sud-Ouest	Sélectionner des plantes adaptées à de nouvelles conditions climatiques	Respect des zones de rusticité		X			Liste des végétaux à planter et inventaire des arbres
Le Sud-Ouest	Se doter d'un plan de foresterie urbaine	Adopter un plan de foresterie urbaine				X	Adoption du plan Conservation des arbres existants Nombre d'arbres plantés par espèces



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Le Sud-Ouest	Plantation d'espèces de plantes diversifiées	Planter selon la liste des espèces plantées de l'arrondissement		X			Nombre d'arbres et annuelles plantés (variété des essences)
Le Sud-Ouest	Entretien et restauration de la connectivité des espaces verts	Projet sentier de la Bourgogne dans le cadre du programme Quartier 21 (parcs Jazzman, Vinet, Oscar-Peterson)		X			Largeur du sentier aménagé Nombre de connexions
Le Sud-Ouest	Plantation de végétaux avec capacité de phytotechnologie dans le bassin de biorétention de la rue Basin	Remplacement de végétaux dans le Bassin, lorsque nécessaire		X			Superficie des bassins
Le Sud-Ouest	Suivi (dépistage) des ravageurs et des plantes envahissantes présents et futurs	Plan de lutte contre l'agrile du frêne		X			Réalisation du plan selon les échéanciers
Le Sud-Ouest	Sélection des plantes adaptées aux conditions climatiques.	Selon la liste des végétaux à planter et inventaire des arbres		X			Respect des zones de rusticité
L'Île-Bizard– Sainte-Genève	Se doter d'un plan de foresterie urbaine	Création, adoption et développement d'un plan local				X	Adoption d'un plan local Développement d'un plan local
L'Île-Bizard– Sainte-Genève	Multiplier la diversité des genres et des espèces végétales adaptés au milieu à une échelle locale (p. ex. tronçon de rue)			X			Superficies concernées
L'Île-Bizard– Sainte-Genève	Augmenter le nombre d'aires protégées	À déterminer			X		Superficies concernées (hectare)
L'Île-Bizard– Sainte-Genève	Entretenir ou restaurer la connectivité des espaces verts et des aires protégées			X			Nombre de connexions créées
L'Île-Bizard– Sainte-Genève	Privilégier les méthodes de lutte biologique contre les ravageurs			X			Nombre d'interventions
L'Île-Bizard– Sainte-Genève	Sélectionner des plantes adaptées à de nouvelles conditions climatiques			X			Nombre de plantes



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Se doter d'un plan de foresterie urbaine	Adoption d'un plan local				X	Adoption d'un plan local
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Promouvoir le programme Mon jardin Espace pour la vie	Dans le cadre des activités du programme Éco-quartier				X	Nombre de certifications
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Multiplier la diversité des genres et des espèces végétales adaptés au milieu à une échelle locale (p. ex. tronçon de rue)	Arbres : 25 tronçons par année				X	Superficies concernées
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Augmenter le nombre d'aires protégées	Parc à couleuvres Parc Carlos D'Alcantara	X				Superficies concernées (hectare)
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Entretenir ou restaurer la connectivité des espaces verts et des aires protégées	Aménagement de l'antenne Longue-Pointe connectée au parc Ovila-Pelletier				X	Nombre de connexions créées
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Restaurer les écosystèmes dégradés et appuyer le rétablissement des espèces	Dans 4 boisés d'ici 5 ans Éradication du Nerprun cathartique				X	Superficies concernées (hectare)
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Dépistage des ravageurs et des plantes envahissantes présents et futurs	Cette année, cinq élagueurs et les inspecteurs ont suivi une formation sur le dépistage du longicorne asiatique.		X			Nombre d'interventions Nombre de formations du personnel
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Poursuivre la lutte intégrée contre les ravageurs	Lutte contre l'agrile du frêne		X			Nombre d'interventions
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Sélectionner des plantes adaptées à de nouvelles conditions climatiques	Sélection de végétaux pouvant supporter les extrêmes de température.				X	Nombre et type de végétaux utilisés
Montréal-Est	Se doter d'un plan de foresterie urbaine	Adoption d'un plan local			X		Adoption d'un plan local
Montréal-Est	Multiplier la diversité des genres et des espèces végétales adaptés au milieu à une échelle locale (p. ex. tronçon de rue)	Ajout de zones de plantations d'arbres sur l'emprise publique et de plates bandes en vivaces			X		Superficies concernées
Montréal-Est	Sélectionner des végétaux avec différents types de systèmes racinaires dans les ouvrages de phytotechnologie	Ajout de zones de plantations d'arbres sur l'emprise publique et de plates bandes en vivaces			X		Nombre et type de végétaux utilisés



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Montréal-Est	Mettre en place un réseau de dépistage des ravageurs et des plantes envahissantes présents et futurs				X		Nombre d'interventions
Montréal-Est	Sélectionner des plantes adaptées à de nouvelles conditions climatiques	Plan en vigueur		X			Nombre et type de végétaux utilisés
Montréal-Nord	Se doter d'un plan de foresterie urbaine	Adoption d'un plan local		X		X	Adoption d'un plan local (dans le cadre du projet canopée)
Montréal-Nord	Promouvoir le programme Mon jardin Espace pour la vie					X	Nombre de certifications
Montréal-Nord	Multiplier la diversité des genres et des espèces végétales adaptés au milieu à une échelle locale (p. ex. tronçon de rue)	Choix d'arbres diversifiés – voir la liste transmise à Montréal		X			Nombre et type de végétaux utilisés Superficies concernées (dans le cadre du projet canopée)
Montréal-Nord	Entretien ou restaurer la connectivité des espaces verts et des aires protégées	Projet de corridor vert – en cours de réalisation		X			Nombre de connexions créées
Montréal-Nord	Sélectionner des végétaux avec différents types de systèmes racinaires dans les ouvrages de phytotechnologie	Choix d'arbres et de plantes diversifiés – responsabilité de l'équipe de l'horticulture		X		X	Nombre et type de végétaux utilisés (dans le cadre du projet canopée)
Montréal-Nord	Sélectionner des plantes adaptées à de nouvelles conditions climatiques	Choix d'arbres et de plantes diversifiés – responsabilité de l'équipe de l'horticulture		X		X	Nombre et type de végétaux utilisés (dans le cadre du projet canopée)
Montréal-Ouest	Se doter d'un plan de foresterie urbaine	Adoption d'un plan local			X		Adoption d'un plan local
Montréal-Ouest	Mettre en place un réseau de dépistage des ravageurs et des plantes envahissantes présents et futurs	Agrile du frêne : programme de traitement des frênes				X	Nombre d'interventions



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Mont-Royal	Multiplier la diversité des genres et des espèces végétales adaptés au milieu à une échelle locale (p. ex. tronçon de rue)	Augmenter le nombre de rues participantes				X	Superficies concernées
Mont-Royal	Sélectionner des végétaux avec différents types de systèmes racinaires dans les ouvrages de phytotechnologie	Continuer le remplacement de pelouse par le trèfle blanc		X			Nombre et type de végétaux utilisés
Mont-Royal	Gérer les espaces verts de façon écologique	Gestion de la roseraie Pierre-Elliott-Trudeau de façon totalement écologique (sans pesticides) en faisant usage de substances naturelles efficaces		X			Superficies concernées
Mont-Royal	Accroître l'efficacité de la gestion de la forêt urbaine pour en améliorer la santé et la pérennité	Plan triennal d'entretien des arbres		X			
Outremont	Privilégier les méthodes de lutte biologique contre les ravageurs	Maintenir les orientations actuelles de l'arrondissement qui vont exactement dans ce sens		X			Nombre d'interventions
Pierrefonds-Roxboro	Mettre en valeur l'écoterritoire des Rapides du Cheval blanc	Création d'une liste des espèces à privilégier				X	Établissement de la liste
Pierrefonds-Roxboro	Élaborer un plan arboricole et de foresterie urbaine	Création et adoption d'un plan local			X		Adoption du plan
Pointe-Claire	Réalisation d'un plan ou d'une politique de foresterie urbaine	Tenir à jour notre inventaire et choisir une orientation pour la Ville				X	Plan ou politique
Pointe-Claire	Multiplier la diversité des genres et des espèces végétales adaptés au milieu à une échelle locale	Tenir à jour notre inventaire forestier et choisir une orientation pour la Ville en terme de diversité des genres				X	Plan ou politique de foresterie urbaine
Pointe-Claire	Sélectionner des plantes adaptées à de nouvelles conditions climatiques	Planter des végétaux de zone de rusticité 5A et 5B afin de s'adapter aux changements climatiques		X			Nombre de végétaux selon leur rusticité
Pointe-Claire	Poursuivre la lutte intégrée contre les ravageurs	Freiner la progression de l'insecte ravageur				X	Plan de lutte contre l'agrite du frêne
Pointe-Claire	Création d'un jardin éducatif pour les monarques	Aménager une station d'observation des monarques éducative en plantant de l'asclépiade				X	Nombre de projets de jardin pour les monarques



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Se doter d'un plan de foresterie urbaine	Réaliser le plan de foresterie urbaine pour 2020				X	Adoption d'un plan local
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Promouvoir le programme Mon jardin Espace pour la vie	Collaboration avec le Jardin botanique		X			Nombre de certifications
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Multiplier la diversité des genres et des espèces végétales adaptés au milieu à une échelle locale (p. ex. tronçon de rue)	Cette approche est déjà implantée particulièrement pour le choix des arbres de rues.		X			Superficies concernées
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Entretenir ou restaurer la connectivité des espaces verts et des aires protégées	Réaliser la restauration de la connectivité en fonction du développement du territoire				X	Nombre de connexions créées
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Intégrer les scénarios des changements climatiques dans la planification et la gestion des écosystèmes	Appliquer systématiquement dans nos projets				X	Nombre de projets incluant des scénarios de changements climatiques
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Restaurer les écosystèmes dégradés et appuyer le rétablissement des espèces	Appliquer systématiquement dans les projets de restauration de milieux dégradés				X	Nombre de projets incluant un écosystème dégradé restauré
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Sélectionner des végétaux avec différents types de systèmes racinaires dans les ouvrages de phytotechnologie	Appliquer systématiquement dans nos projets				X	Nombre de végétaux utilisés
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Privilégier les méthodes de lutte biologique contre les ravageurs	Prendre note qu'étant donné le règlement sur l'usage des pesticides, à moins d'exceptions prévues dans le règlement, la lutte contre les ravageurs est réalisée selon des principes de lutte biologique.		X			Nombre d'interventions
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Sélectionner des plantes adaptées à de nouvelles conditions climatiques	Appliquer systématiquement dans nos projets				X	Nombre de végétaux utilisés
Rosemont– La Petite-Patrie	Projet de restauration et aménagement faunique du Boisé des Pères	Panneaux d'informations sur la biodiversité (arbres, oiseaux, espèces indigènes, etc.)	X				Non applicable



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Rosemont– La Petite-Patrie	Aménagement paysager favorisant la biodiversité	Projet de jardins Espace pour la vie (jardin des oiseaux, jardin comestible et jardin de la biodiversité) et projet d'agriculture urbaine « Un jardin pour tous » sur le terrain gazonné du Centre Rosemont.	X	X	X		Nombre d'aménagements
Rosemont– La Petite-Patrie	Choix d'essences d'arbres variées pour les plantations	Favoriser une diversité biologique pour la canopée sur rue et dans les parcs.		X			Bilan des arbres
Rosemont– La Petite-Patrie	Participer à des formations et des recherches liées à la biodiversité	Étude de la qualité et des débits de la rivière à l'Orme en collaboration avec le Fonds Loblaw pour l'eau et l'Université de Montréal		X			Nombre de publications
Sainte-Anne-de- Bellevue	Effectuer un inventaire biologique et identifier les espèces à risques au sein de la municipalité				X		Inventaire
Sainte-Anne-de- Bellevue	Encourager l'utilisation de produits sans phosphate à Sainte-Anne-de-Bellevue		X				
Sainte-Anne-de- Bellevue	Encourager les oiseaux et le gibier d'eau à faire leur nid dans le secteur	Ériger des nichoirs pour hirondelles noires le long du littoral Encourager les canards branchus et autres gibiers d'eau à venir nicher dans le secteur	X				Nombre de nichoirs
Sainte-Anne-de- Bellevue	Élargir le projet d'arbres fruitiers le long de la piste cyclable dans le quartier nord et planter des arbres et arbustes fruitiers dans les parcs publics		X				Nombre d'arbres fruitiers plantés
Sainte-Anne-de- Bellevue	Intégration de critères de protection et d'intégration des espaces verts au sein du plan d'urbanisme				X		



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Sainte-Anne-de-Bellevue	Encourager les jardins communautaires et autres formes d'agriculture urbaine dans les nouveaux développements résidentiels, industriels et commerciaux et créer davantage d'espaces de jardins communautaires		X				Nombre de projets
Saint-Laurent	Augmenter le nombre d'aires protégées	Modifier le règlement de zonage pour prévoir des zones de conservation dans le secteur du Technoparc et pour le ruisseau Brook		X			Superficies concernées (hectare)
Saint-Laurent	Se doter d'un plan de foresterie urbaine		X				Adoption du plan
Saint-Laurent	Entretenir ou restaurer la connectivité des espaces verts et des aires protégées	Élaborer un plan directeur pour la connexion des espaces verts et milieux naturels afin de créer des liens de biodiversité				X	Nombre de connexions créées
Saint-Laurent	Réviser la réglementation relative à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables	Appliquer la réglementation actuelle qui est concordante au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal			X		Nombre de projets soumis à l'application du règlement
Saint-Laurent	Mettre en place des programmes de renaturation des berges	Promouvoir avec le Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal la mise en valeur des ruisseaux Bertrand et Brook			X		Interventions réalisées
Saint-Laurent	Poursuivre l'acquisition de propriétés riveraines afin d'assurer la protection de ces milieux	Identifier des zones de conservation aux abords des ruisseaux Bertrand et Brook		X	X		Adoption d'un règlement
Saint-Laurent	Augmentation du nombre d'espèces végétales plantée afin de favoriser la biodiversité arboricole	6 espèces différentes plantées en 2007 et 58 en 2013	X				Nombre d'espèces plantées
Saint-Laurent	Poursuivre les travaux d'aménagement et d'entretien du boisé du parc Marcel-Laurin			X			
Saint-Laurent	Poursuivre le verdissement du parc Philippe-Laheurte			X			Hectare



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Saint-Laurent	Poursuivre la gestion écologique des espaces verts et des milieux naturels des parcs Dr-Bernard-Paquet et Guillaume-Bruneau			X			
Saint-Laurent	Favoriser la biodiversité par la vente de mangeoires pour oiseaux à prix modique			X			Nombre de mangeoires vendues
Saint-Laurent	Protéger les espèces à statut précaire par la création d'une station certifiée « Monarch Watch Station » pour attirer les papillons monarques dans le boisé du parc Marcel-Laurin		X				Hectare
Saint-Laurent	Augmenter le nombre d'aires protégées	Adoption en 2010 d'un projet de règlement visant à modifier le règlement sur le zonage dans le but d'inscrire le boisé du parc Marcel-Laurin dans le répertoire des milieux naturels protégés constitué par le Conseil d'agglomération	X				Application du règlement
Saint-Laurent	Contribuer à l'élaboration d'un cadre de collaboration pour créer, protéger et mettre en valeur des territoires riches en biodiversité			X			
Saint-Laurent	Contribuer à l'élaboration d'un programme de gestion écologique des espaces verts			X			
Saint-Laurent	Signer la Déclaration de la collectivité de l'île de Montréal en faveur de la biodiversité et du verdissement		X				Signature de la déclaration
Saint-Laurent	Signer la lettre d'entente avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique afin de promouvoir une vision commune sur la biodiversité urbaine	Favoriser l'échange de savoir-faire, le développement d'activités et d'outils	X				Signature de l'entente en juin 2015



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Saint-Léonard	Mettre à jour la Politique de l'arbre de l'arrondissement et l'harmoniser avec celle de la Ville de Montréal	Adoption de la politique harmonisée			X		Adoption de la politique harmonisée
Saint-Léonard	Réglementer à la suite de l'adoption de la mise à jour de la Politique de l'arbre de l'arrondissement, les recommandations qui s'y trouvent	Adoption de règlements				X	Adoption de règlements
Saint-Léonard	Promouvoir le programme Mon jardin Espace pour la vie			X	X		Nombre de certifications
Saint-Léonard	Sélectionner des plantes adaptées à de nouvelles conditions climatiques	Élaborer une liste des plantes adaptées à de nouvelles conditions climatiques				X	Élaboration d'une liste
Saint-Léonard	Déposer des projets de verdissement dans différents programmes offrant des subventions	De la racine à la cime : projet de la bibliothèque (Reconnaissance des acquis et des compétences - RAC), projets d'aménagement de parcs, etc.		X		X	Nombre de projets déposés Nombre de projets ayant reçu une subvention
Saint-Léonard	Multiplier la diversité des genres et des espèces végétales adaptés au milieu à une échelle locale (p. ex. tronçon de rue)			X		X	Nombre de genres et espèces utilisées
Saint-Léonard	Analyser la possibilité de protéger des espaces verts et des milieux naturels	Identifier des espaces à protéger (parcs, bassin Chartier, autres milieux naturels) et valider la pertinence de leur protection.				X	Analyse Le cas échéant, hectare protégé
Saint-Léonard	Sélectionner des végétaux avec différents types de systèmes racinaires dans les ouvrages de phytotechnologie	Produire une liste de végétaux avec différents types de systèmes racinaires dans les ouvrages de phytotechnologie				X	Liste de végétaux sélectionnés
Saint-Léonard	Mettre en place un réseau de dépistage des ravageurs et des plantes envahissantes présents et futurs	Développer une stratégie de dépistage avec la collaboration de la ville centre				X	Nombre de cas dépistés
Saint-Léonard	Privilégier les méthodes de lutte biologique contre les ravageurs	Combinaison de plantes adaptées				X	Répertoire des initiatives implantées



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Saint-Léonard	Nommer un orme, situé dans le parc Delorme, arbre remarquable patrimonial et adopter un règlement sur sa protection.	Règlement adopté, orme nommé Effectuer du repérage afin de nommer d'autres arbres remarquables	X			X	Nombre d'arbres nommés
Saint-Léonard	Mettre à jour la Politique de l'arbre de l'arrondissement et l'harmoniser avec celle de la Ville de Montréal	Mettre à jour la Politique de l'arbre de l'arrondissement et l'harmoniser avec celle de la Ville de Montréal, et ce, en 2015			X		Adoption de la Politique de l'arbre
Senneville	Mettre en place de mesures pour protéger et mettre en valeur les bois, les corridors forestiers, les milieux humides, les rives, le littoral et les plaines inondables					X	
Verdun	Se doter d'un plan de foresterie urbaine	Plan adopté en 2014	X				Adoption d'un plan local
Ville-Marie	Travail conjoint entre la Corporation Jeanne-Mance et le Jardin botanique de Montréal afin de protéger et d'augmenter la biodiversité.	Plan directeur des Habitations Jeanne-Mance		X			Nombre de projets
Ville-Marie	Site patrimonial déclaré du Mont-Royal	Protection des arbres et des plantes indigènes. Interdiction de plantes et arbres envahissants. Adoption des nouvelles normes du document complémentaire du schéma d'aménagement dans un règlement de concordance des règlements d'urbanisme de l'arrondissement	X				Adoption des nouvelles normes
Ville-Marie	Travail conjoint entre la Corporation Jeanne-Mance et le Jardin botanique de Montréal afin de protéger et d'augmenter la biodiversité.	Révision du plan stratégique des Habitations Jeanne-Mance			X		Nombre de projets ciblés
Ville-Marie	Protection et plantation des arbres sur le site du Mont-Royal.	Plan de gestion du couvert forestier		X			Nombre d'arbres plantés
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Se doter d'un plan de foresterie urbaine	Réalisation en 2016-2018			X		Adoption d'un plan local



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Protéger la biodiversité

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Villeray–Saint-Michel– Parc-Extension	Promouvoir le programme Mon jardin Espace pour la vie	10 jardins privés par année (mandat Éco-quartier)		X			Nombre de certifications
Villeray–Saint-Michel– Parc-Extension	Multiplier la diversité des genres et des espèces végétales adaptés au milieu à une échelle locale (p. ex. tronçon de rue)	Assurer la biodiversité.		X			Nombre et type de végétaux utilisés
Villeray–Saint-Michel– Parc-Extension	Sélectionner des végétaux avec différents types de systèmes racinaires dans les ouvrages de phytotechnologie	Appliquer systématiquement dans nos projets.		X			Nombre et type de végétaux utilisés
Villeray–Saint-Michel– Parc-Extension	Mettre en place un réseau de dépistage des ravageurs et des plantes envahissantes présents et futurs	Lutte contre l'agrile du frêne intégré dans nos pratiques.		X			Nombre d'interventions
Villeray–Saint-Michel– Parc-Extension	Privilégier les méthodes de lutte biologique contre les ravageurs	Maintenir l'utilisation de produits et méthodes de contrôle biologique.		X			Nombre d'interventions
Villeray–Saint-Michel– Parc-Extension	Sélectionner des plantes adaptées à de nouvelles conditions climatiques	Appliquer systématiquement dans nos projets.		X			Nombre et type de végétaux utilisés
Westmount	Multiplier la diversité des genres et des espèces végétales adaptés au milieu à une échelle locale (p. ex. Tronçon de rue)			X			Superficies concernées
Westmount	Sélectionner des végétaux avec différents types de systèmes racinaires dans les ouvrages de phytotechnologie			X			Nombre et type de végétaux utilisés
Westmount	Mettre en place un réseau de dépistage des ravageurs et des plantes envahissantes présents et futurs			X			Nombre d'interventions
Westmount	Privilégier les méthodes de lutte biologique contre les ravageurs			X			Nombre d'interventions
Westmount	Sélectionner des plantes adaptées à de nouvelles conditions climatiques			X			Nombre et type de végétaux utilisés



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne

AUGMENTER LA RÉSILIENCE DES INFRASTRUCTURES FACE AU PHÉNOMÈNE DE GEL-DÉGEL

Bénéfices

- Réduction des dommages aux infrastructures et aux bâtiments causés par le phénomène de gel-dégel
- Réduction des coûts : dans la plupart des cas, les mesures d'adaptation préventives sont moins coûteuses que les mesures réactives

Co-bénéfices potentiels

- Amélioration de la sécurité des citoyens (en lien avec la chute de fragments de certains ouvrages civils)
- Réduction des dommages causés aux véhicules (en lien avec la formation de nids-de-poule)
- Amélioration de la fluidité de la circulation routière

Pourquoi

Pendant les périodes de dégel en hiver, des infiltrations d'eau se produisent dans le béton et les couches d'enrobées bitumineux. Ensuite, lorsque la période de gel survient, l'eau se transforme en glace et cette expansion provoque le décollement et l'arrachement du revêtement affaibli. Les cycles de gel-dégel entraînent ainsi la détérioration des infrastructures de béton et des couches d'enrobées bitumineux, provoquant la chute de fragments de béton et les nids-de-poule. Cet impact est amplifié par l'utilisation de sels de voirie.

Ce qui peut être fait

- Adapter les critères de conception et de construction des infrastructures routières afin d'assurer leur résilience face au phénomène de gel-dégel
- Adapter les procédures d'inspection et d'entretien des infrastructures face à ce phénomène afin d'assurer leur résilience (p. ex. prévenir les chutes de fragments de certains ouvrages civils, notamment ponts, tunnels et viaducs lors des redoux en période hivernale)
- Participer à des projets de recherche ou projets pilotes visant à évaluer les impacts des changements climatiques sur les infrastructures et développer des mesures d'adaptation (p. ex. essais sur de nouveaux matériaux)

Contraintes et risques de maladaptation

- Ne pas négliger la qualité du drainage et la surveillance des travaux lors de la réfection des routes





Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Augmenter la résilience des infrastructures face au phénomène de gel-dégel

Services qui mettront en œuvre cette mesure

SERVICES	PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET AUTRES INITIATIVES	ORIENTATIONS, OBJECTIFS, ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALÉA	EN COURS	2020
Service des infrastructures, de la voirie et des transports	Opération de vérification et de sécurisation préventive des structures	Inspection d'urgence des infrastructures vulnérables lors des redoux en période hivernale pour prévenir les chutes de fragments de certains ouvrages civils (ponts, tunnels et viaducs) - s'ajoutent au programme régulier d'inspection	X	
Service des infrastructures, de la voirie et des transports	Programme annuel d'inspection des structures	Processus d'inspection rigoureux de toutes les structures de la ville annuellement	X	



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Augmenter la résilience des infrastructures face au phénomène de gel-dégel

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Adapter les critères de conception et de construction des infrastructures routières afin d'assurer leur résilience face au phénomène gel-dégel	Appliquer les devis normalisés élaborés par la ville centre		X			Nombre de projets
Anjou	Adapter les critères de conception et de construction des infrastructures routières afin d'assurer leur résilience face au phénomène gel-dégel	Toutes les infrastructures routières de l'arrondissement sont adaptées aux nouvelles normes en vigueur.		X			Nombre de projets
Anjou	Participer à des projets de recherche ou projets pilotes visant à évaluer les impacts des changements climatiques sur les infrastructures et développer des mesures d'adaptation (p. ex. essais sur de nouveaux matériaux)			X			Nombre de projets
Baie-D'Urfé	Adapter les critères de conception et de construction des infrastructures routières afin d'assurer leur résilience face au phénomène gel-dégel					X	Superficies concernées
Beaconsfield	Programme de gainage et de réhabilitation accéléré de nos infrastructures					X	Nombre de projets
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Adapter les critères de conception et de construction des infrastructures routières afin d'assurer leur résilience face au phénomène gel-dégel	Thermogénération lors de coupes dans les nouveaux pavages (1 à 35 ans) pour prévenir les infiltrations d'eau		X			Superficies concernées
Côte-Saint-Luc	Adapter les critères de conception et de construction des infrastructures routières afin d'assurer leur résilience face au phénomène gel-dégel	Spécifications pour la construction des nouvelles fondations et rebâtiments des rues Reconstruction à 5 pieds de profondeur pour développer la fondation Superficies concernées jusqu'à 2015 : 17,795 m ²				X	Superficies concernées



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Augmenter la résilience des infrastructures face au phénomène de gel-dégel

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Côte-Saint-Luc	Adapter les procédures d'inspection et d'entretien des infrastructures face au phénomène gel-dégel afin d'assurer leur résilience (p. ex. prévenir les chutes de fragments de certains ouvrages civils, notamment ponts, tunnels et viaducs lors des redoux en période hivernale)	Étude des conditions de surface des rues (sous-traitée) à chaque 10 ans en cours en 2015. Pour les trottoirs, c'est réalisé à l'interne, au besoin.		X			Adoption de nouvelles procédures
Côte-Saint-Luc	Participer à des projets de recherche ou projets pilotes visant à évaluer les impacts des changements climatiques sur les infrastructures et développer des mesures d'adaptation (p. ex. essais sur de nouveaux matériaux)	Projet d'étude en cours « Convectional flow of ground water to heat sidewalks » (Géothermie) Nombre de projets : 1		X			Nombre de projets
Dollard-Des Ormeaux	Adopter des critères de conception et de construction des infrastructures routières afin de s'assurer de leur résilience face au phénomène gel - dégel		X				Superficies concernées
Dorval	Adapter les critères de conception et de construction des infrastructures routières afin d'assurer leur résilience face au phénomène gel-dégel					X	Superficies concernées
Dorval	Participer à des projets de recherche ou projets pilotes visant à évaluer les impacts des changements climatiques sur les infrastructures et développer des mesures d'adaptation (p. ex. essais sur de nouveaux matériaux)					X	Nombre de projets
Kirkland	Maintenir et adapter les critères de conception et de construction des infrastructures routières afin d'assurer leur résilience face au phénomène gel-dégel	Maintien et adaptation (au besoin) des critères de conception et de construction des infrastructures routières		X			Nombre d'inspections annuel



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Augmenter la résilience des infrastructures face au phénomène de gel-dégel

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Kirkland	Maintenir les inspections et l'entretien des infrastructures face au phénomène gel-dégel afin d'assurer leur résilience et adopter de nouvelles procédures	Maintien et entretien des infrastructures face au phénomène gel-dégel et adoption de nouvelles procédures au besoin		X			Adoption de nouvelles procédures
LaSalle	Installer les conduites d'aqueduc à deux mètres de profondeur lors de leur remplacement			X			Longueur cumulée des conduites installées
LaSalle	Modifier nos méthodes de déneigement			X			
LaSalle	Adapter les critères de conception et de construction des infrastructures routières afin d'assurer leur résilience face au phénomène gel-dégel	Les conduites sont enfouies à 2 mètres de profondeur, fondations des rues plus épaisses, utilisation de matériaux neufs exclusivement	X				Superficies concernées
Le Plateau-Mont-Royal	Modification des pratiques de remplissage de nids-de-poule en favorisant de plus grosses superficies	50 colmatages d'ici 2020				X	Nombre de colmatages
L'Île-Bizard– Sainte-Genève	Adapter les critères de conception et de construction des infrastructures routières afin d'assurer leur résilience face au phénomène gel-dégel	Suivi des normes : 100 % des normes appliquées		X			Normes en vigueur
Mercier–Hochelaga– Maisonnette	Adapter les critères de conception et de construction des infrastructures routières afin d'assurer leur résilience face au phénomène gel-dégel	L'arrondissement est prêt à collaborer à de nouveaux projets.				X	Superficies concernées
Mercier–Hochelaga– Maisonnette	Participer à des projets de recherche ou projets pilotes visant à évaluer les impacts des changements climatiques sur les infrastructures et développer des mesures d'adaptation (p. ex. essais sur de nouveaux matériaux)	L'arrondissement est prêt à collaborer à de nouveaux projets.				X	Nombre de projets



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Augmenter la résilience des infrastructures face au phénomène de gel-dégel

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Montréal-Nord	Adapter les critères de conception et de construction des infrastructures routières afin d'assurer leur résilience face au phénomène gel-dégel					X	Superficies concernées
Mont-Royal	Adapter les critères de conception et de construction des infrastructures routières afin d'assurer leur résilience face au phénomène gel-dégel					X	Superficies concernées
Mont-Royal	Rues – installations de fondation/ sous-fondation plus strictes que les normes BNQ (Banque de normalisation du Québec)			X			Superficies concernées
Mont-Royal	Installation plus profonde des conduites et fondations pour éviter le gel			X			Longueur cumulée des conduites installées
Pierrefonds-Roxboro	Adapter les critères de conception et de construction des infrastructures routières afin d'assurer leur résilience face au phénomène gel-dégel	Les conduites sont enfouies à 2 mètres de profondeur, fondations des rues plus épaisses, utilisation de matériaux neufs exclusivement		X			Superficies concernées
Pointe-Claire	Maintenir les inspections et l'entretien des infrastructures face au phénomène gel-dégel afin d'assurer leur résilience et adopter de nouvelles procédures	Maintien et entretien des infrastructures face au phénomène gel-dégel et adoption de nouvelles procédures au besoin		X			Fréquence de maintien des inspections et entretien
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Adapter les critères de conception et de construction des infrastructures routières afin d'assurer leur résilience face au phénomène gel-dégel	Prévoir des matériaux granulaires naturels pour les sous-fondations de rues				X	Superficie mètre carré (m ²) de sous-fondation en granulaire naturel
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Participer à des projets de recherche ou projets pilotes visant à évaluer les impacts des changements climatiques sur les infrastructures et développer des mesures d'adaptation (p. ex. essais sur de nouveaux matériaux)	Participer à des essais avec organismes concernés (laboratoires)				X	Nombre d'essais réalisés



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Augmenter la résilience des infrastructures face au phénomène de gel-dégel

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Rosemont– La Petite-Patrie	Adapter les procédures d'inspection et d'entretien des infrastructures face au phénomène gel-dégel afin d'assurer leur résilience (p. ex. prévenir les chutes de fragments de certains ouvrages civils, notamment ponts, tunnels et viaducs lors des redoux en période hivernale)	Pour l'opération nid-de-poule, réalisation des réparations de pavage en hiver, lors des périodes de redoux (changement de matériaux et d'outils)	X				Bilan des opérations travaux publics
Rosemont– La Petite-Patrie	Participer à des projets de recherche ou projets pilotes visant à évaluer les impacts des changements climatiques sur les infrastructures et développer des mesures d'adaptation (p. ex. essais sur de nouveaux matériaux)	Opération épandage : recherche et test de différents abrasifs, toujours en recherche du meilleur produit Adaptation des équipements et des méthodes de travail pour optimiser les opérations Chantier neige en cours : comité de réflexion pour échanger sur les bonnes pratiques de déneigement		X			Bilan des opérations travaux publics
Saint-Laurent	Utiliser, si le projet pilote donne les résultats escomptés, un prétrempage des sels de déglacage dans les opérations de déneigement, et ce, dès 2013. Grâce à cette technique, le sel sera utilisé en moindre quantité	Non applicable	X				Nombre de kilomètres de rue
Saint-Léonard	Adapter les critères de conception et de construction des infrastructures routières afin d'assurer leur résilience face au phénomène gel-dégel	Appliquer les normes du ministère des Transports du Québec				X	Pourcentage de projets réalisés selon ces critères
Senneville	Adapter les procédures d'inspection et d'entretien des infrastructures face au phénomène gel-dégel afin d'assurer leur résilience (p. ex. prévenir les chutes de fragments de certains ouvrages civils, notamment ponts, tunnels et viaducs lors des redoux en période hivernale)					X	Adoption de nouvelles procédures



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Augmenter la résilience des infrastructures face au phénomène de gel-dégel

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Verdun	Adapter les procédures d'inspection et d'entretien des infrastructures face au phénomène gel-dégel afin d'assurer leur résilience (p. ex. prévenir les chutes de fragments de certains ouvrages civils, notamment ponts, tunnels et viaducs lors des redoux en période hivernale)	Adoption de nouvelles procédures				X	Adoption de nouvelles procédures
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Adapter les critères de conception et de construction des infrastructures routières afin d'assurer leur résilience face au phénomène gel-dégel	Appliquer les normes de construction en vigueur				X	Superficies concernées
Westmount	De concert avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ), chercher à obtenir du financement auprès des paliers supérieurs de gouvernement afin de maintenir la sécurité et la pérennité des infrastructures publiques					X	Nombre de financements obtenus



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne

ADAPTER L'OFFRE D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES HIVERNALES ET LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN

Bénéfices

- Renouvellement et diversification de l'offre d'activités extérieures

Co-bénéfices potentiels

- Contribution au bien-être et à la santé des citoyens par la mise en place d'un environnement favorable à l'activité physique

Pourquoi

L'augmentation de la température moyenne ainsi que les plus fréquentes oscillations autour du point de congélation pendant la saison hivernale demanderont une attention toute particulière puisqu'elles menacent la qualité de la pratique et la variété d'activités et de sports offerts. Afin de répondre aux besoins de la population en lui offrant une programmation et des installations diversifiées, les villes devront être particulièrement attentives à ces nouvelles conditions climatiques.

Ce qui peut être fait

- Diversifier l'offre des activités extérieures (p. ex. prévoir d'autres vocations pour les patinoires et miser sur de nouvelles activités)
- Adapter la programmation des activités extérieures en fonction du climat changeant (p. ex. une saison d'enneigement plus courte demande à ce que les activités soient concentrées sur un court laps de temps, ce qui peut induire une augmentation de l'achalandage et donc des effectifs)
- Adapter les modes d'entretien des infrastructures récréatives extérieures et suivre l'évolution et/ou développer de nouvelles techniques d'entretien (p. ex. pistes de ski de fond avec moins de neige)
- Prévoir d'autres vocations pour des sites

Contraintes et risques de maladaptation



- Annulation ou révision de la programmation de certains événements hivernaux en fonction du climat changeant
- Augmentation des coûts de construction et d'aménagement de certains équipements (p. ex. patinoires extérieures réfrigérées)
- Possible augmentation des coûts d'entretien (personnel supplémentaire requis et budgets alloués plus importants)
- Augmentation de la consommation d'énergie (si l'on opte par ex. pour des patinoires réfrigérées)



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Adapter l'offre d'activités récréatives hivernales

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Diversifier l'offre des activités extérieures et adapter la programmation en fonction des aléas climatiques	Ajuster l'offre lors de la semaine de relâche selon les conditions climatiques		X	X		Changement dans la programmation lors de conditions extrêmes
Ahuntsic-Cartierville	Adapter les modes d'entretien des infrastructures récréatives extérieures et suivre l'évolution et le développement de nouvelles techniques d'entretien	Être à l'affût des nouvelles techniques et appareils d'entretien disponibles sur le marché		X			Type et nombre de nouvelles techniques d'entretien
Anjou	Diversifier l'offre des activités extérieures (p. ex. prévoir d'autres vocations pour les patinoires et miser sur de nouvelles activités)					X	Nombre d'activités hivernales
Anjou	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction du climat changeant (p. ex. une saison d'enneigement plus courte demande à ce que les activités soient concentrées dans un temps précis, augmentation des effectifs, de l'achalandage, etc.)					X	Type et nombre d'activités en fonction de la météo
Baie-D'Urfé	Tenir compte des changements climatiques lors du choix d'infrastructures extérieures					X	Nombre de projets
Côte-Saint-Luc	Diversifier l'offre des activités extérieures (p. ex. prévoir d'autres vocations pour les patinoires et miser sur de nouvelles activités)	La patinoire extérieure (Confederation Annex) est utilisée tout au long de l'année (Vente de garage, Marché Public, Hockey Cosom, événements spéciaux).		X			Changement dans la programmation
Dollard-Des Ormeaux	Diversifier l'offre des activités extérieures (p. ex. prévoir d'autres vocations pour les patinoires et miser sur de nouvelles activités)					X	Changement dans la programmation
Dollard-Des Ormeaux	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction du climat changeant (p. ex. une saison d'enneigement plus courte demande à ce que les activités soient concentrées dans un temps précis, augmentation des effectifs, de l'achalandage, etc.)					X	Type et nombre d'activités en fonction de la météo



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Adapter l'offre d'activités récréatives hivernales

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Dollard-Des Ormeaux	Adapter les modes d'entretien des infrastructures récréatives extérieures et suivre l'évolution et/ou développer de nouvelles techniques d'entretien (p. ex. surfaces de glace, pistes de ski de fond avec moins de neige)					X	Type et nombre de nouvelles techniques d'entretien
Dorval	Diversifier l'offre des activités extérieures (p. ex. prévoir d'autres vocations pour les patinoires et miser sur de nouvelles activités)			X		X	Changement dans la programmation
Kirkland	Diversification de l'offre des activités extérieures	Variation des activités offertes lors de la période hivernale		X			Nombre et type d'activités offertes
Kirkland	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction du climat changeant	Maintenir l'adaptation déjà en place		X			Type et nombre d'activités en fonction de la météo
Kirkland	Adapter les modes d'entretien des infrastructures récréatives extérieures et suivre l'évolution et/ou développer de nouvelles techniques d'entretien	Recherche continue de moyens pour améliorer nos modes/ techniques d'entretien des infrastructures de loisirs hivernales		X			Type et nombre de nouvelles techniques d'entretien
Lachine	Déblaiement de sentiers	Depuis 2012, nous assurons de déblaiement du sentier pédestre le long du bord de l'eau ainsi qu'un sentier à proximité de plusieurs résidences pour personnes âgées. Au total, plus de 5 km sont maintenant déblayés.	X				Kilomètre (km) de sentier pédestre déblayé
LaSalle	Modulation de la période d'ouverture des patinoires extérieures			X			Changement de la période d'ouverture en fonction de la météo
LaSalle	Aménagement d'une patinoire réfrigérée « Bleu, Blanc, Rouge »		X				Aménagement de la patinoire
LaSalle	Diversifier l'offre des activités extérieures (p. ex. prévoir d'autres vocations pour les patinoires et miser sur de nouvelles activités)			X			Changement dans la programmation



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Adapter l'offre d'activités récréatives hivernales

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
LaSalle	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction du climat changeant (p. ex. une saison d'enneigement plus courte demande à ce que les activités soient concentrées dans un temps précis, augmentation des effectifs, de l'achalandage, etc.)			X			Type et nombre d'activités en fonction de la météo
LaSalle	Adapter les modes d'entretien des infrastructures récréatives extérieures et suivre l'évolution et/ou développer de nouvelles techniques d'entretien (p. ex. surfaces de glace, pistes de ski de fond avec moins de neige)			X			Type et nombre de nouvelles techniques d'entretien
Le Plateau-Mont-Royal	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction du climat changeant (p. ex. une saison d'enneigement plus courte demande à ce que les activités soient concentrées dans un temps précis, augmentation des effectifs, de l'achalandage, etc.)	Réalisation d'une programmation				X	Changement dans la programmation
Le Plateau-Mont-Royal	Adapter les modes d'entretien des infrastructures récréatives extérieures et suivre l'évolution et/ou développer de nouvelles techniques d'entretien (p. ex. surfaces de glace, pistes de ski de fond avec moins de neige)	Réalisation d'une planification et d'un suivi				X	Type et nombre de nouvelles techniques d'entretien
Le Sud-Ouest	Diversifier l'offre des activités extérieures (p. ex. prévoir d'autres vocations pour les patinoires et miser sur de nouvelles activités)	Analyse des besoins des citoyens et organismes et adaptation en conséquence		X		X	Changement dans la programmation
Le Sud-Ouest	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction du climat changeant (p. ex. une saison d'enneigement plus courte demande à ce que les activités soient concentrées dans un temps précis, augmentation des effectifs, de l'achalandage, etc.)	Analyse des besoins des citoyens et organismes et adaptation en conséquence		X		X	Changement dans la programmation



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Adapter l'offre d'activités récréatives hivernales

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Le Sud-Ouest	Adapter les opérations d'entretien aux nouvelles activités.	Adaptation en fonction des changements de température.		X		X	Nombre d'employés et fonctions d'employés modifiés avec la température
Le Sud-Ouest	Rencontres pour le développement du parc Angrignon	Projet de piste pour raquettes et projet de patinoire extérieure réfrigérée au parc Angrignon		X			Nombre de rencontres
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	Diversifier l'offre des activités extérieures (p. ex. prévoir d'autres vocations pour les patinoires et miser sur de nouvelles activités)			X			Nombre d'activités
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction du climat changeant (p. ex. une saison d'enneigement plus courte demande à ce que les activités soient concentrées dans un temps précis, augmentation des effectifs, de l'achalandage, etc.)		X				Changement dans la programmation
Mercier–Hochelaga– Maisonnette	Diversifier l'offre des activités extérieures (p. ex. prévoir d'autres vocations pour les patinoires et miser sur de nouvelles activités)	Aménagement de butte de glissade sur neige.				X	Changement dans la programmation
Montréal-Nord	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction du climat changeant (p. ex. une saison d'enneigement plus courte demande à ce que les activités soient concentrées dans un temps précis, augmentation des effectifs, de l'achalandage, etc.)	La saison des patinoires extérieures est modulée en fonction de la durée et de la rigueur de la saison hivernale		X			Type et nombre d'activités en fonction de la météo
Montréal-Nord	Adapter les modes d'entretien des infrastructures récréatives extérieures et suivre l'évolution et/ou développer de nouvelles techniques d'entretien (p. ex. surfaces de glace, pistes de ski de fond avec moins de neige)	Non applicable		X			Type et nombre de nouvelles techniques d'entretien



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Adapter l'offre d'activités récréatives hivernales

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Mont-Royal	Diversifier l'offre des activités extérieures (p. ex. prévoir d'autres vocations pour les patinoires et miser sur de nouvelles activités)		X				Changement dans la programmation
Mont-Royal	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction du climat changeant (p. ex. une saison d'enneigement plus courte demande à ce que les activités soient concentrées dans un temps précis, augmentation des effectifs, de l'achalandage, etc.)	Patinoires extérieures (5) et intérieures (2)	X				Type et nombre d'activités en fonction de la météo
Mont-Royal	Adapter les modes d'entretien des infrastructures récréatives extérieures et suivre l'évolution et/ou développer de nouvelles techniques d'entretien (p. ex. surfaces de glace, pistes de ski de fond avec moins de neige)			X			Type et nombre de nouvelles techniques d'entretien
Pierrefonds-Roxboro	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction du climat changeant (p. ex. une saison d'enneigement plus courte demande à ce que les activités soient concentrées dans un temps précis, augmentation des effectifs, de l'achalandage, etc.)	Réaliser le 100 % d'activités planifiées			X		Changement dans la programmation
Pointe-Claire	Diversifier l'offre des activités extérieures (p. ex. prévoir d'autres vocations pour les patinoires et miser sur de nouvelles activités)	Offrir une plus grande diversité d'activités extérieures				X	Nombre d'activités
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Diversifier l'offre des activités extérieures (p. ex. prévoir d'autres vocations pour les patinoires et miser sur de nouvelles activités)	Proposer de nouvelles activités adaptées aux plateaux				X	Nouvelles activités extérieures



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Adapter l'offre d'activités récréatives hivernales

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Saint-Laurent	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction du climat changeant (p. ex. une saison d'enneigement plus courte demande à ce que les activités soient concentrées dans un temps précis, augmentation des effectifs, de l'achalandage, etc.)	Bonifier l'offre de services en culture, sports et loisirs avec la construction d'une nouvelle bibliothèque et d'un complexe sportif		X			Nombre de projets
Saint-Léonard	Diversifier l'offre des activités extérieures (p. ex. prévoir d'autres vocations pour les patinoires et miser sur de nouvelles activités)	Les patinoires extérieures sont des terrains de volleyball extérieurs l'été. - Projet de patinoire réfrigérée et piste de danse l'été	X			X	Nombre d'adaptations apportées
Saint-Léonard	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction du climat changeant (p. ex. une saison d'enneigement plus courte demande à ce que les activités soient concentrées dans un temps précis, augmentation des effectifs, de l'achalandage, etc.)	Programmation avec cardio plein air Programme avec Québec en forme		X		X	Nombre d'adaptations apportées
Saint-Léonard	Adapter les modes d'entretien des infrastructures récréatives extérieures et suivre l'évolution et/ou développer de nouvelles techniques d'entretien (p. ex. surfaces de glace, pistes de ski de fond avec moins de neige)	Faire l'essai de nouvelles méthodes d'entretien				X	Type et nombre de nouvelles techniques d'entretien
Senneville	Diversifier l'offre des activités extérieures (p. ex. prévoir d'autres vocations pour les patinoires et miser sur de nouvelles activités)					X	
Senneville	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction du climat changeant (p. ex. une saison d'enneigement plus courte demande à ce que les activités soient concentrées dans un temps précis, augmentation des effectifs, de l'achalandage, etc.)					X	



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Adapter l'offre d'activités récréatives hivernales

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Verdun	Diversifier l'offre des activités extérieures (p. ex. prévoir d'autres vocations pour les patinoires et miser sur de nouvelles activités)	Tenir un carnaval d'hiver plus de 3 jours				X	Tenir un carnaval d'hiver plus de 3 jours
Verdun	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction du climat changeant (p. ex. une saison d'enneigement plus courte demande à ce que les activités soient concentrées dans un temps précis, augmentation des effectifs, de l'achalandage, etc.)	Concentrer les activités en janvier	X			X	Tenir un carnaval d'hiver plus de 3 jours Patinage au Flambeau
Verdun	Adapter les modes d'entretien des infrastructures récréatives extérieures et suivre l'évolution et/ou développer de nouvelles techniques d'entretien (p. ex. surfaces de glace, pistes de ski de fond avec moins de neige)	Effectuer un plan directeur d'entretien avec les travaux publics – Plan directeur réalisé en 2016			X		Plan directeur réalisé en 2016
Ville-Marie	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction du climat changeant (p. ex. une saison d'enneigement plus courte demande à ce que les activités soient concentrées dans un temps précis, augmentation des effectifs, de l'achalandage, etc.).	Festival sportif et animation des patinoires		X			Type et nombre d'activités en fonction de la météo
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Diversifier l'offre des activités extérieures (p. ex. prévoir d'autres vocations pour les patinoires et miser sur de nouvelles activités)	Adapter et modifier la programmation au besoin				X	Changement dans la programmation
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction du climat changeant (p. ex. une saison d'enneigement plus courte demande à ce que les activités soient concentrées dans un temps précis, augmentation des effectifs, de l'achalandage, etc.)	Adapter et modifier la programmation au besoin			X	X	Type et nombre d'activités en fonction de la météo



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Adapter l'offre d'activités récréatives hivernales

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Villeray–Saint-Michel– Parc–Extension	Adapter les modes d'entretien des infrastructures récréatives extérieures et suivre l'évolution et/ou développer de nouvelles techniques d'entretien (p. ex. surfaces de glace, pistes de ski de fond avec moins de neige)	Adapter la surface sur laquelle repose l'infrastructure avec des matériaux réfléchissants				X	Type et nombre de nouvelles techniques d'entretien
Westmount	Diversifier l'offre des activités extérieures (p. ex. prévoir d'autres vocations pour les patinoires et miser sur de nouvelles activités)	Installation de 6 patinoires extérieures dans les parcs durant l'hiver	X				Changement dans la programmation
Westmount	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction du climat changeant (p. ex. une saison d'enneigement plus courte demande à ce que les activités soient concentrées dans un temps précis, augmentation des effectifs, de l'achalandage, etc.)	Tenir un carnaval pour les résidents en février – 3 jours d'activités	X				Type et nombre d'activités en fonction de la météo
Westmount	Adapter les modes d'entretien des infrastructures récréatives extérieures et suivre l'évolution et/ou développer de nouvelles techniques d'entretien (p. ex. surfaces de glace, pistes de ski de fond avec moins de neige)	Ouverture de la piste cyclable toute l'année	X				Type et nombre de nouvelles techniques d'entretien



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne

AUGMENTATION DE L'OFFRE D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ESTIVALES ET LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN

Bénéfices

- Préservation et développement de l'attrait de Montréal pour les activités récréatives estivales, en bonifiant l'offre d'activités extérieures estivales, ce qui peut entraîner des retombées économiques
- Offre de services variés et d'une programmation étendue reflétant les besoins de la population

Co-bénéfices potentiels

- Opportunités de développement économique associées à la bonification de l'offre d'activités estivales

Pourquoi

L'augmentation de la température moyenne en période estivale n'est pas nécessairement perçue comme une contrainte. En effet, la belle saison qui s'allonge peut avoir des avantages pour les citoyens qui aiment profiter du plein air et peut engendrer des retombées positives pour l'industrie du tourisme.

Ce qui peut être fait

- Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre de services « prolongés » (p. ex. festivals, loisirs, prolongation de l'ouverture des piscines, terrains de jeux, gestion des effectifs et des budgets alloués, pistes cyclables, accès aux vélos en libre-service (BIXI), etc.)
- Adapter le calendrier d'entretien des parcs ou tous autres espaces récréatifs en fonction de l'été plus long

Contraintes et risques de maladaptation

- Nouveaux défis de planification liés à l'augmentation de la variabilité du climat estival.
- Pression accrue sur certaines infrastructures, en raison de l'augmentation de la fréquentation
- Modification de la durée de la saison d'opération (ressources humaines)
- Pénurie de main-d'œuvre - Risque de désynchronisation entre les besoins et la disponibilité de la main-d'œuvre étudiante saisonnière
- Augmentation des coûts d'entretien et d'exploitation
- Surveillance accrue de la qualité de l'eau





Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Augmenter l'offre d'activités récréatives estivales et les opérations d'entretien

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre de services (prolongation de l'ouverture des piscines, gestion des effectifs et des budgets).	Enjeux de disponibilité du personnel Enjeux budgétaires Au printemps, l'arrondissement est dépendant de la ville centre pour l'ouverture des piscines.		X			Modification de l'horaire régulier des activités
Ahuntsic-Cartierville	Adapter le calendrier d'entretien des parcs et espaces verts en fonction de l'été plus long (p. ex. tonte, arrosage, etc.).	Planifier un appel d'offres de service au privé dans le but de combler les besoins supplémentaires en entretien des espaces verts lors de la période printanière (manque de ressources à l'interne)		X		X	Nombre d'employés et fonctions d'employés modifiés avec la température
Anjou	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre des services (p. ex. festivals, loisirs, prolongation de l'ouverture des piscines, terrain de jeux, pistes cyclables, gestion des effectifs et des budgets alloués, etc.)	Les heures d'ouverture des piscines et des pataugeoires sont prolongées en période de canicule.		X			Nombre d'activités estivales
Anjou	Adapter les modes d'entretien des infrastructures récréatives extérieures et suivre l'évolution et/ou développer de nouvelles techniques d'entretien (p. ex. surfaces de glace, pistes de ski de fond avec moins de neige)	Les techniques d'entretien des infrastructures récréatives seront dorénavant développées en collaboration avec le service de l'aménagement urbain, en fonction de divers projets.		X			Type et nombre de nouvelles techniques d'entretien
Baie-D'Urfé	Adapter le calendrier d'entretien des parcs, espaces verts et des arbres en rues en fonction de l'été plus long					X	Nombre d'employés et fonctions d'employés modifiés avec la température
Beaconsfield	Tirer profit des infrastructures vertes et de leurs services écologiques en milieu urbain	Créer des liens cyclables nord-sud pour relier le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme, le bois Angell et la gare Beaurepaire au chemin Lakeshore				X	Longueur cumulée (km) des nouvelles pistes cyclables



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Augmenter l'offre d'activités récréatives estivales et les opérations d'entretien

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Adapter les modes d'entretien des infrastructures récréatives extérieures et suivre l'évolution et/ou développer de nouvelles techniques d'entretien (p. ex. surfaces de glace, pistes de ski de fond avec moins de neige)	Continuer à améliorer les pratiques mises en place pour les nouvelles installations comme la patinoire extérieure du Canadien, ou encore les activités comme les pistes de ski de fond dans certains parcs		X			Type et nombre de nouvelles techniques d'entretien
Côte-Saint-Luc	Adapter le calendrier d'entretien des parcs, espaces verts et des arbres en rues en fonction de l'été plus long	Les périodes de travail pour les employés temporaires sont approximatives (pas de calendrier fixe ou des dates précises de début et de fin), ce qui permet une flexibilité dans la planification des opérations et d'être conforme avec la convention collective des employés cols bleus.		X			Nombre d'employés et fonctions d'employés modifiés avec la température
Dollard-Des Ormeaux	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre des services (p. ex. festivals, loisirs, prolongation de l'ouverture des piscines, terrain de jeux, pistes cyclables, gestion des effectifs et des budgets alloués, etc.)					X	Changement dans la programmation
Dollard-Des Ormeaux	Adapter le calendrier d'entretien des parcs, espaces verts et des arbres en rues en fonction de l'été plus long					X	Nombre d'employés et fonctions d'employés modifiés avec la température
Dorval	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre des services (p. ex. festivals, loisirs, prolongation de l'ouverture des piscines, terrain de jeux, pistes cyclables, gestion des effectifs et des budgets alloués, etc.)			X		X	Changement dans la programmation
Dorval	Adapter le calendrier d'entretien des parcs, espaces verts et des arbres en rues en fonction de l'été plus long			X		X	Nombre d'employés et fonctions d'employés modifiés avec la température



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Augmenter l'offre d'activités récréatives estivales et les opérations d'entretien

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Kirkland	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre des services	Maintenir l'adaptation déjà en place et l'améliorer au fil du temps		X			Changement dans la programmation
Kirkland	Adapter le calendrier d'entretien des parcs, espaces verts et des arbres de rues en fonction de l'été plus long	Maintenir l'adaptation déjà en place et l'améliorer au fil du temps		X			Nombre d'employés et fonctions d'employés modifiés avec la température
Lachine	Adapter les modes d'entretien des infrastructures récréatives extérieures et suivre l'évolution et/ou développer de nouvelles techniques d'entretien (p. ex. surfaces de glace, pistes de ski de fond avec moins de neige)	Réaliser un plan directeur d'entretien des installations aquatiques				X	Type et nombre de nouvelles techniques d'entretien
LaSalle	Adapter l'offre d'activités récréatives estivales	L'arrondissement propose 8 piscines extérieures et 16 jeux d'eau répartis sur son territoire.	X				Changement dans la programmation
LaSalle	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre des services (p. ex. festivals, loisirs, prolongation de l'ouverture des piscines, terrain de jeux, pistes cyclables, gestion des effectifs et des budgets alloués, etc.)			X			Changement dans la programmation
LaSalle	Adapter le calendrier d'entretien des parcs, espaces verts et des arbres en rues en fonction de l'été plus long			X			Nombre d'employés et fonctions d'employés modifiés avec la température
Le Plateau-Mont-Royal	Adapter le calendrier d'entretien des parcs, espaces verts et des arbres en rues en fonction de l'été plus long	Planification des opérations en fonction de l'été plus long	X				Nombre d'employés et fonctions d'employés modifiés avec la température



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Augmenter l'offre d'activités récréatives estivales et les opérations d'entretien

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Le Sud-Ouest	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre des services (p. ex. festivals, loisirs, prolongation de l'ouverture des piscines, terrain de jeux, pistes cyclables, gestion des effectifs et des budgets alloués, etc.)	Analyser les besoins des citoyens et organismes et s'adapter en conséquence		X		X	Changement dans la programmation
Le Sud-Ouest	Adapter le calendrier d'entretien des parcs, espaces verts et des arbres en rues en fonction de l'été plus long	Adaptation en fonction des changements de température		X		X	Nombre d'employés et fonctions d'employés modifiés avec la température
Le Sud-Ouest	Transformer des pataugeoires en jeux d'eau	Favoriser une plus grande accessibilité		X		X	Nombre de pataugeoires transformées
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre des services (p. ex. festivals, loisirs, prolongation de l'ouverture des piscines, terrain de jeux, pistes cyclables, gestion des effectifs et des budgets alloués, etc.)	Prolongation déjà offerte		X			Changement dans la programmation
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	Adapter le calendrier d'entretien des parcs, espaces verts et des arbres en rues en fonction de l'été plus long		X				Nombre d'employés et fonctions d'employés modifiés avec la température
Mercier–Hochelaga– Maisonnette	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre des services (p. ex. festivals, loisirs, prolongation de l'ouverture des piscines, terrain de jeux, pistes cyclables, gestion des effectifs et des budgets alloués, etc.)	Allongement des plages horaires et ouverture ponctuelle des jeux d'eau au besoin				X	Changement dans la programmation
Mercier–Hochelaga– Maisonnette	Adapter le calendrier d'entretien des parcs, espaces verts et des arbres en rues en fonction de l'été plus long	Allongement de la période de tonte du gazon et de l'arrosage des végétaux au besoin				X	Nombre d'employés et fonctions d'employés modifiés avec la température



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Augmenter l'offre d'activités récréatives estivales et les opérations d'entretien

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Adapter l'offre d'activités récréatives estivales	Aménagement de jeux d'eau et de module d'exercice adapté à la clientèle.				X	Changement dans la programmation
Montréal-Est	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre des services (p. ex. festivals, loisirs, prolongation de l'ouverture des piscines, terrain de jeux, pistes cyclables, gestion des effectifs et des budgets alloués, etc.)	Programmes estivaux faits et mis à jour en fonction de la saison		X			Changement dans la programmation
Montréal-Est	Adapter le calendrier d'entretien des parcs, espaces verts et des arbres en rues en fonction de l'été plus long			X			Nombre d'employés et fonctions d'employés modifiés avec la température
Montréal-Nord	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre des services (p. ex. festivals, loisirs, prolongation de l'ouverture des piscines, terrain de jeux, pistes cyclables, gestion des effectifs et des budgets alloués, etc.)	Les activités extérieures (piscines, pataugeoires, terrains sportifs) sont disponibles en fonction des besoins et de la température extérieure.		x			Changement dans la programmation
Montréal-Nord	Adapter le calendrier d'entretien des parcs, espaces verts et des arbres en rues en fonction de l'été plus long	Les activités d'entretien sont réalisées en fonction de la température extérieure et des besoins.		x			Nombre d'employés et fonctions d'employés modifiés avec la température
Montréal-Ouest	Transformer des pataugeoires en jeux d'eau	Dans le parc Davies			X		Nombre de pataugeoires transformées
Mont-Royal	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre des services (p. ex. festivals, loisirs, prolongation de l'ouverture des piscines, terrain de jeux, pistes cyclables, gestion des effectifs et des budgets alloués, etc.)			X			Changement dans la programmation



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Augmenter l'offre d'activités récréatives estivales et les opérations d'entretien

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Mont-Royal	Adapter le calendrier d'entretien des parcs, espaces verts et des arbres en rues en fonction de l'été plus long			X			Nombre d'employés et fonctions d'employés modifiés avec la température
Outremont	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre des services (p. ex. festivals, loisirs, prolongation de l'ouverture des piscines, terrain de jeux, pistes cyclables, gestion des effectifs et des budgets alloués, etc.)	Adaptation des effectifs et des budgets inhérents à ces changements fort à propos dans notre programmation		X			Changement dans la programmation
Outremont	Adapter le calendrier d'entretien des parcs, espaces verts et des arbres en rues en fonction de l'été plus long	Adapter le calendrier selon les besoins				X	Nombre d'employés et fonctions d'employés modifiés avec la température
Pierrefonds-Roxboro	Adapter le calendrier d'entretien des parcs, espaces verts et des arbres en rues en fonction de l'été plus long	Allongement de la période de tonte du gazon et de l'arrosage des végétaux au besoin				X	Nombre d'employés et fonctions d'employés modifiés avec la température
Pierrefonds-Roxboro	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre de services (prolongation de l'ouverture des piscines, gestion des effectifs et des budgets)	Augmenter le budget de fonctionnement				X	Modifications de l'horaire régulier des activités estivales
Pointe-Claire	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre de services (prolongation de l'ouverture des piscines, gestion des effectifs et des budgets)	Adaptation de l'offre de service de la ville de Pointe-Claire allant avec les besoins des citoyens				X	Type et nombre d'activités estivales offertes aux citoyens
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre des services (p. ex. festivals, loisirs, prolongation de l'ouverture des piscines, terrain de jeux, pistes cyclables, gestion des effectifs et des budgets alloués, etc.)	Augmenter le budget de fonctionnement				X	Modifications de l'horaire régulier des activités estivales



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Augmenter l'offre d'activités récréatives estivales et les opérations d'entretien

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Sainte-Anne-de-Bellevue	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre des services (p. ex. festivals, loisirs, prolongation de l'ouverture des piscines, terrain de jeux, pistes cyclables, gestion des effectifs et des budgets alloués, etc.)	Les heures d'ouverture de la piscine sont prolongées et la saison est prolongée.		X			Changement dans la programmation
Saint-Laurent	Bonifier son offre de services en culture, sports et loisirs avec la construction d'une nouvelle bibliothèque et d'un complexe sportif	Offrir des activités intérieures dans des édifices climatisés		X			Nombre de projets
Saint-Léonard	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre des services (p. ex. festivals, loisirs, prolongation de l'ouverture des piscines, terrain de jeux, pistes cyclables, gestion des effectifs et des budgets alloués, etc.)	Périodes d'ouverture prolongées (piscines, tennis, jeux d'eau)		X			Nombre d'adaptations apportées
Saint-Léonard	Adapter le calendrier d'entretien des parcs, espaces verts et des arbres en rues en fonction de l'été plus long	Ajouter cette mesure au prochain devis d'entretien des parcs en 2015			X		Nombre d'employés et fonctions d'employés modifiés avec la température
Senneville	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre des services (p. ex. festivals, loisirs, prolongation de l'ouverture des piscines, terrain de jeux, pistes cyclables, gestion des effectifs et des budgets alloués, etc.)					X	
Senneville	Adapter le calendrier d'entretien des parcs, espaces verts et des arbres en rues en fonction de l'été plus long					X	



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Augmenter l'offre d'activités récréatives estivales et les opérations d'entretien

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Verdun	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre des services (p. ex. festivals, loisirs, prolongation de l'ouverture des piscines, terrain de jeux, pistes cyclables, gestion des effectifs et des budgets alloués, etc.)	Augmenter le nombre de semaines d'ouverture des piscines : terminer la saison une semaine plus tard, soit du 23 juin au 23 août.	X	X			Augmentation du nombre de semaines d'ouverture
Verdun	Adapter le calendrier d'entretien des parcs, espaces verts et des arbres en rues en fonction de l'été plus long	Effectuer un plan directeur d'entretien avec les Travaux publics - Plan directeur réalisé en 2016			X		Plan directeur réalisé en 2016
Ville-Marie	Ouverture prolongée des pataugeoires et des jets d'eau					X	Modifications de l'horaire régulier des activités estivales
Ville-Marie	Animation d'automne					X	
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre des services (p. ex. festivals, loisirs, prolongation de l'ouverture des piscines, terrain de jeux, pistes cyclables, gestion des effectifs et des budgets alloués, etc.)	Adapter et modifier la programmation au besoin		X			Changement dans la programmation
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Adapter le calendrier d'entretien des parcs, espaces verts et des arbres en rues en fonction de l'été plus long	Réaménager les plages horaires		X			Nombre d'employés et fonctions d'employés modifiés avec la température
Westmount	Tenir des fêtes pour les résidents	Journée de la famille, Saint-Jean-Baptiste, fête du Canada, pièce de théâtre en plein air et concerts dans le parc		X			Nombre de fêtes par année



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne

LUTTER CONTRE LES ESPÈCES VÉGÉTALES INDÉSIRABLES

Bénéfices

- Protection de la biodiversité (dans le cas où l'espèce végétale contrôlée est une plante envahissante)
- Réduction des impacts de la prolifération des espèces végétales allergènes (p. ex. l'herbe à poux) sur la santé des personnes allergiques à cette plante
- Économies potentielles si l'on agit tôt pour contrôler les espèces végétales indésirables (nécessite moins de main-d'œuvre et de moyens financiers que si l'on attend trop)

Co-bénéfices potentiels

- Amélioration du milieu de vie des citoyens

Pourquoi

L'augmentation des températures moyennes pourrait favoriser les espèces végétales indésirables telles que certaines plantes envahissantes (p. ex. : renouée Japonaise) et certaines plantes allergènes (p. ex. herbe à poux). Notre capacité à contrôler les effets négatifs de ces plantes sur la biodiversité et sur la santé humaine dépendra, entre autres, de nos connaissances quant à leur distribution géographique, leur abondance et les moyens disponibles pour les contrôler.

Ce qui peut être fait

- Établir une liste des espèces végétales indésirables les plus préoccupantes pour le territoire montréalais
- Établir un réseau de surveillance des espèces végétales envahissantes
- Cartographier, lorsque possible, les zones potentiellement propices à l'établissement d'espèces végétales indésirables
- Établir un inventaire géolocalisé des espèces végétales indésirables, déjà présentes sur le territoire, afin de prioriser les interventions et de pouvoir effectuer un suivi des populations dans le temps
- Établir une liste des espèces végétales à surveiller (qui ne sont pas sur notre territoire, mais qui pourraient s'établir à Montréal en raison de l'augmentation des températures)
- Développer un plan d'action pour la gestion efficace des espèces végétales indésirables
- Sensibiliser les citoyens à reconnaître les espèces végétales indésirables
- Sensibiliser les citoyens aux impacts et aux mesures à prendre pour éviter la propagation des espèces végétales indésirables

Contraintes et risques de maladaptation

- Manque de main-d'œuvre et de budgets pour réaliser les inventaires et le contrôle de ces espèces





Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Lutter contre les espèces végétales indésirables

Services qui mettront en œuvre cette mesure

SERVICES	PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET AUTRES INITIATIVES	ORIENTATIONS, OBJECTIFS, ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALÉA	EN COURS	2020
Service de la mise en valeur du territoire	Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal - Schéma (2015)	Mesure prévue au chapitre 4 du Schéma (le document complémentaire) relative à l'interdiction d'espèces de plantes envahissantes sur un emplacement situé à moins de 100 mètres d'un milieu naturel protégé ou en voie de l'être ou d'un parc local comprenant des milieux naturels d'intérêt	X	
Service de l'environnement	Réseau de signalement des plantes envahissantes	Signalement de certaines plantes envahissantes à Montréal Identification et géolocalisation des espèces	X	
Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal	Programme de gestion des écosystèmes - volet suivi et contrôle d'espèces végétales nuisibles et envahissantes	Suivi des populations de plantes envahissantes et projets de contrôle ciblés dans les parcs-nature et les écoterritoires	X	



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Lutter contre les espèces végétales indésirables

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Augmenter les sites de gestion différenciée des espaces verts, plus précisément la gestion écologique des pelouses	Élaborer un plan stratégique de gestion des espaces verts et mise en place d'une liste des sites dans le but d'entretenir nos pelouses selon des techniques plus adaptées aux nouvelles conditions urbaines Diminution de la tonte selon la spécificité des sites et augmentation de la biodiversité				X	Élaboration d'un document
Anjou	Développer et promouvoir un plan pour la gestion efficace de l'herbe à poux	L'arrondissement suit le programme de l'herbe à poux en vigueur au sein de la ville et élaboré avec les intervenants de la santé.		X			Élaboration plan gestion herbe à poux
Baie-D'Urfé	Développer et promouvoir un plan pour la gestion efficace de l'herbe à poux	Mise en place d'un plan				X	
Côte-Saint-Luc	Développer et promouvoir un plan pour la gestion efficace de l'herbe à poux	Application annuelle d'un biopesticide dans les aires critiques (56 km); suivi d'application/des résultats des années précédentes		X			
Dollard-Des Ormeaux	Poursuivre le plan pour la gestion efficace de l'herbe à poux	Application du chapitre 5 du règlement concernant les nuisances et en assurer un suivi sur le terrain		X			
Kirkland	Réaliser une campagne de sensibilisation sur l'herbe à poux via les médias locaux	Maintenir les programmes de sensibilisation		X			Nombre de publications
Kirkland	Entretien des terrains	Maintenir l'entretien des terrains publics en fonction des saisons d'éclosions de l'herbe à poux		X			Calendrier des tontes
Lachine	Désherbage manuel des plants d'herbe à poux	Réalisé annuellement		X			Superficie traitée
LaSalle	Entretien des terrains	Tonte régulière du gazon		X			Superficie traitée
LaSalle	Éradication des plantes envahissantes sur les berges du fleuve			X			Surfaces concernées en mètre carré (m ²)



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Lutter contre les espèces végétales indésirables

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Le Sud-Ouest	Effectuer le contrôle de l'herbe à poux	Tonte de terrains vacants au mois d'août		X			Tonte de terrains vacants au mois d'août
L'Île-Bizard– Sainte-Genève	Développer et promouvoir un plan pour la gestion efficace de l'herbe à poux	Mise en place d'un plan				X	
Mercier–Hochelaga– Maisonnette	Restaurer les écosystèmes dégradés et appuyer le rétablissement des espèces	Éradication du nerprun cathartique dans quatre boisés d'ici 5 ans				X	Superficie traitée
Montréal-Est	Développer et promouvoir un plan pour la gestion efficace de l'herbe à poux	Entretien récurant des endroits pour éviter la propagation		X			Superficie traitée
Montréal-Nord	Développer et promouvoir un plan pour la gestion efficace de l'herbe à poux	L'herbe à poux est arrachée systématiquement par nos employés des parcs, sur le domaine public. Une campagne de publicité est effectuée auprès des citoyens.		X			
Montréal-Ouest	Développer et promouvoir un plan pour la gestion efficace de l'herbe à poux					X	Création et mise à jour du site Web/ page Facebook
Mont-Royal	Développer et promouvoir un plan pour la gestion efficace de l'herbe à poux	Patrouille verte pendant la période estivale		X			
Mont-Royal	Faucher des herbes régulièrement	Sensibiliser les citoyens		X			Superficie traitée
Pierrefonds-Roxboro	Entretien des terrains	Maintenir l'entretien des terrains publics en fonction des saisons d'éclosions de l'herbe à poux		X			Calendrier des tontes
Pointe-Claire	Campagne de sensibilisation pour lutte contre l'herbe à poux	Inciter les citoyens à l'arrachage et à la coupe deux fois par année		X			Nombre de communications aux citoyens
Sainte-Anne-de- Bellevue	Contrôler et restreindre la croissance des espèces envahissantes			X			Superficie concernée



Mesures d'adaptation à l'augmentation de la température moyenne : Lutter contre les espèces végétales indésirables

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Saint-Laurent	Développer et promouvoir un plan pour la gestion efficace de l'herbe à poux	Application de l'article du règlement sur la propreté visant à obliger les citoyens à procéder à la coupe d'herbes longues en trois dates limites		X			Nombre d'inspections et nombre d'avis
Senneville	Développer et promouvoir un plan pour la gestion efficace de l'herbe à poux					X	
Verdun	Développer et promouvoir un plan pour la gestion efficace de l'herbe à poux	Création et distribution de prospectus				X	Nombre de prospectus distribués
Westmount	Développer et promouvoir un plan pour la gestion efficace de l'herbe à poux		X				Nombre de dépliants distribués
Westmount	Continuer à limiter et à contrôler la végétation envahissante au parc du bois Summit	2012 : contrôle d'espèces envahissantes (<i>Rhamnus cathartica</i>) 2015 : prépare un inventaire des plantes envahissantes au parc du bois Summit 2016 : déroule un programme d'éradication des plantes envahissantes détectées	X	X		X	Inventaire des plantes envahissantes Programme d'éradication des plantes envahissantes



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes

RETENIR OU RÉCUPÉRER LES EAUX DE PLUIE

Bénéfices

- Permet de ralentir le ruissellement de l'eau de pluie et permet l'infiltration d'un pourcentage non négligeable de la pluie dans le sol
- Permet d'éviter ou de réduire les inondations et les refoulements lors de fortes pluies
- Permet de réduire la fréquence et le volume des débordements de réseaux unitaires
- Participe à la protection de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques (cours d'eau) par le contrôle de la qualité compromise par les rejets en temps de pluie (débordements de réseaux unitaires ou des émissaires pluviaux)

Pourquoi

Dans le cadre d'événements de pluies abondantes, la rétention temporaire des eaux de pluie permet d'éviter le ruissellement et la surcharge des réseaux d'égout. Les stratégies pour retenir ou récupérer les eaux de pluie s'inscrivent dans les pratiques de gestion durable afin de restreindre les impacts de l'urbanisation (minéralisation des surfaces) et améliorer l'efficacité des infrastructures publiques en place.

Contraintes et risques de maladaptation

- L'infiltration de l'eau vers les fondations peut entraîner une réduction de leur capacité portante et leur détérioration accélérée due au gel.
- L'infiltration d'eau contenant des sels de déglacage peut entraîner la détérioration prématurée d'infrastructures souterraines.
- Les infrastructures vertes demandent de l'entretien et nécessitent donc une modification des pratiques d'entretien et de maintenance.
- La capacité d'infiltration de l'eau dans les sols sous-jacents est parfois limitée (sols argileux).
- La rétention d'eau pluviale des toits doit respecter les contraintes techniques.
- La conception doit permettre d'éviter la création de mares d'eau temporaires pouvant favoriser la croissance des larves de moustiques vecteurs de maladies telles que le virus du Nil occidental (VNO).



Ce qui peut être fait

Toute approche doit favoriser le captage des eaux pluviales à la source, le maintien des eaux sur le site et leur écoulement plus lent. Elle passe par l'application de stratégies d'aménagement et par des mesures de gestion des eaux pluviales :

- Adopter des règlements de zonage et de lotissement relatifs à la rétention des eaux de pluie pour les surfaces imperméables dans le cadre de différents plans
 - Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - Projets particuliers de construction
 - Plans d'aménagement d'ensemble
 - Ententes relatives aux travaux municipaux
- Privilégier l'écoulement des eaux de ruissellement vers les milieux humides ou les cours d'eau, ainsi que vers des infrastructures publiques pouvant servir de bassins inondables sur de courtes périodes lors de pluies intenses (parcs, terrains de soccer, segments de rue)
- Favoriser les pratiques de gestion optimale permettant l'infiltration/rétention des eaux pluviales plutôt que le ruissellement direct vers le réseau de canalisation : toits verts, jardins et barils de pluie, bassins de rétention, etc.
 - Débrancher les gouttières se déversant à l'égout et détourner l'eau de pluie vers des surfaces perméables
- Apporter des modifications réglementaires en aménagement urbain en général ainsi que dans l'aménagement des stationnements
- Augmenter l'utilisation de fosses continues pour les arbres
- Favoriser l'utilisation de végétaux ayant des systèmes racinaires différents dans les ouvrages de phytotechnologie

Co-bénéfices potentiels

- Préserve la biodiversité et améliore le milieu de vie
- Réduit les surcharges de réseau en aval et protège l'intégrité des cours d'eau
- Fournit une recharge de la nappe et des débits de base pour les cours d'eau
- Peut, sous certaines conditions, contribuer à réduire les problèmes associés à l'assèchement des sols argileux
- Réduit les coûts de traitement des eaux



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Retenir et récupérer les eaux de pluie

Services qui mettront en œuvre cette mesure

SERVICES	PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET AUTRES INITIATIVES	ORIENTATIONS, OBJECTIFS, ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALÉA	EN COURS	2020
Direction générale - Division du développement durable	Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015	Action 20 : Favoriser le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie à la source Action 21 : Prévenir et corriger les raccordements inversés contaminant le réseau d'égout pluvial	X	
Service de la mise en valeur du territoire	Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal - Schéma (2015)	Orientation : Assurer la réduction des risques associés aux impacts des changements climatiques Objectifs : Réduire la quantité et améliorer la qualité des eaux de ruissellement	X	
Service de l'eau	Stratégie montréalaise de l'eau 2011-2020	Harmonisation de la réglementation sur la rétention des eaux pluviales sur les lots privés - Règlement C-1.1 sur la canalisation de l'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales Guides sur le rôle des infrastructures vertes et ainsi que la construction de bassins de rétention	X	
Service de l'environnement	Programme de suivi du milieu aquatique	Programme PLUVIO - évalue la qualité des eaux dans les réseaux d'égouts pluviaux	X	
Service des infrastructures, de la voirie et des transports	Guide d'aménagement durable des rues de Montréal (2013)	Orientation : Pratiquer une gestion responsable des ressources Objectifs : Favoriser le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie à la source Des mesures de gestion des eaux de pluie et de ruissellement ainsi qu'une démarche de suivi sont proposées à l'aide d'une série de fiches techniques	X	



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Retenir et récupérer les eaux de pluie

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Sensibiliser les citoyens aux pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, puit absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention)	Inclus dans le règlement de zonage 01-274. Intégrer cette mesure dans les activités de notre partenaire « Ville en vert »		X		X	Nombre de permis donnés pour les nouveaux projets Validation des activités de « Ville en Vert » en lien avec ces pratiques
Ahuntsic-Cartierville	Privilégier l'écoulement des eaux de ruissellement vers les milieux humides ou les cours d'eau, ainsi que vers des infrastructures publiques pouvant servir de bassins de rétention sur de courtes périodes lors de pluies intenses (parcs, segments de rue)	Planifier ce type d'aménagement lorsque possible dans nos projets		X	X		Nombre de projets
Ahuntsic-Cartierville	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, puit absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention) dans la planification du territoire	Planifier ce type d'aménagement lorsque possible dans nos projets Bacs de récupération dans nos jardins communautaires		X	X		Nombre de projets où sont appliqués les PGO
Ahuntsic-Cartierville	Augmenter l'utilisation de fosses continues lors de la plantation des arbres	Assurer la captation des eaux de ruissellement dans les fosses des arbres publics		X			Nombre de projets
Ahuntsic-Cartierville	Appliquer le règlement C-1.1 sur la canalisation de l'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales (incluant les critères de rétention des eaux pluviales pour toute surface imperméable excédant 1 000 m ²)	Non applicable		X			Fréquence des inspections
Anjou	Appliquer la rétention des eaux pluviales pour toute surface imperméable excédant les 1 000 m ² (Règlement C-1.1)	Arrimer le règlement interne avec le règlement C-1.1				X	Capacité de rétention en mètre cube (m ³)
Anjou	Promouvoir les projets de biorétention lors de nos projets	Objectif : 250 m ³ de rétention				X	Nombre de m ³ de rétention



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Retenir et récupérer les eaux de pluie

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Anjou	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, puits absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention, etc.) dans la planification territoriale	Vente de barils de pluie et modification du règlement				X	Nombre de projets où sont appliqués les PGO
Anjou	Débrancher les gouttières se déversant à l'égout et détourner l'eau de pluie vers des surfaces perméables	L'arrondissement évalue le fait de modifier son règlement de zonage afin d'exiger des matériaux perméables. Il évalue également la possibilité d'encourager en zone résidentielle le déversement de l'eau de pluie vers une surface perméable. Un travail de sensibilisation se fait parallèlement afin de favoriser l'installation de capteurs d'eau de pluie en zone résidentielle.				X	Nombre de bâtiments débranchés
Anjou	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Intégrer les normes BNQ 3019-190 aux dispositions concernées dans le règlement de zonage actuellement en vigueur				X	Modifier le règlement
Anjou	Augmenter l'utilisation de fosses continues pour les arbres	L'arrondissement a installé des fosses partout où il était physiquement possible de le faire. Selon les aménagements futurs, des fosses seront intégrées lorsque l'espace pourra le permettre.	X				Nombre de fosses aménagées
Baie-D'Urfé	Promouvoir l'apport/rétention et l'infiltration des eaux de pluie, de fonte des neiges à la source.	Normes de réglementation en vigueur sur la perméabilité des sols		X			Émission de permis
Beaconsfield	La gestion du réseau pluvial lors des développements de territoire s'est fait par l'aménagement des fossés de part et d'autre de la chaussée, sur environ 90 % du réseau.	Entretien des fossés en continu		X			Nombre de fossés



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Retenir et récupérer les eaux de pluie

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Beaconsfield	Prévoir à l'intérieur du règlement de zonage des règles d'aménagement d'espace de stationnement de centres commerciaux pourvu d'un système de drainage et de rétention des eaux pluviales et d'un système de biorétention, en aménageant des bandes végétalisées		X				Capacité de rétention en mètre cube (m³)
Beaconsfield	Subvention de l'achat de barils de pluie par les citoyens désireux de faire leur part			X			Nombre de barils achetés
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Appliquer la rétention des eaux pluviales pour toute surface imperméable excédant les 1 000 m² (Règlement C-1.1)	Respecter les clauses du règlement C-1.1 dans tout projet excédant 1 000 m² de surface imperméable	X				Nombre de projets
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, puits absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention, etc.) dans la planification territoriale	Sensibilisation via l'écocentre Réglementation à adopter				X	Nombre de projets où sont appliqués les PGO
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Modification du règlement de zonage : pour les ICI (institutions, commerces et industries) seulement, adopter un règlement s'inspirant de la norme BNQ 3019-190 « Lutte aux îlots de chaleur » qui exigerait notamment, pour un stationnement de 20 cases et plus, que 40 % de la surface du stationnement soit recouvert d'une canopée.				X	Adopter le règlement
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, puits absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention, etc.) dans la planification territoriale	Aménagement du secteur Le Triangle (Décarie, Buchan, Jean-Talon Ouest) : des bassins de rétention des eaux pluviales aménagés à même les rues permettront de filtrer plus naturellement les eaux pluviales.			X		Nombre de projets où sont appliqués les PGO



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Retenir et récupérer les eaux de pluie

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Des mesures de récupération des eaux de surface ou de biorétention pour tout nouveau stationnement	Examiner les dispositions réglementaires pouvant être ajustées en vue d'exiger, pour un stationnement de 20 cases et plus destiné à un usage commercial, industriel ou institutionnel, des mesures de récupération des eaux de surface ou de biorétention	X				Capacité de rétention en mètre cube (m³)
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Développer de nouveaux sites résidentiels et industriels en y intégrant, lorsque possible, des systèmes de rétention et de bio rétention	Intégrer aux mesures d'exception (projet particulier ou autres) des critères visant à intégrer des systèmes de rétention et de biorétention	X				Capacité de rétention en mètre cube (m³)
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Favoriser l'adoption d'un règlement pour les nouvelles constructions afin d'encourager le captage, la rétention et l'infiltration dans le sol des eaux de pluie					X	Capacité de rétention en mètre cube (m³)
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Vente de barils pour recueillir l'eau de pluie par les Éco-quartiers	Hausser de 10 % le nombre de barils vendus par année		X			Nombre de barils vendus
Côte-Saint-Luc	Privilégier l'écoulement des eaux de ruissellement vers les milieux humides ou les cours d'eau, ainsi que vers des infrastructures publiques pouvant servir de bassins inondables sur de courtes périodes lors de pluies intenses (parcs, terrains de soccer, segments de rue)	Projet : bassin inondable au dépôt à neiges usées Nombre de projets : 1				X	Nombre de projets
Côte-Saint-Luc	Appliquer la rétention des eaux pluviales pour toute surface imperméable excédant les 1 000 m² (Règlement C-1.1)	Article 32 : Loi sur la qualité de l'environnement = 2 projets de bassin de rétention en place (nouvelles constructions + 20 unités d'habitation)		X			Capacité de rétention
Côte-Saint-Luc	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, puits absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention, etc.) dans la planification territoriale	1 projet en construction (Parkhaven X Kildare) + 1 planifié (Mackle X Westminster)		X		X	Nombre de projets où sont appliqués les PGO



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Retenir et récupérer les eaux de pluie

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Dollard-Des Ormeaux	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Adopter le règlement				X	Adoption du règlement
Dollard-Des Ormeaux	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, pavage perméable, bassin de rétention, etc.) dans la plantation territoriale					X	Nombre de projets où sont appliqués les PGO
Dollard-Des Ormeaux	La Ville encourage l'utilisation de barils de pluie via un programme avec l'Éco-quartier.		X				Nombre de barils utilisés
Dollard-Des Ormeaux	Tout revêtement sur une propriété privée autre qu'unifamiliale doit conserver les eaux pluviales sur ladite propriété et doit se servir d'un système de drainage souterrain pour les évacuer.		X				
Dollard-Des Ormeaux	Appliquer la rétention de maximum 15 l/sec/ha (litre par seconde par hectare) pour tout agrandissement ou nouvelle surface imperméable de 100 m ² et plus	Règlement R -2014-084		X			Application du règlement
Dollard-Des Ormeaux	Réglementer le débranchement des gouttières se déversant à l'égout et détourner l'eau de pluie vers les surfaces perméables	L'application du règlement est en cours.		X			Application du règlement
Dollard-Des Ormeaux	Application du règlement 2014-084 - Chapitre 6 « Rétention d'eau »	15 l/sec/ha pour tout agrandissement ou nouvelle surface imperméable de plus de 100 m ²		X			Application du règlement
Dorval	Privilégier l'écoulement des eaux de ruissellement vers les milieux humides ou les cours d'eau, ainsi que vers des infrastructures publiques pouvant servir de bassins inondables sur de courtes périodes lors de pluies intenses (parcs, terrains de soccer, segments de rue)			X		X	Nombre de projets



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Retenir et récupérer les eaux de pluie

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Dorval	Appliquer la rétention des eaux pluviales pour toute surface imperméable excédant les 1 000 m ² (Règlement C-1.1)			X		X	Capacité de rétention en mètre cube (m ³)
Dorval	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, puits absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention, etc.) dans la planification territoriale			X		X	Nombre de projets où sont appliqués les PGO
Dorval	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur					X	Adoption du règlement
Kirkland	Maintenir les infrastructures vertes de captage, de rétention et d'infiltration en place et en aménager de nouvelles	Maintenir les structures en place et aménager, au besoin, de nouvelles infrastructures vertes de captage/rétention/infiltration		X			Nombre de projets
Kirkland	Créer un programme de subventions aux citoyens pour l'achat de barils récupérateurs d'eau de pluie	Poursuivre le programme Vendre 100 barils d'ici 2020		X		X	Nombre de barils vendus
Kirkland	Appliquer la rétention des eaux pluviales pour toute surface imperméable excédant les 1 000 m ² (Règlement C-1.1)	Respecter les clauses du règlement C-1.1 dans tout projet excédant 1 000 m ² de surface imperméable		X			Capacité de rétention en mètre cube (m ³)
Kirkland	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, puits absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention, etc.) dans la planification territoriale	Aménager 3 projets PGO d'ici 2020				X	Nombre de projets où sont appliqués les PGO
Kirkland	Débrancher les gouttières se déversant à l'égout et détourner l'eau de pluie vers des surfaces perméables	Débrancher 50 gouttières d'ici 2020				X	Nombre de bâtiments où ont été débranchées les gouttières



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Retenir et récupérer les eaux de pluie

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Kirkland	Sensibiliser les entrepreneurs et la population à l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Sensibiliser systématiquement chaque intervenant qui souhaite aménager un stationnement				X	Nombre de personnes sensibilisées
Lachine	Appliquer des techniques de rétention de l'eau lors du réaménagement des boulevards, notamment par l'abaissement des mails entre les deux chaussées et par la plantation d'espèces végétales de milieux humides susceptibles de retenir et de filtrer l'eau avant qu'elle ne coule vers les puisards				X		Capacité de rétention en mètre cube (m³)
Lachine	Faire respecter l'interdiction de raccordement des gouttières aux égouts pluviaux	Réglementation applicable pour nouvelle construction		X			Application du règlement
Lachine	Maintenir l'obligation réglementaire qui prévoit que tous les nouveaux bâtiments avec une surface imperméable de plus de 1 000 m² doivent inclure une infrastructure de captation et de rétention des eaux de pluie	Réglementation applicable C-1.1		X			Application du règlement
Lachine	Sensibiliser les citoyens à la gestion écologique des eaux de pluie (p. ex. utilisation de barils de récupération d'eau de pluie)	Diffusion d'information par le GRAME (Groupe de recherche appliquée en macroécologie) sur leur site Web, Facebook et infolettre Distribution de 250 barils de récupération d'eau de pluie	X				Site Web Nombre de barils distribués
LaSalle	Augmenter le couvert végétal	Plantation de 400 arbres et 285 arbustes sur les rues, cours d'école et industries dans le cadre de la RUI Airlie Bayne (Programme de revitalisation urbaine intégrée)	X				Nombre d'arbres
LaSalle	Diminuer les surfaces pavées lors de réfection des rues et créer des aires gazonnées avec plantation d'arbres	Exemple : rue John-Cambell		X			Mètre carré (m²) Nombre d'arbres



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Retenir et récupérer les eaux de pluie

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
LaSalle	Diminuer les surfaces pavées lors de réfection des rues et diriger l'eau de ruissellement vers le gazon avant de se rendre au puitsard			X			Mètre carré (m²)
LaSalle	Privilégier l'écoulement des eaux de ruissellement vers les milieux humides ou les cours d'eau, ainsi que vers des infrastructures publiques pouvant servir de bassins inondables sur de courtes périodes lors de pluies intenses (parcs, terrains de soccer, segments de rue)	Lors de la réfection des parcs et des rues, un projet par année			X		Nombre de projets
LaSalle	Appliquer la rétention des eaux pluviales pour toute surface imperméable excédant les 1 000 m² (Règlement C-1.1)			X			Capacité de rétention en mètre cube (m³)
LaSalle	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, puits absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention, etc.) dans la planification territoriale			X			Nombre de projets où sont appliqués les PGO
LaSalle	Débrancher les gouttières se déversant à l'égout et détourner l'eau de pluie vers des surfaces perméables	Réviser le règlement				X	Nombre de bâtiments où ont été débranchées les gouttières
LaSalle	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Réviser le règlement				X	Adopter le règlement
LaSalle	Augmenter l'utilisation de fosses continues pour les arbres	Lorsque possible dans les nouveaux projets ou les réfections de rues				X	Nombre de fosses continues aménagées
Le Plateau-Mont-Royal	Privilégier l'écoulement des eaux de ruissellement vers les saillies	5 projets				X	Nombre de projets



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Retenir et récupérer les eaux de pluie

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Le Plateau-Mont-Royal	Utilisation des espaces de verdissement pour infiltration des eaux de pluie (planification de la topographie des trottoirs afin que l'eau de pluie s'égoutte vers les saillies de trottoir)	4 projets				X	Nombre de projets
Le Plateau-Mont-Royal	Modification proposée du règlement d'urbanisme visant la lutte aux îlots de chaleur urbains et l'amélioration de la percolation des eaux de pluie - Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Exiger la plantation d'arbres	Adoption et application du règlement				X	Nombre d'arbres plantés
Le Plateau-Mont-Royal	Favoriser l'utilisation de fosses continues pour les arbres	Réaliser au moins une fosse continue (en trottoir) afin de permettre aux systèmes racinaires de s'étendre plus				X	Nombre de fosses continues aménagées
Le Plateau-Mont-Royal	Récupérer l'eau de pluie dans les jardins communautaires pour effectuer l'arrosage	Réaliser un système de récupération d'eau de pluie dans un des jardins communautaires et réutiliser l'eau pour l'arrosage des parcelles				X	Nombre de projets
Le Plateau-Mont-Royal	Bacs plantés comestibles avec les camps de jour	Réaliser chaque année la plantation de cinq bacs de plantes comestibles avec les camps de jour				X	Nombre de bacs plantés
Le Sud-Ouest	Privilégier l'écoulement des eaux de ruissellement vers les milieux humides ou les cours d'eau, ainsi que vers des infrastructures publiques pouvant servir de bassins inondables sur de courtes périodes lors de pluies intenses (parcs, terrains de soccer, segments de rue)	1 à 2 projets par année pour les prochains 5 ans			X	X	Nombre de projets
Le Sud-Ouest	Appliquer la rétention des eaux pluviales pour toute surface imperméable excédant les 1 000 m ² (Règlement C-1.1)	Intégrer le C-1.1 dans la conception des projets où le C-1.1 s'applique		X		X	Nombre de projets Capacité de rétention en mètre cube (m ³)



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Retenir et récupérer les eaux de pluie

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Le Sud-Ouest	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, puits absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention, etc.) dans la planification territoriale	Intégrer les pratiques dans la conception des projets		X		X	Nombre de projets où sont appliqués les PGO
Le Sud-Ouest	Débrancher les gouttières se déversant à l'égout et détourner l'eau de pluie vers des surfaces perméables	À appliquer dans le cadre de chaque rénovation de bâtiments municipaux				X	Nombre d'installations municipales où ont été débranchées les gouttières
Le Sud-Ouest	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Analyse de la réglementation				X	Modifications réglementaires si nécessaires
Le Sud-Ouest	Augmenter l'utilisation de fosses continues pour les arbres	4 à 5 par année				X	Nombre de fosses continues aménagées
Le Sud-Ouest	Construction de bassins de rétention des eaux	Construction d'un bassin de rétention planté sur rue, dans la promenade Smith. Les jeux d'eau sont reliés au bassin de rétention pour arrosage de plantes et lavage de rue.		X			Nombre de jeux d'eau reliés au bassin de rétention
Le Sud-Ouest	Application de la réglementation sur la rétention des eaux de pluie (Règlement C-1.1)	Projets des Bassins du Nouveau Havre : traitement de l'eau de pluie avec bassin de traitement par infiltration	X				Capacité de rétention en fréquence de pluie
Le Sud-Ouest	Mise en place de fosses continues pour les arbres	Mise en place de fosses continues pour les arbres, là où applicable		X			Nombre de fosses continues aménagées
L'Île-Bizard-Sainte-Genève	Appliquer la rétention des eaux pluviales pour toute surface imperméable excédant les 1 000 m ² (Règlement C-1.1)	En cours dans les projets de construction		X			Capacité de rétention en mètre cube (m ³)



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Retenir et récupérer les eaux de pluie

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, puits absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention, etc.) dans la planification territoriale	Initier la démarche				X	Nombre de projets où sont appliqués les PGO
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	Débrancher les gouttières se déversant à l'égout et détourner l'eau de pluie vers des surfaces perméables	Recommander dans tous les projets		X			Nombre de bâtiments où ont été débranchées les gouttières
Mercier–Hochelaga– Maisonnette	Privilégier l'écoulement des eaux de ruissellement vers les milieux humides ou les cours d'eau, ainsi que vers des infrastructures publiques pouvant servir de bassins inondables sur de courtes périodes lors de pluies intenses (parcs, terrains de soccer, segments de rue)	Deux projets réalisés : - antenne Longue-Pointe - bassin de rétention des cours Lafontaine	X				Nombre de projets
Mercier–Hochelaga– Maisonnette	Augmenter l'utilisation de fosses continues pour les arbres	Un projet sur la rue Viau dans le Quartier vert	X				Nombre de fosses continues aménagées
Mercier–Hochelaga– Maisonnette	Programmes pour la récupération de l'eau de pluie			X			
Montréal-Est	Appliquer la rétention des eaux pluviales pour toute surface imperméable excédant les 1 000 m ² (Règlement C-1.1)	Modifier le règlement 765 régissant le drainage des terrains et le mode de raccordement des égouts provenant des propriétés privées aux égouts municipaux pour y intégrer des normes de drainage de surface imperméable de plus de 1 000 m ² Se conformer dans la mesure du possible aux normes du BNQ sur l'aménagement durable des stationnements pour le drainage en utilisant des plantes hydrophiles				X	Capacité de rétention en mètre cube (m ³)



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Retenir et récupérer les eaux de pluie

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Montréal-Est	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, puits absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention, etc.) dans la planification territoriale	Pour les nouvelles constructions ou pour les rénovations, se doter d'un règlement favorisant la gestion optimale des eaux pluviales				X	Nombre de projets où sont appliqués les PGO
Montréal-Est	Débrancher les gouttières se déversant à l'égout et détourner l'eau de pluie vers des surfaces perméables	Pour toute nouvelle construction ou projet de rénovation, se doter d'un règlement obligeant les institutions, les commerces et les industries à dérouter du réseau d'égouts l'eau d'écoulement du toit vers des zones végétalisées (plantes hydrophiles)				X	Nombre de bâtiments où ont été débranchées les gouttières
Montréal-Est	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Pour les ICI (institutions, commerces et industries) seulement, adopter un règlement s'inspirant de la norme BNQ 3019-190 « Lutte aux îlots de chaleur » qui exigerait que pour un stationnement de 20 cases et plus : – 40 % de la surface du stationnement soit recouvert d'une canopée; – les dimensions minimales des cases soient réduites à 2,60 mètres x 5,75 mètres; – au-dessus de 125 % du nombre minimal de stationnements, exiger que les cases de stationnement soient souterraines ou en hauteur.				X	Adoption du règlement
Montréal-Est	Augmenter l'utilisation de fosses continues pour les arbres	À chaque projet de travaux de réfection, imposer dans la mesure du possible cette façon de faire				X	Nombre de fosses continues aménagées
Montréal-Nord	Privilégier l'écoulement des eaux de ruissellement vers les milieux humides ou les cours d'eau, ainsi que vers des infrastructures publiques pouvant servir de bassins inondables sur de courtes périodes lors de pluies intenses (parcs, terrains de soccer, segments de rue)	Disposition déjà intégrée dans le règlement de zonage de l'arrondissement pour le secteur du boul. Pie-IX				X	Nombre de projets



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Retenir et récupérer les eaux de pluie

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Montréal-Nord	Appliquer la rétention des eaux pluviales pour toute surface imperméable excédant les 1 000 m ² (Règlement C-1.1)	Règlement existant déjà en application				X	Capacité de rétention en mètre cube (m ³)
Montréal-Nord	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, puits absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention, etc.) dans la planification territoriale	Règlement existant déjà en application				X	Nombre de projets où sont appliqués les PGO
Montréal-Nord	Débrancher les gouttières se déversant à l'égout et détourner l'eau de pluie vers des surfaces perméables	Information transmise aux citoyens lors de la réalisation de travaux demandant un permis				X	Nombre de bâtiments où ont été débranchées les gouttières
Montréal-Nord	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	À l'étude pour intégration dans notre règlement d'urbanisme				X	Adopter le règlement
Montréal-Nord	Augmenter l'utilisation de fosses continues pour les arbres	Non applicable				X	Nombre de fosses continues aménagées
Mont-Royal	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, puits absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention, etc.) dans la planification territoriale	Augmenter le nombre de barils d'eau de pluie				X	Nombre de projets où sont appliqués les PGO
Mont-Royal	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	L'application du règlement est en cours.		X			Adopter le règlement
Mont-Royal	Augmenter l'utilisation de fosses continues pour les arbres	Augmenter le nombre de fosses				X	Nombre de fosses continues aménagées



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Retenir et récupérer les eaux de pluie

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Mont-Royal	Subventionner l'achat de récupérateurs d'eau de pluie afin de diminuer l'usage de l'eau potable pour l'arrosage des jardins			X			Nombre de barils achetés
Outremont	Privilégier l'écoulement des eaux de ruissellement vers les milieux humides ou les cours d'eau, ainsi que vers des infrastructures publiques pouvant servir de bassins inondables sur de courtes périodes lors de pluies intenses (parcs, terrains de soccer, segments de rue)	Construction des bassins inondables dans les parcs du futur campus Outremont				X	Nombre de projets : 1
Outremont	Appliquer la rétention des eaux pluviales pour toute surface imperméable excédant les 1 000 m ² (Règlement C-1.1)	Application prévue selon la zone définie dans le règlement 06.069				X	Nombre de projets : 1
Outremont	Augmenter l'utilisation de fosses continues pour les arbres	Aménagement de l'avenue Laurier			X		Nombre de fosses : 2
Pierrefonds-Roxboro	Intégrer des infrastructures vertes de captage, de rétention et d'infiltration (dont les milieux humides) dans ses propres projets d'aménagement, incluant sur une rue	Appliquer le programme dans les nouveaux développements		X			Capacité de rétention en mètre cube (m ³)
Pierrefonds-Roxboro	Programmes pour la récupération de l'eau de pluie	Distribuer des barils à prix réduit	X				Nombre de barils distribués
Pierrefonds-Roxboro	Privilégier la rétention d'eau pour recharger la nappe phréatique	Gestion des eaux de ruissellement		X			Mètre carré (m ²) de réduction de surfaces imperméables
Pointe-Claire	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, puits absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention, etc.) dans la planification territoriale	Retenir ou récupérer les eaux de pluie		X			Nombre de projets où sont appliqués les PGO



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Retenir et récupérer les eaux de pluie

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Pointe-Claire	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement	Analyse de la réglementation et modifications réglementaires si nécessaire			X		Adoption du règlement
Pointe-Claire	Développer les nouveaux sites résidentiels et industriels en y intégrant, lorsque possible, des systèmes de rétention	Intégrer les critères de débit de rejet maximal dans toutes les nouvelles constructions		X			Nombre de nouveaux projets
Pointe-Claire	Poursuivre l'utilisation de réservoirs de captation et de rétention des eaux de pluie au bâtiment des Travaux publics (eau réutilisée pour arroser le gazon et les végétaux)	Récupérer les eaux de pluie		X			Nombre de barils de pluie utilisés par année
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Privilégier l'écoulement des eaux de ruissellement vers les milieux humides ou les cours d'eau, ainsi que vers des infrastructures publiques pouvant servir de bassins inondables sur de courtes périodes lors de pluies intenses (parcs, terrains de soccer, segments de rue)	Pour tous projets dont la superficie et le milieu le permettent				X	Nombre de projets
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Appliquer la rétention des eaux pluviales pour toute surface imperméable excédant les 1 000 m ² (Règlement C-1.1)	Application du règlement		X			Capacité de rétention en mètre cube (m ³)
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, puits absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention, etc.) dans la planification territoriale	Pour tous les projets qui s'y prêtent.				X	Nombre de projets où sont appliqués les PGO
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Modification du règlement de zonage				X	Adopter le règlement
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Augmenter l'utilisation de fosses continues pour les arbres	Dans tous les cas où le budget le permet.		X			Nombre de fosses continues aménagées



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Retenir et récupérer les eaux de pluie

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Rivière-des-Prairies- Pointe-aux-Trembles	Réviser progressivement la réglementation afin d'intégrer les éléments contribuant à la captation, à la rétention et l'infiltration des eaux de pluie à la source	Réglementation en cours de révision			X		Règlement révisé et adopté
Rivière-des-Prairies- Pointe-aux-Trembles	Intégrer des infrastructures vertes de captage, de rétention et d'infiltration (dont les milieux humides) dans les projets de développement résidentiels de la rue Sherbrooke et de la 81 ^e Avenue	Construction prévue - automne 2015			X		Mesures de rétention et d'infiltration implantées
Rivière-des-Prairies- Pointe-aux-Trembles	Intégration d'infrastructures vertes de captage des eaux de pluie aux projets de développement résidentiels « Le Faubourg Pointe-aux-Prairies » et « Le projet du golf de Montréal »	Le Faubourg Pointe-aux-Prairies est complété à 50-60 % et Le projet du golf de Montréal en 2016-2017.			X		Capacité de rétention en mètre cube (m³)
Sainte-Anne-de- Bellevue	Encourager l'utilisation de barils d'eau de pluie par la sensibilisation et la vente à rabais des barils	Mesure intégrée dans l'objectif de la politique en environnement et développement durable (diminuer de 15 % la demande en eau des résidents, des institutions, des entreprises et des industries par rapport à 2012)				X	Nombre de barils vendus
Saint-Laurent	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, puits absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention, etc.) dans la planification territoriale	Adoption en 2009 d'un plan d'action visant la gestion de l'eau de pluie et des refolements	X				Nombre de projets où sont appliqués les PGO
Saint-Laurent	Développer les nouveaux sites résidentiels et industriels en y intégrant, lorsque possible, des systèmes de rétention et de biorétention	Améliorer les performances afin de répondre à la problématique liée à la gestion des eaux de ruissellement		X			Capacité de rétention en mètre cube (m³)
Saint-Laurent	Distribution de barils de récupération d'eau de pluie auprès des résidents			X			Nombre de barils distribués



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Retenir et récupérer les eaux de pluie

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Saint-Laurent	Évaluer la faisabilité de mettre en place des réservoirs de captation et de rétention des eaux de pluie dans certains parcs et bandes vertes	Réalisés pour les parcs suivants : Houde, Gohier, Beaulac, Saint-Laurent, Philippe-Laheurte. L'eau est réutilisée pour l'arrosage du gazon et des végétaux.	X				Capacité de rétention en mètre cube (m³)
Saint-Laurent	Mesurer l'efficacité et le fonctionnement des bassins de rétention souterrains	Installation en 2010 d'un système de télémétrie dans les bassins de rétention souterrains permettant d'en mesurer l'efficacité et le fonctionnement	X				Capacité de rétention des bassins souterrains en mètre cube (m³)
Saint-Laurent	Implantation du système de télémétrie dans les bassins de rétention des eaux pluviales du Nouveau Saint-Laurent à ciel ouvert	L'arrondissement prépare actuellement les plans et devis pour les travaux d'implantation du système de télémétrie.			X		Nombre de systèmes de télémétrie installés
Saint-Laurent	Privilégier l'écoulement des eaux de ruissellement vers les milieux humides ou les cours d'eau, ainsi que vers des infrastructures publiques pouvant servir de bassins inondables sur de courtes périodes lors de pluies intenses (parcs, terrains de soccer, segments de rue)	Intégrer des principes de biorétention par le biais d'entente de développement, en attendant l'adoption du règlement sur la rétention uniformisée de Montréal		X			Nombre de projets
Saint-Laurent	Appliquer la rétention des eaux pluviales pour toute surface imperméable excédant les 1 000 m² (Règlement C-1.1)	S'assurer de l'application du règlement 1047 sur la rétention spécifique pour Saint-Laurent, en attendant l'adoption du règlement sur la rétention uniformisée de Montréal		X			Capacité de rétention en mètre cube (m³)
Saint-Laurent	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, puits absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention, etc.) dans la planification territoriale	Intégrer des principes de biorétention par le biais d'entente de développement, en attendant l'adoption du règlement sur la rétention uniformisée de Montréal. D'ici là, déroger au règlement 1047 en adoptant une résolution.		X		X	Nombre de projets où sont appliqués les PGO
Saint-Laurent	Débrancher les gouttières se déversant à l'égout et détourner l'eau de pluie vers des surfaces perméables	Le règlement 1047 interdit le branchement des gouttières au réseau; s'assurer de son application.		X			Nombre de bâtiments où ont été débranchées les gouttières



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Retenir et récupérer les eaux de pluie

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Saint-Laurent	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Renforcer les normes existantes relatives au stationnement Adopter le règlement RCA08-08-0001-78 en 2015				X	Adoption du règlement
Saint-Léonard	Promouvoir par l'entremise de l'écoquartier, la vente de barils de récupération d'eau de pluie	Promotion et diffusion dans les jardins communautaires - Jardin de fines herbes		X			Nombre de barils vendus
Saint-Léonard	Privilégier l'écoulement des eaux de ruissellement vers les milieux humides ou les cours d'eau, ainsi que vers des infrastructures publiques pouvant servir de bassins inondables sur de courtes périodes lors de pluies intenses (parcs, terrains de soccer, segments de rue)	Bassin de rétention au parc Garibaldi	X			X	Nombre de projets
Saint-Léonard	Débrancher les gouttières se déversant à l'égout et détourner l'eau de pluie vers des surfaces perméables	Campagne de sensibilisation Favoriser dans les nouveaux projets Analyser la possibilité d'un changement réglementaire				X	Nombre de bâtiments où les gouttières ont été débranchées
Saint-Léonard	Faire une analyse réglementaire pour l'aménagement durable des espaces de stationnement dans les institutions, commerces et industries	Faire une analyse réglementaire			X		Rapport d'analyse
Saint-Léonard	Augmenter l'utilisation de fosses continues pour les arbres	Aménager des fosses continues pour les arbres				X	Nombre de fosses continues aménagées
Senneville	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, puits absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention, etc.) dans la planification territoriale					X	



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Retenir et récupérer les eaux de pluie

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Verdun	Privilégier l'écoulement des eaux de ruissellement vers les milieux humides ou les cours d'eau, ainsi que vers des infrastructures publiques pouvant servir de bassins inondables sur de courtes périodes lors de pluies intenses (parcs, terrains de soccer, segments de rue)	Aménager des canalisations ou fossés de drainage vers le fleuve Saint-Laurent ou vers des zones d'accumulation temporaire lors de la réalisation des projets municipaux		X			Nombre de projets
Verdun	Appliquer la rétention des eaux pluviales pour toute surface imperméable excédant les 1 000 m ² (Règlement C-1.1)	Application du Règlement C-1.1		X			Capacité de rétention en mètre cube (m ³)
Verdun	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Adoption du règlement et application				X	Adopter le règlement
Verdun	Augmenter l'utilisation de fosses continues pour les arbres	Incorporer les spécifications aux plans et devis Application à partir de 2015 pour tout projet le permettant	X				Nombre de fosses continues aménagées
Ville-Marie	Intégrer des mesures réduisant le ruissellement des eaux de surface dans des projets de réfection des rues.		X				
Ville-Marie	Programmes pour la récupération de l'eau de pluie					X	
Ville-Marie	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, puits absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention, etc.) dans la planification territoriale	Travaux d'aménagement du Quartier 21 Peter-McGill : – Aménagement urbain des ruelles Saint-Mathieu et Sainte-Catherine avec reconduction des eaux pluviales – Implantation de carrés d'arbres et de saillies végétales dotées de jardins de pluie avec une capacité de rétention sur les rues Saint-Mathieu, Saint-Marc et sur le boulevard de Maisonneuve Ouest	X				Nombre de projets où sont appliqués les PGO



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Retenir et récupérer les eaux de pluie

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ville-Marie	Mesures de protection, d'entretien des arbres		X				Nombre d'arbres entretenus
Ville-Marie	Plantation des arbres pour chaque tranche non construite de 150 m ²		X				Nombre d'arbres plantés
Ville-Marie	Quartier vert PPU Sainte-Marie (Programme particulier d'urbanisme)			X			
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Privilégier l'écoulement des eaux de ruissellement vers les milieux humides ou les cours d'eau, ainsi que vers des infrastructures publiques pouvant servir de bassins inondables sur de courtes périodes lors de pluies intenses (parcs, terrains de soccer, segments de rue)	Mesure à intégrer dans les nouveaux projets (aménagement d'un bassin de rétention sur le terrain de l'aréna Saint-Michel)			X		Nombre de projets
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Appliquer la rétention des eaux pluviales pour toute surface imperméable excédant les 1 000 m ² (Règlement C-1.1)	Appliquer la réglementation		X			Capacité de rétention en mètre cube (m ³)
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, puits absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention, etc.) dans la planification territoriale	Peut être exigé dans le cadre de l'analyse d'un projet en vertu du règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)			X		Nombre de projets où sont appliqués les PGO
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Appliquer la réglementation 01 283-75		X			Adopter le règlement
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Augmenter l'utilisation de fosses continues pour les arbres	Mesure à intégrer lors d'une reconstruction complète d'une rue			X		Nombre de fosses continues aménagées
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Récupération de l'eau de pluie de la toiture d'un aréna et utilisation pour le resurfaçage de la glace	Prévue pour 2015			X		Volume d'eau récupérée en mètre cube (m ³)



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Retenir et récupérer les eaux de pluie

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Westmount	Appliquer la rétention des eaux pluviales pour toute surface imperméable excédant les 1 000 m ² (Règlement C-1.1)	Plan de gestion des eaux pluviales <i>Guide #6 aménagement paysager du règlement 1305</i> (Plan d'implantation et d'intégration architecturale - PIIA)	X				Capacité de rétention en mètre cube (m ³)
Westmount	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, puits absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention, etc.) dans la planification territoriale		X				Nombre de projets où sont appliqués les PGO
Westmount	Augmenter l'utilisation de fosses continues pour les arbres	Avenue Greene (approx. 30 arbres)	X	X			Nombre de fosses continues aménagées
Westmount	Dans la mesure du possible, créer des aires de biorétention dans les parcs, les terre-pleins centraux et les autres espaces publics des secteurs où surviennent des problèmes chroniques d'égouts	Première aire installée au centre de loisirs en 2013 Deuxième prévue pour 2015 en face du conservatoire municipal	X		X		Nombre d'aires de biorétention créées
Westmount	Examiner la possibilité d'installer des dispositifs permettant de retarder l'écoulement du débit de pointe ou de la pluie dans les égouts durant les orages	En étude			X		
Westmount	Mettre à l'essai des moyens innovateurs pour emprisonner l'eau de pluie afin qu'elle ne s'écoule pas dans le réseau d'égouts	Plan de gestion des eaux du <i>Guide #6 aménagement paysager du règlement 1305</i> (Plan d'implantation et d'intégration architecturale - PIIA) : en étude pour voir où il est possible d'installer de tels moyens			X		
Westmount	Programme de débranchement des gouttières		X				
Westmount	Subventionner la vente de barils de pluie (finances, travaux publics)					X	Nombre de barils vendus
Westmount	Évaluer la nécessité et la faisabilité du recours à des séparateurs d'huile et de poussière et à certaines des autres meilleures pratiques de gestion de l'eau de pluie					X	



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes

AUGMENTER LA RÉSILIENCE DES INFRASTRUCTURES ET DES BÂTIMENTS FACE AUX EAUX DE RUISSELLEMENT

Bénéfices

- Permet de réduire les inondations des bâtiments par infiltration, ruissellement ou par refoulement d'égout
- Permet de réduire l'endommagement des bâtiments

Co-bénéfices potentiels

- Économie : avec des bâtiments résilients aux pluies abondantes, les primes d'assurance n'augmentent pas, la valeur marchande de la maison ne diminue pas, et il n'y a pas de coûts liés à la destruction de biens ni au nettoyage après inondation
- Santé : empêche le développement de moisissures et les problèmes de santé liés. Diminue le risque de maladies gastro-intestinales par contact avec des eaux usées. Diminue le risque des traumatismes psychologiques
- Diminue le risque d'électrocution et d'intoxication par monoxyde de carbone (en lien avec l'utilisation des laveuses à pression à essence lors du nettoyage des sous-sols endommagés)

Pourquoi

Le risque d'inondation par infiltration, ruissellement ou par refoulement d'égout lors d'événements de pluies abondantes touche plus particulièrement certains bâtiments. Il peut s'agir de bâtiments qui se situent dans des zones de cuvettes, mais aussi lorsque ceux-ci sont construits avec un nivellement inadéquat du terrain (p. ex. une évacuation de l'eau ou une entrée de garage avec pente descendante vers la maison). Le surplus d'eau qui est ainsi dirigé vers ces bâtiments peut endommager les fondations et les sous-sols aménagés.

Quant aux infrastructures du réseau routier, les viaducs et les échangeurs sont plus affectés lors de périodes de pluies abondantes à cause des forts débits des eaux ruisselées. Dans certains cas, ils peuvent même être inondés.

Ce qui peut être fait

- Installer et entretenir les différents appareils et équipements qui réduisent le risque d'inondation, tels les clapets antiretour, margelles de fenêtres de sous-sol ou drains de fondation
- Construire les bâtiments et les infrastructures de manière cohérente avec la topographie et la morphologie du territoire
- Faire un suivi périodique des infrastructures routières, notamment des ponts et ponceaux et prendre les mesures nécessaires lorsque des déficiences sont trouvées

Contraintes et risques de maladaptation

- Coûts prohibitifs pour corriger la problématique des garages en contre-pente existants.





Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face aux eaux de ruissellement

Services qui mettront en œuvre cette mesure

SERVICES	PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET AUTRES INITIATIVES	ORIENTATIONS, OBJECTIFS, ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALÉA	EN COURS	2020
Service de la gestion et de la planification immobilière	Normes immobilières/Devis normalisés	Intégration de critères relatifs à l'adaptation aux changements climatiques dans les documents normalisés		X
Service de la mise en valeur du territoire	Plan d'action lutte à l'insalubrité des logements 2014-2017	1. Compléter le développement d'un outil de diagnostic pour les moisissures 2. Accroître la synergie avec la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (DSP), notamment dans les dossiers de moisissures 3. Rechercher des moyens novateurs de repérer les situations propices au développement des moisissures (répertoire de divulgation par les assureurs, les entrepreneurs spécialisés, etc.) 4. Informer les propriétaires et les locataires des dangers des moisissures et les renseigner sur les méthodes de prévention et de correction	X	
Service de la mise en valeur du territoire	Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal - Schéma (2015)	Orientation : Assurer la réduction des risques associés aux impacts des changements climatiques Objectif : Réduire la quantité et améliorer la qualité des eaux de ruissellement. Le schéma propose de tenir compte de la topographie et du fonctionnement du réseau de drainage afin de déterminer les zones de contraintes où la réglementation doit régir les usages affectés et définir des formes de bâtis favorisant l'immunisation contre les inondations en sous-sol.	X	
Service de l'eau	Stratégie montréalaise de l'eau 2011-2020	Étude d'évaluation de la vulnérabilité du réseau de drainage unitaire selon le protocole d'Ingénieurs Canada	X	
Service de l'eau	Règlement 11-010 sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout	Ce règlement a pour objectif d'établir les critères dans le but de protéger les bâtiments contre les refoulements d'égouts par l'installation et l'entretien des appareils et équipements de plomberie, notamment des clapets antiretour.	X	
Service des infrastructures, de la voirie et des transports	Programme annuel d'inspection des structures	Processus d'inspection rigoureux de toutes les structures de la ville annuellement (inclus les ponts et ponceaux)	X	



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face aux eaux de ruissellement

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Adopter et appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout - Règlement 11-010		X				Adoption du règlement
Ahuntsic-Cartierville	Diffuser aux citoyens l'information relative à la protection des bâtiments contre les refoulements	1 Fiche info-permis en ligne	X				Nombre de citoyens sensibilisés
Anjou	Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout - Règlement 11-010 (notamment installer des clapets antiretour)	Réalisée par l'inspectrice des bâtiments		X			Nombre de bâtiments où ont été installés des clapets
Anjou	Mettre en place le programme « Protégez-vous! » ou des programmes avec une approche similaire : diffuser l'information relative à la protection des bâtiments contre les refoulements	L'inspecteur de l'arrondissement doit s'assurer que chaque propriétaire visité soit bien informé des non-conformités de sa propriété, l'exposant à des risques d'inondation ou de refoulement. Un suivi sera effectué auprès des citoyens pour évaluer le taux de réalisation des travaux correctifs.		X			Nombre d'inspections de dispositifs anti-refoulement
Baie-D'Urfé	Diffuser l'information relative à la protection des bâtiments contre les infiltrations d'eaux de ruissellement	Rappel de la réglementation municipale sous forme de communication				X	Types de diffusions
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout - Règlement 11-010 (notamment installer des clapets antiretour)	Application du règlement - réalisé par nos inspecteurs	X				Nombre de bâtiments où ont été installés des clapets
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	Mettre en place le programme « Protégez-vous! » ou des programmes avec une approche similaire	Informar les propriétaires par le biais d'un dépliant disponible au comptoir des permis sur le programme			X		Nombre d'inspections de dispositifs anti-refoulement
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	Rénovation de plusieurs terrains sportifs pour assurer un meilleur drainage pour éviter une interruption du calendrier des activités	Rénovation de plusieurs terrains de soccer et de baseball		X			Nombre d'heures d'interruption Nombre de terrains rénovés



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face aux eaux de ruissellement

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Côte-Saint-Luc	Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout - Règlement 11-010 (notamment installer des clapets antiretour)	Tous construits après 1952 : Article 7-10-7 Règlement 2088 (1991)		X			Nombre de bâtiments où ont été installés des clapets
Côte-Saint-Luc	Réaliser un suivi périodique de l'état des ponts et des ponceaux (indice d'érosion, encombrement obstruant l'écoulement de cours d'eau, intégrité des structures, etc.)	Programme d'inspection des viaducs Dernière inspections : – viaduc chemin de la Côte-Saint-Luc (2011 et 2012) – viaduc boulevard Cavendish (2012) – viaduc Westminster (2012 et 2015)	X				Fréquence des inspections
Dollard-Des Ormeaux	Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout (notamment installer des clapets antiretour)					X	Nombre de bâtiments où ont été installés des clapets
Dollard-Des Ormeaux	Promouvoir le programme « Protégez-vous contre les infiltrations d'eau »					X	Nombre d'entrées charretières en pente ayant une surélévation
Dollard-Des Ormeaux	Aucune entrée extérieure ou rampe d'accès extérieure ne peut être aménagée sur une propriété privée ayant une pente de plus de 12 %	Règlement en vigueur		X			Application du règlement
Dollard-Des Ormeaux	Aucune rampe d'accès extérieure, pour véhicules pour des habitations unifamiliales ou des maisons en rangée situées sur des lots individuels, ne peut être construite avec une pente descendante au-dessous de l'élévation finale du dessus du pavage le long de la ligne centrale	Règlement en vigueur		X			Application du règlement
Dorval	Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout - Règlement 11-010 (notamment installer des clapets antiretour)			X		X	Nombre de bâtiments où ont été installés des clapets



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face aux eaux de ruissellement

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Kirkland	Diffuser l'information relative à la protection des bâtiments contre les refoulements	Maintenir la distribution de dépliants et sensibiliser chaque intervenant qui effectue des travaux de plomberie		X			Nombre de citoyens rencontrés
Kirkland	Réaliser un suivi périodique de l'état des ponts et des ponceaux	Poursuivre l'inspection annuelle des ponts et ponceaux		X			Nombre inspections annuelles
Kirkland	Adapter la réglementation d'urbanisme pour être plus cohérent avec la topographie et le fonctionnement des réseaux	Modifier les règlements d'urbanisme en fonction de la topographie et du fonctionnement du réseau d'ici 2020				X	Modification réglementaire
LaSalle	Implantation des clapets					X	Unité
LaSalle	Nettoyage des puisards	Nettoyage tous les 3 ans		X			Unité
LaSalle	Application du règlement, bâtiments neufs et existants, protection contre les refoulements d'égouts	Application du règlement		X			Bilan annuel
LaSalle	Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout - Règlement 11-010 (notamment installer des clapets antiretour)	Application de la réglementation en vigueur		X			Nombre de bâtiments où ont été installés des clapets
LaSalle	Mettre en place le programme « Protégez-vous! » ou des programmes avec une approche similaire : diffuser l'information relative à la protection des bâtiments contre les refoulements			X			Nombre d'inspections de dispositifs anti-refoulement
LaSalle	Réaliser un suivi périodique de l'état des ponts et des ponceaux (indice d'érosion, encombrement obstruant l'écoulement de cours d'eau, intégrité des structures, etc.)	Vérifier les ponceaux tous les 3 ans, les ponts sont inspectés par la ville centre.		X			Fréquence des inspections
LaSalle	Adapter la réglementation d'urbanisme ou de zonage pour être plus cohérent avec la topographie et le fonctionnement des réseaux (p. ex. pas de garage en contre-pente dans les zones de cuvettes)	Réviser le règlement				X	Adoption du règlement



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face aux eaux de ruissellement

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Le Sud-Ouest	Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout - Règlement 11-010 (notamment installer des clapets antiretour)	Application du règlement		X			Nombre de bâtiments où ont été installés des clapets
Le Sud-Ouest	Mettre en place le programme « Protégez-vous! » ou des programmes avec une approche similaire : diffuser l'information relative à la protection des bâtiments contre les refoulements	Diffusion de l'information sur le programme				X	Disponibilité de l'information
Le Sud-Ouest	Mise en place du règlement 11-010 sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égouts		X				Suivi de traitement des requêtes
Le Sud-Ouest	Application du nouveau règlement sur la canalisation de l'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales dans toutes les nouvelles constructions ou modifications	Application du règlement C-1.1	X				Non applicable
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout - Règlement 11-010 (notamment installer des clapets antiretour)	Appliquer pour toutes les nouvelles constructions		X			Nombre de bâtiments où ont été installés des clapets/ Nombre de clapets
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout - Règlement 11-010 (notamment installer des clapets antiretour)	1 inspecteur affecté à l'application du règlement		X			Nombre de bâtiments où ont été installés des clapets
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Mettre en place le programme « Protégez-vous! » ou des programmes avec une approche similaire : diffuser l'information relative à la protection des bâtiments contre les refoulements	1 inspecteur disponible pour informer les citoyens du programme en collaboration avec la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGRSE)		X			Nombre d'inspections de dispositifs anti-refoulement



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face aux eaux de ruissellement

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Montréal-Est	Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout – Règlement 11-010 (notamment installer des clapets antiretour)	Règlement obligeant l'installation d'un clapet anti-refoulements		X			Nombre de bâtiments où ont été installés des clapets
Montréal-Est	Mettre en place le programme « Protégez-vous! » ou des programmes avec une approche similaire : diffuser l'information relative à la protection des bâtiments contre les refoulements	Sensibilisation du citoyen				X	Nombre d'inspections de dispositifs anti-refoulement
Montréal-Est	Réaliser un suivi périodique de l'état des ponts et des ponceaux (p. ex. indice d'érosion, encombrement obstruant l'écoulement de cours d'eau, intégrité des structures, etc.)	Établir un plan de suivi				X	Fréquence des inspections
Montréal-Nord	Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout – Règlement 11-010 (notamment installer des clapets antiretour)					X	Nombre de bâtiments où ont été installés des clapets
Montréal-Nord	Mettre en place le programme « Protégez-vous! » ou des programmes avec une approche similaire : diffuser l'information relative à la protection des bâtiments contre les refoulements	Non applicable				X	Nombre d'inspections de dispositifs anti-refoulement
Montréal-Nord	Réaliser un suivi périodique de l'état des ponts et des ponceaux (indice d'érosion, encombrement obstruant l'écoulement de cours d'eau, intégrité des structures, etc.)	Non applicable				X	Fréquence des inspections
Montréal-Nord	Adapter la réglementation d'urbanisme ou de zonage pour être plus cohérent avec la topographie et le fonctionnement des réseaux (p. ex. pas de garage en contre-pente dans les zones de cuvettes)					X	Fréquence des inspections



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face aux eaux de ruissellement

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Montréal-Ouest	Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout - Règlement 11-010 (notamment installer des clapets antiretour)	Toute nouvelle construction doit avoir une soupape de refoulement installée ainsi que des réparations majeures		X			Nombre de bâtiments où ont été installés des clapets
Montréal-Ouest	Réaliser un suivi périodique de l'état des ponts et des ponceaux (p.ex. indice d'érosion, encombrement obstruant l'écoulement de cours d'eau, intégrité des structures, etc.)	Inspection périodique (tous les 5 ans)		X			Fréquence des inspections
Montréal-Ouest	Mise en place du règlement 11-010 sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égouts	Règlement en vigueur	X				Suivi de traitement des requêtes
Mont-Royal	Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout - Règlement 11-010 (notamment installer des clapets antiretour)	Règlement en vigueur		X			Nombre de bâtiments où ont été installés des clapets
Mont-Royal	Mettre en place le programme « Protégez-vous! » ou des programmes avec une approche similaire : diffuser l'information relative à la protection des bâtiments contre les refoulements	Programme en place		X			Nombre d'inspections de dispositifs anti-refoulement
Mont-Royal	Entretien du réseau d'égouts, financé par le Gouvernement provincial			X			Kilomètre (km) d'égouts entretenus
Mont-Royal	Grilles de puisards de 22 ^{1/2} pouces, rétention d'eau dans la rue			X			
Mont-Royal	Entretien des drains de toiture			X			
Ouaremont	Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout - Règlement 11-010 (notamment installer des clapets antiretour)	Application de la réglementation en vigueur		X			Nombre de bâtiments où ont été installés des clapets



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face aux eaux de ruissellement

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Outremont	Mettre en place le programme « Protégez-vous! » ou des programmes avec une approche similaire : diffuser l'information relative à la protection des bâtiments contre les refoulements	Diffuser l'information relative à la protection des bâtiments contre les refoulements	X				Nombre d'inspections de dispositifs anti-refoulement
Pierrefonds-Roxboro	Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout - Règlement 11-010 (notamment installer des clapets antiretour)	Application du règlement		X			Nombre d'inspections et de corrections
Pierrefonds-Roxboro	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, puit absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention) dans la planification du territoire	Planifier ce type d'aménagement lorsque possible dans nos projets		X			Nombre de projets
Pointe-Claire	Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout (notamment installer des clapets antiretour)	Tout raccordement à un système municipal d'égout sanitaire, pluvial ou combiné doit être équipé d'un clapet de retenue ou soupape de sûreté afin d'empêcher tout refoulement des eaux d'égout.		X			Règlement municipal (normes de plomberie et drainage)
Pointe-Claire	Diffuser l'information relative à la protection des bâtiments contre les refoulements	Sensibiliser les citoyens à l'importance de l'augmentation de la résilience des bâtiments face aux eaux de ruissellement		X			Nombre de diffusion relative au sujet
Pointe-Claire	Nettoyage des puisards	Faire un entretien régulier des puisards		X			Fréquence du nettoyage
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout aux nouvelles constructions - Règlement 11-010	Application de la réglementation en vigueur		X			Implantation des dispositifs Correction demandée aux bâtiments ayant subi des refoulements



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face aux eaux de ruissellement

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Adapter la réglementation d'urbanisme ou de zonage pour être plus cohérent avec la topographie et le fonctionnement des réseaux (p. ex. pas de garage en contre-pente dans les zones de cuvettes)	Modification du règlement de zonage				X	Adopter le règlement
Saint-Laurent	Mettre en place le programme « Protégez-vous! » ou des programmes avec une approche similaire : diffuser l'information relative à la protection des bâtiments contre les refoulements	Informar les propriétaires par le biais d'un dépliant disponible au comptoir des permis sur le programme		X			Nombre de citoyens sensibilisés
Saint-Laurent	Adapter la réglementation d'urbanisme ou de zonage pour être plus cohérent avec la topographie et le fonctionnement des réseaux (p. ex. pas de garage en contre-pente dans les zones de cuvettes)	Le règlement de zonage est déjà adapté. S'assurer de son application.	X				Fréquence des inspections
Saint-Laurent	Adoption en 2011 du Règlement sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout et les inondations - Règlement 11-010 (notamment installer des clapets antiretour)	Obliger les propriétaires à fournir un diagramme qui indique où sont installés les appareils et valider l'information.		X			Nombre de bâtiments où ont été installés des clapets
Saint-Léonard	Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout - Règlement 11-010 (notamment installer des clapets antiretour)	Inspecter les bâtiments : installation des clapets lors de rénovations de bâtiments municipaux (p. ex. l'aréna Martin-Brodeur a été fait, piscine, etc.)			X	X	Nombre de bâtiments où ont été installés des clapets
Saint-Léonard	Poursuivre la diffusion de l'information relative à la protection des bâtiments contre les refoulements	Distribuer et rendre accessible les dépliants d'information contre le refoulement (Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - DAUSE, Bureau Accès Montréal - BAM) Fête du citoyen		X		X	Nombre de dépliants distribués



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face aux eaux de ruissellement

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Senneville	Réaliser un suivi périodique de l'état des ponts et des ponceaux (indice d'érosion, encombrement obstruant l'écoulement de cours d'eau, intégrité des structures, etc.)					X	Fréquence des inspections
Verdun	Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout – Règlement 11-010 (notamment installer des clapets antiretour)	Application de la réglementation en vigueur		X			Nombre de bâtiments où ont été installés des clapets
Verdun	Mettre en place le programme « Protégez-vous! » ou des programmes avec une approche similaire : diffuser l'information relative à la protection des bâtiments contre les refoulements	Distribution de prospectus		X			Nombre de prospectus distribués
Verdun	Adapter la réglementation d'urbanisme ou de zonage pour être plus cohérent avec la topographie et le fonctionnement des réseaux (p. ex. pas de garage en contre-pente dans les zones de cuvettes)	Modification du règlement et application				X	Fréquence des inspections
Ville-Marie	Règlement sur la canalisation de l'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales (C1.1)	Application du règlement	X				Nombre d'inspection
Ville-Marie	Protection des bâtiments contre le refoulement d'égout	Application du règlement sur la protection des bâtiments contre le refoulement d'égout	X				Nombre d'inspections de dispositifs anti-refoulement
Ville-Marie	Exigence des stationnements intérieurs	Application du règlement	X				Nombre de projets de développement
Ville-Marie	Poursuites légales ayant pour objectif de retirer les stationnements qui opèrent sans autorisation	Démarches légales conjointement avec les affaires juridiques		X		X	Redéveloppement des sites à des fins résidentielles et commerciales



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face aux eaux de ruissellement

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout – Règlement 11-010 (notamment installer des clapets antiretour)	Appliquer la réglementation		X			Nombre de bâtiments où ont été installés des clapets
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Mettre en place le programme « Protégez-vous! » ou des programmes avec une approche similaire : diffuser l'information relative à la protection des bâtiments contre les refoulements	80 inspections par année		X			Nombre d'inspections
Westmount	Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout – Règlement 11-010 (notamment installer des clapets antiretour)	Règlement de plomberie 1368	X				Nombre de bâtiments où ont été installés des clapets
Westmount	Adapter la réglementation d'urbanisme ou de zonage pour être plus cohérent avec la topographie et le fonctionnement des réseaux (p. ex. pas de garage en contre-pente dans les zones de cuvettes)	Non applicable				X	Adaptation de la réglementation



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes

MINIMISER LES SURFACES IMPERMÉABLES

Bénéfices

- Permet de ralentir le ruissellement de l'eau de pluie et permet l'infiltration d'un pourcentage non négligeable de la pluie directement dans le sol
- Permet de réduire la fréquence et le volume débordements de réseau unitaires et de réduire l'importance des inondations lors de fortes pluies

Co-bénéfices potentiels

- Lutte contre les îlots de chaleur urbains
- Peut sous certaines conditions contribuer à réduire les problèmes associés à l'assèchement des sols argileux
- Contribue à l'amélioration des milieux de vie (présence de végétation)

Pourquoi

Les milieux urbains sont caractérisés par la présence d'importantes surfaces minérales (p. ex. aires de stationnement, rues pavées, bâtiments, etc.). Lors d'épisodes de pluie abondante, ces surfaces imperméables poussent inévitablement l'eau et de nombreux polluants vers les réseaux d'égout qui ont des capacités limitées à l'origine des débordements aux cours d'eau lors des pluies fréquentes et des inondations lors des pluies exceptionnelles.

Il est donc nécessaire de minimiser les surfaces imperméables, ce qui revient à augmenter l'infiltration directe de l'eau dans les sols et à diminuer le ruissellement.

Ce qui peut être fait

- Revoir les outils de planification et de réglementation : dès la conception des projets, revoir les largeurs de rue et minimiser les espaces de stationnement
- Privilégier les surfaces végétalisées favorisant l'infiltration des eaux de pluie
- Privilégier l'emploi de revêtements perméables (asphalte ou béton poreux, pavé en béton et systèmes alvéolaires en béton ou plastique)

Contraintes et risques de maladaptation

- Les revêtements perméables (tels les pavés alvéolés) peuvent nécessiter un entretien particulier.
- L'infiltration de l'eau vers les fondations peut entraîner une réduction de la capacité portante et une détérioration accélérée due au gel.
- L'infiltration d'eau contenant des sels de déglçage peut entraîner la détérioration prématurée d'infrastructures souterraines.
- Certains revêtements perméables ne conviennent pas aux personnes à mobilité réduite.





Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Minimiser les surfaces imperméables

Services qui mettront en œuvre cette mesure

SERVICES	PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET AUTRES INITIATIVES	ORIENTATIONS, OBJECTIFS, ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALÉA	EN COURS	2020
Service de la diversité sociale et des sports	Programme de revitalisation urbaine intégrée (RUI)	RUI Saint-Pierre (Lachine) : déminéralisation des abords du marché Saint-Pierre et création de potagers	X	
Service de la mise en valeur du territoire	Plan d'urbanisme (2004)	Objectif 17 : Assurer une gestion optimale des ressources dans un contexte urbain Action 17.1 : Soutenir un aménagement urbain plus sain (cette action vise à encourager la réduction des surfaces minéralisées et contrer les effets d'îlot de chaleur) Action 17.3 : Assurer une gestion efficace des infrastructures d'eau potable et des eaux usées	X	
Service de la mise en valeur du territoire	Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal - Schéma (2015)	Disposition 4.2.2 du document complémentaire qui concerne la réduction des îlots de chaleur et qui porte aussi sur la réduction de l'imperméabilisation des sols.	X	



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Minimiser les surfaces imperméables

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Favoriser la déminéralisation dans les projets urbains	Favoriser le verdissement dans les projets et l'ajout d'infrastructures vertes		X			Mètre carré (m ²) de verdissement ajouté
Anjou	Privilégier l'emploi de revêtements perméables (asphalte poreux, béton poreux, pavés en béton et systèmes alvéolaires en béton ou plastique) dans les projets municipaux	L'arrondissement compte intégrer l'utilisation de ces matériaux pour le réaménagement de ses parcs municipaux.				X	Mètre carré (m ²) de revêtement perméable
Anjou	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Intégrer les normes BNQ 3019-190 aux dispositions concernées dans le règlement de zonage actuellement en vigueur				X	Modification du règlement
Anjou	Modifier la réglementation ou adopter de nouveaux outils réglementaires (Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), Programme d'aménagement d'ensemble (PAE), Programme particulier d'urbanisme (PPU), etc.) de façon à incorporer des critères qui favorisent le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie	Modifier le règlement de zonage et ajouter des critères au PIIA relativement au captage, à la rétention et à l'infiltration des eaux de pluie				X	Modification du règlement
Baie-D'Urfé	Maintenir les espaces verts		X				Nombre d'interventions
Beaconsfield	Le règlement de zonage permet et favorise maintenant des pavages perméables.					X	Application du règlement
Côte-des-Neiges- Notre-Dame-de-Grâce	Privilégier l'emploi de revêtements perméables (asphalte poreux, béton poreux, pavés en béton et systèmes alvéolaires en béton ou plastique) dans les projets municipaux	Analyse à chacun des projets reçus		X			Mètre carré (m ²) de revêtement perméable
Côte-des-Neiges- Notre-Dame-de-Grâce	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Pour les stationnements de 5 unités et plus, adoption d'un PIIA				X	Adoption du règlement



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Minimiser les surfaces imperméables

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Modifier la réglementation ou adopter de nouveaux outils réglementaires (Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), Programme d'aménagement d'ensemble (PAE), Programme particulier d'urbanisme (PPU), etc.) de façon à incorporer des critères qui favorisent le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie	Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)		X			Application du règlement
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Verdissement des nouvelles saillies de trottoirs	Intégration été 2015 pour toute nouvelle saillie		X			Mètre carré (m ²) de verdissement ajouté
Dollard-Des Ormeaux	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur					X	Adoption du règlement
Dollard-Des Ormeaux	Le règlement de zonage permet l'utilisation de revêtements perméables pour les aires de stationnement en zones résidentielles.		X				Application du règlement
Dorval	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur					X	Adoption du règlement
Kirkland	Privilégier l'emploi de revêtements perméables dans les projets municipaux	Aménager 100 m ² de revêtement perméable dans nos projets municipaux d'ici 2020				X	Mètre carré (m ²) de revêtement perméable
Kirkland	Sensibiliser les entrepreneurs et la population à l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Sensibiliser systématiquement chaque intervenant qui souhaite aménager un stationnement				X	Nombre de personnes sensibilisées



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Minimiser les surfaces imperméables

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Kirkland	Modifier la réglementation et adopter de nouveaux outils réglementaires de façon à incorporer des critères qui favorisent le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie	Mettre en place un outil réglementaire visant la rétention, le captage et l'infiltration des eaux de pluie d'ici 2020				X	Nombre de modifications réglementaires et/ou de règlements créés
Lachine	Minimiser l'aménagement d'espaces privés de stationnement hors rue afin de maximiser les espaces paysagés et de verdissement	Demandes d'abattage refusées pour l'aménagement de nouveaux stationnements		X			
Lachine	Privilégier l'emploi du gazon dans les projets d'aménagement de l'arrondissement	Applicable dans la mesure du possible		X			
Lachine	Remplacer, partout où c'est possible, le pavé uni sur les terrains municipaux par du gazon	Applicable dans la mesure du possible		X			
LaSalle	Diminuer les surfaces pavées lors de réfection de rue			X			Mètre carré (m ²)
LaSalle	Enlever les sentiers pavés dans les parcs, lors de leur réfection			X			Mètre carré (m ²)
LaSalle	Privilégier l'emploi de revêtements perméables (asphalte poreux, béton poreux, pavés en béton et systèmes alvéolaires en béton ou plastique) dans les projets municipaux	Lorsque possible dans les projets de réfection				X	Mètre carré (m ²) de revêtement perméable
LaSalle	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Réviser le règlement				X	Adoption du règlement



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Minimiser les surfaces imperméables

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Le Plateau-Mont-Royal	Modification proposée du règlement d'urbanisme visant la lutte aux îlots de chaleur urbains et l'amélioration de la percolation des eaux de pluie (prohiber l'utilisation de revêtements de toit ayant un indice de réflectance solaire (IRS) de moins de 56 pour toute nouvelle construction)	Adoption et application du règlement				X	Nombre de projets déposés
Le Plateau-Mont-Royal	Lors de la réfection de sentiers, déminéralisation et ajout de végétation	Application au cas par cas		X			Nombre de projets
Le Plateau-Mont-Royal	Modification proposée du règlement d'urbanisme visant la lutte aux îlots de chaleur urbains et l'amélioration de la percolation des eaux de pluie	Adoption et application du règlement				X	Application du règlement
Le Plateau-Mont-Royal	Modification proposée du règlement d'urbanisme visant la lutte aux îlots de chaleur urbains et l'amélioration de la percolation des eaux de pluie - Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Exiger la plantation d'arbres	Adoption et application du règlement				X	Nombre d'arbres plantés
Le Sud-Ouest	Privilégier l'emploi de revêtements perméables (asphalte poreux, béton poreux, pavés en béton et systèmes alvéolaires en béton ou plastique) dans les projets municipaux	Analyse à chacun des projets reçus		X		X	Nombre de projets
Le Sud-Ouest	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Analyse de la réglementation				X	Modifications réglementaires si nécessaire



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Minimiser les surfaces imperméables

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Le Sud-Ouest	Modifier la réglementation ou adopter de nouveaux outils réglementaires (Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), Programme d'aménagement d'ensemble (PAE), Programme particulier d'urbanisme (PPU), etc.) de façon à incorporer des critères qui favorisent le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie	Analyse de la réglementation				X	Modifications réglementaires si nécessaire
Le Sud-Ouest	Augmentation de la surface végétalisée	Mise en place du gazon renforcé dans le woonerf Saint-Pierre et sur la rue William, à l'est de Peel, près de rue du Shannon	X				Mètre carré (m ²) de verdissement ajouté
Le Sud-Ouest	Mise en place de saillies végétalisées		X	X			Nombre de saillis
Le Sud-Ouest	Mise en place de ruelles vertes		X	X			Nombre de ruelles
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Règlement d'urbanisme 01-275, en vigueur en 2012, permet l'utilisation de pavé alvéolé et exige 15 % de superficie en végétaux si superficie supérieure à 15 %.	X				Application du règlement
Montréal-Est	Privilégier l'emploi de revêtements perméables (asphalte poreux, béton poreux, pavés en béton et systèmes alvéolaires en béton ou plastique) dans les projets municipaux	Pour tous les nouveaux projets d'édifices municipaux, la ville s'engage à privilégier l'emploi de revêtements perméables (asphalte poreux, béton poreux, pavé en béton et systèmes alvéolaires en béton ou plastique) dans les projets municipaux.				X	Mètre carré (m ²) de revêtement perméable



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Minimiser les surfaces imperméables

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Montréal-Est	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Pour les ICI (institutions, commerces et industries) seulement, adopter un règlement s'inspirant de la norme BNQ 3019-190 « Lutte aux îlots de chaleur » qui exigerait que pour un stationnement de 20 cases et plus : – 40 % de la surface du stationnement soit recouverte d'une canopée; – les dimensions minimales des cases soient réduites à 2,60 mètres x 5,75 mètres; – au-dessus de 125 % du nombre minimal de stationnements, exiger que les cases de stationnement soient souterraines ou en hauteur.				X	Adoption du règlement
Montréal-Nord	Privilégier l'emploi de revêtements perméables (asphalte poreux, béton poreux, pavés en béton et systèmes alvéolaires en béton ou plastique) dans les projets municipaux					X	Mètre carré (m ²) de revêtement perméable
Montréal-Nord	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur					X	Adoption du règlement
Montréal-Nord	Modifier la réglementation ou adopter de nouveaux outils réglementaires (Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), Programme d'aménagement d'ensemble (PAE), Programme particulier d'urbanisme (PPU), etc.) de façon à incorporer des critères qui favorisent le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie	Disposition déjà intégrée dans notre règlement actuel		X			Adoption du règlement
Montréal-Ouest	Appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout - Règlement 11-010 (notamment installer des clapets antiretour)			X			Application du règlement



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Minimiser les surfaces imperméables

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Mont-Royal	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur		X				Application du règlement
Mont-Royal	Modifier la réglementation ou adopter de nouveaux outils réglementaires (Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), Programme d'aménagement d'ensemble (PAE), Programme particulier d'urbanisme (PPU), etc.) de façon à incorporer des critères qui favorisent le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie	Modification des règlements				X	Adoption du règlement
Mont-Royal	Règlement municipal - réduction du nombre d'espaces de stationnements à proximité des métros			X			Application du règlement
Mont-Royal	Règlement municipal - ceinture verte en bordure de terrain lors de réaménagements et rénovations			X			Application du règlement
Pierrefonds-Roxboro	Favoriser les stationnements souterrains dans le cadre de nouveaux projets	Règlement N° CA290040	X				Nombre de nouveaux stationnements souterrains
Pierrefonds-Roxboro	Effectuer un projet pilote visant à autoriser le stationnement sur rue dans un secteur existant et faire un suivi pour en mesurer les effets et l'adapter aux besoins (pour minimiser la superficie de stationnement privé et donc verdir)	Réduire les surfaces imperméables sur les terrains privés en permettant de stationner sur rue 12 mois par an		X			Mètre carré (m²) de surface imperméable réduite
Pointe-Claire	Privilégier l'emploi de revêtements perméables (asphalte poreux, béton poreux, pavés en béton et systèmes alvéolaires en béton ou plastique) dans les projets municipaux	Réaliser un projet pilote utilisant des matériaux perméables				X	Mètre carré (m²) de revêtement perméable



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Minimiser les surfaces imperméables

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Pointe-Claire	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement	Analyse de la réglementation et modifications réglementaires si nécessaire			X		Adoption du règlement
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Privilégier l'emploi de revêtements perméables (asphalte poreux, béton poreux, pavés en béton et systèmes alvéolaires en béton ou plastique) dans les projets municipaux	Appliquer systématiquement à tous les projets pertinents		X			Mètre carré (m ²) de revêtement perméable
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Modification du règlement de zonage				X	Adoption du règlement
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Modifier la réglementation ou adopter de nouveaux outils réglementaires (Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), Programme d'aménagement d'ensemble (PAE), Programme particulier d'urbanisme (PPU), etc.) de façon à incorporer des critères qui favorisent le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie	Modification aux règlements concernés				X	Adoption du règlement



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Minimiser les surfaces imperméables

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Rosemont–La Petite-Patrie	Modification au règlement d'urbanisme pour obliger à ce qu'au moins 20 % de la superficie du terrain des nouveaux projets soit végétalisée	En novembre 2014, le conseil de l'arrondissement a adopté un projet de règlement rehaussant l'effort de verdissement à 25 %, sauf dans un secteur où il est autorisé comme catégorie d'usages principale, une catégorie de la famille commerce ou industrie, dont le taux d'implantation maximum autorisé est de 85 % et plus. Ce projet de règlement propose de mettre en corrélation l'effort de verdissement et le taux d'implantation maximal. Par conséquent, le pourcentage de verdissement serait de 25 % lorsque le taux d'implantation maximal est de 65 % et de plus de 30 % lorsque le taux d'implantation maximal serait supérieur à 50 % et inférieur à 65 % et il augmenterait à 35 % dans les secteurs où le taux d'implantation maximal est inférieur à 50 %. Cette modification a permis de végétaliser 30 000 m².		X			Adoption du règlement Nombre de mètres carrés (m ²) de surface verdie
Rosemont–La Petite-Patrie	Modification en janvier 2011, au règlement d'urbanisme visant le respect de la norme BNQ sur le stationnement « Lutte aux îlots de chaleur urbains – Aménagement des aires de stationnement »	Ces modifications visent à intégrer un taux de verdissement minimal de 15 % pour les stationnements de 10 places et plus, d'intégrer les aires de stationnement en sous-sol pour les bâtiments de 9 logements et plus et de prescrire des matériaux de recouvrement non réfléchissant pour les aires de stationnement, d'entreposage et chargement.		X			Adoption du règlement
Rosemont–La Petite-Patrie	Modification en mai 2013 au règlement d'urbanisme visant l'augmentation de la couverture végétale dans l'arrondissement	Le règlement exige que toute cour ayant un dégagement de plus de 1 mètre entre la façade du bâtiment et l'emprise de la voie publique y assure une couverture végétale.		X			Adoption du règlement
Sainte-Anne-de-Bellevue	Règlement de zonage pour le secteur industriel indiquant les taux d'imperméabilité		X				Application du règlement



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Minimiser les surfaces imperméables

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Saint-Laurent	Adopter un règlement encadrant l'aménagement de stationnements « durables »	Appliquer la réglementation Diminuer l'effet des îlots de chaleur et limiter l'empreinte écologique par le verdissement	X	X			Nombre de stationnements « durables » aménagés
Saint-Laurent	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Renforcer les normes existantes relatives au stationnement Adopter le règlement RCA08-08-0001-78 en 2015.		X			Adoption du règlement
Saint-Laurent	Modifier la réglementation ou adopter de nouveaux outils réglementaires (Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), Programme d'aménagement d'ensemble (PAE), Programme particulier d'urbanisme (PPU), etc.) de façon à incorporer des critères qui favorisent le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie	Prévoir des objectifs et critères de PIIA ou lors de l'adoption d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour incorporer les principes de biorétention.				X	Adoption du règlement
Saint-Léonard	Évaluer la faisabilité de l'emploi de revêtements perméables (asphalte poreux, béton poreux, pavé en béton et systèmes alvéolaires en béton ou plastique) dans les projets municipaux	Évaluer la faisabilité dans différents projets de construction ou rénovation à venir Réaménagement de stationnement de parc Projet de déménagement de la cour de voirie				X	Nombre de projets avec revêtement perméable
Saint-Léonard	Faire une analyse réglementaire pour l'aménagement durable des espaces de stationnement dans les institutions, commerces et industries	Faire une analyse réglementaire			X		Rapport d'analyse
Senneville	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Lutte aux îlots de chaleur					X	Adoption du règlement
Verdun	Privilégier l'emploi de revêtements perméables (asphalte poreux, béton poreux, pavés en béton et systèmes alvéolaires en béton ou plastique) dans les projets municipaux	Modification du règlement et application			X		Mètre carré (m ²) de revêtement perméable



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Minimiser les surfaces imperméables

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Verdun	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Adoption d'un règlement s'inspirant de la norme BNQ 3019-190 Lutte aux îlots de chaleur et application (Ingénierie)			X		Adoption du règlement
Verdun	Modifier la réglementation ou adopter de nouveaux outils réglementaires (Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), Programme d'aménagement d'ensemble (PAE), Programme particulier d'urbanisme (PPU), etc.) de façon à incorporer des critères qui favorisent le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie	Modification du règlement et application				X	Application du règlement
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Privilégier l'emploi de revêtements perméables (asphalte poreux, béton poreux, pavés en béton et systèmes alvéolaires en béton ou plastique) dans les projets municipaux	Mesure à intégrer dans les nouveaux projets			X		Mètre carré (m ²) de revêtement perméable
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Appliquer la réglementation 01 283-75	X				Application du règlement
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Modifier la réglementation ou adopter de nouveaux outils réglementaires (Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), Programme d'aménagement d'ensemble (PAE), Programme particulier d'urbanisme (PPU), etc.) de façon à incorporer des critères qui favorisent le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie	Appliquer la réglementation 01 283-75	X				Application du règlement
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Modifier la réglementation d'urbanisme afin d'assurer le caractère d'espace vert des cours avant et interdire leur transformation en surface dure (asphalte, béton, etc.)	Règlement adopté 01283-20	X				Application du règlement



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Minimiser les surfaces imperméables

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Modifier le Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de façon à incorporer des critères qui favorisent le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie et la réduction des îlots de chaleur.	Règlement adopté 01283-20	X				Application du règlement
Westmount	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur					X	Adoption du règlement
Westmount	Modifier la réglementation ou adopter de nouveaux outils réglementaires (Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), Programme d'aménagement d'ensemble (PAE), Programme particulier d'urbanisme (PPU), etc.) de façon à incorporer des critères qui favorisent le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie	Plan de gestion des eaux de pluviales <i>Guide #6 aménagement paysager</i> du règlement 1305 (PIIA)				X	Adoption du règlement
Westmount	Enlever la portion asphaltée de Summit Circle à l'intérieur du parc du bois Summit, là où il n'y a pas de maisons	Travaux prévus pour 2015		X			
Westmount	Examiner la possibilité de remplacer l'asphalte des rues à circulation réduite par une chaussée en mesure d'absorber l'eau de pluie					X	
Westmount	Modifier la réglementation municipale afin d'encourager la réduction de l'étendue des surfaces imperméables telles que les entrées asphaltées	Règlement de Zonage 1303 et <i>Guide #6 aménagement paysager</i> du règlement 1305 (PIIA)				X	Adoption du règlement



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes

ASSURER LA CAPACITÉ DES RÉSEAUX D'ÉGOUT PLUVIAL ET D'ÉGOUT UNITAIRE

Bénéfices

- Permet de réduire les risques d'inondation ou de refoulement d'égout
- Permet de réduire la charge de matières en suspension et de polluants lors des débordements de réseaux unitaires

Co-bénéfices potentiels

- Permet de réduire les dommages au réseau de commodités souterraines
- Permet de réduire les inconvénients à la mobilité routière (circulation ralentie ou bloquée)
- Permet de réduire les risques d'accident routier et autres que routier (noyades et électrocution)

Pourquoi

En milieu urbain, les concentrations en métaux lourds, sels, huiles, graisse et autres contaminants peuvent être importantes. En temps normal, une partie de ces résidus est charriée et sédimente dans les conduites du réseau d'égout, ce qui fait diminuer la capacité d'absorption de ces réseaux. Lors d'un événement de pluie abondante, cet apport en résidus ainsi qu'en débris artificiels (plastiques, papier, contenant métallique, etc.) est exacerbé, ce qui peut bloquer l'entrée d'eau aux puisards. Il est donc nécessaire de mettre en place des mesures pour assurer la capacité d'absorption des réseaux d'égout, quelle que soit l'intensité des précipitations.

Ce qui peut être fait

- Inspecter et entretenir le réseau d'égout pluvial et d'égout unitaire
- Réhabiliter les conduites d'égout vieillissantes ou endommagées
- Balayer mécaniquement les rues pour enlever les solides grossiers, tels le sable et le gravier, et autres débris afin d'empêcher le blocage des puisards
- Privilégier l'écoulement des eaux de surface non contaminées (p. ex. les eaux des toits ou des cours d'école) vers les milieux humides ou les cours d'eau

Contraintes et risques de maladaptation



- Bien évaluer les impacts sur les milieux récepteurs dans les projets de détournement des eaux pluviales



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Assurer la capacité des réseaux d'égout pluvial et d'égout unitaire

Services qui mettront en œuvre cette mesure

SERVICES	PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET AUTRES INITIATIVES	ORIENTATIONS, OBJECTIFS, ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALÉA	EN COURS	2020
Service de la mise en valeur du territoire	Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal - Schéma (2015)	Orientation : Assurer la réduction des risques associés aux impacts des changements climatiques. Objectif : Réduire la quantité et améliorer la qualité des eaux de ruissellement. Le schéma propose de tenir compte de la topographie et du fonctionnement du réseau de drainage afin de déterminer les zones de contraintes où la réglementation doit régir les usages affectés et définir des formes de bâtis favorisant l'immunisation contre les inondations en sous-sol.	X	
Service de l'eau	Stratégie montréalaise de l'eau 2011-2020	1. Poursuite de l'implantation de réseaux de mesures de la pluviométrie, de mesures en réseau et de mesures des rejets aux cours d'eau pour assurer la supervision de l'évolution des changements climatiques et des performances des réseaux d'égout et de drainage 2. Auscultation et entretien des conduites d'égouts primaires et secondaires 3. Augmenter le taux de renouvellement annuel des réseaux d'aqueduc et d'égout 4. Plan directeur de drainage comprenant des analyses hydrauliques de l'ensemble des bassins versants de l'île permettant ainsi de séquencer la mise en service des ouvrages de rétention et de répondre aux objectifs du ministère du Développement durable, de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) 5. Construction d'ouvrages de rétention souterrains 6. Harmonisation de la réglementation sur la rétention des eaux pluviales pour les grandes surfaces imperméables 7. Étude d'évaluation de la vulnérabilité du réseau de drainage unitaire selon le protocole d'Ingénieurs Canada 8. Guide sur le rôle des infrastructures vertes dans les projets urbains à Montréal et suivi auprès des unités administratives concernées	X	X



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Assurer la capacité des réseaux d'égout pluvial et d'égout unitaire

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Poursuivre le programme d'inspection du réseau (égout, aqueduc)	Inspection annuelle d'une partie du réseau afin de s'assurer de sa condition.		X			Liste des emplacements inspectés, kilomètre (km) de conduites effectuées
Ahuntsic-Cartierville	Réaliser un programme d'entretien des 10 000 puisards existants dans l'arrondissement	Programme sur 4 ans soit 2 500 puisards/an.		X			Nombre de puisards entretenus
Ahuntsic-Cartierville	Suivi des normes de la Ville de Montréal lors de nouveaux projets	Les travaux liés aux réseaux d'égout doivent s'effectuer selon les normes en vigueur de la Ville de Montréal.		X			Application du règlement
Anjou	Entretenir les réseaux régulièrement	Un programme d'intervention existe pour les conduits problématiques, conjointement au programme de la ville centre, et qui permet l'inspection par caméra afin de régler les problèmes dès qu'ils se manifestent. Respect d'un cycle de nettoyage de trois ans au niveau de l'entretien des puisards.		X			Kilomètre (km) de conduites
Baie-D'Urfé	Entretenir les réseaux régulièrement			X			Capacité des égouts et conduites (m ³)
Beaconsfield	Plan d'intervention pluvial du bassin Willowbrook (constitue 25 % du territoire) : contrôle des volumes ainsi que la qualité de l'eau rejetée au lac Saint-Louis		X				Nombre d'interventions
Beaconsfield	Réglementer l'obligation d'installer des « capteurs de graisses et de dépôt solides » pour les espaces de stationnement de grande surface.		X				Application du règlement
Beaconsfield	Plan d'intervention pluvial du bassin Meadowbrook : contrôle des volumes, ainsi que la qualité de l'eau rejetée au lac Saint-Louis.			X			Nombre d'interventions



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Assurer la capacité des réseaux d'égout pluvial et d'égout unitaire

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Entretenir les réseaux régulièrement	Programme annuel de nettoyage de puisards et conduites problématiques		X			Kilomètre (km) de conduites
Côte-Saint-Luc	Entretenir les réseaux régulièrement	40 km réseau pluvial + 61 km réseau combiné	X				Kilomètre (km) de conduites
Dollard-Des Ormeaux	Programme de recherche de raccordements croisés et de puisards mal branchés			X			Nombre d'interventions
Dollard-Des Ormeaux	Nettoyage et inspection des égouts	±2 % du réseau par année.		X			Nombre d'inspections
Dorval	Entretenir les réseaux régulièrement			X			Kilomètre (km) de conduites
Kirkland	Dépistage des raccordements croisés sur l'ensemble du territoire de la municipalité	Poursuivre le dépistage des raccordements croisés		X			Nombre de détections
Kirkland	Programme d'aide aux citoyens pour le redressement de raccordements croisés	Programme terminé en 2011-2012	X				Montant en subvention
Kirkland	Entretenir le réseau d'égout pluvial régulièrement	Maintenir et bonifier (au besoin) l'entretien régulier de l'ensemble du réseau		X			Nombre de kilomètres de conduites entretenues Plan de détection
Kirkland	Privilégier l'écoulement des eaux de surface non contaminées vers les milieux humides ou les cours d'eau	Réseaux séparés pour les égouts pluviaux et sanitaires	X				Nombre de projets
Kirkland	Effectuer fréquemment le balayage des rues afin de réduire la quantité de débris transportés par l'eau de pluie	Maintenir la fréquence actuelle de balayage des rues et l'augmenter au besoin		X			Fréquence des jours de balayage



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Assurer la capacité des réseaux d'égout pluvial et d'égout unitaire

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Lachine	Poursuivre la recherche et les corrections des raccordements inversés d'égout pour ainsi diminuer les rejets d'eaux non traitées dans les cours d'eau	Projet avec Parcs Canada 2001-2006 Rencontre avec le propriétaire/citoyen lors d'un refoulement à une résidence pour prévenir des événements futurs Mise en place de restrictions et contrôles des rejets à l'égout pour les ICI (institutions, commerces et industries)	X				Nombre de projets
LaSalle	Entretenir les réseaux régulièrement	50 % du réseau à chaque année		X			Kilomètre (km) de conduites
LaSalle	Privilégier l'écoulement des eaux de surface non contaminées, en coopération avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), vers les milieux humides ou les cours d'eau	Lorsque possible dans les projets de réfection				X	Nombre de projets
LaSalle	Augmenter la fréquence de balayage des rues afin de réduire la quantité de débris transportés par l'eau de pluie	Le balayage des rues est fait une fois par semaine.				X	Pourcentage d'augmentation des jours de balayage
Le Plateau-Mont-Royal	Entretenir les réseaux régulièrement	10 km par an		X			Kilomètre (km) de conduites
Le Sud-Ouest	Entretenir les réseaux régulièrement	2 000 puisards nettoyés par année		X		X	Nombre de puisards nettoyés
Le Sud-Ouest	Nettoyage de puisards	Entente de partenariat entre la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGRSE) et Le Sud-Ouest		X			Nombre de puisards nettoyés
Le Sud-Ouest	Mise en place du bassin de rétention avec plantation dans la promenade Smith	Grand Projet (Ville de Montréal)		X			Nombre de bassins
Le Sud-Ouest	Mise en place du bassin d'infiltration de la rue Basin	Grand Projet (Ville de Montréal)		X			Nombre de bassins



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Assurer la capacité des réseaux d'égout pluvial et d'égout unitaire

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	Entretenir les réseaux régulièrement			X			Kilomètre (km) de conduites
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	Privilégier l'écoulement des eaux de surface non contaminées, en coopération avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), vers les milieux humides ou les cours d'eau			X			Nombre de projets
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	Augmenter la fréquence de balayage des rues afin de réduire la quantité de débris transportés par l'eau de pluie	Sur une base régulière 1 fois par semaine		X			Pourcentage d'augmentation des jours de balayage/ fréquence de balayage
Mercier–Hochelaga- Maisonnette	Entretenir les réseaux régulièrement	Programme d'entretien annuel récurrent		X			Kilomètre (km) de conduites
Montréal-Est	Entretenir les réseaux régulièrement	Entretien annuel de 25 % du réseau		X			Kilomètre (km) de conduites
Montréal-Est	Entretenir les réseaux régulièrement	Entretien annuel de 25 % du réseau		X			Kilomètre (km) de conduites
Montréal-Nord	Privilégier l'écoulement des eaux de surface non contaminées, en coopération avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), vers les milieux humides ou les cours d'eau	La moitié du réseau d'égout de l'arrondissement est séparatif. Les eaux de pluie sont dirigées vers la rivière.				X	Nombre de projets
Montréal-Nord	Augmenter la fréquence de balayage des rues afin de réduire la quantité de débris transportés par l'eau de pluie	1 fois par semaine		X			Pourcentage d'augmentation des jours de balayage
Montréal-Ouest	Entretenir les réseaux régulièrement	Programme de nettoyage des puisards et de réparation/ remplacement de 1,5 % du réseau par an		X			Kilomètre (km) de conduites



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Assurer la capacité des réseaux d'égout pluvial et d'égout unitaire

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Montréal-Ouest	Augmenter la fréquence de balayage des rues afin de réduire la quantité de débris transportés par l'eau de pluie	Passer de trois jours par semaine à 5 jours par semaine				X	Pourcentage d'augmentation des jours de balayage
Mont-Royal	Entretenir les réseaux régulièrement					X	Kilomètre (km) de conduites
Mont-Royal	Augmenter la fréquence de balayage des rues afin de réduire la quantité de débris transportés par l'eau de pluie					X	Pourcentage d'augmentation des jours de balayage
Mont-Royal	Nettoyage des puisards de rue					X	Nombre d'interventions
Mont-Royal	Réhabilitation d'égout, programme annuel d'entretien pour minimiser l'infiltration et l'exfiltration du réseau			X			Nombre d'interventions
Outremont	Entretenir les réseaux régulièrement	± 7 km par an		X			Kilomètre (km) de conduites
Pierrefonds-Roxboro	Obliger le débranchement des pompes de puisards raccordés à l'égout sanitaire (projet pilote)	Respecter la capacité de l'égout sanitaire		X			Nombre d'interventions
Pierrefonds-Roxboro	Poursuivre la recherche et les corrections des raccordements inversés d'égout pour ainsi diminuer les rejets d'eaux non traitées dans les cours d'eau	50 % de l'objectif en 2014		X			Nombre d'interventions
Pointe-Claire	Entretenir les réseaux régulièrement	S'assurer du bon état des structures et en faire l'entretien régulier		X			Mètres de conduites entretenues
Pointe-Claire	Augmenter la fréquence de nettoyage des trottoirs et sentiers afin de réduire la quantité de débris transportés par l'eau de pluie	Balayer les trottoirs et sentiers aussi régulièrement que les rues et ce, afin de réduire la quantité de débris transportés par l'eau de pluie				X	Pourcentage d'augmentation des jours de balayage



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Assurer la capacité des réseaux d'égout pluvial et d'égout unitaire

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Entretenir les réseaux régulièrement	Maintien de la campagne annuelle d'entretien des égouts lents		X			Kilomètre (km) de conduites
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Privilégier l'écoulement des eaux de surface non contaminées, en coopération avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), vers les milieux humides ou les cours d'eau	Là où applicable selon la réglementation en vigueur		X			Nombre de projets
Sainte-Anne-de- Bellevue	Identifier les égouts publics qui s'écoulent directement dans le lac à l'aide d'une signalisation (c'est-à-dire peindre un poisson jaune ou mettre une affiche « Se vide dans le lac »)					X	Nombre d'interventions
Saint-Laurent	Installation depuis plusieurs années de « séparateurs d'huile » lors de construction de nouveaux segments de rue, permettant d'écarter les huiles et les sédiments du réseau pluvial			X			Nombre de séparateurs d'huile
Saint-Laurent	Prévenir et corriger les situations de raccordements inversés, s'il y a lieu			X			Nombre de corrections effectuées
Saint-Laurent	Respect de la réglementation municipale sur le débit d'eau pluviale retourné à l'égout	Règlement 1047		X			Application du règlement
Saint-Laurent	Privilégier l'écoulement des eaux de surface non contaminées, en coopération avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), vers les milieux humides ou les cours d'eau	S'assurer de l'application du règlement 1047 sur la rétention		X			Nombre de projets
Saint-Léonard	Entretenir les réseaux régulièrement				X		Kilomètre (km) de conduites



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Assurer la capacité des réseaux d'égout pluvial et d'égout unitaire

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Saint-Léonard	Maintenir la fréquence élevée de balayage des rues afin de réduire la quantité de débris transportés par l'eau de pluie	Effectuer le balayage de rue une fois par semaine sur l'ensemble du territoire		X			Nombre de balayages par semaine
Verdun	Entretenir les réseaux régulièrement	Assurer l'écuration d'au moins 2 km de conduites d'égouts par an et le tiers des puisards (TP). En continu signifie que l'opération se fait chaque année		X			Kilomètre (km) de conduites
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Entretenir les réseaux régulièrement	Nettoyer 3 000 puisards par année		X			Kilomètre (km) de conduites
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Augmenter la fréquence de balayage des rues afin de réduire la quantité de débris transportés par l'eau de pluie	Balayer l'ensemble du territoire une fois/semaine en saison estivale		X			Pourcentage d'augmentation des jours de balayage
Westmount	Prolonger l'horaire de balayage des rues afin de réduire la quantité de débris transportés par l'eau de pluie					X	Pourcentage d'augmentation des heures de balayage
Westmount	Réinstaurer la pratique du nettoyage annuel systématique des réseaux d'égout		X				Nombre d'interventions de nettoyage



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes

AUGMENTER ET PRÉSERVER LA COUVERTURE VÉGÉTALE

Bénéfices

- Permet de ralentir le ruissellement de l'eau et facilite l'infiltration d'un pourcentage non négligeable de la pluie dans le sol
- Permet de réduire la fréquence et le volume des débordements de réseaux unitaires et, dans une moindre mesure, de réduire l'importance des inondations lors de fortes pluies ponctuelles

Co-bénéfices potentiels

- Lutte contre les îlots de chaleur urbains
- Amélioration des milieux de vie urbains
- Préservation de la biodiversité : offre un habitat et assure la sauvegarde des populations animales et végétales
- Qualité des eaux (eaux de ruissellement moins chargées en polluants)

Pourquoi

La couverture végétale et les arbres permettent une meilleure gestion des eaux de pluie puisqu'ils contribuent à faciliter l'infiltration dans le sol, à ralentir l'écoulement et du même coup à diminuer les quantités d'eau de ruissellement.

Les espaces verts de toutes sortes (parcs, jardins de pluie, toits verts, etc.) et de toutes les échelles implantés sur le territoire, considérés à juste titre d'infrastructures vertes, contribuent à accroître l'infiltration, la filtration et diminuent ainsi la pression sur les systèmes d'eau potable et le réseau pluvial.

Ce qui peut être fait

Les stratégies de préservation du couvert végétal et de verdissement doivent s'inscrire dès la planification ou la requalification d'un secteur. Elles doivent être prises en compte dès la conception d'un projet comme tous les autres aspects.

- Planter, conserver et protéger les végétaux
- Protéger et augmenter la superficie des espaces verts et des milieux naturels
- Revégétaliser les berges et les bandes riveraines afin de les stabiliser
- Aménager des ruelles vertes
- Favoriser l'agriculture urbaine

Contraintes et risques de maladaptation

- Porter une attention particulière aux végétaux pour qu'ils soient adaptés au milieu (ensoleillement, apport en eau et nutriments, exposition au vent et aux sels de déglacage, etc.)
- Prévoir des programmes d'entretien soutenus dès la conception des aménagements
- Dans certains cas, les végétaux peuvent devenir une nuisance : dommages causés par les chutes de branches d'arbres, dommages aux infrastructures causés par les racines, souillage des véhicules stationnés et débris provenant des arbres, etc.





Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter et préserver la couverture végétale

Services qui mettront en œuvre cette mesure

SERVICES	PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET AUTRES INITIATIVES	ORIENTATIONS, OBJECTIFS, ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALÉA	EN COURS	2020
Service de la diversité sociale et des sports	Programme de revitalisation urbaine intégrée (RUI)	Projets unis verts urbains (projets de verdissement des sites minéralisés ou dévitalisés)	X	
Service de la diversité sociale et des sports	Programme de revitalisation urbaine intégrée (RUI)	RUI Laurentien-Grenet (Ahuntsic-Cartierville) : création d'un espace vert avec notamment des buttes végétalisées et des végétaux résistants et colorés RUI Saint-Pierre (Lachine) : déminéralisation des abords du marché Saint-Pierre et création de potagers RUI Hochelaga (Mercier-Hochelaga-Maisonneuve) : développement d'un espace vert piétonnier convivial RUI Territoire Nord-Est (Montréal-Nord) : projet de verdissement en périphérie des aires de jeux de cinq écoles afin d'améliorer la canopée	X	
Service de la mise en valeur du territoire	Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal - Schéma (2015)	Orientation : Assurer la réduction des risques associés aux impacts des changements climatiques Objectif : Augmenter l'indice de canopée à 25 % d'ici 2025 ainsi que le verdissement général du territoire	X	
Service de la mise en valeur du territoire	Plan d'urbanisme (2004)	Objectif 16 : Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel Action 16.1 : Préserver et mettre en valeur les milieux naturels en favorisant leur intégration au développement urbain	X	
Service de l'environnement	Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015	Action 34 : Renforcer la gestion écologique des espaces verts sur le territoire montréalais	X	
Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal	Politique de l'arbre (2005)	La Politique de l'arbre place l'arbre au cœur de l'urbanité montréalaise dans le but d'assurer à la métropole un avenir viable et durable, améliorer la qualité des milieux de vie et augmenter et préserver la couverture végétale.	X	
Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal	Plan d'action canopée 2012 - 2021	Ce plan vise à atteindre 25 % de couvert arborescent dans l'agglomération de Montréal d'ici 2025. Se traduira par la plantation de 300 000 arbres sans compter le remplacement d'arbres morts ou malades.	X	
Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal	Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels (2004)	L'un des objectifs de la Politique vise à maximiser la biodiversité et augmenter la superficie des milieux naturels protégés à Montréal.	X	



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter et préserver la couverture végétale

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Planifier des interventions de verdissement et de plantation d'arbres dans tous les projets urbains	Participation au plan canopée et à la Politique de l'arbre		X			Nombre d'arbres plantés
Ahuntsic-Cartierville	Protéger et entretenir les espaces verts et les milieux naturels de manière à ce qu'ils jouent efficacement leur rôle écologique	Inclus dans le règlement de zonage 01-274 Gestion écologique des espaces verts Sensibiliser les citoyens aux bienfaits des espaces verts et de la protection des milieux naturels		X			Type et nombre de projets réalisés.
Anjou	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	L'arrondissement projette de planter une moyenne annuelle de 100 arbres, en augmentant sa canopée d'année en année.		X			Bilan d'arbres
Anjou	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Intégrer les normes BNQ 3019-190 aux dispositions concernées dans le règlement de zonage actuellement en vigueur				X	Modifier le règlement
Baie-D'Urfé	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement			X			Bilan d'arbres
Baie-D'Urfé	Dons d'arbres - Jour de la Terre			X			Nombre d'arbres donnés
Beaconsfield	Augmenter et préserver la couverture végétale			X			Mètre carré (m ²) de verdissement
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Planter 5 600 arbres d'ici 2021 (Plan d'action canopée)				X	Bilan d'arbres
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce	Augmenter et protéger les espaces verts et les milieux naturels	Plan d'urbanisme, collaboration avec le Service de la mise en valeur du territoire				X	Hectare
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	Continuer à faire connaître le programme		X			Nombre de ruelles vertes aménagées



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter et préserver la couverture végétale

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Pour les stationnements de 5 unités et plus, adoption d'un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)				X	Adopter le règlement
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce	Augmenter de manière significative le couvert végétal en bordure de rue pour limiter les effets d'îlot de chaleur urbain	Pris en considération dans chacun des nouveaux projets		X			Nombre de rues avec bordure végétale
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce	Augmenter l'information, la diffusion et la sensibilisation afin de responsabiliser tout un chacun (citoyens, employés municipaux, partenaires institutionnels et associatifs, grands propriétaires fonciers, etc.) à l'égard de la protection du patrimoine arboricole de l'arrondissement	Utilisation de divers moyens de communication à la disposition de l'arrondissement (journaux, bulletins, capsules Internet, Twitter, Facebook, etc.)		X			Nombre de personnes sensibilisées
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce	Augmenter la densité végétale en réalisant des aménagements innovateurs (ruelles vertes, murs végétaux) adaptés aux besoins des résidents	Continuer à promouvoir les ruelles vertes		X			Nombre de ruelles
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce	Des mesures de verdissement pour tout nouveau stationnement	Stationnement de 5 unités et plus Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)				X	Mètre carré (m ²) de verdissement
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce	Faciliter les projets citoyens de création de ruelles vertes par l'élaboration d'un guide de mise en œuvre	Guide réalisé et disponible sur notre site Internet		X			Guide
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce	Poursuivre la stratégie de végétalisation permettant d'obtenir un inventaire régulier des composantes végétales et urbaines de l'arrondissement			X			Inventaire
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce	Une plus grande proportion de verdissement des terrains privés pour les nouveaux projets de construction	Établir de nouvelles normes s'inspirant de meilleures pratiques dans les autres arrondissements et villes québécoises et canadiennes				X	Mètre carré (m ²) de verdissement



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter et préserver la couverture végétale

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Côte-Saint-Luc	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	3509 arbres (avril 2015)		X			Bilan d'arbres
Côte-Saint-Luc	Augmenter et protéger les espaces verts et les milieux naturels	Trois forêts existantes	X				Hectare
Dollard-Des Ormeaux	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement					X	Bilan d'arbres
Dollard-Des Ormeaux	Augmenter et protéger les espaces verts et les milieux naturels					X	Hectare
Dollard-Des Ormeaux	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur					X	Adoption du règlement
Dollard-Des Ormeaux	La Ville a adopté un règlement sur l'entretien et la protection des arbres. Ce règlement s'applique aux arbres privés en façade et en latéral ainsi qu'aux arbres publics en bordure de rue, dans les parcs, les espaces verts et les boisés.	Règlement 2007-023	X				Application du règlement
Dollard-Des Ormeaux	La Ville veille à la protection de ses 33 parcs. Le parc-nature du Bois-de-Liesse relève du Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal de la Ville de Montréal.		X				
Dorval	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement			X			Bilan d'arbres
Dorval	Augmenter et protéger les espaces verts et les milieux naturels			X			Surface concernée en mètre carré (m ²)
Kirkland	Aménager des parcs et espaces verts dans les nouveaux quartiers	Aménager au moins 1 espace vert/ parcs dans chaque nouveau quartier créé				X	Nombre de parcs et espaces verts aménagés



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter et préserver la couverture végétale

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Kirkland	Planter, conserver et protéger les arbres	Planter 100 nouveaux arbres annuellement et remplacer systématiquement chaque arbre abattu d'ici 2020		X			Bilan annuel de plantation d'arbres
Kirkland	Augmenter et protéger les espaces verts et les milieux naturels	Protéger 100 % des espaces verts et milieux naturels et augmenter la superficie lorsque de nouveaux terrains sont disponibles		X			Nombre d'hectares protégés
Kirkland	Sensibiliser les entrepreneurs et la population à l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Sensibiliser systématiquement chaque intervenant qui souhaite aménager un stationnement				X	Nombre de personnes sensibilisées
Lachine	Accroître le patrimoine arboricole	Plantation programme annuel régulier : 180 arbres par an		X			Nombre d'arbres plantés
Lachine	Adopter une Politique de foresterie urbaine	Politique de l'arbre	X				Nombre d'arbres plantés
Lachine	Créer des espaces verts, notamment dans le cadre de nouveaux projets immobiliers (Verso, Émile-Pominville)	Aménagement d'un parc (Remembrance)		X			Surface aménagée en mètre carré (m ²)
Lachine	Densifier la végétation dans tous les espaces publics			X			Surface aménagée en mètre carré (m ²)
Lachine	Obliger les propriétaires de nouveaux immeubles résidentiels de plus de huit logements à planter sur le terrain de leur immeuble et à maintenir en santé au moins un arbre par tranche de huit logements	1 arbre au 200 m ² de terrain vacant		X			Nombre d'arbres plantés
Lachine	Obliger les propriétaires d'espaces commerciaux et industriels à renaturaliser l'équivalent de 5 % de toute surface consacrée au stationnement et à doter ces nouveaux aménagements d'au moins un arbre pour 25 cases de stationnement					X	Nombre d'arbres plantés



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter et préserver la couverture végétale

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Lachine	Poursuivre la plantation de la promenade du rail	175 arbres	X				Nombre d'arbres plantés
Lachine	Poursuivre l'inventaire détaillé du patrimoine arboricole		X				Inventaire
Lachine	Poursuivre son programme de plantation d'arbres, notamment dans les secteurs commerciaux et industriels	Inventaire terminé pour le secteur industriel en 2014	X				Nombre d'arbres plantés
Lachine	Réaménager la 1 ^{ère} Avenue en y ajoutant des bandes de gazon et des arbres, de l'autoroute 20 à la rue Provost	Plantation de 12 arbres (2015)	X				Nombre d'arbres plantés
Lachine	Veiller au respect des règlements de protection des arbres sur le domaine privé	Réglementation à venir sur les frênes en terrain privé/agrile du frêne Politique de l'arbre en vigueur sur les arbres privés en façade		X	X		Application des règlements
LaSalle	Aménager des aires de plantation lors des réfections des rues			X			Mètre carré (m²) Nombre d'arbres
LaSalle	RUI Airlie Bayne (Programme de revitalisation urbaine intégrée) - Plantation de 400 arbres et 285 arbustes sur les rues, cours d'école et industries		X				Nombre d'arbres
LaSalle	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement			X			Bilan d'arbres
LaSalle	Augmenter et protéger les espaces verts et les milieux naturels	Lorsque possible dans les projets de réfection				X	Hectare
LaSalle	Aménager des ruelles vertes - Verdissement		X				Nombre de ruelles vertes aménagées
LaSalle	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Le stationnement à L'Octogone en fera partie lors du projet d'agrandissement.				X	Adoption du règlement



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter et préserver la couverture végétale

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Le Plateau-Mont-Royal	Protections hivernales et laisser une couronne autour de l'arbre lors du déneigement	Systématiser la pratique		X			Nombre d'arbres concernés
Le Plateau-Mont-Royal	Augmenter et protéger les espaces verts et les milieux naturels	1 projet : fermeture de la rue Clark et création d'un parc proche du champ des possibles				X	Nombre de projets
Le Plateau-Mont-Royal	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	40 ruelles vertes aménagées				X	Nombre de ruelles vertes aménagées
Le Plateau-Mont-Royal	Mise en place d'un plan stratégique pour la lutte contre l'agrile du frêne	Adoption du plan				X	Adoption du plan
Le Plateau-Mont-Royal	Création de zones de biodiversité	2 zones créées				X	Nombre de zones créées
Le Plateau-Mont-Royal	Distribution de végétaux aux citoyens	Budget annuel pour la distribution de végétaux : 8 000 \$/an				X	Nombre de végétaux
Le Sud-Ouest	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Planter 8900 arbres d'ici 2025		X		X	Bilan d'arbres
Le Sud-Ouest	Augmenter et protéger les espaces verts et les milieux naturels	Maintenir les surfaces actuelles		X		X	Hectare
Le Sud-Ouest	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	Verdir le plus de ruelles : – Ruelle de l'arbre fort (Desnoyers), première ruelle verte à Saint-Henri – Réalisation de 2 ruelles vertes : Blanchard et Charon-Bourgeois avec bacs à fleurs et de 6 ruelles vertes fermées à la circulation	X	X		X	Nombre de ruelles vertes aménagées
Le Sud-Ouest	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Analyse de la réglementation et modifications réglementaires si nécessaire				X	Application du règlement



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter et préserver la couverture végétale

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Le Sud-Ouest	Meilleur aménagement visant l'intégration urbaine « Woonerf Saint-Pierre » de l'arrondissement du Sud-Ouest (projet de verdissement)	Lauréat de la 2 ^e édition du concours « Vers des rues plus conviviales » 2014	X				Surface végétalisée (en m ²)
Le Sud-Ouest	Protéger la falaise Saint-Jacques (2,5 hectares) et le parc Angrignon (100 hectares)	Protéger la falaise selon la politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels		X			Hectare
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement			X			Bilan d'arbres Nombre d'arbres plantés
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Augmenter et protéger les espaces verts et les milieux naturels				X		Hectare
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	En rue : 330 arbres/année + le nombre d'arbres demandés dans le cadre du Projet canopée depuis 2013 En parc : +/- 100 arbres/année		X			Bilan d'arbres
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Augmenter et protéger les espaces verts et les milieux naturels	Nouvel aménagement des parcs chaque année + boisé Jean-Milot + antenne Longue-Pointe		X			Hectare
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	8 nouvelles ruelles vertes par année		X			Nombre de ruelles vertes aménagées
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Règlement d'urbanisme 01-275, en vigueur en 2012, contient plusieurs exigences compatibles à la norme pour la végétalisation	X				Application du règlement
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Élaboration d'un guide d'aménagement de ruelles vertes	Rédigé en 2013	X				Guide
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Modifier la réglementation pour favoriser la mise en place de mesures de verdissement et/ou de récupération des eaux de surface pour tout nouveau stationnement de 5 unités et plus et publics	Depuis 2012. Règlement d'urbanisme 01-275.	X				Application du règlement



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter et préserver la couverture végétale

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Modifier la réglementation pour favoriser une meilleure protection des arbres situés sur les terrains privés	Depuis 2012. Règlement d'urbanisme 01-275.	X				Application du règlement
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Modifier la réglementation pour favoriser une plus grande proportion de verdissement des terrains privés pour les nouveaux projets de construction	Depuis 2012. Règlement d'urbanisme 01-275.	X				Application du règlement
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Promouvoir le verdissement des terrains privés résidentiels	Sensibilisation équipe Éco-Quartier et plantation d'arbres		X			Nombre d'arbres plantés
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Promouvoir les gestes écoresponsables, relatifs au verdissement, auprès des gestionnaires d'établissements scolaires et auprès des gestionnaires d'industries et de commerces	Sensibilisation équipe Éco-Quartier		X			Nombre de personnes sensibilisées
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Verdissement de la cour du Pavillon d'éducation communautaire HoMa du 1691, boulevard Pie-IX	Cadre programme Éco-quartier		X			Surface concernée en mètre carré (m ²)
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Verdissement des emplacements Pie-IX/Maisonneuve/PDC	Projet Quartier vert		X			Surface concernée en mètre carré (m ²)
Montréal-Est	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Élaborer un plan directeur prévoyant l'augmentation de la canopée de 25 % en conformité avec le Schéma de l'agglomération de Montréal			X		Bilan d'arbres



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter et préserver la couverture végétale

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Montréal-Est	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Pour les ICI (institutions, commerces et industries) seulement, adopter un règlement s'inspirant de la norme BNQ 3019-190 « Lutte aux îlots de chaleur » qui exigerait que pour un stationnement de 20 cases et plus : – 40 % de la surface du stationnement soit recouvert d'une canopée; – les dimensions minimales des cases soient réduites à 2,60 mètres x 5,75 mètres; – au-dessus de 125 % du nombre minimal de stationnements, exiger que les cases de stationnement soient souterraines ou en hauteur.				X	Adoption du règlement
Montréal-Nord	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Projet canopée - 499 arbres plantés en 2015 - adopté		X			Bilan d'arbres
Montréal-Nord	Augmenter et protéger les espaces verts et les milieux naturels	Projet du corridor vert - en cours de réalisation		X			Hectare
Montréal-Nord	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	Remplacé, en 2015, par un programme de construction de saillies vertes		X			Nombre de ruelles vertes aménagées
Montréal-Nord	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Projets déjà réalisés en 2014-2015 : coin Henri-Bourassa et Lacordaire, coin Langelier et Léger, etc.				X	Adopter le règlement
Montréal-Ouest	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Augmenter le budget alloué				X	Bilan d'arbres
Mont-Royal	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Verdissement du secteur industriel et résidentiel				X	Bilan d'arbres
Mont-Royal	Augmenter et protéger les espaces verts et les milieux naturels	Plan triennal d'entretien des arbres, et une meilleure application du règlement municipal - plantation obligatoire après abattage d'un arbre				X	Hectare



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter et préserver la couverture végétale

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Mont-Royal	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur		X				Adoption du règlement
Outremont	Poursuivre le renouvellement du patrimoine arboricole	Planter 90 arbres par année		X			Nombre d'arbres plantés
Outremont	Planifier des espaces verts dans le cadre de nouveaux projets immobiliers	Projet Campus Outremont				X	Mètre carré (m ²) de verdissement
Outremont	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	2 ruelles		X			Nombre de ruelles
Pierrefonds-Roxboro	Accroître le patrimoine arboricole	Programme annuel de plantation d'arbres		X			Nombre d'arbres plantés
Pierrefonds-Roxboro	Adoption d'un plan de foresterie urbaine	Adoption d'un plan en 2016			X		Adoption d'un plan
Pointe-Claire	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Augmenter la canopée année après année		X			Inventaire des arbres
Pointe-Claire	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement	Analyse de la réglementation et modifications réglementaires si nécessaire			X		Adoption du règlement
Pointe-Claire	Distribuer des pousses d'arbres indigènes pour les citoyens	Préserver la couverture végétale de Pointe-Claire malgré les ravageurs et augmenter la couverture végétale				X	Nombre de pousses distribuées
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Appliquer systématiquement dans nos projets		X			Bilan d'arbres
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Augmenter et protéger les espaces verts et les milieux naturels	Appliquer en fonction des projets inscrits au Programme triennal d'immobilisations (PTI)		X			Hectare
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Modification du règlement de zonage				X	Adoption du règlement



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter et préserver la couverture végétale

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Planter annuellement un minimum de près de 300 arbres. Prévision de 600 arbres pour 2013 rendue possible par le Plan d'action canopée 2012-2021	545 arbres ont été plantés en 2014. Le plan d'action canopée ne sera toutefois pas disponible en 2015 pour notre arrondissement.	X				Nombre d'arbres plantés
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Réviser progressivement la réglementation afin d'intégrer les éléments contribuant au verdissement et à la lutte aux îlots de chaleur principalement pour les nouveaux projets d'aménagement et de développement applicables, par exemple, aux aires de stationnement, aux toits et terrasses, aux nouveaux lotissements, aux domaines public et privé, etc.	Réglementation en cours de révision			X		Adoption du règlement
Rosemont-La Petite-Patrie	Aménager des ruelles vertes. Depuis 2010, l'arrondissement a mis sur pied un programme pour financer annuellement des projets de ruelles vertes et pour soutenir les comités de citoyens, en collaboration avec l'Éco-quartier.	Total : 82 ruelles vertes	X				Nombre de ruelles vertes aménagées
Rosemont-La Petite-Patrie	Augmentation de la canopée. Depuis 2012, l'arrondissement participe au Plan d'action canopée 2012-2021.	De 2012 à 2014 : 1 519 d'arbres ont été plantés (parcs et rues)	X				Adhésion au programme de canopée Bilan d'arbres
Rosemont-La Petite-Patrie	Aménager des saillies de trottoirs verdies	Total de saillies verdies : 83 construites + 147 saillies verdies à venir (2015)	X		X		Nombre de saillies vertes
Rosemont-La Petite-Patrie	Favoriser l'aménagement de trottoir avec banquettes gazonnées en bordure des trottoirs lors du programme de réfection routière du réseau artériel de l'arrondissement	Total de tronçons avec banquette gazonnée : 23 + 5 à venir (2015)	X		X		Nombre de tronçons aménagés avec banquettes gazonnées



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter et préserver la couverture végétale

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Rosemont-La Petite-Patrie	Aménager des jardins de rues. Depuis 2010, à chaque printemps, réalisation du projet <i>Jardin de rue</i> . Projet qui consiste au retrait par les citoyens, d'asphalte qui recouvre d'anciennes banquettes gazonnées en bordure de trottoir pour y aménager des jardins.	Total : 14 tronçons avec jardin de rue * Tronçon = portion d'une rue entre deux intersections	X				Nombre de tronçons aménagés avec jardins de rue
Sainte-Anne-de-Bellevue	Intégration de critères de protection et d'intégration des espaces verts au sein du plan d'urbanisme			X			
Sainte-Anne-de-Bellevue	Développer des serres sur les toits des édifices industriels			X			Nombre de serres
Sainte-Anne-de-Bellevue	Implanter des règlements pour la préservation du plus grand espace naturel ou forestier possible lors du développement et des rénovations					X	Adoption de règlements
Sainte-Anne-de-Bellevue	Préserver les plantes et la verdure sur la piste cyclable en agrandissant la plantation d'arbres fruitiers le long de la piste		X				Nombre d'arbres plantés
Saint-Laurent	Adoption d'un Plan de foresterie urbaine	Adoption du plan en 2009	X				Application du plan
Saint-Laurent	Création de la campagne de verdissement « Révélez votre nature » auprès de la communauté d'affaires, laquelle a permis la plantation de 1 354 arbres et arbustes en date du mois de juin 2011	Encourager et accompagner les entreprises à planter des arbres sur leurs sites. Entre 2008 et 2012, 624 arbres et 766 arbustes ont été plantés dans le cadre de la campagne.		X			Nombre d'entreprises et nombre de végétaux plantés
Saint-Laurent	Création de nouveaux espaces verts aménagés	Quartiers Bois-Franc et Nouveau Saint-Laurent Améliorer les ratios d'espace vert par terrain		X			Nombre d'espaces verts
Saint-Laurent	Maintenir le programme « Un enfant, un arbre » lancé en 2010			X			Nombre de citoyens sensibilisés



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter et préserver la couverture végétale

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Saint-Laurent	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Plantation de 1298 arbres en 2009, de 1022 arbres en 2010, de 341 arbres en 2011, de 957 arbres en 2012, de 929 arbres en 2013 et de 528 arbres en 2014 par l'arrondissement dans le cadre de la lutte aux îlots de chaleur et du plan de foresterie	X				Nombre de végétaux plantés
Saint-Laurent	Poursuivre l'aménagement des parcs et espaces verts dans les nouveaux développements			X			Hectare
Saint-Laurent	Poursuivre l'aménagement et l'entretien du boisé du parc Marcel-Laurin			X			Hectare
Saint-Laurent	Poursuivre le verdissement du parc Philippe-Laheurte			X			Hectare
Saint-Laurent	Poursuivre la gestion écologique des espaces verts et des milieux naturels des parcs Dr-Bernard-Paquet et Guillaume-Bruneau par la réalisation d'inventaire de la faune et flore			X			Inventaire
Saint-Laurent	Préservation des frênes de l'arrondissement dans le cadre de son plan d'action de lutte à l'agrile du frêne			X			Nombre de frênes traités
Saint-Laurent	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Réaliser le bilan des arbres plantés sur le domaine privé pour 2014 Adopter le règlement RCA08-08-0001-78 qui obligera une plantation accrue	X		X		Bilan d'arbres
Saint-Laurent	Augmenter et protéger les espaces verts et les milieux naturels	Élaborer un plan directeur pour la connexion des espaces verts et milieux naturels afin de créer des liens de biodiversité				X	Nombre de connexions créées
Saint-Laurent	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	Réaliser en 2015-2016 le réaménagement des rues Stanislas dans le secteur Norvick afin de réduire les surfaces minéralisées.			X		Nombre de ruelles vertes aménagées



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter et préserver la couverture végétale

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Saint-Laurent	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Renforcer les normes existantes relatives au stationnement Adopter le règlement RCA08-08-0001-78 en 2015		X	X		Adoption du règlement
Saint-Léonard	Déposer des projets de verdissement dans différents programmes offrant des subventions	De la racine à la cime : projet de la bibliothèque (Reconnaissance des acquis et des compétences - RAC), projets d'aménagement de parcs, parcs à chien, etc.			X	X	Nombre de projets déposés Nombre de projets ayant reçu une subvention
Saint-Léonard	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	Aménager la ruelle publique située entre les rues Jean-Talon, de Pontoise, le Maître et L'Assomption			X		Nombre de ruelles vertes aménagées
Saint-Léonard	Analyser la possibilité de protéger des espaces verts et des milieux naturels	Identifier des espaces à protéger (parcs, bassin Chartier, autres milieux naturels) et valider la pertinence de leur protection				X	Analyse Le cas échéant, hectare protégés
Saint-Léonard	Faire une analyse réglementaire pour l'aménagement durable des espaces de stationnement dans les institutions, commerces et industries	Analyser la faisabilité d'un changement réglementaire Comparer avec les meilleures pratiques villes et ailleurs			X		Rapport d'analyse
Senneville	Mettre en place de mesures pour protéger et mettre en valeur les vois, les corridors forestiers, les milieux humides, les rives, le littoral et les plaines inondables					X	
Verdun	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Acheter et planter des arbres adaptés aux nouvelles conditions climatiques (TP - Horticulture)		X			Bilan d'arbres
Verdun	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	2 Ruelles vertes réalisées en 2015	X	X			Nombre de ruelles vertes aménagées



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter et préserver la couverture végétale

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Verdun	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Adopter le règlement et application			X		Adoption du règlement
Ville-Marie	Accentuer la collaboration avec les Éco-quartiers pour encourager les initiatives de verdissement					X	Nombre de rencontres
Ville-Marie	Adapter les outils réglementaires et les critères d'aménagement de manière à maximiser le verdissement et la lutte aux îlots de chaleur principalement, aux aires de stationnement, aux toits et terrasses, aux nouveaux lotissements, aux domaines public et privé, etc.	Application des objectifs et critères lors du dépôt des projets de développement ou de requalification de site		X			Nombre de projets
Ville-Marie	Distribuer des pousses d'arbres indigènes					X	Nombre de pousses d'arbres distribuées
Ville-Marie	Enlèvement du stationnement pour verdissement et plantations			X			mètre carré (m ²) de verdissement
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Plantation de 600 arbres par année		X			Bilan d'arbres
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	6 ruelles aménagées par année		X			Nombre de ruelles vertes aménagées
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Appliquer la réglementation 01 283-75	X				Application du règlement
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Adopter un protocole pour l'implantation de projets de ruelles vertes et de verdissement dans l'arrondissement	Aménager des ruelles vertes	X				Adoption du protocole



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Augmenter et préserver la couverture végétale

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Villeray–Saint-Michel– Parc-Extension	Encourager les institutions, commerces et industries à adopter des mesures de verdissement	Règlement adopté 01 283-20				X	Nombre de rencontres
Villeray–Saint-Michel– Parc-Extension	Réaliser un plan de foresterie urbaine pour favoriser la reconnaissance et la préservation du patrimoine arboricole de l'arrondissement	Politique de l'arbre				X	Adoption du plan
Villeray–Saint-Michel– Parc-Extension	Réviser les règles relatives à la plantation d'arbres et le verdissement sur les terrains privés afin d'accroître le couvert végétal, notamment lors de l'octroi d'un permis de construire	Règlement adopté 01 283-20	X				Mètre carré (m ²) de verdissement
Westmount	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement		X				Bilan d'arbres
Westmount	Augmenter et protéger les espaces verts et les milieux naturels		X				Hectare
Westmount	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	<i>Guide #6 aménagement paysager</i> du règlement 1305 (Plan d'implantation et d'intégration architecturale - PIIA)	X				Application du règlement
Westmount	Planter de la végétation en bordure des rues et des ruelles		X				Surface concernée en mètre carré (m ²)



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes

DÉVELOPPER DES MESURES D'URGENCE POUR LES PLUIES ABONDANTES

Bénéfices

- Protection de la population ainsi que de leurs biens et de l'environnement en prévoyant et planifiant les interventions qui sont sous la responsabilité des villes et des arrondissements
- Optimisation de l'efficacité des interventions en gestion de crise

Co-bénéfices potentiels

- Réduction des risques sur la santé publique

Pourquoi

En période de pluies intenses, le débit des réseaux d'égout (notamment des réseaux unitaires) peut augmenter de manière drastique sur une période relativement courte, entraînant la saturation du réseau et par le fait même des inondations et des refoulements d'égout. Les inondations causent la fermeture des rues, des tunnels et de portions du métro, entre autres, ce qui nuit à la mobilité sur le territoire. Elles peuvent aussi endommager des maisons et même les rendre inhabitables. Il est donc nécessaire d'agir rapidement pour atténuer les dommages causés aux citoyens et aux infrastructures. La planification des mesures d'urgence sert non seulement à prévenir les risques d'état d'urgence en mesurant les impacts humains et économiques d'un sinistre, mais également à revoir la pertinence des moyens déployés lors des événements et d'en améliorer les outils. Bien planifiées, les mesures d'urgence pourront protéger les citoyens et les milieux de vie et contribuer à minimiser les dommages.

Contraintes et risques de maladaptation

- Coordination difficile entre les nombreux intervenants



Ce qui peut être fait

Renforcer la capacité d'intervention en assurant une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile, qui compte sur une équipe multidisciplinaire, pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes).

En particulier :

- S'assurer que les outils sont à jour :
 - le Plan d'urgence, de relève et de missions de l'arrondissement
 - les Plans particuliers d'intervention (PPI) : PPI Pluies abondantes et PPI Inondations
- Localement, maintenir à jour la formation des employés pour ce type d'intervention
- Informer les propriétaires fonciers et les résidents habitant dans les secteurs sensibles



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Développer des mesures d'urgence pour les pluies abondantes

Services qui mettront en œuvre cette mesure

SERVICES	PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET AUTRES INITIATIVES	ORIENTATIONS, OBJECTIFS, ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALÉA	EN COURS	2020
Service de sécurité incendie de Montréal – Centre de sécurité civile	Plan particulier d'intervention – Pluies abondantes (en préparation)			X



Mesures d'adaptation aux pluies abondantes : Développer des mesures d'urgence pour les pluies abondantes

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Élaborer un guide d'intervention lors de pluies abondantes afin de faciliter les opérations d'urgence sur le domaine public	Cahier utilisé lors des opérations sur le terrain.	X				Guide d'intervention



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur

CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR

Bénéfices

- Limitation de l'absorption de la chaleur par les surfaces
- Diminution des températures ambiantes

Co-bénéfices potentiels

- Augmentation du couvert végétal
- Les surfaces végétalisées permettent dans certains cas de ralentir le ruissellement de l'eau de pluie et augmentent l'infiltration dans le sol d'un pourcentage non négligeable de la pluie (adaptation aux pluies abondantes).
- Préservation de la biodiversité, de la qualité de l'air et amélioration des milieux de vie
- Maintien de la qualité de l'eau (diminution des eaux de ruissellement)
- Atténuation des risques pour la santé publique
- Peut sous certaines conditions contribuer à réduire les problèmes associés à l'assèchement des argiles

Pourquoi

Ces espaces fortement minéralisés qui absorbent et emmagasinent la chaleur ont des impacts négatifs sur la santé des citoyens et sur l'environnement urbain.

Ce qui peut être fait

Les actions pour contrer les îlots de chaleur peuvent être mises en place dès la phase de conception et de planification d'un projet ou le réaménagement d'un espace :

- Intégrer des exigences sur la morphologie et l'organisation des bâtiments et des voies de circulation afin d'empêcher les « canyons » urbains
- Limiter les surfaces minéralisées (vastes aires de stationnement et grands toits plats) qui absorbent de grandes quantités de la chaleur solaire
- Utiliser des matériaux capables de réfléchir le rayonnement solaire et qui rendent les sols perméables
- Planter, conserver et protéger des arbres
- Mettre en place des réglementations visant : un ratio important d'espaces verts par rapport au cadre bâti, la propriété thermique des matériaux utilisés dans la construction des bâtiments et les revêtements des surfaces, l'aménagement des aires de stationnement, etc.
- Mettre en place des stratégies de verdissement (p. ex. aménagement des ruelles vertes, des murs végétalisés, etc.) visant à conserver, à protéger, à créer des espaces verts et à accroître le couvert végétal (celui-ci augmente le confort thermique par sa plus grande capacité d'absorption et de rétention de l'énergie solaire)
- Concevoir et aménager de manière durable les infrastructures publiques afin de limiter l'accumulation thermique (voies publiques moins larges, arbres en bordure de routes, etc.)

Contraintes et risques de maladaptation



- Attention particulière à porter quant aux choix des végétaux – diversifier les espèces
- Charges supplémentaires (en ressources humaines et financières) pour l'entretien des végétaux – l'entretien doit être prévu dès la conception du projet.



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Services qui mettront en œuvre cette mesure

SERVICES	PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET AUTRES INITIATIVES	ORIENTATIONS, OBJECTIFS, ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALÉA	EN COURS	2020
Direction générale - Division du développement durable	Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015	Action 15 : Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur (en adaptant les outils réglementaires et les critères d'aménagement)	X	
Service de la mise en valeur du territoire	Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal - Schéma (2015)	Orientation : Assurer la réduction des risques associés aux impacts des changements climatiques Objectifs : Adopter les mesures appropriées pour lutter contre les îlots de chaleur, lesquels se déclinent en dispositions dans le document complémentaire (disposition 4.2.2) Elles constituent les balises minimales que les municipalités et les arrondissements devront respecter dans leur réglementation d'urbanisme.	X	
Service de la mise en valeur du territoire	Plan d'urbanisme de Montréal (2004)	Objectif 17 : Assurer une gestion optimale des ressources dans un contexte urbain Action 17.1 : Soutenir un aménagement urbain plus sain (cette action vise à encourager la réduction des surfaces minéralisées et contrer les effets d'îlot chaleur)	X	
Service de la mise en valeur du territoire	Guide technique pour la construction de toits végétalisés (2013)	Ce guide indique la démarche à suivre en vue de s'assurer que ce type de toits atteigne les mêmes objectifs que ceux fixés par la Code de construction du Québec. Il s'applique uniquement aux bâtiments régis par le Règlement de construction de la Ville de Montréal, permettant aux arrondissements de délivrer des permis pour l'aménagement de toits végétalisés.	X	
Service de la diversité sociale et des sports	Programme de revitalisation urbaine intégrée (RUI)	Projets unis verts urbains (projets de verdissement des sites minéralisés ou dévitalisés)	X	
Service de la diversité sociale et des sports	Programme de revitalisation urbaine intégrée (RUI)	RUI Laurentien-Grenet (Ahuntsic-Cartierville) : création d'un espace vert avec notamment des buttes végétalisées et des végétaux résistants et colorés RUI Saint-Pierre (Lachine) : déminéralisation des abords du marché Saint-Pierre et création de potagers RUI Hochelaga (Mercier-Hochelaga-Maisonnette) : développement d'un espace vert piétonnier convivial	X	



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Services qui mettront en œuvre cette mesure

SERVICES	PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET AUTRES INITIATIVES	ORIENTATIONS, OBJECTIFS, ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALÉA	EN COURS	2020
Service de la gestion et de la planification immobilière	Politique de développement durable pour les édifices de la Ville de Montréal (2009)	Tous les projets immobiliers mis de l'avant par la Ville, peu importe la superficie, doivent obligatoirement intégrer les éléments structuraux pour encourager les toitures vertes dans les nouvelles constructions ou lors de projet de réfection (concevoir à tout le moins la structure en vue d'aménager un toit vert).	X	
Service de l'eau	Stratégie montréalaise de l'eau 2011-2020	Dépôt du Guide sur le rôle des infrastructures vertes dans les projets urbains à Montréal et suivi auprès des unités administratives concernées.	X	
Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal	Politique de l'arbre (2005)	La Politique de l'arbre place l'arbre au cœur de l'urbanité montréalaise dans le but d'assurer à la métropole un avenir viable et durable, améliorer la qualité des milieux de vie et réduire les îlots de chaleur urbains.	X	
Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal	Plan d'action canopée 2012-2021	Ce plan vise à atteindre 25 % de couvert arborescent dans l'agglomération de Montréal d'ici 2025. Se traduira par la plantation de 300 000 arbres sans compter le remplacement d'arbres morts ou malades.	X	
Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal	Promenades urbaines - la vision (2012)	Aménagement de corridors urbains ayant entre autres pour objectif de multiplier les initiatives de verdissement dans les milieux fortement minéralisés La Promenade urbaine « Fleuve-Montagne » sera la première promenade urbaine à être réalisée sur le territoire montréalais comme legs pour le 375 ^e .		
Service des infrastructures, de la voirie et des transports	Guide d'aménagement durable des rues de Montréal (2013)	Orientation : Améliorer la qualité et la quiétude des milieux de vie Objectifs : Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur Des mesures d'intervention ainsi qu'une démarche de suivi sont proposées à l'aide d'une série de fiches techniques.	X	



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Planter, conserver et protéger les arbres - Verdissement	Inciter la plantation d'arbres privés (inclus dans le règlement de zonage 01-274) Suivi des actions de la Politique de l'arbre	X	X			Application du règlement
Ahuntsic-Cartierville	Aménager des saillies verdies	Inclus dans le plan local de déplacement		X			Nombre de saillies verdies
Ahuntsic-Cartierville	Réglementer la construction ou la réfection de toitures (bâtiments publics ou privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur	Inclus dans le règlement de zonage 01-274 (toits blancs)	X				Nombre de toits blancs installés
Ahuntsic-Cartierville	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement	Inclus dans le règlement de zonage 01-274	X				Application du règlement
Ahuntsic-Cartierville	Réglementer le coefficient d'occupation au sol en terme de verdissement	Inclus dans le règlement de zonage 01-274	X				Application du règlement
Ahuntsic-Cartierville	Aménager des ruelles vertes publiques et/ou privées	Collaboration avec <i>Ville en vert</i> - Prévision de 2 à 3 ruelles vertes				X	Nombre de ruelles vertes
Ahuntsic-Cartierville	Implantation de jardins collectifs sur des sites minéralisés (bacs)	Mise en place de projets en collaboration avec nos partenaires				X	Nombre de sites
Anjou	Réglementer la construction ou la réfection de toitures (des bâtiments publics ou privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur	L'arrondissement évalue la possibilité de modifier le règlement de zonage actuel pour y inclure des dispositions relatives aux toits blancs et aux toits verts, plus particulièrement en zones commerciales et industrielles.				X	Nombre de toits blancs ou verts installés
Anjou	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction	Le règlement de zonage actuel prévoit une couverture végétale minimum en zone résidentielle, pour toute construction existante ou à venir. À long terme, il est également prévu d'implanter et/ou de bonifier ce pourcentage en zones commerciales et industrielles.				X	Modification du règlement



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Anjou	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Intégrer les normes BNQ 3019-190 aux dispositions concernées dans le règlement de zonage actuellement en vigueur				X	Modification du règlement
Anjou	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	L'arrondissement projette de planter une moyenne annuelle de 100 arbres, en augmentant sa canopée d'année en année.		X			Bilan d'arbres
Anjou	Aménager des murs végétalisés - Verdissement	L'arrondissement projette de verdir avec de la vigne les deux tiers restants de ses murs antibruit.				X	Mètre carré (m²) de murs aménagés
Anjou	Favoriser l'utilisation des matériaux permettant le réfléchissement et la perméabilisation	Intégrer au règlement de zonage une liste des matériaux permettant le réfléchissement et la perméabilisation				X	Nombre de projets
Baie-D'Urfé	Régulariser l'emprise au sol des bâtiments ainsi que les matériaux imperméables afin de préserver l'espace vert	Conformité à la réglementation municipale pour obtention d'un permis	X				Nombre d'inspections
Baie-D'Urfé	Planter des arbres - Verdissement de la rue			X			Nombre d'arbres plantés
Beaconsfield	Réfection d'une partie de la toiture de l'édifice abritant le service des travaux publics en toit vert et une section en toit blanc		X				
Beaconsfield	Améliorer les infrastructures vertes en augmentant la canopée de 5 % d'ici 2025 par rapport à 2007	Augmenter la canopée de 5 % d'ici 2025 par rapport à 2007			X	X	Nombre d'arbres plantés
Beaconsfield	Augmentation des amendes pour arbres abattus sans autorisation			X			Nombre d'arbres abattus
Beaconsfield	Maintenir la plantation sur le domaine public et développer des partenariats afin d'accroître le nombre d'arbres sur le domaine public et privé			X			Nombre d'arbres plantés



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Beaconsfield	Modifier le règlement de zonage de façon à prévoir plus d'espace de verdure et de plantation d'arbres dans les espaces de stationnement de centres commerciaux				X		Adoption du règlement
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Réglementer la construction ou la réfection de toitures (bâtiments publics ou privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur					X	Adoption du règlement
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction					X	Adoption du règlement
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Adoption d'un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour les stationnements de 5 unités et plus				X	Adoption du règlement
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Suivre les orientations du Plan d'action de foresterie urbaine				X	Bilan d'arbres
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	Répondre favorablement aux demandes des citoyens - aménager 1 à 3 ruelles vertes par année				X	Nombre de ruelles vertes aménagées
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Favoriser l'utilisation de matériaux permettant le réfléchissement et la perméabilisation					X	Adoption du règlement
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Adopter une réglementation pour la construction ou la réfection de toits des bâtiments résidentiels et commerciaux qui favorisent un taux maximum de réfléchissement des rayons lumineux	Règlement qui exigera des toitures blanches pour les constructions neuves et qui permettra, par PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale), de gérer les remplacements lorsque des considérations techniques doivent être prises en compte.				X	Adoption du règlement



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Encourager le revêtement, avec des matériaux de couleur claire, pour les nouvelles aires de chargement, d'entreposage et de stationnement	Élaborer un règlement				X	Mètre carré (m ²) de revêtement clair
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Augmenter de manière significative le couvert végétal en bordure de rue pour limiter les effets d'îlot de chaleur urbain	Programme Renouveau urbain du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMROT)			X		Nombre de rues avec bordure végétale
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Verdissement des nouvelles saillies de trottoirs	S'assurer que les nouvelles saillies de trottoirs aient une fosse de plantation			X		Nombre de saillies verdies
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Augmenter les lieux publics climatisés et prévoir l'allongement du service lors de périodes de canicule (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	Profiter des différents programmes de financement Programme supra-local pour le Manoir (2016-2017) Plans et devis			X	X	Nombre d'installations climatisées
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Prévoir l'allongement des horaires d'activités (piscines, pataugeoires et jeux d'eau)	Augmenter le nombre de jeux d'eau et augmenter la période où ceux-ci sont accessibles aux citoyens		X		X	Nombre d'heures ajoutées Nombre de jeux d'eau Nombre de pataugeoires filtrées
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Maintenir les toits verts et envisager des solutions similaires dans les futurs projets	Profiter des différents programmes de financement			X		Nombre de toits verts Fréquentation Promotion
Côte-Saint-Luc	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction	Règlement municipal 2217, Article 4-4-6 établit que 50 % du terrain doit être gazonné		X			Adoption du règlement
Côte-Saint-Luc	Planter, conserver et protéger des arbres – Verdissement	3 509 arbres (avril 2015)		X			Bilan d'arbres
Côte-Saint-Luc	Favoriser l'utilisation de matériaux permettant le réfléchissement et la perméabilisation	Roches concassées au Dépôt à neige				X	Nombre de projets où ont été favorisés les matériaux réfléchissants et perméables



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Dollard-Des Ormeaux	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur					X	Adoption du règlement
Dollard-Des Ormeaux	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement - Augmenter la canopée					X	Bilan d'arbres
Dollard-Des Ormeaux	Aménager des murs végétalisés de certains bâtiments publics - Verdissement					X	Mètre carré (m ²) de murs aménagés
Dollard-Des Ormeaux	Réduction de l'imperméabilisation des sols et des effets de chaleur causée par les toits					X	Adoption et/ou modification d'un règlement
Dollard-Des Ormeaux	Bonifier les dispositions réglementaires afin de spécifier des revêtements ayant un indice de réflectance solaire (IRS) minimal					X	Adoption et/ou modification d'un règlement
Dollard-Des Ormeaux	La ville a adopté un règlement sur l'entretien et la protection des arbres. Ce règlement s'applique aux arbres privés en façade et en latéral ainsi qu'aux arbres publics en bordure de rue, dans les parcs, les espaces verts et les boisés.	Règlement 2007-023	X				Application du règlement
Dollard-Des Ormeaux	Le pourcentage de superficie verte qui doit être aménagé dans toute nouvelle construction a été réglementé.	Règlement 82-704 (zonage) Règlement 99-875 (Plan d'implantation et d'intégration architecturale - PIIA) Règlement 97-851 (Programme d'aménagement d'ensemble - PAE)	X				Application du règlement
Dollard-Des Ormeaux	Politique appliquée depuis un an afin de contrer les îlots de chaleur des bâtiments industriels. Un couvert végétal est requis lors de rénovation et/ou construction.		X				Application du règlement



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Dorval	Réglementer la construction ou la réfection de toitures (bâtiments publics ou privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur					X	Nombre de toits blancs ou verts installés
Dorval	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction					X	Adoption du règlement
Dorval	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur					X	Adoption du règlement
Dorval	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement			X		X	Bilan d'arbres
Dorval	Favoriser l'utilisation des matériaux permettant le réfléchissement et la perméabilisation					X	Nombre de projets où ont été favorisés les matériaux réfléchissants et perméables
Kirkland	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction industrielle, commerciale et institutionnelle (ICI)	Adopter une réglementation sur le pourcentage de superficie verte minimal pour tout commerce, industrie et institution d'ici 2020				X	Adoption du règlement
Kirkland	Privilégier la construction ou la réfection de toitures (bâtiments publics et privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur	Aménager deux toits blancs ou verts sur le territoire de la ville de Kirkland d'ici 2020				X	Nombre de toits blancs ou verts installés
Kirkland	Sensibiliser les entrepreneurs et la population à l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Sensibiliser systématiquement chaque intervenant qui souhaite aménager un stationnement				X	Nombre de personnes sensibilisées



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Kirkland	Planter, conserver et protéger des arbres	Planter 100 nouveaux arbres annuellement et remplacer systématiquement chaque arbre abattu d'ici 2020		X			Bilan annuel de plantation d'arbres
Kirkland	Aménager des murs végétalisés	Aménager 100 m ² de murs végétalisés d'ici 2020			X		Mètre carré (m ²) de murs aménagés
Kirkland	Favoriser l'utilisation de matériaux permettant le réfléchissement et la perméabilisation	Utiliser des matériaux réfléchissants et perméables dans trois projets municipaux d'ici 2020				X	Nombre de projets
Lachine	Poursuivre le remplacement des toitures de bâtiments municipaux par des toits plus écoproformants, comme les toitures blanches, lorsque la situation le permet	Un toit vert et un toit gris en 2014 Nouvelle construction de la bibliothèque de Lachine	X				Nombre de toits verts et gris
Lachine	Aménagement d'îlot de fraîcheur au parc Dixie (enlèvement de l'asphalte, verdissement, plantation d'arbres et lieux de détente)	Remplacement de 850 m ² d'asphalte par du gazon en 2009	X				Nouvelle surface sans asphalte en mètre carré (m ²)
Lachine	Mettre en œuvre le projet « Îlot de fraîcheur de Lachine » dans le cadre du <i>Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques</i> (PACC) piloté par le GRAME (plantation, aménagement de toitures, de ruelles, de murs et de stationnements verts)	Plantation de 200 arbres en 2011 Arbres et arbustes plantés en régie dont quatre arbres plantés dans des fausses de plantation dans le stationnement de la 8 ^e Avenue et rue Notre-Dame	X				Nombre d'arbres plantés
LaSalle	Remplacer les toitures par des toits blancs ou verts lors de leur réfection			X			Mètre carré (m ²) de toits blancs ou verts
LaSalle	Plantation d'arbres et d'arbustes sur les rues, cours d'école, parcs et industries			X			Nombre d'arbres plantés
LaSalle	Diminuer les surfaces pavées lors de réfections de rues			X			Surfaces pavées en mètre carré (m ²)
LaSalle	Enlever les sentiers pavés dans les parcs, lors de leur réfection			X			Kilomètre (km) de sentiers pavés



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
LaSalle	Normes d'aménagement paysager autour des bâtiments	À réviser			X		Adoption de nouvelles normes
LaSalle	Réglementer la construction ou la réfection de toitures (bâtiments publics ou privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur					X	Nombre de toits blancs ou verts installés
LaSalle	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction	Réviser le règlement				X	Adoption du règlement
LaSalle	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Réviser le règlement				X	Adoption du règlement
LaSalle	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Réaliser l'inventaire des arbres privés.				X	Bilan d'arbres
LaSalle	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	Les ruelles en parallèle ne sont pas minérales (minorité de ruelles). Les ruelles perpendiculaires sont minérales (gazon, pierres).				X	Nombre de ruelles vertes
LaSalle	Aménager des murs végétalisés - Verdissement	Lorsque possible dans les projets de réfection				X	Mètre carré (m ²) de murs aménagés
LaSalle	Favoriser l'utilisation des matériaux permettant le réfléchissement et la perméabilisation			X			Nombre de projets où ont été favorisés les matériaux réfléchissants et perméables
LaSalle	Plantation de plusieurs espèces d'arbres				X		Nombre d'arbres plantés
Le Plateau-Mont-Royal	Verdissement de l'espace public Laurier	600 m ² de fosses végétalisées 50 arbres plantés	X				Nombre d'arbres plantés et de fosses d'arbres verdies



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Le Plateau-Mont-Royal	Modification proposée du règlement d'urbanisme visant la lutte aux îlots de chaleur urbains et l'amélioration de la percolation des eaux de pluie (prohiber l'utilisation de revêtements de toit ayant un indice de réflectance solaire (IRS) de moins de 56 pour toute nouvelle construction ou agrandissement et prohiber l'utilisation de l'asphalte et tous revêtements de sol ayant un IRS de moins de 29)	Adoption et application du règlement				X	Nombre de projets déposés
Le Plateau-Mont-Royal	Modification au règlement sur le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)	Adoption et application du règlement				X	Application du règlement
Le Plateau-Mont-Royal	Modification proposée du règlement d'urbanisme visant la lutte aux îlots de chaleur urbains et l'amélioration de la percolation des eaux de pluie : - Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Exiger la plantation d'arbres	Adoption et application du règlement				X	Nombre d'arbres plantés
Le Plateau-Mont-Royal	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	350 arbres/an		X			Nombre d'arbres plantés
Le Plateau-Mont-Royal	Transformation de ruelles asphaltées en ruelles vertes	40 ruelles transformées	X				Nombre de ruelles vertes
Le Plateau-Mont-Royal	Aménager des murs végétalisés sur nos propres bâtiments et clôtures lorsque possibles	3 murs aménagés	X				Nombre de projets réalisés
Le Plateau-Mont-Royal	Projets de transport actif en favorisant les terre-pleins et saillies verdies	5 projets en cours		X			Nombre de projets réalisés
Le Plateau-Mont-Royal	Aménagement de saillies verdies	40 saillies aménagées	X				Nombre de saillies réalisées



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Le Sud-Ouest	Réglementer la construction ou la réfection de toitures (bâtiments publics ou privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur (toits clairs)	Déjà mis en place (pour les toits clairs)		X			Adoption des modifications réglementaires
Le Sud-Ouest	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction	Déjà mis en place		X			Application du règlement
Le Sud-Ouest	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Analyse de la réglementation et modifications réglementaires si nécessaire				X	Adoption du règlement
Le Sud-Ouest	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Planter 8 900 arbres d'ici 2025		X		X	Bilan d'arbres
Le Sud-Ouest	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	Verdir le plus de ruelles : – Ruelle de l'arbre fort (Desnoyers), première ruelle verte à Saint-Henri – Réalisation de deux ruelles vertes (Blanchard et Charon-Bourgeois avec bacs à fleurs) et de 6 ruelles vertes fermées à la circulation	X	X		X	Nombre de ruelles vertes aménagées
Le Sud-Ouest	Aménager des murs végétalisés - Verdissement	Favoriser dans le cadre des projets particuliers				X	Nombre de projets où ont été utilisés les murs végétalisés
Le Sud-Ouest	Favoriser l'utilisation des matériaux permettant le réfléchissement et la perméabilisation	Favoriser dans le cadre des projets particuliers				X	Nombre de projets où ont été utilisés les matériaux réfléchissants et perméables
Le Sud-Ouest	Îlot de fraîcheur Mullins (École Charles-Lemoyne)	Augmenter la superficie reflétant la chaleur	X				Superficie reflétant le rayonnement
Le Sud-Ouest	Construction de sentier en pavé durable dans le parc 3 Nord (rue Basin)	L'appel d'offres du projet a été lancé en février 2015. L'objectif est la réalisation du projet.			X		Longueur du sentier



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Le Sud-Ouest	Augmentation de la végétation	Dans le woonerf Saint-Pierre	X				Augmentation de la surface végétalisée
Le Sud-Ouest	Aménagement du talus Angrignon		X				Superficie verte au mètre carré (m²)
Le Sud-Ouest	Mise en place du règlement sur la construction ou la réfection de toitures (des bâtiments publics ou privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur (toits clairs)	Déjà mis en place	X				Application du règlement
Le Sud-Ouest	Mise en place du règlement sur le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction	Déjà mis en place	X				Application du règlement
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction	Pourcentage recensé	X				Adoption du règlement
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Règlement d'abattage d'arbres	X				Bilan d'arbres
Mercier–Hochelaga- Maisonnette	Réglementer la construction ou la réfection de toitures (bâtiments publics ou privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur	Règlement d'urbanisme 01-275, en vigueur en 2012, exigence de toit blanc ou vert	X				Nombre de toits blancs ou verts installés
Mercier–Hochelaga- Maisonnette	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction	Règlement d'urbanisme 01-275, en vigueur en 2012, exigence nouvelle construction, 20 % surface végétalisée	X				Adoption du règlement
Mercier–Hochelaga- Maisonnette	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Règlement d'urbanisme 01-275, en vigueur en 2012, contient plusieurs exigences compatibles à la norme; végétalisation et/ou utilisation revêtement à faible indice de réflectance solaire (IRS)	X				Adoption du règlement



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	En rue : 330 arbres/année + le nombre d'arbres demandés dans le cadre du Projet canopée En parc : +/- 100 arbres/année		X			Bilan d'arbres
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	8 par année				X	Nombre de ruelles
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Modifier la réglementation pour favoriser l'implantation d'un toit vert (toit plat ou en pente) pour tout nouveau développement immobilier	Règlement 01-275 en vigueur depuis 2012 - Toit vert et blanc	X				Application du règlement
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Promouvoir l'implantation de murs végétalisés	En collaboration avec les opérations Graffitis et le programme Éco-quartier		X			mètre carré (m ²) de murs aménagés
Montréal-Est	Réglementer la construction ou la réfection de toitures (des bâtiments publics ou privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur	Adopter un règlement tel que : lors de la réfection complète d'un toit plat ou de la construction d'un nouveau bâtiment à toit plat (public ou privé), le propriétaire est tenu d'installer un revêtement de toiture favorisant la réduction des îlots de chaleur urbains. Il peut s'agir d'un : - toit végétalisé; - un matériau de couleur blanche, un matériau peint de couleur blanche ou recouvert d'un enduit réfléchissant ou d'un ballast de couleur blanche; - un matériau dont l'indice de réflectance solaire (IRS) est d'au moins 78, attesté par les spécifications du fabricant; - une combinaison des revêtements mentionnés plus haut.				X	Nombre de toits blancs ou verts installés



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Montréal-Est	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction	Adopter un règlement tel que, pour toute nouvelle construction ou pour toute réfection de l'aménagement extérieur au(x) bâtiment(s) d'un lot, toute surface d'un terrain qui n'est pas occupée par un bâtiment, par un stationnement, par un patio, par un trottoir ou par un chemin d'accès à une entrée de bâtiment soit végétalisée.				X	Adoption du règlement
Montréal-Est	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Pour les ICI (institutions, commerces et industries) seulement, adopter un règlement s'inspirant de la norme BNQ 3019-190 « Lutte aux îlots de chaleur » qui exigerait que pour un stationnement de 20 cases et plus : – 40 % de la surface du stationnement soit recouvert d'une canopée; – les dimensions minimales des cases soient réduites à 2,60 mètres x 5,75 mètres; – au-dessus de 125 % du nombre minimal de stationnements, exiger que les cases de stationnement soient souterraines ou en hauteur.				X	Adoption du règlement
Montréal-Est	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Élaborer un plan directeur prévoyant l'augmentation de la canopée de 25 % en conformité avec le schéma d'agglomération				X	Bilan d'arbres
Montréal-Nord	Réglementer la construction ou la réfection de toitures (des bâtiments publics ou privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur	À l'étude pour intégration dans notre règlement d'urbanisme				X	Nombre de toits blancs ou verts installés
Montréal-Nord	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction	Règlement de zonage		X			Adoption du règlement



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Montréal-Nord	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Plusieurs projets réalisés en 2014-2015		X			Adoption du règlement
Montréal-Nord	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Protection des arbres lors de travaux Plantation obligatoire lors de construction ou d'agrandissement Entretien des arbres		X			Bilan d'arbres
Montréal-Nord	Aménager des ruelles vertes - Verdissement					X	Nombre de ruelles
Montréal-Nord	Aménager des murs végétalisés - Verdissement					X	Mètre carré (m²) de murs aménagés
Montréal-Nord	Favoriser l'utilisation des matériaux permettant le réfléchissement et la perméabilisation					X	Nombre de projets où ont été favorisés les matériaux réfléchissants et perméables
Montréal-Ouest	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction	Le règlement fixe un pourcentage à 60 %.		X			Adoption du règlement
Montréal-Ouest	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Adoption d'une politique d'arbre municipal par le conseil de ville	X				Bilan d'arbres
Mont-Royal	Réglementer la construction ou la réfection de toitures (des bâtiments publics ou privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur	Adoption d'un règlement municipal				X	Nombre de toits blancs ou verts installés
Mont-Royal	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction		X				Adoption du règlement



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Mont-Royal	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur		X				Adoption du règlement
Mont-Royal	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Verdissement du secteur industriel				X	Bilan d'arbres
Mont-Royal	Favoriser l'utilisation des matériaux permettant le réfléchissement et la perméabilisation		X				Nombre de projets où ont été favorisés les matériaux réfléchissants et perméables
Mont-Royal	Aménager des infrastructures vertes (mur végétal)	Possibilité d'élargissement des infrastructures en place	X		X		Mètre carré (m²) de murs aménagés
Mont-Royal	Plantes vivaces remplaçant les annuelles dans les parcs			X			
Mont-Royal	Règlement municipal - espace vert en cour arrière		X				Application du règlement
Mont-Royal	Règlement municipal - abattage d'arbres		X				Application du règlement
Mont-Royal	Projet de verdissement du parc industriel	Mise en œuvre en 2015			X		Mètre carré (m²) de verdissement
Mont-Royal	Plantation de diverses espèces d'arbres et arbustes sur les terrains publics, ainsi qu'en bordure de rues			X	X		
Outremont	Prévoir l'implantation de toits blancs pour les bâtiments municipaux, lors de rénovations ou de construction	Un bâtiment : toit du centre culturel intergénérationnel en 2014	X				Nombre de bâtiments municipaux avec toits blancs
Outremont	Réglementer la construction ou la réfection de toitures (des bâtiments publics ou privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur	Adopté en février 2015	X				Application du règlement



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Outremont	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction	Minimum de superficie verte entre 10 et 35 % selon secteur et type de bâtiment	X				Application du règlement
Outremont	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	± 7 000 sur le territoire public (rues et parcs) 90 arbres sont plantés chaque année		X			± 7000 sur le territoire public (rues et parcs)
Outremont	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	Selon les demandes citoyennes		X			2 ruelles
Outremont	Favoriser l'utilisation des matériaux permettant le réfléchissement	1 bâtiment : toit du centre culturel intergénérationnel en 2014	X				Nombre de bâtiments municipaux avec matériaux favorisant le réfléchissement
Pierrefonds-Roxboro	Modifier la réglementation pour obliger les toits pâles pour les bâtiments à toit plat ou à faible pente	Règlement N° CA290040	X				Application du règlement
Pierrefonds-Roxboro	Accroître la plantation d'arbres sur le domaine public	± 150 arbres/année Plan arboricole à venir		X		X	Nombre d'arbres
Pierrefonds-Roxboro	Distribuer des pousses d'arbres indigènes	Par l'éco-quartier lors de la journée de jardinage		X			Nombre de pousses distribuées
Pierrefonds-Roxboro	En partenariat avec le CRÉ Montréal, projet de verdissement pour les îlots de chaleur les plus importants de l'arrondissement	Vérification de l'éligibilité				X	Mètre carré (m²) de verdissement
Pierrefonds-Roxboro	Instaurer des mesures incitatives pour le remplacement d'arbres abattus avec un permis	À intégrer au plan arboricole				X	Confirmer 100 % des remplacements
Pierrefonds-Roxboro	Réglementer les espaces libres végétalisés autour des résidences	50 % en cour avant	X				Nombre de corrections obtenues



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Pointe-Claire	Favoriser la construction ou la réfection de toitures (des bâtiments publics ou privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur	Continuer à encourager l'implantation de toitures blanches et vertes pour les constructions neuves, selon le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)		X			Nombre de toits blancs ou verts installés
Pointe-Claire	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction	Modification du règlement de zonage	x				Adoption du règlement
Pointe-Claire	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement	Analyse de la réglementation et modifications réglementaires si nécessaire			x		Adoption du règlement
Pointe-Claire	Favoriser l'aménagement de murs végétalisés lors d'un aménagement de parcs	Projet pilote de mur végétalisé contigu aux propriétés privées lors d'un aménagement de parc				x	Mètre carré (m ²) de murs aménagés
Pointe-Claire	Planter, conserver et protéger des arbres – Verdissement	Augmenter la canopée année après année		x			Inventaire des arbres
Pointe-Claire	Maintenir le toit vert et envisager des solutions similaires dans les futurs projets	Maintenir le toit vert du bâtiment des Travaux publics et envisager un tel scénario dans de futurs projets afin de contrer les îlots de chaleur.		x			Nombre de toits verts installés
Pointe-Claire	Projet pilote utilisant des matériaux permettant le réfléchissement et la perméabilisation	Faire un projet pilote si de tels produits en fonction de leur disponibilité sur les marchés				x	Nombre de projets où ont été favorisés les matériaux réfléchissants et perméables
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Réglementer la construction ou la réfection de toitures (des bâtiments publics ou privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur	Modification du règlement de zonage				X	Nombre de toits blancs ou verts installés
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction	Modification du règlement de zonage				X	Adoption du règlement



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Modification du règlement de zonage				X	Adoption du règlement
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Appliquer systématiquement dans nos projets		X			Bilan d'arbres
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Favoriser l'utilisation des matériaux permettant le réfléchissement et la perméabilisation	Modification du règlement de zonage				X	Nombre de projets où ont été favorisés les matériaux réfléchissants et perméables
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Planter annuellement un minimum de près de 300 arbres. Prévision de 600 arbres pour 2013 rendue possible par le Plan d'action canopée 2012-2021	545 arbres ont été plantés en 2014. Le plan d'action canopée ne sera toutefois pas disponible en 2015 pour notre arrondissement.	X				Nombre d'arbres plantés
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Réviser progressivement la réglementation afin d'intégrer les éléments contribuant au verdissement et à la lutte aux îlots de chaleur principalement pour les nouveaux projets d'aménagement et de développement applicables, par exemple, aux aires de station					X	Adoption du règlement
Rosemont– La Petite-Patrie	Réglementer la construction ou la réfection de toitures (bâtiments publics ou privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur : modification au règlement d'urbanisme pour obliger le toit blanc ou vert pour les nouvelles constructions ou rénovations complètes du toit	Depuis novembre 2014, l'installation de toitures d'asphalte et de gravier a été interdite sur les toits plats. Cette disposition a permis la pose de 1500 toitures blanches (nouvelles constructions et réfection) depuis janvier 2011.	X				Nombre de toits blancs ou verts installés



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Rosemont– La Petite-Patrie	Réglementer la construction ou la réfection de toitures (des bâtiments publics ou privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur : modification au règlement d'urbanisme pour obliger à ce qu'au moins 20 % de la superficie du terrain des nouveaux projets soit végétalisée	Cette modification a permis de végétaliser 30 000 m². En novembre 2014, le conseil de l'arrondissement a adopté un projet de règlement rehaussant l'effort de verdissement à 25 %, sauf dans un secteur où il est autorisé comme catégorie d'usages principale, une catégorie de la famille commerce ou industrie, dont le taux d'implantation maximum autorisé est de 85 % et plus. Ce projet de règlement propose de mettre en corrélation l'effort de verdissement et le taux d'implantation maximal. Par conséquent, le pourcentage de verdissement serait de 25 % lorsque le taux d'implantation maximal est de 65 % et de plus de 30 % lorsque le taux d'implantation maximal serait supérieur à 50 % et inférieur à 65 % et il augmenterait à 35 % dans les secteurs où le taux d'implantation maximal est inférieur à 50 %.		X			Adoption du règlement Nombre de mètre carré (m ²) de surface verdie
Rosemont– La Petite-Patrie	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction : modification en janvier 2011, au règlement d'urbanisme visant le respect de la norme BNQ sur le stationnement « Lutte aux îlots de chaleur urbains - Aménagement des aires de stationnement »	Ces modifications visent à intégrer un taux de verdissement minimal de 15 % pour les stationnements de 10 places et plus, à intégrer les aires de stationnement en sous-sol pour les bâtiments de 9 logements et plus et à prescrire des matériaux de recouvrement non réfléchissant pour les aires de stationnement, d'entreposage et chargement.	X				Adoption du règlement
Rosemont– La Petite-Patrie	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction : modification en mai 2013 au règlement d'urbanisme visant l'augmentation de la couverture végétale dans l'arrondissement	Exige que toute cour ayant un dégagement de plus d'un mètre entre la façade du bâtiment et l'emprise de la voie publique y assure une couverture végétale.	X				Adoption du règlement



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Rosemont– La Petite-Patrie	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction. Depuis 2011, des modifications ont été intégrées au règlement à la suite de l'adoption de la Politique de l'arbre qui stipulait que les arrondissements devraient adopter ou modifier des normes sur l'abattage des arbres sur les terrains privés.	Les nouvelles dispositions réglementaires renforcent les règles d'abattage sur l'ensemble des terrains privés. Il précise les situations permettant l'abattage d'un arbre, oblige la plantation de nouveaux arbres lorsqu'il y a abattage sans autorisation et prohibe l'installation d'une dépendance si son implantation entraîne l'abattage d'un arbre, sauf si aucune dépendance de moins de 15 m ² ne peut être implantée. Rehaussement des exigences en matière de plantation et de préservation des arbres lors d'une demande de permis pour une nouvelle construction ou un agrandissement (un arbre par 50 m ² de terrain non construit plutôt qu'un arbre par 200 m ²). Ajout de critères spécifiques au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin d'offrir une couverture végétale maximale et favoriser la préservation des arbres matures, tant sur le domaine public que sur le domaine privé.	X				Adoption du règlement
Rosemont– La Petite-Patrie	Aménager des ruelles vertes	Depuis 2010, l'arrondissement a mis sur pied un programme pour financer annuellement des projets de ruelles vertes et pour soutenir les comités de citoyens, en collaboration avec l'Éco-quartier.	X				Nombre de ruelles vertes
Rosemont– La Petite-Patrie	Augmentation de la canopée	Depuis 2012, l'arrondissement participe au Plan d'action canopée 2012-2021. De 2012 à 2014 : 1 519 d'arbres ont été plantés (parcs et rues).	X	X			Adhésion au programme de canopée Bilan d'arbres
Rosemont– La Petite-Patrie	Aménager des saillies de trottoirs verdies	Total de saillies verdies : 83 construites + 147 saillies verdies à venir (2015)		X			Nombre de saillies vertes



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Rosemont– La Petite-Patrie	Favoriser l'aménagement de trottoir avec banquettes gazonnées lors du programme de réfection routière du réseau artériel de l'arrondissement	Total de tronçons avec banquette gazonnée : 23 (+ 5 en 2015)	X	X			Nombre de tronçons avec banquette gazonnée
Rosemont– La Petite-Patrie	Aménager des jardins de rues. Depuis 2010, à chaque printemps, réalisation du projet Jardin de rue. Projet qui consiste au retrait par les citoyens, d'asphalte qui recouvre d'anciennes banquettes gazonnées en bordure de trottoir pour y aménager des jardins.	Total : 14 tronçons avec jardin de rue * Tronçon = portion d'une rue entre deux intersections	X				Nombre de tronçons aménagés avec jardins de rue
Rosemont– La Petite-Patrie	Depuis 2009, distribution annuelle de vivaces à des groupes de citoyens (comités citoyens de ruelles vertes, jardin de rues, coopérative d'habitation, organismes, etc.)	Annuellement, une moyenne de 4250 plants de vivaces est répartie à une centaine de groupes.		X			Nombre de plants de vivaces distribués Nombre de groupes inscrits
Rosemont– La Petite-Patrie	Encourager la participation des propriétaires privés à l'effort de plantation d'arbres sur le domaine privé via la campagne « Un arbre pour mon quartier » en collaboration avec l'éco-quartier Rosemont–La Petite-Patrie	Total : 2013/2014 - 148 arbres plantés sur propriétés privées		X			Nombre d'arbres plantés
Sainte-Anne-de- Bellevue	Préserver les plantes et la verdure sur la piste cyclable en agrandissant la plantation d'arbres fruitiers le long de la piste		X				Nombre d'arbres fruitiers plantés
Saint-Laurent	Adoption d'un Plan de foresterie urbaine	Plan adopté en 2009	X				Application du plan
Saint-Laurent	Création de la campagne de verdissement « Révélez votre nature » auprès de la communauté d'affaires, laquelle a permis la plantation de 1 354 arbres et arbustes en date du mois de juin 2011	Encourager et accompagner les entreprises à planter des arbres sur leurs sites. Entre 2008 et 2012, 624 arbres et 766 arbustes ont été plantés dans le cadre de la campagne.		X			Nombre d'entreprises et nombre de végétaux plantés



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Saint-Laurent	Création de nouveaux espaces verts dans les quartiers actuels et en développement	Quartiers Bois-Franc et Nouveau Saint-Laurent		X			Nombre d'espaces verts
Saint-Laurent	Maintenir le programme « Un enfant, un arbre » lancé en 2010			X			Nombre de citoyens sensibilisés
Saint-Laurent	Plantation d'arbres par l'arrondissement dans le cadre de la lutte aux îlots de chaleur et du plan de foresterie	Plantation de 1 298 arbres en 2009, de 1 022 arbres en 2010, de 341 arbres en 2011, de 957 arbres en 2012, de 929 arbres en 2013 et de 528 arbres en 2014	X				Nombre de végétaux plantés
Saint-Laurent	Poursuivre l'aménagement et l'entretien du boisé du parc Marcel-Laurin			X			
Saint-Laurent	Poursuivre le verdissement du parc Philippe-Laheurte			X			Mètre carré (m ²) de verdissement
Saint-Laurent	Création d'un îlot de fraîcheur visant à sensibiliser les citoyens à la différence entre la température au-dessus du boul. Cavendish et celle dans l'îlot de fraîcheur (thermomètre géant)	Plantation de 15 arbres et 300 arbustes	X				Nombre d'arbres plantés
Saint-Laurent	Promouvoir et encourager la construction et la rénovation de bâtiments plus verts, selon des programmes de certifications environnementales reconnues sur son territoire : remplacement par des toitures blanches et vertes	Conscientiser les entrepreneurs à adopter des pratiques de constructions et d'aménagements durables		X			Nombre de toits blancs et verts
Saint-Laurent	Poursuivre la gestion écologique des espaces verts et des milieux naturels des parcs Dr-Bernard-Paquet et Guillaume-Bruneau			X			



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Saint-Laurent	Réglementer la construction ou la réfection de toitures (des bâtiments publics ou privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur	Adopter le règlement RCA08-08-0001-76 obligeant pour tout toit plat ou pour un toit à faible pente un toit végétalisé ou recouvert d'un matériau dont l'indice de réflectance solaire (IRS) est d'au moins 78 Prévoir par le biais d'entente de développement, l'obligation de réaliser des toits verts			X		Adoption du règlement
Saint-Laurent	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction	Renforcer les normes existantes relatives à l'obligation de prévoir des superficies vertes et de planter des arbres sur le domaine privé Adopter le règlement RCA08-08-0001-78 en 2015			X		Adoption du règlement
Saint-Laurent	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Renforcer les normes existantes relatives au stationnement Adopter le règlement RCA08-08-0001-78 en 2015			X		Adoption du règlement
Saint-Laurent	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Réaliser le bilan des arbres plantés sur le domaine privé		X		X	Bilan d'arbres
Saint-Laurent	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Adopter le règlement RCA08-08-0001-78 qui obligera une plantation accrue				X	Adoption du règlement
Saint-Laurent	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	Réaliser en 2015-2016 le réaménagement des rues De Londres et Stanislas dans le secteur Norvick afin de réduire les surfaces minéralisées			X		Nombre de ruelles vertes
Saint-Laurent	Aménager des murs végétalisés - Verdissement	Obliger pour certains projets l'ajout de mur végétalisé (p. ex. Projet Mazda)				X	Mètre carré (m ²) de murs aménagés
Saint-Laurent	Favoriser l'utilisation des matériaux permettant le réfléchissement et la perméabilisation	Adopter le règlement RCA08-08-0001-78 en 2015 obligeant des stationnements ayant des surfaces perméables et ayant un indice de réflectance élevé			X		Adoption du règlement



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Saint-Laurent	Augmentation du nombre d'espèces végétales plantées afin de favoriser la biodiversité arboricole	6 espèces différentes plantées en 2007 et 58 en 2013	X				Nombre d'espèces végétales
Saint-Léonard	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	Aménager la ruelle publique située entre les rues Jean-Talon, de Pontoise, le Maître et L'Assomption		X			Nombre de ruelles vertes aménagées
Saint-Léonard	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	- Arboretum du parc La Dauversière - Parc Wilfrid-Bastien (derrière l'Éco-quartier) - Parc Giuseppe-Garibaldi - Plantations dans le cadre du Plan d'action canopée - Plantations dans le cadre d'autres projets		X		X	Nombre d'arbres plantés
Saint-Léonard	Faire une analyse réglementaire sur le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagée dans toute nouvelle construction	Faire une analyse réglementaire			X		Rapport d'analyse
Saint-Léonard	Faire une analyse réglementaire pour l'aménagement durable des espaces de stationnement dans les institutions, commerces et industries	Faire une analyse réglementaire			X		Rapport d'analyse
Saint-Léonard	Réglementer la construction ou la réfection de toitures (bâtiments publics ou privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur	Appliquer le règlement		X			Nombre de toits blancs ou verts installés
Senneville	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Lutte aux îlots de chaleur					X	Adoption du règlement
Verdun	Réglementer la construction ou la réfection de toitures (bâtiments publics ou privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur	Modification du règlement et Application			X		Nombre de toits blancs ou verts installés



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Verdun	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction	Modification du règlement et application			X	X	Adoption du règlement
Verdun	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Modification du règlement et application	X			X	Adoption du règlement
Verdun	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Augmenter de 10 % par an le nombre d'arbres plantés			X		Bilan d'arbres
Verdun	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	Diminuer les îlots de chaleur et améliorer le milieu de vie pour et avec les citoyens : deux ruelles vertes réalisées en 2015	X	X		X	Nombre de ruelles vertes
Verdun	Favoriser l'utilisation des matériaux permettant le réfléchissement et la perméabilisation	Modification du règlement et application			X		Nombre de projets où ont été favorisés les matériaux réfléchissants et perméables
Ville-Marie	Adapter les outils réglementaires et les critères d'aménagement de manière à maximiser le verdissement et la lutte aux îlots de chaleur principalement, aux aires de stationnement, aux toits et terrasses, aux nouveaux lotissements, aux domaines public et privé, etc.	Application des objectifs et critères lors du dépôt des projets de développement ou de requalification de site		X			Nombre de projets
Ville-Marie	Section complète du Règlement d'urbanisme sur l'environnement et le développement durable : toiture blanche et verte, aire d'agriculture urbaine, etc.	Application réglementaire		X			Nombre de toits blancs ou verts installés
Ville-Marie	Mesures de protection et d'entretien des arbres	Application réglementaire		X			Nombre d'inspections
Ville-Marie	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Plantation d'arbres pour chaque tranche non construite de 150 m ²		X			Nombre d'arbres plantés



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ville-Marie	Plantation d'arbres, ruelles vertes						Nombre de ruelles vertes
Ville-Marie	Augmentation de 20 à 25 % de la canopée d'ici 2025				X		Nombre d'arbres plantés
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Réglementer la construction ou la réfection de toitures (bâtiments publics ou privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur	Appliquer la réglementation 01 283-75	X				Nombre de toits blancs ou verts installés
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction	Appliquer la réglementation 01 283-75	X				Adoption du règlement
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	Appliquer la réglementation 01 283-75	X				Adoption du règlement
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Plantation de 600 arbres par année		X			Bilan d'arbres
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	Aménagement de 6 ruelles vertes par année		X			Nombre de ruelles
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Favoriser l'utilisation des matériaux permettant le réfléchissement et la perméabilisation	Appliquer la réglementation 01 283-75	X				Nombre de projets où ont été favorisés les matériaux réfléchissants et perméables
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Adopter un règlement pour rendre obligatoire l'utilisation d'un revêtement de toiture favorisant la réduction des îlots de chaleur urbains lors d'une réfection ou d'une nouvelle construction	Règlement adopté 01283-20	X				Application du règlement



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Centre Patro Le Prévost : les quatre bassins de toiture seront recouverts d'une membrane élastomère blanche, ce qui contribue à diminuer les îlots de chaleur urbains.	Règlement adopté 01283-20			X		Application du règlement
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Modifier le Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de façon à incorporer des critères qui favorisent le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie et la réduction des îlots de chaleur.	Règlement adopté 01283-20	X				Application du règlement
Westmount	Réglementer la construction ou la réfection de toitures (bâtiments publics ou privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur	Crée les détails pour le <i>Guide #3 toiture du règlement 1305</i> (Plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA)	X				Nombre de toits blancs ou verts installés
Westmount	Réglementer le pourcentage de superficie verte (plantes, arbres, arbustes, etc.) qui devra être aménagé dans toute nouvelle construction	Règlement 1303 (Zonage) et <i>Guide #6 aménagement paysager</i> du règlement 1305 (Plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA) Analyse de tous les projets de paysagisme hebdomadaire par le Bureau des inspections et le Comité consultatif d'urbanisme (CCU)	X				Application du règlement
Westmount	Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Norme BNQ 3019-190 - Lutte aux îlots de chaleur	<i>Guide #6 aménagement paysager</i> du règlement 1305 (Plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA) Analyse de tous les projets de paysagisme hebdomadaire par le Bureau des inspections et le Comité consultatif d'urbanisme (CCU)	X				Application du règlement
Westmount	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement		X				Bilan d'arbres



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Contrer les îlots de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Westmount	Favoriser l'utilisation des matériaux permettant le réfléchissement et la perméabilisation	<i>Guide #6 aménagement paysager</i> du règlement 1305 (Plan d'implantation et d'intégration architecturale - PIIA) Analyse de tous les projets de paysagisme hebdomadaire par le Bureau des inspections et le Comité consultatif d'urbanisme (CCU)	X				Nombre de projets où ont été favorisés les matériaux réfléchissants et perméables
Westmount	Examiner la possibilité d'offrir des primes incitatives aux gens qui aménagent un jardin sur leur toit à des fins d'agriculture urbaine					X	
Westmount	Mener des projets pilotes faisant appel à des toits verts sur les immeubles municipaux	Le nouveau centre de loisirs est construit sous terre au niveau LEED-OR.	X				
Westmount	Créer un programme visant à inciter les résidents à embellir et à végétaliser les ruelles et les entrées	Règlement 1303 et <i>Guide #6 aménagement paysager</i> du règlement 1305 (Plan d'implantation et d'intégration architecturale - PIIA)	X				
Westmount	Protéger les plus grands arbres (p. ex. ceux qui ont plus de 50 ans)	Règlement 1303 et Schéma			X		Nombre d'interventions



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur

AMÉNAGER DES LIEUX PERMETTANT DE SE RAFRAÎCHIR ET D'ÉVITER L'EXPOSITION À LA CHALEUR ACCABLANTE (ÎLOTS DE FRAÎCHEUR)

Bénéfices

- Permet d'offrir un lieu de répit pour les personnes vulnérables lors des épisodes de chaleur accablante
- Permet de diminuer l'effet d'îlot de chaleur urbain dans les secteurs immédiats du lieu de fraîcheur aménagé, en plus de contribuer globalement au confort des citoyens

Co-bénéfices potentiels

- Préservation de la biodiversité et amélioration des milieux de vie
- Augmentation du pourcentage d'infiltration des eaux de pluie et ralentissement subséquent du ruissellement (adaptation aux pluies abondantes)
- Sous certaines conditions, réduction des problèmes associés à l'assèchement des sols argileux

Pourquoi

Les îlots de fraîcheur contribuent à rafraîchir l'air ambiant grâce à la présence de végétation ou de plans d'eau et peuvent également assurer une protection contre les rayons solaires.

Ces lieux peuvent prendre diverses formes telles des parcs, des jardins, des abris, des structures vertes (toits et murs végétalisés), ou encore être des alignements d'arbres en rue procurant des zones ombragées. Ils peuvent également être des espaces avec des bassins d'eau, des fontaines, des piscines, des brumisateurs, etc. Ils sont autant d'éléments constituant des espaces qui assurent une meilleure qualité de vie pour les citoyens exposés aux chaleurs accablantes.

Ce qui peut être fait

- Conserver, protéger et créer des espaces verts
- Aménager des ruelles vertes
- Aménager des zones ombragées
- Faire le choix de matériaux de construction avec un albédo élevé (ce qui permet de réfléchir davantage les rayons solaires plutôt que de les absorber)
- Augmenter les installations publiques permettant l'accès à l'eau (pataugeoires, jeux d'eau, piscines, plages, etc.) et assurer l'offre du service
- Augmenter les lieux publics climatisés et prévoir l'allongement du service lors de périodes de canicule (bibliothèques, centres communautaires, etc.)

Contraintes et risques de maladaptation



- Pour les projets de verdissement, s'assurer que les végétaux choisis soient bien adaptés au milieu (en termes d'ensoleillement, d'apport en eau et en nutriments et d'exposition au vent et aux sels de déglacage) et à l'utilisation du site
- Prévoir, dès la conception du projet, un programme d'entretien afin d'assurer la pérennité des investissements



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur :
Aménager des lieux permettant de se rafraîchir et d'éviter l'exposition
à la chaleur accablante (îlots de fraîcheur)

Services qui mettront en œuvre cette mesure

SERVICES	PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET AUTRES INITIATIVES	ORIENTATIONS, OBJECTIFS, ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALÉA	EN COURS	2020
Service de la diversité sociale et des sports	Plan d'intervention aquatique de Montréal 2013-2025	Disposer d'un nombre adéquat de bassins aquatiques extérieurs (piscines, pataugeoires et jeux d'eau) pour se divertir, nager librement et se rafraîchir lors des périodes de canicule de plus en plus fréquentes de manière à répondre aux besoins de toute la population montréalaise, notamment les personnes à mobilité réduite Introduire les pataugeoires et jeux d'eau comme un équipement nécessaire à l'intérieur des mesures de mitigation adoptées par la Ville pendant les périodes de canicule	X	
Service de la diversité sociale et des sports	Programme de revitalisation urbaine intégrée (RUI)	RUI Territoire Nord-Est (Montréal-Nord) : projet de verdissement en périphérie des aires de jeux de cinq écoles afin de créer des îlots de fraîcheur	X	
	Plan de l'eau (2015)	Ce plan prévoit plusieurs projets afin de redonner accès à l'eau aux citoyens dont : l'aménagement d'un bain portuaire, de la plage de l'Est, etc.	X	



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Aménager des lieux permettant de se rafraîchir et d'éviter l'exposition à la chaleur accablante (îlots de fraîcheur)

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Plantation d'arbres dans les projets urbains	Augmenter la plantation d'arbres lorsque possible dans les projets urbains		X			Nombre d'arbres plantés par projet
Ahuntsic-Cartierville	Intégrer l'eau dans les projets urbains	Favoriser la conception d'infrastructures permettant la présence de l'eau dans les projets urbains		X			Nombre de projets intégrant l'eau
Ahuntsic-Cartierville	Consolider et augmenter les installations publiques permettant l'accès aux berges de la rivière des Prairies	Projets dans le cadre du parcours Gouin				X	Nombre de nouvelles installations publiques
Ahuntsic-Cartierville	Favoriser l'accessibilité des installations publiques permettant l'accès aux berges de la rivière des Prairies	Planifier la mise aux normes des installations favorisant l'accessibilité universelle		X			Liste des travaux réalisés.
Ahuntsic-Cartierville	Installer des jeux d'eau temporaires lors de période de canicule dans certains parcs	Utilisation des bornes-fontaines et sorties d'eau dans les parcs		X			Nombre de jeux d'eau temporaires
Anjou	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	L'arrondissement projette de planter une moyenne annuelle de 100 arbres, en augmentant sa canopée d'année en année.		X			Bilan d'arbres
Anjou	Aménager des zones ombragées	Aménager les stationnements commerciaux et les abords des industries en y intégrant des îlots de verdure et des aires de repos		X			Nombre de zones ombragées aménagées
Anjou	Augmenter les installations publiques permettant l'accès à l'eau (pataugeoires, jeux d'eaux, piscines, plages, etc.) et assurer l'offre du service	L'arrondissement est déjà doté de structures de jeux d'eau (pataugeoires, piscines) dans la majorité de ses parcs.				X	Nombre de nouvelles installations publiques
Anjou	Augmenter les lieux publics climatisés et prévoir l'allongement du service lors de périodes de canicule (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	Le centre communautaire est climatisé et ses heures d'ouverture sont allongées en période de canicule. Selon les besoins, les bâtiments municipaux sont disponibles, en fonction de la gravité de la situation.		X			Nombre de lieux publics adaptés



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Aménager des lieux permettant de se rafraîchir et d'éviter l'exposition à la chaleur accablante (îlots de fraîcheur)

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Baie-D'Urfé	Planter des arbres - Verdissement de la rue			X			Nombre d'arbres plantés
Baie-D'Urfé	Entretien des espaces verts de la Ville			X			Nombre d'interventions
Beaconsfield	Augmenter les lieux publics climatisés et prévoir l'allongement du service lors de périodes de canicule (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	La bibliothèque, le centre récréatif et le centre d'achats Beaconsfield constituent les trois principaux sites où la population peut aller se rafraîchir.	X				Nombre de lieux publics climatisés
Côte-des-Neiges- Notre-Dame-de-Grâce	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Planter 5 600 arbres d'ici 2021 (Plan d'action canopée)				X	Bilan d'arbres
Côte-des-Neiges- Notre-Dame-de-Grâce	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	Les citoyens sont invités à déposer des demandes depuis trois ans.				X	Nombre de ruelles vertes
Côte-des-Neiges- Notre-Dame-de-Grâce	Aménager des zones ombragées	Appliquer systématiquement dans nos projets				X	Nombre de zones ombragées aménagées
Côte-Saint-Luc	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	3 509 arbres (avril 2015)		X			Bilan d'arbres
Côte-Saint-Luc	Augmenter les lieux publics climatisés et prévoir l'allongement du service lors de périodes de canicule (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	12 Édifices municipaux climatisés (avril 2015 : hôtel de ville, bibliothèque, aréna, travaux publics, Chalets 1 et 3, parc Pierre Elliott Trudeau, chalet Rembrandt, récréation, Centre Communautaire et Aquatique (ACC), Gymnasium, caserne des pompiers, Emergency Medical Services (EMS))		X			Nombre de lieux publics adaptés
Dollard-Des Ormeaux	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement			X		X	Bilan d'arbres
Dollard-Des Ormeaux	Aménager des zones ombragées dans les parcs					X	Nombre de zones ombragées aménagées
Dollard-Des Ormeaux	Installation publique de jeux d'eaux					X	Nombre de nouvelles installations publiques permettant l'accès à l'eau



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Aménager des lieux permettant de se rafraîchir et d'éviter l'exposition à la chaleur accablante (îlots de fraîcheur)

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Dollard-Des Ormeaux	Augmenter les lieux publics climatisés et prévoir l'allongement du service lors de périodes de canicule (bibliothèques, centres communautaires, piscines extérieures et intérieures, etc.)					X	Nombre de lieux publics climatisés
Dorval	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement			X			Bilan d'arbres
Dorval	Augmenter les installations publiques permettant l'accès à l'eau (pataugeoires, jeux d'eaux, piscines, plages, etc.) et assurer l'offre du service			X		X	Nombre de nouvelles installations publiques permettant l'accès à l'eau
Kirkland	Planter, conserver et protéger les arbres	Planter 100 nouveaux arbres annuellement et remplacer systématiquement chaque arbre abattu d'ici 2020			X		Bilan annuel de plantation d'arbres
Kirkland	Aménager des zones ombragées dans les espaces publics	Maintenir les zones ombragées actuelles et en aménager de nouvelles au besoin		X			Nombre de zones ombragées aménagées
Kirkland	Climatiser les bâtiments municipaux et prévoir l'allongement du service lors des périodes de canicule	Maintenir le service actuel et le bonifier au besoin		X			Nombre de lieux publics adaptés
Lachine	Installation d'un abri permanent à la piscine du parc Kirkland		X				
LaSalle	L'arrondissement propose 16 jeux d'eau répartis sur son territoire.	Non applicable	X				Non applicable
LaSalle	L'arrondissement propose 8 piscines extérieures.	Prolongation des heures d'ouverture	X				Non applicable
LaSalle	Les deux arénas étant ouverts l'été, les citoyens peuvent s'y rafraîchir.	Non applicable		X			Non applicable
LaSalle	Aménagement d'un abri solaire à la bibliothèque L'Octogone	Besoin identifié par les usagés		X			Nombre de zones ombragées aménagées



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Aménager des lieux permettant de se rafraîchir et d'éviter l'exposition à la chaleur accablante (îlots de fraîcheur)

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
LaSalle	La Mairie d'arrondissement est un lieu identifié accessible aux citoyens.			X			Non applicable
LaSalle	Aménagement d'un abri solaire dans les parcs		X				Nombre de zones ombragées aménagées
LaSalle	Aménagement de plusieurs abris le long des berges du fleuve		X				Nombre de zones ombragées aménagées
LaSalle	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Compléter l'inventaire des arbres des parcs				X	Bilan d'arbres
LaSalle	Aménager des ruelles vertes - Verdissement					X	Nombre de ruelles vertes
LaSalle	Aménager des zones ombragées	Nous avons près de 10 sites aménagés.		X			Nombre de zones ombragées aménagées
LaSalle	Augmenter les installations publiques permettant l'accès à l'eau (pataugeoires, jeux d'eau, piscines, plages, etc.) et assurer l'offre du service	Déjà réalisé : 8 piscines extérieures, 1 piscine intérieure et 16 jeux d'eau	X				Nombre de nouvelles installations publiques permettant l'accès à l'eau
LaSalle	Augmenter les lieux publics climatisés et prévoir l'allongement du service lors de périodes de canicule (bibliothèques, centres communautaires, etc.)		X				Nombre de lieux publics climatisés
Le Plateau-Mont-Royal	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Plantation de 350 arbres par an		X			Nombre d'arbres plantés
Le Plateau-Mont-Royal	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	Aménagement de 40 ruelles d'ici 2020				X	Nombre de ruelles



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Aménager des lieux permettant de se rafraîchir et d'éviter l'exposition à la chaleur accablante (îlots de fraîcheur)

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Le Plateau-Mont-Royal	Modification proposée du règlement d'urbanisme visant la lutte aux îlots de chaleur urbains et l'amélioration de la percolation des eaux de pluie - Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement - Exiger la plantation d'arbres	Adoption et application du règlement				X	Nombre d'arbres plantés
Le Plateau-Mont-Royal	Désasphaltage d'un tronçon de rue pour agrandir un parc	600 m ²				X	Mètre carré (m ²) d'asphalte enlevé
Le Plateau-Mont-Royal	Projets pilotes permettant de se rafraîchir (p. ex. Bornéo)	Réaliser un projet pilote pour le rafraîchissement d'ici 2020				X	Nombre de projets
Le Plateau-Mont-Royal	Obligation de verdissement pour tous les projets de café-terrasse et placotoirs durant la période estivale	75 cafés-terrasses et placotoirs concernés par an				X	Nombre de terrasses et placotoirs
Le Sud-Ouest	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Planter 8 900 arbres d'ici 2025				X	Bilan d'arbres
Le Sud-Ouest	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	Verdir le plus de ruelles : - Ruelle de l'arbre fort (Desnoyers), première ruelle verte à Saint-Henri - Réalisation de 2 ruelles vertes (Blanchard et Charon-Bourgeois avec bacs à fleurs) et de 6 ruelles vertes fermées à la circulation	X	X		X	Nombre de ruelles vertes aménagées
Le Sud-Ouest	Aménager des zones ombragées	5 nouveaux parcs, 1 par année				X	Nombre de zones ombragées aménagées
Le Sud-Ouest	Maintenir disponibles les installations publiques permettant l'accès à l'eau (pataugeoires, jeux d'eaux, piscines, plages, etc.) et assurer l'offre du service	Selon la demande		X		X	Nombre d'installations publiques permettant l'accès à l'eau



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Aménager des lieux permettant de se rafraîchir et d'éviter l'exposition à la chaleur accablante (îlots de fraîcheur)

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Le Sud-Ouest	Maintenir les lieux publics climatisés et prévoir l'allongement du service lors de périodes de canicule (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	Selon la demande		X		X	Nombre de lieux publics climatisés
Le Sud-Ouest	Construction du nouveau parc 3 Nord avec zone engazonnée				X		Nombre de zones ombragées aménagées
Le Sud-Ouest	Construction de la promenade Smith avec pavé en granite au lieu du pavage				X		Nombre de zones ombragées aménagées
Le Sud-Ouest	Conversion des pataugeoires en jeux d'eau dans les parcs : Curé-Albert-Arnold, Oscar-Peterson et 3 Nord				X		Nombre de nouvelles installations publiques permettant l'accès à l'eau
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Règlement abattage + programme plantation 100 arbres annuellement		X			Bilan d'arbres
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	Augmenter les installations publiques permettant l'accès à l'eau (pataugeoires, jeux d'eaux, piscines, plages, etc.) et assurer l'offre du service	Réaménagement du Pavillon Vincent-Lecavalier (vestiaires)				X	Nombre de nouvelles installations publiques permettant l'accès à l'eau
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	Augmenter les lieux publics climatisés et prévoir l'allongement du service lors de périodes de canicule (bibliothèques, centres communautaires, etc.)		X				Nombre de lieux publics adaptés
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Règlement sur l'abattage des arbres		X			Nombre d'arbres plantés annuellement
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	Augmenter les installations publiques permettant l'accès à l'eau (pataugeoires, jeux d'eaux, piscines, plages, etc.) et assurer l'offre de service	2 nouvelles installations				X	Nombre d'installations publiques permettant l'accès à l'eau



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Aménager des lieux permettant de se rafraîchir et d'éviter l'exposition à la chaleur accablante (îlots de fraîcheur)

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	En rue : 330 arbres/année + le nombre d'arbres demandés dans le cadre du Projet canopée En parc : +/- 100 arbres/année		X			Bilan d'arbres
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	8 ruelles vertes aménagées par année		X			Nombre de ruelles vertes
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	Aménager des zones ombragées	1 pergola/année dans les parcs de l'arrondissement.		X			Nombre de zones ombragées aménagées
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	Augmenter les installations publiques permettant l'accès à l'eau (pataugeoires, jeux d'eaux, piscines, plages, etc.) et assurer l'offre du service	Aménagement d'un jeu d'eau dans un parc/année		X			Nombre de nouvelles installations publiques permettant l'accès à l'eau
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	Augmenter les lieux publics climatisés et prévoir l'allongement du service lors de périodes de canicule (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	Le plan d'intervention chaleur extrême conjoint à l'arrondissement et au Centre de sécurité civile prévoit l'accès à des lieux publics climatisés pour les citoyens selon les besoins lors d'événements critiques.		X			Nombre de lieux publics adaptés
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	Installation de jeux d'eau	Un jeu d'eau installé par année		X			Nombre de jeux d'eau installés
Montréal-Nord	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Projet canopée adopté		X			Bilan d'arbres
Montréal-Nord	Aménager des ruelles vertes - Verdissement					X	Nombre de ruelles vertes
Montréal-Nord	Aménager des zones ombragées					X	Nombre de zones ombragées aménagées
Montréal-Nord	Augmenter les installations publiques permettant l'accès à l'eau (pataugeoires, jeux d'eaux, piscines, plages, etc.) et assurer l'offre du service	Construction de jeux d'eau en 2015 et 2016		X			Nombre de nouvelles installations publiques permettant l'accès à l'eau



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur :
Aménager des lieux permettant de se rafraîchir et d'éviter l'exposition
à la chaleur accablante (îlots de fraîcheur)

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Montréal-Nord	Augmenter les lieux publics climatisés et prévoir l'allongement du service lors de périodes de canicule (bibliothèques, centres communautaires, etc.)					X	Nombre de lieux publics adaptés
Montréal-Ouest	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Adoption d'une politique d'arbre municipal par le conseil de ville	X				Bilan d'arbres
Montréal-Ouest	Augmenter les installations publiques permettant l'accès à l'eau (pataugeoires, jeux d'eaux, piscines, plages, etc.) et assurer l'offre du service	Construction de nouveaux jeux d'eau en ville, comme au parc Davies par exemple			X		Nombre de nouvelles installations publiques permettant l'accès à l'eau
Montréal-Ouest	Augmenter les lieux publics climatisés et prévoir l'allongement du service lors de périodes de canicule (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	Ajout de plusieurs installations municipales climatisées ouvertes au public			X		Nombre de lieux publics adaptés
Mont-Royal	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Verdissement du secteur industriel				X	Bilan d'arbres
Mont-Royal	Aménager des ruelles vertes - Verdissement					X	Nombre de ruelles vertes
Mont-Royal	Aménager des zones ombragées		X				Nombre de zones ombragées aménagées
Mont-Royal	Augmenter les installations publiques permettant l'accès à l'eau (pataugeoires, jeux d'eaux, piscines, plages, etc.) et assurer l'offre du service		X				Nombre de nouvelles installations publiques permettant l'accès à l'eau
Mont-Royal	Augmenter les lieux publics climatisés et prévoir l'allongement du service lors de périodes de canicule (bibliothèques, centres communautaires, etc.)		X				Nombre de lieux publics adaptés
Mont-Royal	Aménagement des parcs - bancs et pavillons		X				



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Aménager des lieux permettant de se rafraîchir et d'éviter l'exposition à la chaleur accablante (îlots de fraîcheur)

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Outremont	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Projet du parc Raoul Dandurand et du campus Outremont ± 7000 sur le territoire public (rues et parcs)		X			Nombre d'arbres plantés
Outremont	Aménager des zones ombragées	Aménagement de l'avenue Laurier 2 zones		X			Nombre de zones ombragées aménagées
Outremont	Augmenter les installations publiques permettant l'accès à l'eau (pataugeoires, jeux d'eaux, piscines, plages, etc.) et assurer l'offre du service	Installation d'un jeu d'eau au parc Raoul-Dandurand		X			Nombre de nouvelles installations publiques permettant l'accès à l'eau
Outremont	Allonger le service lors de périodes de canicule (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	2 lieux publics adaptés : Bibliothèque et Centre culturel intergénérationnel	X				Nombre de lieux publics adaptés
Pierrefonds-Roxboro	Augmenter les installations publiques permettant l'accès à l'eau (pataugeoires, jeux d'eaux, piscines, plages, etc.) et assurer l'offre du service	Construire une piscine publique dans le parc D'À-Ma-Baie		X			Réaliser la construction
Pointe-Claire	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Augmenter la canopée année après année		X			Inventaire des arbres
Pointe-Claire	Maintenir disponibles les installations publiques permettant l'accès à l'eau et assurer l'offre du service en cas de chaleur accablante	Quand la température est égale ou supérieure à 33 °C plus de trois jours et/ou la température est supérieure à 25 °C pendant 2 nuits consécutives.	X				Nombre de journées dont les heures ont été modifiées
Pointe-Claire	Maintenir les lieux publics climatisés et prévoir l'allongement du service lors de périodes de canicule (bibliothèque et centre aquatique) en cas de chaleur accablante	Bibliothèque centrale et centre aquatique restent ouverts quand la température est égale ou supérieure à 33 °C plus de trois jours et/ou la température est supérieure à 25 °C pendant 2 nuits consécutives.	X				Nombre de journées dont les heures ont été modifiées
Pointe-Claire	Aménagement d'un jeu d'eau	Réalisation d'au moins un projet d'ici 2020				X	Nombre de jeux d'eaux installés dans les parcs



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Aménager des lieux permettant de se rafraîchir et d'éviter l'exposition à la chaleur accablante (îlots de fraîcheur)

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Pointe-Claire	Aménager des zones ombragées dans les parcs	Réalisation d'au moins un projet d'ici 2020				X	Nombre de pergolas ou autres structures installées dans les parcs
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Appliquer systématiquement dans nos projets		X			Bilan d'arbres
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Aménager des zones ombragées	Appliquer systématiquement dans nos projets		X			Nombre de zones ombragées aménagées
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Augmenter les installations publiques permettant l'accès à l'eau (pataugeoires, jeux d'eaux, piscines, plages, etc.) et assurer l'offre du service	Construction d'une piscine de 50 mètres				X	Nombre de pataugeoires et de piscines
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Augmenter les installations publiques permettant l'accès à l'eau (pataugeoires, jeux d'eaux, piscines, plages, etc.) et assurer l'offre du service	Pour tous les projets au Programme triennal d'immobilisations (PTI) qui incluent des jeux d'eau ou des plages		X			Nombre de jeux d'eau et de plages
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Augmenter la capacité des lieux publics climatisés et prolonger l'horaire d'opération lors de périodes de canicule (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	Augmenter le budget de fonctionnement		X			Capacité totale des lieux publics climatisés et le nombre d'heures d'opération supplémentaire
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Augmenter les installations publiques permettant l'accès à l'eau et assurer l'offre de service	Construction d'une piscine extérieure de 50 mètres (Hans-Seley)		X			Nombre de nouvelles installations publiques aquatiques
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Optimiser l'utilisation des lieux publics climatisés et prolonger l'horaire d'opération lors des périodes de canicule	La liste des lieux publics climatisés disponibles est mise à jour chaque année et les disponibilités sont adaptées aux besoins. En 2014 : capacité simultanée de 2000 personnes.	X				Capacité totale des lieux publics climatisés et le nombre d'heures d'opération supplémentaire
Rosemont–La Petite-Patrie	Aménagement d'abris solaires sur la place Hector-Prud'homme	Installation d'un pare-soleil sur la place publique Hector-Prud'homme pour rendre l'endroit accessible et propice aux rencontres, à la détente et au repos	X				Nombre d'abris aménagés



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Aménager des lieux permettant de se rafraîchir et d'éviter l'exposition à la chaleur accablante (îlots de fraîcheur)

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Rosemont– La Petite-Patrie	Augmenter les installations publiques permettant l'accès à l'eau (pataugeoires, jeux d'eau, piscines, plages, etc.) et assurer l'offre du service	Restauration faite en 2013 (1 projet) : 26 fontaines à boire en béton remplacées Restauration à venir (2 projets) : transformation des pataugeoires en jeux d'eau au parc de l'Ukraine (en 2017) et parc Père-Marquette (date à confirmer) Nouvelle installation à venir (1 projet) : jeux d'eau au parc Luc-Durand (2015)	X		X		Nombre d'aménagements nouveaux Nombre d'aménagements restaurés
Rosemont– La Petite-Patrie	Augmenter les lieux publics climatisés et prévoir l'allongement du service lors de périodes de canicule (bibliothèques, centres communautaires, etc.) Les jeux d'eau permettent une plus longue période d'utilisation chaque saison et par jour (mi-mai à mi-septembre de 9 h à 21 h pour les jeux d'eau versus fin juin à fin août de 10 h à 20 h pour les piscines et pataugeoires filtrées).	Nous augmentons les heures d'ouverture des piscines et pataugeoires filtrées lors des périodes de chaleur accablante et nos installations climatisées sont ouvertes.	X	X			Nombre d'heures d'opération supplémentaire
Rosemont–La Petite-Patrie	Favoriser des aménagement paysager à la verticale, muret ou mur végétalisé	À venir : aménagement paysager végétalisé envisagé pour le projet du sentier Préfontaine			X		Nombre d'aménagements
Sainte-Anne-de-Bellevue	Préserver les plantes et la verdure sur la piste cyclable en agrandissant la plantation d'arbres fruitiers le long de la piste		X				Nombre d'arbres fruitiers plantés
Sainte-Anne-de-Bellevue	Les heures d'ouverture de la piscine sont prolongées et la saison est prolongée.			X			Nombre d'heures d'opération supplémentaire
Saint-Laurent	Installation d'îlots de rafraîchissement sur les bornes-fontaines lors de canicule	Multiplier les options pour les citoyens de se rafraîchir en cas de chaleur accablante	X				Nombre d'îlots de rafraîchissement



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Aménager des lieux permettant de se rafraîchir et d'éviter l'exposition à la chaleur accablante (îlots de fraîcheur)

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Saint-Laurent	Allonger les heures d'ouverture des piscines et des jeux d'eau	Permettre aux citoyens de se rafraîchir en cas de chaleur accablante au-delà des heures régulières	X				Nombre d'heures d'opération supplémentaire
Saint-Laurent	Financement du projet « Un fil vert pour tisser Chaméran »	Verdissement et lutte aux îlots de chaleur		X			Nombre de jardins et plantations effectués
Saint-Laurent	Financement du projet « Cultivons notre quartier » RUI Hodge-Place Benoit	Lutte aux îlots de chaleur	X				21 lots jardins comm. 54 balcons verdis 30 arbres plantés
Saint-Laurent	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Réaliser le bilan des arbres plantés sur le domaine privé			X	X	Bilan d'arbres
Saint-Laurent	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Adopter le règlement RCA08-08-0001-78 qui obligera une plantation accrue				X	Nombre d'arbres plantés
Saint-Laurent	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	Réaliser en 2015-2016 le réaménagement de la rue Stanislas dans le secteur Norvick afin de réduire les surfaces minéralisées			X		Nombre de ruelles vertes
Saint-Laurent	Aménager des zones ombragées	Appliquer le règlement de zonage obligeant 40 % d'ombragement pour les stationnements et assurer un suivi sur le terrain			X		Nombre de zones ombragées aménagées
Saint-Laurent	Aménager des zones ombragées	Adoption du RCA08-08-0001-78			X	X	Adoption du règlement
Saint-Léonard	Aménagement d'une ruelle verte - Verdissement	Aménager la ruelle publique située entre les rues Jean-Talon, de Pontoise, le Maître et L'Assomption			X		Nombre de ruelles vertes
Saint-Léonard	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	- Arboretum du parc La Dauversière - Parc Wilfrid-Bastien (derrière l'Éco-quartier) - Parc Giuseppe-Garibaldi - Plantations dans le cadre du Plan d'action canopée - Plantations dans le cadre d'autres projets		X		X	Nombre d'arbres plantés



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Aménager des lieux permettant de se rafraîchir et d'éviter l'exposition à la chaleur accablante (îlots de fraîcheur)

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Saint-Léonard	Aménager des zones ombragées	– Grande scène au parc Wilfrid-Bastien (projet) – Allées de bocce (abri au parc Ferland et aire à pique-nique jumelée à l'allée de bocce au parc Delorme) - Déjà réalisés – Piste de danse au parc Delorme – Prêt de chapiteaux lors des événements spéciaux (fait) – Parasols près de jeux d'eau (certains endroits) – Parasols sur les piscines extérieures	X			X	Nombre de zones ombragées aménagées
Saint-Léonard	Augmenter les lieux publics climatisés et prévoir l'allongement du service lors de périodes de canicule (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	– Bibliothèque, jeux d'eau, piscine : heures prolongées lors des canicules (Fait) – Ajout de fontaines d'eau extérieures au parc Wilfrid-Bastien (fait) et prévues au parc Delorme (à venir) – Projets de climatisation de pavillons de parc 2015 (Giuseppe-Garibaldi, LaDauversière, Wilfrid-Bastien)	X			X	Nombre de lieux publics climatisés
Senneville	Augmenter les lieux publics climatisés et prévoir l'allongement du service lors de périodes de canicule (bibliothèques, centres communautaires, etc.)					X	Nombre de lieux publics adaptés
Verdun	Planter, conserver et protéger des arbres - Verdissement	Augmenter de 10 % par an le nombre d'arbres plantés		X			Bilan d'arbres
Verdun	Aménager des ruelles vertes - Verdissement	Diminuer les îlots de chaleur et améliorer le milieu de vie pour et avec les citoyens : 2 Ruelles vertes réalisées en 2015 et Phase II en 2016	X				Nombre de ruelles vertes
Verdun	Augmenter les installations publiques permettant l'accès à l'eau (pataugeoires, jeux d'eau, piscines, plages, etc.) et assurer l'offre du service	Installation de jeux d'eau : première phase de réaménagement du parc La Fontaine réalisée en 2015	X	X			Nombre d'installations publiques permettant l'accès à l'eau



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Aménager des lieux permettant de se rafraîchir et d'éviter l'exposition à la chaleur accablante (îlots de fraîcheur)

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Verdun	Augmenter les lieux publics climatisés et prévoir l'allongement du service lors de périodes de canicule (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	Halte climatisée au centre Marcel-Giroux et prolongation des heures de piscines et pataugeoires	X	X			Nombre de lieux publics climatisés
Ville-Marie	Aréna/accessibilité en cas de canicule	Ouvert 12 mois	X				
Ville-Marie	Augmenter les installations publiques permettant l'accès à l'eau (pataugeoires, jeux d'eaux, piscines, plages, etc.) et assurer l'offre du service	Mise aux normes de trois pataugeoires avec trois chalets familiaux et jets d'eau : 2 sont faites et la 3 ^e en démarche Modernisation des jets d'eau de Ville-Marie Ajout de deux piscines intérieures	X		X		Nombre de nouvelles installations publiques permettant l'accès à l'eau Appel d'offres
Ville-Marie	Négociation dans les projets particuliers (p. ex. toits verts, bassin de rétention et autres mesures)	Évaluation et négociation de mesures en vertu du règlement sur les projets particuliers CA24-011		X			Nombre de toits verts
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Planter, conserver et protéger des arbres – Verdissement	Plantation de 600 arbres par année		X			Bilan d'arbres
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Aménager des ruelles vertes – Verdissement	Aménagement de 6 ruelles vertes par année		X			Nombre de ruelles vertes
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Aménager des zones ombragées	Aménagement de 30 zones par année			X		Nombre de zones ombragées aménagées
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Augmenter les installations publiques permettant l'accès à l'eau (pataugeoires, jeux d'eaux, piscines, plages, etc.) et assurer l'offre du service	Mise à jour du Plan aquatique			X		Nombre de nouvelles installations publiques permettant l'accès à l'eau
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Augmenter les lieux publics climatisés et prévoir l'allongement du service lors de périodes de canicule (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	Appliquer le Plan des mesures d'urgence			X		Nombre de lieux publics climatisés
Westmount	Planter, conserver et protéger des arbres – Verdissement		X				Bilan d'arbres



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ CONTRE LES VAGUES DE CHALEUR

Bénéfices

- Limitation des impacts des canicules sur la végétation urbaine

Co-bénéfices potentiels

- Préservation du patrimoine arboricole en place
- Maintien des services écologiques fournis par la végétation urbaine
- Économie dans l'entretien des aménagements paysagers et dans l'achat de plantes de remplacement
- Amélioration du milieu de vie des citoyens

Contraintes et risques de maladaptation



- Difficultés de trouver des espèces végétales adaptées
- Manque de main-d'œuvre pour l'entretien et l'irrigation des végétaux
- prioriser les actions de dépistage et d'interventions dans les zones les plus susceptibles d'être touchées par des ravageurs, comme les îlots de chaleur

Pourquoi

En affectant la végétation, les milieux aquatiques et la faune, les vagues de chaleur peuvent fragiliser la biodiversité. La végétation et les arbres situés dans un îlot de chaleur sont beaucoup plus vulnérables aux insectes et aux maladies.

Ce qui peut être fait

Mesures préventives

- Faire un inventaire des arbres urbains et le maintenir à jour
- Cartographier les secteurs de vulnérabilité (p. ex. arbres dans les îlots de chaleur)
- Lors de la planification des plantations, sélectionner des espèces adaptées aux conditions de hautes températures
- Maintenir la santé des végétaux déjà en place en leur assurant de bonnes conditions de croissance
- Favoriser la santé du système racinaire des végétaux (p. ex. éviter les blessures aux racines lors de travaux)

Mesures actives

- Irriguer les végétaux adéquatement lors d'épisodes de vagues de chaleur
- Évaluer la condition des végétaux et porter une attention particulière à l'entretien des végétaux situés dans les îlots de chaleur
- Privilégier des moyens de lutte alternatifs aux pesticides pour contrôler les espèces indésirables (p. ex. moyens physiques ou mécaniques, utilisation d'ennemis naturels)



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Protéger la biodiversité contre les vagues de chaleur

Services qui mettront en œuvre cette mesure

SERVICES	PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET AUTRES INITIATIVES	ORIENTATIONS, OBJECTIFS, ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALÉA	EN COURS	2020
Direction générale - Division du développement durable	Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015	Action 31 : Établir un cadre de collaboration pour protéger et mettre en valeur des territoires riches en biodiversité	X	
Service de la mise en valeur du territoire	Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal - Schéma (2015)	Orientation : Assurer la protection et la mise en valeur des territoires d'intérêt écologique Objectifs : Accroître à moyen terme la part des aires protégées terrestres à 10 % du territoire et davantage, à plus long terme Des dispositions particulières aux arbres, notamment quant à la protection des arbres et des racines lors des travaux, sont également prévues dans le document complémentaire, posant des balises minimales que les arrondissements et les municipalités devront respecter dans leur réglementation d'urbanisme.	X	
Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal	Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels (2004)	L'un des objectifs vise à augmenter la superficie protégée et d'assurer la pérennité des milieux naturels. Plusieurs projets dont la consolidation et l'agrandissement d'écoterritoires offrent ainsi des espaces de fraîcheur aux citoyens.	X	



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Protéger la biodiversité contre les vagues de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Sélectionner des plantes adaptées aux conditions de hautes températures	Évaluer les espèces - Produire une liste des espèces adaptées		X			Liste des plantes sélectionnées
Anjou	Sélectionner des plantes adaptées aux conditions de hautes températures	L'arrondissement privilégie déjà l'usage de plantes qui s'adaptent de façon maximale à leur environnement.		X			Bilan des plantes
Baie-D'Urfé	Sélectionner des plantes adaptées aux conditions de hautes températures			X			Espèces d'arbres plantés
Baie-D'Urfé	Diffuser aux citoyens l'information relative à la sélection des plantes adaptées aux conditions de hautes températures	Communiqués aux citoyens, Jour de la Terre, etc.				X	Types de diffusions
Beaconsfield	En collaboration avec l'agglomération de Montréal, acquisition de terrains dans le bois Angell					X	
Côte-des-Neiges- Notre-Dame-de-Grâce	Sélectionner des plantes adaptées aux conditions de hautes températures	Achat des végétaux selon les zones de rusticité Augmentation du ratio de vivaces		X		X	Liste des plantes sélectionnées
Côte-Saint-Luc	Sélectionner des plantes adaptées aux conditions de hautes températures	Niches écologiques selon le milieu (sol, conditions du terrain, etc.)				X	Liste des plantes sélectionnées
Dollard-Des Ormeaux	Sélectionner des plantes adaptées aux conditions de hautes températures					X	Liste des plantes sélectionnées
Dollard-Des Ormeaux	Protection de l'écoterritoire et des milieux naturels sur le territoire de la Ville, notamment le parc-nature du Bois-de-Liesse et les parcs Centenaire William Cosgrove et Frederick-Wilson.					X	Adoption et/ou modification d'un règlement
Kirkland	Procéder à la plantation de végétaux adaptés aux conditions de hautes températures	Intégrer 25 % de végétaux adaptés aux hautes températures dans les aménagements paysagers d'ici 2020				X	Bilan d'achat/ plantation de végétaux



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Protéger la biodiversité contre les vagues de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
LaSalle	Sélectionner des plantes adaptées aux conditions de hautes températures			X			Liste des plantes sélectionnées
Le Plateau-Mont-Royal	Sélectionner des plantes adaptées aux conditions de hautes températures	Dresser une liste				X	Liste
Le Sud-Ouest	Sélectionner des plantes adaptées aux conditions de hautes températures	Achat des végétaux selon les zones de rusticité		X		X	Taux de mortalité et de survie
L'Île-Bizard-Sainte-Genève	Sélectionner des plantes adaptées aux conditions de hautes températures			X			Liste des plantes sélectionnées
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Sélectionner des plantes adaptées aux conditions de hautes températures	Sélection des végétaux selon les variations extrêmes de température		X			Liste des plantes sélectionnées
Montréal-Est	Sélectionner des plantes adaptées aux conditions de hautes températures	Réaliser un guide et des politiques internes				X	Liste des plantes sélectionnées
Montréal-Nord	Sélectionner des plantes adaptées aux conditions de hautes températures	Choix d'arbres et de plantes diversifiés		X			Liste des plantes sélectionnées
Mont-Royal	Sélectionner des plantes adaptées aux conditions de hautes températures			X			Liste des plantes sélectionnées
Mont-Royal	Plan triennal d'entretien des arbres			X			Nombre d'interventions
Pointe-Claire	Sélectionner des plantes adaptées aux conditions de hautes températures	Planter des végétaux de zone de rusticité 5A et 5B afin de s'adapter aux changements climatiques		X			Nombre de végétaux selon leur rusticité
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Sélectionner des plantes adaptées aux conditions de hautes températures	Appliquer systématiquement dans nos projets				X	Liste des plantes sélectionnées



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Protéger la biodiversité contre les vagues de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Choix d'essences d'arbres variées pour les plantations	Cette mesure est déjà exercée en continu dans nos opérations. La biodiversité est un objectif déjà en place.		X			Bilan des arbres
Rosemont– La Petite-Patrie	Choix d'essences d'arbres variées pour les plantations	Favoriser une diversité biologique pour la canopée sur rue et dans les parcs		X			Bilan des arbres
Sainte-Anne-de- Bellevue	Préserver les plantes et la verdure sur la piste cyclable en agrandissant la plantation d'arbres fruitiers le long de la piste		X				Nombre d'arbres fruitiers plantés
Sainte-Anne-de- Bellevue	Sélectionner des plantes adaptées aux conditions de hautes températures			X			Liste des plantes sélectionnées
Saint-Léonard	Sélectionner des plantes adaptées aux conditions de hautes températures	Évaluer les espèces - Produire une liste des espèces adaptées				X	Création d'une liste
Villeray–Saint-Michel– Parc-Extension	Sélectionner des plantes adaptées aux conditions de hautes températures	Évaluer les espèces		X			Liste des plantes sélectionnées
Westmount	Sélectionner des plantes adaptées aux conditions de hautes températures			X			Liste des plantes sélectionnées
Westmount	Collaborer avec d'autres gouvernements municipaux à la mise en œuvre de mesures visant à maintenir et à favoriser la biodiversité urbaine sur l'île de Montréal	Westmount est membre de la Table de concertation du Mont-Royal et protège le parc du bois Summit.		X			Nombre de rencontres



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur

DÉVELOPPER DES MESURES D'URGENCE POUR LES VAGUES DE CHALEUR

Bénéfices

- Limite les impacts des canicules sur la santé des citoyens de l'agglomération, particulièrement pour les personnes vulnérables

Co-bénéfices potentiels

- Meilleure coordination de l'intervention et des communications avec le Centre de sécurité civile

Contraintes et risques de maladaptation

- Manque de personnel pour l'extension des services de rafraîchissement et de communication



Pourquoi

Les périodes de canicules ont des conséquences sanitaires importantes. Les fortes chaleurs peuvent être dangereuses pour la santé des personnes vulnérables (personnes âgées, atteintes d'une maladie chronique ou vivant seules, jeunes enfants, etc.).

Ce qui peut être fait

Renforcer la capacité d'intervention en assurant une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile, qui compte sur une équipe multidisciplinaire, pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes).

En particulier :

- S'assurer que les outils sont à jour :
 - le Plan d'urgence, de relève et de missions de l'arrondissement
 - le Plan particulier d'intervention (PPI) pour la chaleur extrême de l'agglomération de Montréal, développé en collaboration avec l'Agence de santé et des services sociaux de Montréal
- Localement, maintenir à jour la formation des employés pour ce type de risque
- Planifier des services de rafraîchissement et de communication : haltes climatisées, prolongation des heures d'ouverture des piscines et jeux d'eau, service de ligne téléphonique 311 pour recevoir les appels des citoyens, etc.



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Développer des mesures d'urgence pour les vagues de chaleur

Services qui mettront en œuvre cette mesure

SERVICES	PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET AUTRES INITIATIVES	ORIENTATIONS, OBJECTIFS, ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALÉA	EN COURS	2020
Service de sécurité incendie de Montréal – Centre de sécurité civile	Plan particulier d'intervention – Chaleur extrême (mis à jour annuellement)	Interventions pour les épisodes de chaleur extrême, dont l'aménagement de haltes climatisées, des actions ciblées de porte-à-porte pour les personnes vulnérables, etc. Des outils cartographiques ont aussi été développés pour cibler les quartiers où intervenir en priorité lors du déploiement des plans de mesures d'urgence.	X	
Service de la diversité sociale et des sports	Plan d'action municipal pour les aînés 2013-2015	Par ce plan, la Ville entend : - proposer un modèle d'inscription plus convivial au programme d'aide à l'évacuation d'urgence; - développer des mécanismes de communication qui permettent de faire de la prévention auprès des aînés plus difficiles à rejoindre; - etc.	X	



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Développer des mesures d'urgence pour les vagues de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Prévoir l'allongement des heures d'ouverture des sites publics climatisés lors de périodes de canicules (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	Offrir l'accès à des sites climatisés		X	X		Nombre de journées dont les heures ont été modifiées
Ahuntsic-Cartierville	Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et des périodes de canicule (pataugeoire, jeux d'eau, et piscine)	Appliqué chaque jour de canicule, affiché et indiqué dans notre site Internet.		X	X		Nombre de journées dont les heures ont été modifiées
Ahuntsic-Cartierville	Assurer une collaboration étroite avec le centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique aux autres événements météorologiques extrêmes)	Rencontre avec le Centre de sécurité civile		X	X		Nombre de présences aux réunions
Anjou	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence lors de canicules	L'arrondissement souscrit aux recommandations de son guide des mesures d'urgence.	X				Mise à jour annuelle du plan
Baie-D'Urfé	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes)	Plan des mesures d'urgence		X			Nombre de rencontres
Baie-D'Urfé	Centre d'hébergement climatisé en cas de mesures d'urgence pour les canicules	Plan des mesures d'urgence		X			Nombre d'hébergements climatisés
Baie-D'Urfé	Prolongation des heures d'ouverture de la piscine municipale en cas de canicule	Plan des mesures d'urgence		X			Nombre de journées dont les heures ont été modifiées
Beaconsfield	Plan particulier d'intervention (PPI) pour les chaleurs accablantes en vigueur			X			Application du plan
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Application du plan particulier de mesure d'urgence (PPMU) – chaleur accablante.	Mis à jour et discuté avec le personnel concerné dans la planification annuelle.	X				Application du plan



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Développer des mesures d'urgence pour les vagues de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Côte-Saint-Luc	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes)	Rediriger la population et les employés à la Bibliothèque (5851 boulevard Cavendish)		X			Nombre de rencontres
Dollard-Des Ormeaux	Maintenir une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes)	La Ville collabore depuis longtemps avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence et dans la mise sur pied de divers plans particuliers.		X			Nombre de rencontres
Dorval	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes)			X			Nombre de rencontres
Kirkland	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence	Rencontrer annuellement le Centre de sécurité civile pour valider les procédures en cas d'urgence		X			Fréquence des communications
Kirkland	Mise en place du système téléphonique d'urgence local « CODE RED »	Atteindre 80 % d'inscription pour le système téléphonique d'urgence local « CODE RED » d'ici 2020		X			Nombre de citoyens inscrits à la liste téléphonique
Lachine	Une formation est donnée chaque année à l'ensemble du personnel surveillant et surveillant-sauveteur.	Formations (coup de chaleur)		X			Nombre de personnels formés
Lachine	Un plan est déjà mis en branle corporativement pour les haltes réfrigérées.	Nous ouvrons la Maison du brasseur dans l'arrondissement de Lachine, pour la zone LaSalle-Lachine-Dorval.	X				Plan des mesures d'urgence de la Ville de Montréal
Lachine	Prolongation des heures d'ouverture des bassins aquatiques et mises en fonction des jeux d'eau du parc Kirkland tard en soirée		X				Nombre de journées dont les heures ont été modifiées.
LaSalle	Plan de mesures d'urgence en vigueur	Lieux climatisés identifiés	X				Nombre de lieux climatisés



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Développer des mesures d'urgence pour les vagues de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
LaSalle	Plan de communications, ouverture des piscines	Heures d'ouverture prolongées	X				Nombre de journées dont les heures ont été modifiées.
LaSalle	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes)			X			Nombre de rencontres
Le Plateau-Mont-Royal	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes)	Suivre les formations données par le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM)		X			Nombre de rencontres
Le Sud-Ouest	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes)	Présence aux réunions et maintien du lien avec la sécurité civile		X			Nombre de présences aux réunions
Le Sud-Ouest	Prolongation des plans d'eau extérieurs d'une heure	Appliquer chaque jour de canicule Afficher et indiquer sur Facebook		X			Nombre de jours de canicule
Le Sud-Ouest	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes)	Rencontre avec le Centre de sécurité civile		X			Nombre de présences aux réunions
L'Île-Bizard-Sainte-Genève	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes)			X			Nombre de rencontres



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Développer des mesures d'urgence pour les vagues de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Mercier–Hochelaga–Maisonnette	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes)	Le plan d'urgence de l'arrondissement, dont le plan d'intervention en chaleur extrême fait partie, est mis à jour annuellement et conjointement avec le Centre de sécurité civile.		X			Nombre de rencontres
Mercier–Hochelaga–Maisonnette	Plan des mesures d'urgence et plan de chaleur extrême	L'arrondissement travaille conjointement avec le Centre de sécurité civile pour mettre à jour annuellement ces deux plans.		X			Mise à jour des plans
Montréal-Est	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes)	Plan en vigueur		X			Nombre de rencontres
Montréal-Nord	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes)			X			Nombre de rencontres
Montréal-Ouest	Prolongation des plans d'eau extérieurs d'une heure	Chaque jour de canicule affiché et indiqué sur Facebook		X			Nombre de jours de canicule
Montréal-Ouest	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes)	Rencontres avec le Centre de sécurité civile		X			Nombre de présences aux réunions
Mont-Royal	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes)	Rencontres avec le Centre de sécurité civile		X			Nombre de rencontres
Mont-Royal	Plan de sécurité civile – lieux de rafraîchissement à l'hôtel de ville et aux loisirs			X			Nombre de lieux de rafraîchissement



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Développer des mesures d'urgence pour les vagues de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Outremont	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence	– Mise à jour annuelle du Plan d'urgence, de relève et de missions (PURM) – Mise à jour périodique des mesures d'urgence – Intégration des correctifs émis par le Centre de sécurité civile suite à l'évaluation annuelle du PURM – Exercices téléphoniques et de tables périodiques – Participation aux réunions sur le sujet de Chaleur accablante – Maintien de la liste à jour des haltes climatisée pour l'arrondissement	X				Nombre d'interventions
Pierrefonds-Roxboro	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes)	Participer aux réunions avec le Centre de sécurité civile et maintenir un lien avec ces derniers		X			Nombre de présences aux réunions
Pointe-Claire	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes)	Veiller à ce que les mesures d'urgence s'enclenchent rapidement en cas d'urgence liée aux événements météorologiques extrêmes.		X			Nombre de collaborations lors de la mise en œuvre des mesures d'urgence
Pointe-Claire	Maintenir les lieux publics climatisés et prévoir l'allongement du service lors de périodes de canicule (bibliothèque et centre aquatique) en cas de chaleur accablante	Bibliothèque centrale et centre aquatique restent ouverts quand la température est égale ou supérieure à 33 °C plus de trois jours et/ou la température est supérieure à 25 degrés pendant 2 nuits consécutives.	X				Nombre de journées où les heures ont été modifiées
Pointe-Claire	Formation sur les coups de chaleur – sauveteurs	Formation intégrée à la formation annuelle des sauveteurs en entraînement d'équipe		X			Nombre de sauveteurs formés par année
Pointe-Claire	Mise en place du système téléphonique d'urgence local « CODE RED »	Pouvoir rejoindre l'ensemble des citoyens par système téléphonique en cas d'urgence Tenir les gens informés	X				Pourcentage des résidents dont le nom se trouve dans le logiciel



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Développer des mesures d'urgence pour les vagues de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes)	Mise à jour du plan des mesures d'urgence de l'arrondissement est effectué annuellement avec la sécurité civile. Maintien à jour de la liste des lieux publics climatisés.		X			Envoi du Plan d'urgence, de relève et de missions (PURM) et de la liste à jour des lieux publics climatisés au Centre de sécurité civile
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Maintenir le lien de collaboration avec le Centre de la sécurité civile pour le Plan particulier d'intervention (PPI) pour les chaleurs extrêmes en vue de communiquer les informations nécessaires à la population	Liste des lieux publics climatisés mise à jour annuellement par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLDC) et communications aux citoyens, lorsque nécessaires		X			Nombre de rencontres
Rosemont–La Petite- Patrie	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes)	Une mise à jour du Plan des mesures d'urgence de l'arrondissement est effectuée annuellement.		X			Nombre de rencontres
Sainte-Anne-de- Bellevue	Mise à jour des mesures d'urgence de la Ville	Non applicable		X			Mise à jour des mesures d'urgence
Saint-Laurent	Prolongation des heures d'ouverture de certains bâtiments municipaux ouverts accessibles au public	Permettre à des citoyens d'accéder à des endroits climatisés durant la journée		X			Nombre de journées dont les heures ont été modifiées
Saint-Laurent	Mettre en place un plan particulier d'intervention en cas de chaleur accablante	Protéger la santé des citoyens les plus vulnérables/réduire la pression sur les établissements médicaux	X				Application du plan
Saint-Laurent	Produire un guide du citoyen en situation d'urgence	Réalisé en 2009	X				Guide
Saint-Laurent	Mettre en place d'outils de communication pour la diffusion des mesures d'urgence en temps réel	Réseaux sociaux, cyberbulletin, réseau 311		X			Mise à jour des outils de communication



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Développer des mesures d'urgence pour les vagues de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Saint-Léonard	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes) – mise à jour annuelle du Plan d'urgence, de relève et de missions (PURM)	– S'assurer que les noms des personnes responsables soient à jour – S'assurer que les dernières versions soient distribuées aux bonnes personnes (TP) – Mise à jour annuelle du PURM			X		Mise à jour de la liste – Distribution de la liste aux partenaires interarrondissements
Saint-Léonard	Développer un plan de distribution d'eau potable en cas de chaleur extrême	– Produire une carte des zones de distribution – Produire un plan de communications				X	Adoption du plan
Saint-Léonard	Appliquer plus rigoureusement la réglementation (règlement sur les nuisances) pour contrôler, en période de canicule, les effets de la poussière dans le secteur industriel ainsi que dans les secteurs en construction	Les inspecteurs de la section Qualité du milieu feront des vérifications et aviseront, s'il y a lieu, les inspecteurs du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SITE) dans le but de faire respecter la réglementation montréalaise à ce sujet. Dans les projets réalisés pour l'arrondissement, prévoir au devis le rabattement de la poussière par l'entrepreneur.			X		Nombre d'avis émis Pourcentage de projet visé ayant la clause de rabattement de la poussière
Senneville	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes)					X	
Verdun	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes)	Halte climatisée au centre Marcel-Giroux et prolongation des heures de piscines et pataugeoires			X		Nombre de rencontres avec le Centre de sécurité civile



Mesures d'adaptation aux vagues de chaleur : Développer des mesures d'urgence pour les vagues de chaleur

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ville-Marie	Le plan des mesures d'urgence comprend des ententes avec des institutions pour la création des haltes climatisées.		X				
Ville-Marie	Le plan des mesures d'urgence est actualisé régulièrement.		X				
Ville-Marie	Voir à la possibilité d'utiliser le mobilier urbain pour affichage - abribus futur Imap (affichage Ville)	Prévoir lors du déploiement de l'affichage à des fins publiques des balises indiquant les lieux de refuge			X		Implantation lors du déploiement de l'affichage culturel (Imap)
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes)	Poursuivre la collaboration et assurer les mises à jour des mesures d'urgence		X			Nombre de rencontres
Westmount	Programme des alertes communautaires « CODE RED »		X				
Westmount	Programme « Vieillesse en Sécurité » pour les aînés autonomes		X				



Mesures d'adaptation aux tempêtes destructrices

AUGMENTER LA RÉSILIENCE DES INFRASTRUCTURES ET DES BÂTIMENTS FACE AU VENT ET AU VERGLAS

Bénéfices

- Prévention de certains dommages et réduction de leur ampleur
- Augmentation de la sécurité et du bien-être des citoyens

Co-bénéfices potentiels

- L'enfouissement des fils améliore l'esthétisme des quartiers et élimine les conflits d'usage de l'espace aérien avec les arbres.
- La prise en compte des changements climatiques pour le cadre bâti permet d'atteindre d'autres objectifs, dont l'amélioration de la qualité de vie et la santé publique ainsi que la protection des écosystèmes.

Contraintes et risques de maladaptation



- Les normes et les codes ne sont pas nécessairement encore adaptés aux nouvelles données du climat changeant.

Pourquoi

Les épisodes de forts vents, de grêle, de verglas et de neige abondante sont des phénomènes qui peuvent perturber les activités sur le territoire de l'agglomération montréalaise (p. ex. pannes d'électricité, réduction de la mobilité routière, interruption des services de télécommunication, etc.) et mettre en danger la santé et la sécurité de la population (p. ex. accidents, blessures dues aux chutes d'arbres ou de débris, etc.).

Ce qui peut être fait

En milieu urbanisé, la densité de population et les interdépendances entre les infrastructures sont complexes et peuvent facilement être perturbées. Les stratégies d'adaptation à mettre en place doivent assurer la protection des citoyens, l'offre de services, faciliter les interventions d'urgence et protéger les infrastructures. Il est également important de tenir compte du climat changeant dans la conception, la planification des opérations et l'entretien des infrastructures publiques afin de minimiser les risques associés aux tempêtes.

- Inclure dans le programme d'entretien des immeubles municipaux des mesures visant à augmenter leur résilience
- Envisager l'enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement
- Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage
- Sélectionner des espèces végétales moins susceptibles aux bris



Mesures d'adaptation aux tempêtes destructrices : Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face au vent et au verglas

Services qui mettront en œuvre cette mesure

SERVICES	PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET AUTRES INITIATIVES	ORIENTATIONS, OBJECTIFS, ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALÉA	EN COURS	2020
Service de l'eau	Stratégie montréalaise de l'eau 2011-2020	Installation de génératrices d'appoint dans toutes les usines de production d'eau potable et toutes les stations de pompage	X	X



Mesures d'adaptation aux tempêtes destructrices : Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face au vent et au verglas

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement	Règlement des réseaux câblés de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) Obligation d'enfouir les fils pour tous les nouveaux projets		X			Nombre de mètres de fil enfouis par année
Anjou	Envisager l'enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement	Tout enfouissement de fils sur le territoire est souhaité. L'atteinte de l'objectif sera toutefois tributaire aux coûts de réalisation.				X	Nombre de projets Nombre de mètres de fil enfouis par année
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Envisager l'enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement	Règlement des réseaux câblés de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) Obligation d'enfouir les fils pour tous les nouveaux projets		X			Nombre de mètres de fil enfouis par année
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Inclure dans le programme d'entretien des propriétés municipales des mesures visant à augmenter leur résilience. Se référer entre autres au document <i>Changements climatiques, vulnérabilité et adaptation des immeubles</i> de la Corporation d'hébergement du Québec, avril 2011	Intégrer aux projets à venir		X			Nombre de mesures incluses dans le programme
Côte-Saint-Luc	Envisager l'enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement	En vigueur : règlement municipal 1249 (1972)		X			Nombre de mètres de fil enfouis par année
Dollard-Des Ormeaux	Inclure dans le programme d'entretien des propriétés municipales des mesures visant à augmenter leur résilience. Se référer entre autres au document <i>Changements climatiques, vulnérabilité et adaptation des immeubles</i> de la Corporation d'hébergement du Québec, avril 2011					X	Nombre de mesures incluses dans le programme
Dollard-Des Ormeaux	Envisager l'enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement	L'enfouissement des fils est exigé pour les maisons en rangée et les maisonnettes au chapitre 8 du règlement de zonage.	X				Nombre de mètres de fil enfouis par année



Mesures d'adaptation aux tempêtes destructrices : Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face au vent et au verglas

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Kirkland	Privilégier l'enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement	Maintenir l'enfouissement des fils électriques, lorsque possible, dans nos projets d'aménagement		X			Nombre de mètres de fil enfouis par année
Lachine	Enfouissement des fils électriques pour les nouvelles constructions	Règlement de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM)	X				Nombre de mètres de fil enfouis par année
LaSalle	Enfouissement des fils dans les nouveaux projets			X			Nombre de mètres de fil enfouis par année
LaSalle	Envisager l'enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement	Obligatoire pour tous les nouveaux projets				X	Nombre de mètres de fil enfouis par année
LaSalle	Inclure dans le programme d'entretien des propriétés municipales des mesures visant à augmenter leur résilience. Se référer entre autres au document <i>Changements climatiques, vulnérabilité et adaptation des immeubles</i> de la Corporation d'hébergement du Québec, avril 2011				X		Nombre de mesures incluses dans le programme
Le Sud-Ouest	Envisager l'enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement	50 mètres par année				X	Nombre linéaire de conduits
Le Sud-Ouest	Envisager l'enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement	Enfouissement des fils dans la rue de la Montagne et au parc Square-Gallery		X			Nombre de mètres de fil enfouis par année
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	Envisager l'enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement	Fait depuis 2009		X			Nombre de mètres de fil enfouis par année
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Envisager l'enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement	Obligatoire : règlement 12-012 de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM)		X			Nombre de mètres de fil enfouis par année



Mesures d'adaptation aux tempêtes destructrices : Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face au vent et au verglas

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Montréal-Est	Inclure dans le programme d'entretien des propriétés municipales des mesures visant à augmenter leur résilience. Se référer entre autres au document <i>Changements climatiques, vulnérabilité et adaptation des immeubles</i> de la Corporation d'hébergement du Québec, avril 2011	Pour les nouveaux projets municipaux				X	Nombre de mesures incluses dans le programme
Montréal-Nord	Envisager l'enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement					X	Nombre de mètres de fil enfouis par année
Montréal-Ouest	Envisager l'enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement					X	Nombre de mètres de fil enfouis par année
Mont-Royal	Envisager l'enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement			X			Nombre de mètres de fil enfouis par année
Mont-Royal	Contrat d'entretien des arbres aux alentours des bâtiments			X			Nombre d'arbres entretenus par année
Outremont	Envisager l'enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement	Appliquer le règlement 06.069				X	Nombre de mètres de fil enfouis par année
Pierrefonds-Roxboro	Enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement	Appliquer le règlement de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM)		X			Longueur de conduits enfouis
Pointe-Claire	Favoriser l'enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement	Toute nouvelle construction doit avoir des fils enfouis	X				Nombre de mètres de fil enfouis par année par nouveau projet
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Envisager l'enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement	Appliquer systématiquement la réglementation à cet effet		X			Nombre de mètres linéaires de fils enfouis



Mesures d'adaptation aux tempêtes destructrices : Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face au vent et au verglas

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Rosemont–La Petite-Patrie	Envisager l'enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement	Fait : projet immobilier sur l'ancien site des ateliers de la Ville de Montréal; enfouissement des fils dans le cadre du prolongement de l'avenue de Chateaubriand et les rues des Ateliers et Saint-Vallier. À venir : projet d'enfouissement des fils sous évaluation pour le prolongement de la rue Mont-Royal	X		X		Nombre de projets Nombre de mètres de fil enfouis par année
Saint-Laurent	Favoriser l'enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement	Poursuivre l'enfouissement des fils pour tous les nouveaux projets de développement.		X			Nombre de kilomètres de ligne enfouie
Saint-Léonard	Inclure dans le programme d'entretien des propriétés municipales des mesures visant à augmenter leur résilience. Se référer entre autres au document <i>Changements climatiques, vulnérabilité et adaptation des immeubles</i> de la Corporation d'hébergement du Québec, avril 2011	Analyser les mesures à mettre en application				X	Nombre de mesures incluses dans le programme
Senneville	Envisager l'enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement					X	
Verdun	Envisager l'enfouissement des fils dans les nouveaux projets d'aménagement	En cours à l'île des Soeurs		X			Nombre de kilomètres de rues où les fils sont enfouis



Mesures d'adaptation aux tempêtes destructrices

DÉVELOPPER DES MESURES D'URGENCE EN CAS DE PANNE D'ÉLECTRICITÉ PROLONGÉE (CONDITIONS HIVERNALES)

Bénéfices

- Assure le fonctionnement, au moins minimal, des services essentiels
- Limite les impacts des pannes d'électricité sur les citoyens
- Prévoit les aménagements des lieux et des espaces en cas d'urgence

Co-bénéfices potentiels

- Meilleure coordination de l'intervention et des communications avec le Centre de sécurité civile

Pourquoi

En hiver, les longues pannes d'électricité causées par des tempêtes (verglas, neige, blizzard) peuvent causer de graves inconvénients pour la santé et la sécurité des citoyens et occasionner l'interruption de plusieurs services publics importants. Les mesures d'urgence visent à organiser les opérations de prévention, de préparation, d'intervention ou de rétablissement des activités permettant ainsi à l'appareil municipal de faire face aux aléas susceptibles d'affecter son territoire.

Ce qui peut être fait

Renforcer la capacité d'intervention en assurant une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile, qui compte sur une équipe multidisciplinaire, pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes).

En particulier :

- S'assurer que les outils sont à jour :
 - le Plan d'urgence, de relève et de missions de l'arrondissement
 - le Plan particulier d'intervention (PPI) pour les tempêtes exceptionnelles
- Localement, maintenir à jour la formation des employés pour ce type d'intervention
- Augmenter l'accessibilité aux lieux publics munis de génératrices et prévoir l'allongement des heures d'ouverture de certains lieux de service (bibliothèques, centres communautaires, etc.)

Contraintes et risques de maladaptation

- Manque de personnel
- Relocalisation temporaire des citoyens





Mesures d'adaptation aux tempêtes destructrices : Développer des mesures d'urgence en cas de panne d'électricité prolongée (conditions hivernales)

Services qui mettront en œuvre cette mesure

SERVICES	PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET AUTRES INITIATIVES	ORIENTATIONS, OBJECTIFS, ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALÉA	EN COURS	2020
Service de sécurité incendie de Montréal – Centre de sécurité civile	Plan d'intervention particulier (PPI) pour les tempêtes exceptionnelles : - volet neige - volet froid intense (en cours de préparation)	Coordonner les activités de déneigement avec les arrondissements et villes selon la quantité de précipitation prévue et accumulée ainsi que l'effet de certains facteurs aggravants.	x	



Mesures d'adaptation aux tempêtes destructrices : Développer des mesures d'urgence en cas de panne d'électricité prolongée (conditions hivernales)

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN RÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Planifier des lieux publics munis de génératrices et les rendre accessibles aux citoyens lors de période de perte d'électricité	Ententes développées avec nos partenaires		X			Nombre de nouveaux lieux publics équipés de génératrices
Ahuntsic-Cartierville	Élaborer un guide d'intervention lors de tempêtes de vent afin de faciliter les opérations d'urgence sur le domaine public	Guide prévu pour 2015 (en création)			X		Guide d'intervention
Anjou	Augmenter l'accessibilité de lieux publics munis de génératrices et prévoir l'allongement du service lors de périodes de perte d'électricité (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	L'arrondissement met déjà à disposition ses bâtiments municipaux et prévoit des heures prolongées ou en continu, selon les besoins et la situation.		X			Nombre de nouveaux lieux publics équipés de génératrices
Baie-D'Urfé	Augmenter l'accessibilité de lieux publics munis de génératrices et prévoir l'allongement du service lors de périodes de perte d'électricité			X			Plan de gestion des mesures d'urgence
Beaconsfield	Augmenter l'accessibilité de lieux publics munis de génératrices et prévoir l'allongement du service lors de périodes de perte d'électricité (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	Installation de 2 génératrices capables de subvenir aux besoins de la Ville en cas de perte de courant. Dessert : hôtel de ville, le centre récréatif (centre d'hébergement en cas d'urgence) et les travaux publics		X			Nombre de nouveaux lieux publics équipés de génératrices
Côte-Saint-Luc	Augmenter l'accessibilité de lieux publics munis de génératrices et prévoir l'allongement du service lors de périodes de perte d'électricité (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	3 en place (bibliothèque, hôtel de ville, caserne des pompiers, travaux publics) 1 à venir en 2015 (Centre communautaire et aquatique)	X		X		Nombre de nouveaux lieux publics équipés de génératrices
Dollard-Des Ormeaux	Augmenter l'accessibilité de lieux publics munis de génératrices et prévoir l'allongement du service lors de périodes de perte d'électricité (bibliothèques, centres communautaires, etc.)						Nombre de nouveaux lieux publics équipés de génératrices
Dollard-Des Ormeaux	Le plan des mesures d'urgence prévoit ce genre de sinistre.			X			Plan



Mesures d'adaptation aux tempêtes destructrices : Développer des mesures d'urgence en cas de panne d'électricité prolongée (conditions hivernales)

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN RÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Kirkland	Maintenir l'accessibilité à des lieux publics munis de génératrices et prévoir l'allongement du service lors de périodes de perte d'électricité	Maintenir l'accessibilité aux lieux actuels et l'améliorer au besoin		X			Nombre de nouveaux lieux publics équipés de génératrices
Kirkland	Mise en place du système téléphonique d'urgence local « CODE RED »	Atteindre 80 % d'inscription pour le système téléphonique d'urgence local « CODE RED » d'ici 2020			X		Nombre de citoyens inscrits à la liste téléphonique
Lachine	Mise à jour du plan des mesures d'urgence	Bâtiments aménagés avec génératrices : entrepôt, vieille brasserie, Maison du Brasseur, chalet du parc LaSalle	X				Plan
LaSalle	Augmenter l'accessibilité de lieux publics munis de génératrices et prévoir l'allongement du service lors de périodes de perte d'électricité (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	Mairie d'arrondissement : génératrice totaux Travaux publics : génératrice minimum Aquadôme : génératrice pour préserver bâtiment	X				Nombre de nouveaux lieux publics équipés de génératrices
LaSalle	Augmenter l'accessibilité de lieux publics munis de génératrices et prévoir l'allongement du service lors de périodes de perte d'électricité (bibliothèques, centres communautaires, etc.)		X				Nombre de nouveaux lieux publics équipés de génératrices
Le Sud-Ouest	Maintenir l'accessibilité de lieux publics munis de génératrices et prévoir l'allongement du service lors de périodes de perte d'électricité (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	Réaliser une analyse des besoins		X		X	Nombre de lieux publics équipés de génératrices
Le Sud-Ouest	Ajout de panneaux d'arrêt amovibles aux endroits stratégiques	Ajout de panneaux d'arrêt amovibles aux endroits stratégiques selon le programme de mesures d'urgence de l'arrondissement		X			Nombre de fois que les panneaux d'arrêt amovibles doivent être utilisés.
Le Sud-Ouest	Marche de feux de circulation pour 36 heures additionnelles sans l'électricité.	Marche de feux de circulation pour 36 heures additionnelles sans l'électricité selon le programme de mesures d'urgence de l'arrondissement		X			Nombre de fois que les feux doivent marcher pour 12 heures additionnelles sans électricité



Mesures d'adaptation aux tempêtes destructrices : Développer des mesures d'urgence en cas de panne d'électricité prolongée (conditions hivernales)

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN RÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	Augmenter l'accessibilité de lieux publics munis de génératrices et prévoir l'allongement du service lors de périodes de perte d'électricité (bibliothèques, centres communautaires, etc.)			X			Nombre de nouveaux lieux publics équipés de génératrices
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Augmenter l'accessibilité de lieux publics munis de génératrices et prévoir l'allongement du service lors de périodes de perte d'électricité (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	Le plan d'urgence de l'arrondissement prévoit 6 centres d'hébergement dont 2 avec génératrices en tout temps et 4 avec facilité d'installation rapide.		X			Nombre de nouveaux lieux publics équipés de génératrices
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Plan des mesures d'urgence	L'arrondissement travaille conjointement avec le Centre de sécurité civile pour mettre à jour annuellement ce plan.		X			Plan
Montréal-Nord	Augmenter l'accessibilité de lieux publics munis de génératrices et prévoir l'allongement du service lors de périodes de perte d'électricité (bibliothèques, centres communautaires, etc.)					X	Nombre de nouveaux lieux publics équipés de génératrices
Mont-Royal	Augmenter l'accessibilité de lieux publics munis de génératrices et prévoir l'allongement du service lors de périodes de perte d'électricité (bibliothèques, centres communautaires, etc.)					X	Nombre de nouveaux lieux publics équipés de génératrices
Mont-Royal	Plan de sécurité civile - hébergement et chauffage			X			Plan
Mont-Royal	Installation de génératrices pour les bâtiments municipaux		X				Nombre de nouveaux lieux publics équipés de génératrices
Ouaremont	Augmenter l'accessibilité de lieux publics munis de génératrices et prévoir l'allongement du service lors de périodes de perte d'électricité (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	2 lieux sont équipés de génératrices : Bibliothèque (génératrices portatives) et Centre culturel intergénérationnel (génératrice permanente)	X				Nombre de nouveaux lieux publics équipés de génératrices



Mesures d'adaptation aux tempêtes destructrices : Développer des mesures d'urgence en cas de panne d'électricité prolongée (conditions hivernales)

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN RÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Pierrefonds-Roxboro	Augmenter l'accessibilité de lieux publics munis de génératrices et prévoir l'allongement du service lors de périodes de perte d'électricité (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	Munir d'autres bâtiments de génératrices			X		Nombre de nouveaux lieux publics équipés de génératrices
Pointe-Claire	Accessibilité de lieux publics munis de génératrices en cas de perte d'électricité prolongée en condition hivernale (centre aquatique et école du territoire)	Aréna et centre aquatique, sécurité publique (pompiers et policiers), cour municipale, bibliothèque, hôtel de ville et travaux publics équipés de générateurs afin que les services municipaux se poursuivent.		X			Nombre de fois où les lieux publics ont été accessibles en cas de perte d'électricité prolongée
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Augmenter l'accessibilité de lieux publics munis de génératrices et prévoir la prolongation du service lors de périodes de perte d'électricité (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	Prévoir les travaux requis au Programme triennal d'immobilisations (PTI)				X	Nombre de nouveaux lieux publics équipés de génératrices
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Optimiser l'utilisation (le branchement) des génératrices existantes dans les centres d'hébergement d'urgence (CHU) et les centres d'aide multiservices	Prévoir les travaux requis au Programme triennal d'immobilisations (PTI)				X	Pourcentage d'utilisation de la capacité de la génératrice
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Maintenir le lien de collaboration avec le Centre de la sécurité civile pour le Plan particulier d'intervention (PPI) pour les pannes électriques en vue de communiquer les informations nécessaires à la population	Déterminer les lieux pouvant accueillir des citoyens (Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLDS) - mission Aide aux personnes sinistrées) et diffuser l'information, lorsque nécessaire		X			Nombre de rencontres
Sainte-Anne-de-Bellevue	Mise à jour des mesures d'urgence de la Ville	Plan d'action annuel en 2015			X		Plan
Saint-Laurent	Augmenter l'accessibilité de lieux publics munis de génératrices et prévoir l'allongement du service lors de périodes de perte d'électricité (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	Hébergement d'urgence au Centre des loisirs	X				Nombre de nouveaux lieux publics équipés de génératrices
Saint-Laurent	Produire un guide du citoyen en situation d'urgence	Réalisé en 2009	X				Guide



Mesures d'adaptation aux tempêtes destructrices : Développer des mesures d'urgence en cas de panne d'électricité prolongée (conditions hivernales)

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN RÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Saint-Laurent	Mettre en place d'outils de communication pour la diffusion des mesures d'urgence en temps réel	Réseaux sociaux, cyberbulletin, réseau 311	X				Nombre de citoyens sensibilisés
Saint-Laurent	Mettre en place des plans particuliers d'intervention pour les tempêtes destructrices (neige exceptionnelle et pluies abondantes)		X				Nombre de plans particuliers d'intervention
Saint-Léonard	Augmenter l'accessibilité de lieux publics munis de génératrices et prévoir l'allongement du service lors de périodes de perte d'électricité (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	En place à la mairie Projet pour la bibliothèque	X			X	Nombre de lieux publics reliés à une génératrice
Senneville	Augmenter l'accessibilité de lieux publics munis de génératrices et prévoir l'allongement du service lors de périodes de perte d'électricité (bibliothèques, centres communautaires, etc.)					X	Nombre de nouveaux lieux publics équipés de génératrices
Verdun	Augmenter l'accessibilité de lieux publics munis de génératrices et prévoir l'allongement du service lors de périodes de perte d'électricité (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	Ouverture d'un centre d'hébergement au centre Marcel-Giroux		X	X		Nombre de nouveaux lieux publics équipés de génératrices
Ville-Marie	Doter l'arrondissement de génératrices de secours					X	Nombre de nouveaux lieux publics équipés de génératrices
Ville-Marie	Assurer la desserte de biens et de services de proximité continuité commerciale au centre-ville	Maintien de l'obligation de continuité commerciale pour un ensemble d'artères au centre-ville		X			Application de la réglementation



Mesures d'adaptation aux tempêtes destructrices : Développer des mesures d'urgence en cas de panne d'électricité prolongée (conditions hivernales)

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN RÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Augmenter l'accessibilité de lieux publics munis de génératrices et prévoir l'allongement du service lors de périodes de perte d'électricité (bibliothèques, centres communautaires, etc.)	Appliquer le Plan d'urgence, de relève et de missions (PURM)		X			Nombre de nouveaux lieux publics équipés de génératrices
Westmount	Programme des alertes communautaires « CODE RED »	Complété en 2014	X				
Westmount	Programme « Vieillissement en Sécurité » pour les aînés autonomes	Débutée en 2012		X			



Mesures d'adaptation aux tempêtes destructrices

AUGMENTER LA RÉSILIENCE DE LA VÉGÉTATION FACE AU VENT ET AU VERGLAS

Bénéfices

- Réduction des dommages et des coûts engendrés par le bris des arbres
- Augmentation de la sécurité et du bien-être des citoyens

Co-bénéfices potentiels

- Conservation du patrimoine arboricole et des bénéfices associés

Pourquoi

Les épisodes de forts vents, de grêle, de verglas sont des phénomènes qui peuvent occasionner des blessures importantes aux plantes et aux arbres. En milieu urbain, le bris d'arbres situés en rues ou près des aires d'activités humaines est susceptible de perturber les activités (p. ex. pannes d'électricité, réduction de la mobilité routière, interruption des services de télécommunication, etc.) et mettre en danger la santé et la sécurité de la population (p. ex. accidents, blessures dues aux chutes d'arbres ou de débris, etc.). Les arbres mal en point et les arbres affectés par certains insectes ravageurs (p. ex. agrile du frêne) sont particulièrement susceptibles d'être endommagés lors de tempêtes destructrices.

Ce qui peut être fait

- Maintenir les arbres en santé et vigoureux
- Sélectionner des espèces végétales moins susceptibles aux bris
- Cartographier les secteurs susceptibles d'être les plus touchés en cas de bris d'arbres lors d'épisodes de tempêtes destructrices
- Planter les arbres là où ils sont moins susceptibles de faire des dommages s'ils cassent
- Inspecter régulièrement les arbres de son territoire et noter leur état
- Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment en élaguant les branches brisées sans tarder
- Abattre les arbres morts dès que possible
- Prioriser les interventions d'élagage et d'abattage en fonction des risques
- Favoriser l'enracinement en profondeur des arbres
- Éviter les dommages aux racines lors des travaux d'entretien de la voirie et d'aqueduc

Contraintes et risques de maladaptation

- Manque de main-d'œuvre
- Difficulté d'agir rapidement





Mesures d'adaptation aux tempêtes destructrices : Augmenter la résilience de la végétation face au vent et au verglas

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Planifier un programme d'élagage systématique pour les arbres	Élagage tous les 5 ans pour les arbres de rue et tous les 10 ans pour les arbres de parcs				X	Mise en place du programme
Ahuntsic-Cartierville	Sélectionner des espèces végétales moins susceptibles aux bris	Action déjà réalisée dans le cadre de nos activités régulières Appliquer systématiquement dans nos projets et les achats de végétaux		X			Nombre d'espèces résistantes achetées
Ahuntsic-Cartierville	Planifier un plan de taille de formation pour les jeunes arbres afin d'améliorer leur structure à long terme	Une taille de formation de 3 ans est prévue dans les contrats de plantation réalisés par les compagnies privées.				X	Suivi des contrats et listes des travaux réalisés.
Anjou	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage	Mesure actuellement en vigueur		X			Nombre d'arbres entretenus
Anjou	Sélectionner des espèces végétales moins susceptibles aux bris	L'arrondissement privilégie déjà l'usage de plantes résistantes à leur environnement		X			Nombre de plants
Baie-D'Urfé	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage			X			Nombre d'arbres entretenus par année
Baie-D'Urfé	Sélectionner des espèces végétales moins susceptibles aux bris			X			Nombre d'espèces résistantes achetées
Beaconsfield	Programme annuel d'élagage des arbres de la Ville					X	Nombre d'arbres élagués
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage	Lorsque possible				X	Nombre d'arbres entretenus par année
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Sélectionner des espèces végétales moins susceptibles aux bris	Selon la disponibilité des arbres				X	Nombre d'espèces résistantes achetées
Côte-Saint-Luc	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage	Plus de 600 bons de travail en cours depuis janvier 2015		X			Nombre d'arbres entretenus par année
Dollard-Des Ormeaux	Poursuivre l'entretien préventif des arbres, notamment l'élagage					X	Nombre d'arbres élagués
Dollard-Des Ormeaux	La ville voit à l'élagage des branches, au dégagement des infrastructures, des rues et à la sécurité publique.		X				Nombre d'arbres élagués



Mesures d'adaptation aux tempêtes destructrices : Augmenter la résilience de la végétation face au vent et au verglas

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Dollard-Des Ormeaux	Sélectionner des espèces végétales moins susceptibles aux bris					X	Nombre d'espèces résistantes achetées
Dorval	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage			X		X	Nombre d'arbres entretenus par année
Dorval	Sélectionner des espèces végétales moins susceptibles aux bris			X		X	Nombre d'espèces résistantes achetées
Kirkland	Sélectionner des espèces végétales moins susceptibles aux bris	Acheter des arbres reconnus comme étant très résistants dans une proportion d'au moins 10 % de nos arbres destinés à la plantation municipale d'ici 2020				X	Nombre d'arbres achetés
Kirkland	Mise en place d'un programme d'entretien préventif des arbres publics	Maintenir le système annuel d'élagage préventif des arbres publics		X			Rapport d'entretien
LaSalle	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage	Programme cyclique sur 5 ans				X	Nombre d'arbres entretenus par année
LaSalle	Sélectionner des espèces végétales moins susceptibles aux bris			X			Nombre d'espèces résistantes achetées
LaSalle	Adapter nos méthodes d'élagage					X	
Le Plateau-Mont-Royal	Sélectionner des espèces végétales moins susceptibles aux bris	Créer une liste des espèces moins vulnérables au gel				X	Livable
Le Plateau-Mont-Royal	S'assurer d'inspecter les arbres problématiques et réaliser les travaux nécessaires pour la solidification des branches présentant des faiblesses de structure	Inspecter tous les arbres de l'arrondissement tous les 5 ans (soit environ 3 000 par an)				X	Nombre d'arbres à inspecter
Le Plateau-Mont-Royal	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage	1 000 arbres taillés par an				X	Nombre d'arbres taillés
Le Sud-Ouest	Sélectionner des espèces végétales moins susceptibles aux bris	Mise en place et application d'un plan arboricole				X	Nombre d'espèces résistantes achetées



Mesures d'adaptation aux tempêtes destructrices : Augmenter la résilience de la végétation face au vent et au verglas

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Le Sud-Ouest	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage	Élagage tous les 5 ans pour les arbres de rue et tous les 10 ans pour les arbres de parcs		X		X	Poursuivre le programme d'élagage systématique
L'Île-Bizard– Sainte-Genève	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage	Fait depuis 2004		X			Nombre d'arbres entretenus par année
L'Île-Bizard– Sainte-Genève	Sélectionner des espèces végétales moins susceptibles aux bris			X			Nombre d'espèces résistantes achetées
Mercier–Hochelaga– Maisonnette	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage	À réaliser sur 75 % du territoire de l'arrondissement.				X	Pourcentage du territoire sur lequel on fera un entretien systématique des arbres
Montréal-Est	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage			X			Nombre d'arbres entretenus par année
Montréal-Est	Sélectionner des espèces végétales moins susceptibles aux bris			X			Nombre d'espèces résistantes achetées
Montréal-Nord	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage	Plan d'entretien déjà en place - élagage de l'ensemble de la forêt urbaine au cinq (5) ans		X			Nombre d'arbres entretenus par année
Montréal-Nord	Sélectionner des espèces végétales moins susceptibles aux bris	Choix d'arbres diversifiés – voir la liste transmise à Montréal		X			Nombre d'espèces résistantes achetées
Montréal-Ouest	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage					X	Nombre d'arbres élagués
Mont-Royal	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage	Entretien triennal des arbres		X			Nombre d'arbres entretenus par année
Mont-Royal	Contrat d'entretien des arbres aux alentours des bâtiments			X			Nombre d'arbres entretenus par année
Mont-Royal	Sélectionner des espèces végétales moins susceptibles aux bris					X	Nombre d'espèces résistantes achetées
Outremont	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage	Privilégier le programme d'élagage cyclique plutôt que les interventions ponctuelles qui génèrent plus de requêtes individuelles des citoyens		X			Nombre d'arbres entretenus par année



Mesures d'adaptation aux tempêtes destructrices : Augmenter la résilience de la végétation face au vent et au verglas

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Pierrefonds-Roxboro	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage	Mise en place et application d'un plan arboricole			X		Nombre d'arbres entretenus
Pierrefonds-Roxboro	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage	Mise en place et application d'un plan arboricole			X		Nombre d'arbres entretenus
Pointe-Claire	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage	S'assurer que les arbres de la Ville puissent résister au vent et au verglas		X			Inventaire des arbres
Pointe-Claire	Sélectionner des espèces végétales moins susceptibles aux bris	Tenir à jour notre inventaire forestier et choisir une orientation pour la Ville en terme de diversité des genres				X	Plan ou politique de foresterie urbaine
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage	Action déjà réalisée dans le cadre de nos activités régulières Appliquer systématiquement dans nos projets et les achats de végétaux		X			Nombre d'arbres entretenus par année
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Sélectionner des espèces végétales moins susceptibles aux bris	Cette action est déjà réalisée dans notre planification des essences que nous plantons dans nos parcs et espaces verts.		X			Nombre d'espèces résistantes achetées
Rosemont– La Petite-Patrie	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage	Le programme d'entretien systématique joue un certain rôle préventif. Maintien de la santé des arbres et de la sécurité en éliminant les branches mortes, cassées, faibles ou fendues ainsi que les branches inférieures pendantes, qui peuvent constituer un danger pour les personnes, les véhicules ou les bâtiments.		X			Bilan des arbres
Rosemont– La Petite-Patrie	Sélectionner des espèces végétales moins susceptibles aux bris	Choix des espèces végétales	X				Nombre d'espèces résistantes achetées
Sainte-Anne-de- Bellevue	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage			X			Nombre d'arbres entretenus par année



Mesures d'adaptation aux tempêtes destructrices : Augmenter la résilience de la végétation face au vent et au verglas

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Saint-Laurent	Sélectionner des espèces végétales moins susceptibles aux bris	Vérifier chaque plan d'aménagement paysager proposé en s'assurant de la préoccupation du choix des espèces Réaliser un suivi des plantations			X		Identification des espèces à privilégier et diffusion de l'information
Saint-Léonard	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage	Élaguer de 1 500 à 3 000 arbres par année		X		X	Nombre d'arbres entretenus
Senneville	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage					X	
Verdun	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage	Mise en place d'un programme d'entretien	X				Prospectus aux citoyens pour terrains privés
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage	1 500 arbres par année		X			Nombre d'arbres entretenus par année
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Sélectionner des espèces végétales moins susceptibles aux bris	Appliquer les pratiques dictées par la ville centre		X			Nombre d'espèces résistantes achetées
Westmount	Réaliser un entretien préventif des arbres, notamment l'élagage			X			Nombre d'arbres entretenus par année
Westmount	Sélectionner des espèces végétales moins susceptibles aux bris			X			Nombre d'espèces résistantes achetées



Mesures d'adaptation aux sécheresses

ASSURER LA QUALITÉ ET LA QUANTITÉ D'EAU POTABLE

Bénéfices

- Bon état des infrastructures et assurance d'offrir une eau de qualité
- Minimisation des risques pour la santé publique
- Favorisation des usages prioritaires de l'eau potable en période de forte demande
- Adaptation aux nouvelles contraintes de disponibilité en eau

Co-bénéfices potentiels

- Économie dans la production de l'eau potable grâce à la réduction de la consommation d'eau
- Développement de procédés de traitement de l'eau potable mieux adaptés aux changements de caractéristiques de l'eau brute
- Conscientisation de la population à l'importance de l'eau

Pourquoi

L'eau potable de l'agglomération de Montréal est puisée dans le fleuve Saint-Laurent, le lac Saint-Louis et la rivière des Prairies. En temps normal, le débit d'eau y est largement suffisant pour subvenir aux besoins de la population. Cependant en cas d'étiage particulièrement sévère (sécheresse hydrologique), il se peut que la quantité ou la qualité de l'eau brute (avant traitement) diminue. En effet, une baisse du niveau d'eau peut engendrer des modifications des caractéristiques physiques, chimiques et biologiques de l'eau brute. Conjointement à ces diminutions en quantité et en qualité, la demande en eau pourrait augmenter avec l'augmentation des températures. Mettre en place des mesures pour assurer la qualité et la quantité d'eau potable demande donc des ajustements sur tout le cycle : du pompage au traitement, de la distribution à la consommation et jusqu'à son rejet.

Ce qui peut être fait

Les risques liés aux sécheresses ont bien été identifiés par le Service de l'eau et de nombreuses mesures sont déjà en place comme l'adaptation du traitement des eaux en fonction du changement des caractéristiques de l'eau brute, mais on peut rappeler ici les grandes lignes d'action :

- Préserver la ressource d'eau brute de l'agglomération
- Réduire les volumes d'eau perdus sur le réseau : programme de réfection et d'entretien soutenus des infrastructures
- Optimiser les modes de gestion : programme d'entretien soutenu et programme d'économie d'eau
- Veiller à appliquer le règlement sur l'usage de l'eau potable (RCG 13-023 pour les arrondissements et RCG 13-011 pour les villes reconstituées)

Contraintes et risques de maladaptation



- Augmentation des coûts d'opération : traitement de l'eau
- Conditions d'opération non optimales



Mesures d'adaptation aux sécheresses : Assurer la qualité et la quantité d'eau potable

Services qui mettront en œuvre cette mesure

SERVICES	PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET AUTRES INITIATIVES	ORIENTATIONS, OBJECTIFS, ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALÉA	EN COURS	2020
Direction générale - Division du développement durable	Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015	Action 17 : Réduire les fuites d'eau et les usages illicites Action 19 : Améliorer l'efficacité d'usage de l'eau potable	X	
Service de la mise en valeur du territoire	Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal - Schéma (2015)	Orientation : Assurer un approvisionnement en eau potable de qualité Objectif : Préserver la capacité d'offrir une eau de qualité aux citoyens, en tout temps et à moindre coût Objectif : Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie montréalaise de l'eau	X	
Service de l'eau	Stratégie montréalaise de l'eau 2011-2020	1. Analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable et élaboration de plans de protection/conservation et de mesures d'urgence (tel qu'exigé par le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP)) et suivi en continu de la qualité de l'eau brute (station d'alerte) 2. Auscultation et entretien des conduites primaires et secondaires 3. Augmenter le taux de renouvellement annuel des réseaux d'aqueduc et d'égout 4. Implantation d'un système de mesure du débit et de pression en temps réel sur le réseau primaire et projet de régulation sur le réseau secondaire	X	X
Service de l'eau	Règlement 13-023 sur l'usage de l'eau potable	Ce règlement a pour objectif de régir l'usage de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource, notamment par des mesures visant la réduction de la consommation.	X	



Mesures d'adaptation aux sécheresses : Assurer la qualité et la quantité d'eau potable

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Appliquer le règlement RCG 13-023 sur l'usage de l'eau potable	Application du règlement en vigueur		X			Application du règlement
Anjou	Appliquer le règlement RCG 13-023 sur l'usage de l'eau potable (arrondissements)	Application du règlement en vigueur		X			Nombre d'interventions
Baie-D'Urfé	Adoption d'un règlement sur l'utilisation de l'eau potable	Adopté en 2012	X				Règlement N° 1300
Beaconsfield	Programme de gainage et de réhabilitation des conduites d'aqueduc					X	
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Appliquer le règlement RCG 13-023 sur l'usage de l'eau potable (arrondissements)	Application du règlement en vigueur		X			Application du règlement
Côte-Saint-Luc	Appliquer le règlement RCG 13-011 sur l'usage de l'eau potable (villes reconstituées)	Deux ensembles de collecteurs quittent : 1. chemin de la Côte-Saint-Luc vers Montréal-Ouest (Toe/Blake) 2. Kildare vers Lachine (Meadowbrook)				X	Application du règlement
Dollard-Des Ormeaux	Appliquer le règlement RCG 13-011 sur l'usage de l'eau potable (villes reconstituées)	Application du règlement en vigueur		X			Application du règlement
Dollard-Des Ormeaux	Application également du règlement sur l'utilisation de l'eau	Application du règlement en vigueur		X			Application du règlement
Kirkland	Appliquer le règlement municipal 2012-55 sur l'usage de l'eau potable	Règlement adopté en 2012 – Maintenir l'application du règlement et le modifier au besoin	X	X			Application du règlement
Lachine	Réglementation RCG 13-023	Application du règlement en vigueur		X			Application du règlement



Mesures d'adaptation aux sécheresses : Assurer la qualité et la quantité d'eau potable

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Lachine	Mise à niveau des installations, Usine de filtration	Collaboration avec les services centraux concernés pour faciliter le plus possible la réalisation de tels travaux. Demande pour l'installation de deux prises d'eau brute lors de la réfection de l'usine à venir afin de réduire notre demande d'eau potable pour des fins d'entretien municipal.		X			
LaSalle	Alimentation en eau par l'usine Charles-J.-Des Baillets	Prévu pour 2016			X		
LaSalle	Appliquer le règlement RCG 13-023 sur l'usage de l'eau potable (arrondissements)	Modifier le système de réfrigération au centre sportif Dollard-St-Laurent afin qu'il ne soit plus refroidi à l'eau.				X	Modification du système de réfrigération
Le Sud-Ouest	Appliquer le règlement RCG 13-023 sur l'usage de l'eau potable (arrondissements)	Application du règlement en vigueur		X		X	Application du règlement
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	Appliquer le règlement RCG 13-023 sur l'usage de l'eau potable (arrondissements)	Application du règlement en vigueur		X			Application du règlement
Mercier-Hochelaga-Maisonnette	Appliquer le règlement RCG 13-023 sur l'usage de l'eau potable (arrondissements)	Application du règlement		X			Application du règlement
Montréal-Nord	Appliquer le règlement RCG 13-023 sur l'usage de l'eau potable (arrondissements)	Application du règlement		X			Application du règlement
Mont-Royal	Appliquer le règlement RCG 13-011 sur l'usage de l'eau potable (villes reconstituées)	Application du règlement en vigueur		X			Application du règlement
Mont-Royal	Remplacement des compteurs d'eau		X				Nombre de compteurs remplacés
Mont-Royal	Règlement municipal - arrosage des terrains		X				Application du règlement



Mesures d'adaptation aux sécheresses : Assurer la qualité et la quantité d'eau potable

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Outremont	Appliquer le règlement RCG 13-023 sur l'usage de l'eau potable (arrondissements)	Application du règlement en vigueur		X			Application du règlement
Pierrefonds-Roxboro	Appliquer le règlement RCG 13-023 sur l'usage de l'eau potable (arrondissements)	Application du règlement en vigueur		X			Nombre de constats émis
Pointe-Claire	Adoption d'un règlement sur l'utilisation de l'eau potable	Réglementer l'utilisation de l'eau potable sur le territoire de la ville de Pointe-Claire				X	Numéro de règlement
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Appliquer le règlement RCG 13-023 sur l'usage de l'eau potable (arrondissements)	Application du règlement		X			Nombre de requêtes Patrouille bleue l'été
Sainte-Anne-de-Bellevue	Règlement sur l'usage de l'eau potable	Application du règlement en vigueur		X			Application du règlement
Sainte-Anne-de-Bellevue	Diminuer au maximum, selon nos capacités, la consommation en eau de la Ville et prévenir les fuites sur le réseau municipal d'aqueduc	Diminuer de 15 % la demande en eau des résidents, des institutions, des entreprises et des industries par rapport à 2012		X			Volume d'eau consommée
Saint-Laurent	Récupérer les eaux usées des jeux d'eau pour arroser la végétation			X			Nombre de systèmes installés
Saint-Léonard	Appliquer le règlement RCG 13-023 sur l'usage de l'eau potable	Effectuer une surveillance			X	X	Nombre d'avis et/ou de constats remis
Senneville	Appliquer le règlement RCG 13-011 sur l'usage de l'eau potable (villes reconstituées)					X	
Verdun	Appliquer le règlement RCG 13-023 sur l'usage de l'eau potable (arrondissements)	En cours d'application (Surveillance du territoire) Plan particulier de mesure d'urgence (PPMU)		X			Nombre de constats émis Deux points de distribution d'eau potable en cas d'urgence



Mesures d'adaptation aux sécheresses : Assurer la qualité et la quantité d'eau potable

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ville-Marie	Règlement sur l'usage de l'eau potable (règlement RCG 13-023)	Application du règlement en vigueur		X			Application du règlement
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Appliquer le règlement RCG 13-023 sur l'usage de l'eau potable (arrondissements)	Application du règlement	X				Nombre d'inspections
Westmount	Travailler de concert avec les autres municipalités pour que l'agglomération tienne compte des changements climatiques et des conséquences sur l'approvisionnement en eau de Montréal					X	Nombre de rencontres
Westmount	Encourager les instances régionales, provinciales, fédérales et internationales à intensifier les efforts visant à réduire la contamination de l'eau qui circule dans le bassin Grands Lacs – Saint-Laurent et à atténuer les impacts des changements climatiques					X	Nombre de rencontres



Mesures d'adaptation aux sécheresses

AUGMENTER LA RÉSILIENCE DES INFRASTRUCTURES ET DES BÂTIMENTS À L'ASSÈCHEMENT DES SOLS

Bénéfices

- Assurer des constructions solides qui répondent à l'évolution des paramètres climatiques

Co-bénéfices potentiels

- Prévention des coûts engendrés par d'importantes réfections
- Assure la pérennité des immeubles et des infrastructures

Contraintes et risques de maladaptation

- Infiltration d'eau dans les sous-sols d'immeuble dont les fondations sont lézardées



Pourquoi

Le manque de précipitations peut entraîner la contraction et l'affaissement des sols argileux. Cet assèchement des sols peut causer, entre autres, des dommages aux trottoirs, aux rues et aux fondations des bâtiments.

Ce qui peut être fait

- Ajuster les exigences réglementaires de construction afin de s'assurer que les semelles des fondations soient conçues de façon à répondre aux caractéristiques du sol
- Maîtriser les eaux de surface
- Promouvoir le Programme d'aide financière pour la stabilisation des fondations de bâtiments affectés par un affaissement du sol (Service de mise en valeur du territoire)
- Cartographier les zones à risque
- Mettre en place des méthodes de détection précoce des défaillances structurelles



Mesures d'adaptation aux sécheresses : Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments à l'assèchement des sols

Services qui mettront en œuvre cette mesure

SERVICES	PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET AUTRES INITIATIVES	ORIENTATIONS, OBJECTIFS, ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALÉA	EN COURS	2020
Service de la gestion et de la planification immobilière	Normes immobilières/Devis normalisés	Intégration de critères relatifs à l'adaptation aux changements climatiques dans les documents normalisés		X
Service de la mise en valeur du territoire	Programme de stabilisation des fondations de bâtiments résidentiels	Ce programme vise à aider financièrement aux propriétaires-occupants afin de consolider leur résidence quand elles sont affectées par un affaissement du sol.	X	



Mesures d'adaptation aux sécheresses : Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments à l'assèchement des sols

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Anjou	Informar les citoyens de secteurs ciblés sur le Programme d'aide financière pour la stabilisation des fondations de bâtiments affectées par un affaissement de sol du Service de la mise en valeur du territoire (SMVT)	Informar les citoyens lorsque le programme sera en vigueur		X			Nombre de plans de communication
Baie-D'Urfé	Étude des sols liée à cette problématique					X	Nombre de projets
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Informar les citoyens de secteurs ciblés sur le Programme d'aide financière pour la stabilisation des fondations de bâtiments affectées par un affaissement de sol du Service de la mise en valeur du territoire (SMVT)	Collaboration avec le Service de la mise en valeur du territoire (SMVT)		X			Nombre de plans de communication
LaSalle	Informar les citoyens de secteurs ciblés sur le Programme d'aide financière pour la stabilisation des fondations de bâtiments affectées par un affaissement de sol du Service de la mise en valeur du territoire (SMVT)					X	Nombre de plans de communication
Le Plateau-Mont-Royal	Modification proposée du règlement d'urbanisme visant la lutte aux îlots de chaleur urbains et l'amélioration de la percolation des eaux de pluie	Adoption et application du règlement				X	Application du règlement
Le Sud-Ouest	Informar les citoyens de secteurs ciblés sur le Programme d'aide financière pour la stabilisation des fondations de bâtiments affectées par un affaissement de sol du Service de la mise en valeur du territoire (SMVT)	Informar l'ensemble des citoyens touchés				X	Nombre de communications envoyées



Mesures d'adaptation aux sécheresses : Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments à l'assèchement des sols

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Le Sud-Ouest	Communication aux citoyens du secteur Côte-Saint-Paul pour le programme d'aide financière pour la stabilisation des fondations de bâtiments affectées par un affaissement de sol	Informers les citoyens les plus susceptibles par un affaissement de sol.	X	X		X	Nombre de communiqués envoyés
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Informers les citoyens de secteurs ciblés sur le Programme d'aide financière pour la stabilisation des fondations de bâtiments affectées par un affaissement de sol du Service de la mise en valeur du territoire (SMVT)	Sur demande Un professionnel affecté à répondre aux citoyens		X			Nombre de plans de communication
Montréal-Nord	Informers les citoyens de secteurs ciblés sur le Programme d'aide financière pour la stabilisation des fondations de bâtiments affectées par un affaissement de sol du Service de la mise en valeur du territoire (SMVT)	Déjà réalisé par les inspecteurs de l'arrondissement.	X				Nombre de plans de communication
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Informers les citoyens de secteurs ciblés sur le Programme d'aide financière pour la stabilisation des fondations de bâtiments affectées par un affaissement de sol du Service de la mise en valeur du territoire (SMVT)	Faire connaître ce programme en référant à la Direction de l'habitation		X			
Saint-Laurent	S'adapter aux innovations en matière de résilience des matériaux de construction des bâtiments	Permettre l'utilisation de matériaux performants		X			Nombre de matériaux de construction modifiés
Saint-Laurent	Informers les citoyens de secteurs ciblés sur le Programme d'aide financière pour la stabilisation des fondations de bâtiments affectées par un affaissement de sol du Service de la mise en valeur du territoire (SMVT)			X			Nombre de citoyens sensibilisés



Mesures d'adaptation aux sécheresses : Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments à l'assèchement des sols

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Saint-Léonard	Informar les citoyens de secteurs ciblés sur le Programme d'aide financière pour la stabilisation des fondations de bâtiments affectées par un affaissement de sol du Service de la mise en valeur du territoire (SMVT)	Promotion avec le Bureau Accès Montréal (BAM) Promotion lors de la Fête du citoyen				X	Nombre de plans de communication
Verdun	Informar les citoyens de secteurs ciblés sur le Programme d'aide financière pour la stabilisation des fondations de bâtiments affectées par un affaissement de sol du Service de la mise en valeur du territoire (SMVT)	À mettre en application (information sur le programme)				X	Nombre de demandes
Ville-Marie	Règlement sur la construction et la transformation des bâtiments (11-018)	Application du règlement		X			Application du règlement
Ville-Marie	Code de construction du Québec (L.R.Q. B1-1, r.2)	Application du règlement		X			Application du règlement
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Informar les citoyens de secteurs ciblés sur le Programme d'aide financière pour la stabilisation des fondations de bâtiments affectées par un affaissement de sol du Service de la mise en valeur du territoire (SMVT)	Mettre à la disposition des citoyens le dépliant dans les BAM (Bureau Accès Montréal)		X			Nombre de plans de communication



Mesures d'adaptation aux sécheresses

AUGMENTER LA RÉSILIENCE DE LA VÉGÉTATION FACE AUX SÉCHERESSES

Bénéfices

- Limitation des impacts des épisodes de sécheresse sur les végétaux

Co-bénéfices potentiels

- Économie dans l'achat de plantes de remplacement
- Protection de la biodiversité

Contraintes et risques de maladaptation

- Coûts importants associés aux mesures d'irrigation
- Manque de main-d'œuvre



Pourquoi

En affectant la végétation, les milieux aquatiques et la faune, les sécheresses peuvent fragiliser la biodiversité. De plus, la végétation et les arbres soumis à un stress hydrique sont beaucoup plus vulnérables aux insectes et aux maladies.

Ce qui peut être fait

- S'assurer d'une irrigation adéquate des végétaux en période de sécheresse
- Sélectionner des plantes adaptées aux conditions de sécheresse occasionnelle
- Favoriser des types de plantations nécessitant moins d'irrigation : par exemple, en privilégiant la plantation directement en terre plutôt qu'en pots
- Utiliser du paillis afin de réduire la chaleur à la surface du sol et l'évaporation



Mesures d'adaptation aux sécheresses : Augmenter la résilience de la végétation face aux sécheresses

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Encourager l'utilisation d'aménagement paysager résistant à la sécheresse pour les espaces urbains et les résidences privées	Sensibilisation des résidents par le site de l'arrondissement et par des activités avec nos partenaires		X			Nombre de citoyens sensibilisés
Ahuntsic-Cartierville	Diminuer l'usage de fleurs annuelles et favoriser les plantes vivaces et les arbustes	Effectuer une transition de nos aménagements et favoriser la mixité des végétaux		X			Nombre de plants
Ahuntsic-Cartierville	Utiliser un sol riche lors de la plantation des végétaux dans les projets urbains	À réaliser dans tous les aménagements et les parcs		X			Superficie concernée en mètre carré (m ²)
Ahuntsic-Cartierville	Planifier des fosses agrandies (5 m ³) et des fosses continues pour la plantation d'arbres publics	Favoriser la mise en place de fosses agrandies et fosses continues		X			Nombre de fosses agrandies et de fosses continues
Ahuntsic-Cartierville	Augmenter l'usage du paillis (BRF) dans les aménagements paysagers afin de diminuer les besoins en arrosage	À réaliser dans tous les aménagements et les parcs		X			Quantité de paillis utilisé
Ahuntsic-Cartierville	Augmenter les opérations de terreautage de compost dans les espaces verts publics	Achat d'un équipement spécialisé		X			Nombre d'opérations
Ahuntsic-Cartierville	Sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques culturales pour les espaces verts et favoriser la biodiversité (p. ex. terreautage, aération, ajout de trèfles dans les mélanges à gazon, utilisation de compost et engrais verts, etc.)	En collaboration avec notre partenaire « Ville en Vert »		X			Nombre de citoyens sensibilisés
Ahuntsic-Cartierville	Augmenter les sites de gestion différenciée des espaces verts. S'assurer de l'acceptabilité de cette pratique auprès de la population.	Mesure participant à la lutte contre l'herbe à poux				X	Nombre de sites
Ahuntsic-Cartierville	S'assurer d'une irrigation adéquate des végétaux en période de sécheresse			X			Nombre d'interventions
Anjou	Augmenter l'usage du paillis dans les aménagements paysagers afin de diminuer les besoins en arrosage	Poursuivre l'usage du paillis en augmentant son utilisation sur le territoire de l'arrondissement	X				Nombre de lieux



Mesures d'adaptation aux sécheresses : Augmenter la résilience de la végétation face aux sécheresses

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Anjou	Encourager l'utilisation d'aménagement paysager résistant à la sécheresse pour les résidences et les espaces urbains		X				Nombre de lieux
Anjou	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes	Favoriser les espèces qui s'adaptent aisément à divers contextes				X	Nombre de plants
Anjou	Utiliser les terrains de la ville pour mettre à l'essai des aménagements paysagers plus naturels	L'usage des terrains de la ville sera optimisé de manière à accueillir des aménagements paysagers variés et durables.				X	Nombre de projets ou mètre carré (m²)
Baie-D'Urfé	Augmenter l'usage du paillis dans les aménagements paysagers afin de diminuer les besoins en arrosage					X	Quantité de paillis utilisé
Baie-D'Urfé	Faire la distribution gratuite de paillis pour les résidents			X			Quantité de paillis distribué
Baie-D'Urfé	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes			X			Nombre de plants
Baie-D'Urfé	Faire la promotion de l'usage de plantes vivaces et arbustes auprès des citoyens					X	Types de diffusion
Baie-D'Urfé	Encourager l'utilisation d'aménagement paysager résistant à la sécheresse pour les résidences et les espaces urbains					X	Types de diffusion
Baie-D'Urfé	S'assurer d'une irrigation adéquate des végétaux en période de sécheresse			X			Nombre d'interventions
Beaconsfield	Maintenir au besoin, voire diminuer la proportion de fleurs annuelles au profit de l'augmentation de fleurs vivaces		X				Superficie en annuelles



Mesures d'adaptation aux sécheresses : Augmenter la résilience de la végétation face aux sécheresses

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Augmenter l'usage du paillis dans les aménagements paysagers afin de diminuer les besoins en arrosage	Utilisation de paillis dans les aménagements et les parcs		X			Quantité de paillis utilisé
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Encourager l'utilisation d'aménagement paysager résistant à la sécheresse pour les résidences et les espaces urbains	À venir pour les résidences			X		Superficie concernée en mètre carré (m ²)
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes	Remplacer dans la majorité des cas la surface des annuelles dans les parcs par des vivaces				X	Nombre de plants
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	Utiliser les terrains de la ville pour mettre à l'essai des aménagements paysagers plus naturels	Intégrer des bancs d'essai dans les projets de parcs qui s'y prêtent				X	Nombre de projets ou mètre carré (m ²)
Côte-Saint-Luc	Augmenter l'usage du paillis dans les aménagements paysagers afin de diminuer les besoins en arrosage	Dépendamment des aménagements : le paillis n'est pas indiqué, car le sol est trop humide.				X	Quantité de paillis utilisé
Côte-Saint-Luc	Encourager l'utilisation d'aménagement paysager résistant à la sécheresse pour les résidences et les espaces urbains	Règlement municipal 2217-46, tout terrain non bâti doit être gazonné.		X			Superficie concernée en mètre carré (m ²)
Côte-Saint-Luc	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes			X			Nombre de plants
Côte-Saint-Luc	S'assurer d'une irrigation adéquate des végétaux en période de sécheresse	Camions-citernes pour arroser les paniers et pots de rue tous les jours; annuelles 1 à 2 fois par semaine.		X			Nombre de systèmes installés
Dollard-Des Ormeaux	Utiliser les terrains de la ville pour mettre à l'essai des aménagements paysagers plus naturels					X	Nombre de projets ou mètre carré (m ²)
Dollard-Des Ormeaux	Augmenter l'usage du paillis dans les aménagements paysagers afin de diminuer les besoins en arrosage			X			Quantité de paillis utilisé



Mesures d'adaptation aux sécheresses : Augmenter la résilience de la végétation face aux sécheresses

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Dollard-Des Ormeaux	Encourager l'utilisation d'aménagement paysager résistant à la sécheresse pour les résidences et les espaces urbains			X			Superficie concernée en mètre carré (m²)
Dollard-Des Ormeaux	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes			X			Nombre de plants
Dollard-Des Ormeaux	S'assurer d'une irrigation adéquate des végétaux en période de sécheresse					X	Nombre d'interventions
Dorval	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes			X			Nombre de plants
Dorval	Utiliser les terrains de la ville pour mettre à l'essai des aménagements paysagers plus naturels			X			Nombre de projets ou mètre carré (m²)
Kirkland	Utiliser du paillis dans plusieurs aménagements paysagers publics afin de diminuer les besoins en arrosage	Maintenir l'utilisation de paillis municipal dans la plupart de nos aménagements paysagers et l'augmenter au besoin		X			Nombre de tonnes de paillis
Kirkland	Encourager l'utilisation d'aménagement paysager résistant à la sécheresse	Sensibiliser chaque citoyen qui demande de l'information sur les aménagements paysagers via la ligne verte				X	Nombre d'interventions auprès des citoyens
Kirkland	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes	Doter les aménagements paysagers de 80 % de fleurs vivaces d'ici 2020			X		Nombre de plants
Kirkland	Utiliser la servitude d'Hydro-Québec pour mettre à l'essai des aménagements paysagers plus naturels	Doter la servitude d'Hydro-Québec de 500 m² de fleurs sauvages et de boisés naturels d'ici 2020				X	Nombre de mètres carrés (m²)
Kirkland	S'assurer d'une irrigation adéquate des végétaux en période de sécheresse	Maintenir un drainage adéquat des végétaux et l'ajuster au besoin		X			



Mesures d'adaptation aux sécheresses : Augmenter la résilience de la végétation face aux sécheresses

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Lachine	Augmenter l'usage du paillis dans les aménagements paysagers afin de diminuer les besoins en arrosage	Dans les nouveaux aménagements dans la mesure du possible			X		Quantité de paillis utilisé
Lachine	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes	Dans les nouveaux aménagements dans la mesure du possible			X		Nombre de plants
LaSalle	Remplacer le gazon dans certaines zones des parcs par d'autres végétaux			X			Superficie concernée en mètre carré (m ²)
LaSalle	Augmenter l'usage du paillis dans les aménagements paysagers afin de diminuer les besoins en arrosage			X			Quantité de paillis utilisé
LaSalle	Encourager l'utilisation d'aménagement paysager résistant à la sécheresse pour les résidences et les espaces urbains	Réviser le règlement				X	Adoption du règlement
LaSalle	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes	Réaliser pour les plates bandes et en cours pour les bacs	X		X		Nombre de plants
LaSalle	Utiliser les terrains de la ville pour mettre à l'essai des aménagements paysagers plus naturels	Réaliser trois projets				X	Nombre de projets ou mètre carré (m ²)
LaSalle	S'assurer d'une irrigation adéquate des végétaux en période de sécheresse			X			Nombre d'interventions
Le Plateau-Mont-Royal	Augmenter l'usage du paillis dans les aménagements paysagers afin de diminuer les besoins en arrosage			X			Quantité de paillis utilisé
Le Plateau-Mont-Royal	Encourager l'utilisation d'aménagement paysager résistant à la sécheresse pour les espaces urbains					X	Superficie concernée en mètre carré (m ²)



Mesures d'adaptation aux sécheresses : Augmenter la résilience de la végétation face aux sécheresses

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Le Plateau-Mont-Royal	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes	Sensibiliser les citoyens à planter des vivaces				X	Nombre de carrés d'arbres
Le Plateau-Mont-Royal	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes dans les aménagements municipaux			X			Nombre de plants
Le Plateau-Mont-Royal	Obligation de mettre des fosses agrandies	500 fosses (y compris en remplacement des arbres abattus à cause de l'agrite)		X			Nombre de fosses agrandies
Le Plateau-Mont-Royal	S'assurer d'une irrigation adéquate des végétaux en période de sécheresse	Continuer l'expérimentation avec les pluviomètres et poursuivre l'arrosage uniquement lorsque nécessaire		X			Surface concernée en mètre carré (m²)
Le Sud-Ouest	Augmenter l'usage du paillis dans les aménagements paysagers afin de diminuer les besoins en arrosage	Maintien de l'usage du paillis dans les aménagements paysagers		X			Nombre de plates-bandes visitées
Le Sud-Ouest	Encourager l'utilisation d'aménagement paysager résistant à la sécheresse pour les résidences et les espaces urbains	Volet Éco-quartier Volet division des parcs : liste des achats de végétaux		X			Superficie concernée en mètre carré (m²)
Le Sud-Ouest	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes	Effectuer le remplacement selon la liste des plantations d'annuelles et des vivaces		X			Liste des plantations d'annuelles et des vivaces
Le Sud-Ouest	Utiliser les terrains de la ville pour mettre à l'essai des aménagements paysagers plus naturels	Partout où possible				X	Nombre de projets ou mètre carré (m²)
Le Sud-Ouest	S'assurer d'une irrigation adéquate des végétaux en période de sécheresse	Adaptation d'arrosage en fonction de la température et des besoins des végétaux		X		X	Liste de suivi des arrosages de végétaux
Le Sud-Ouest	Mise en place du Plan de foresterie urbaine	Mise en place du Plan de foresterie urbaine				X	Exécution du plan
L'Île-Bizard-Sainte-Genève	Augmenter l'usage du paillis dans les aménagements paysagers afin de diminuer les besoins en arrosage		X				Quantité de paillis utilisé



Mesures d'adaptation aux sécheresses : Augmenter la résilience de la végétation face aux sécheresses

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes	Augmentation de 20 %				X	Nombre de plants
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	S'assurer d'une irrigation adéquate des végétaux en période de sécheresse			X			Nombre d'interventions
Mercier–Hochelaga– Maisonnette	Augmenter l'usage du paillis dans les aménagements paysagers afin de diminuer les besoins en arrosage	Utilisation systématique du paillis dans toutes nos plantations.		X			Quantité de paillis utilisé
Mercier–Hochelaga– Maisonnette	Encourager l'utilisation d'aménagement paysager résistant à la sécheresse pour les résidences et les espaces urbains	Choix végétaux selon conditions particulières des sites.				X	Superficie concernée en mètre carré (m ²)
Mercier–Hochelaga– Maisonnette	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes	Remplacer la moitié de la surface des annuelles dans les parcs par des vivaces.				X	Surface de plantation en parc
Mercier–Hochelaga– Maisonnette	Utiliser les terrains de la ville pour mettre à l'essai des aménagements paysagers plus naturels	Lorsque les conditions du site sont favorables (p. ex. parc Vaisseau d'Or et Carlos d'Alcantara).				X	Nombre de projets ou mètre carré (m ²)
Mercier–Hochelaga– Maisonnette	S'assurer d'une irrigation adéquate des végétaux en période de sécheresse	Dans les nouvelles plantations d'arbres, obligation d'arroser par une période de 3 ans.				X	Nombre d'arbres irrigués
Montréal-Nord	S'assurer d'une irrigation adéquate des végétaux en période de sécheresse					X	Nombre d'interventions
Montréal-Ouest	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes	50 % des fleurs annuelles ont été remplacées		X			Nombre de plants
Montréal-Ouest	Remplacement de l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes			X			Superficie en annuelles
Montréal-Ouest	Mise en place du Plan de foresterie urbaine					X	Exécution du plan



Mesures d'adaptation aux sécheresses : Augmenter la résilience de la végétation face aux sécheresses

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Mont-Royal	Augmenter l'usage du paillis dans les aménagements paysagers afin de diminuer les besoins en arrosage					X	Quantité de paillis utilisé
Mont-Royal	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes			X			Nombre de plants
Mont-Royal	Utiliser les terrains de la ville pour mettre à l'essai des aménagements paysagers plus naturels					X	Nombre de projets ou mètre carré (m ²)
Mont-Royal	Remplacement de la pelouse avec du trèfle blanc sur les terrains et parcs publics			X			Superficie concernée en mètre carré (m ²)
Mont-Royal	S'assurer d'une irrigation adéquate des végétaux en période de sécheresse					X	Nombre d'interventions
Outremont	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes	± 4000 vivaces : ajout de ± 500 nouvelles vivaces et réduction de ± 1 000 annuelles par année		X			Nombre de plants
Outremont	Utiliser les terrains de la ville pour mettre à l'essai des aménagements paysagers plus naturels	Projet Campus Outremont				X	Nombre de projets
Outremont	S'assurer d'une irrigation adéquate des végétaux en période de sécheresse	Arrosage supplémentaire privilégié		X			Nombre d'interventions
Pierrefonds-Roxboro	Irriguer adéquatement les végétaux en période de sécheresse	Maintenir un drainage adéquat des végétaux et l'ajuster au besoin		X			Nombre d'interventions
Pointe-Claire	Utiliser du paillis dans plusieurs aménagements paysagers publics afin de diminuer les besoins en arrosage	Maintenir l'utilisation de paillis municipal dans la plupart de nos aménagements paysagers et l'augmenter au besoin		X			Nombre de tonnes de paillis
Pointe-Claire	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes	Remplacement de fleurs annuelles en vivaces là où l'aménagement le permet.		X			Nombre de plants



Mesures d'adaptation aux sécheresses : Augmenter la résilience de la végétation face aux sécheresses

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Pointe-Claire	S'assurer d'une irrigation adéquate des végétaux en période de sécheresse	Protéger les plantes en cas de sécheresse		X			Nombre d'interventions
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Augmenter l'usage du paillis dans les aménagements paysagers afin de diminuer les besoins en arrosage	Déjà en place pour les arbres et les arbustes Non applicable pour les annuelles		X			Quantité de paillis utilisé
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Utiliser les terrains de la ville pour mettre à l'essai des aménagements paysagers plus naturels	Intégrer des bancs d'essai dans les projets de parcs qui s'y prêtent				X	Nombre de projets ou mètre carré (m ²)
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	S'assurer d'une irrigation adéquate des végétaux en période de sécheresse	Déjà en place dans le cadre de nos opérations régulières.		X			Nombre d'interventions
Rosemont–La Petite-Patrie	Augmenter l'usage du paillis dans les aménagements paysagers afin de diminuer les besoins en arrosage	En saillie et en plates-bandes		X			Quantité de paillis utilisé
Rosemont–La Petite-Patrie	Encourager l'utilisation d'aménagement paysager résistant à la sécheresse pour les résidences et les espaces urbains	Fait partie des critères lors de l'évaluation des projets de plantations		X			Superficie concernée en mètre carré (m ²)
Rosemont–La Petite-Patrie	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes	Les vivaces et arbustes à faible entretien sont privilégiés pour de nouveaux projets sur le domaine public.		X			Nombre de plants
Rosemont–La Petite-Patrie	Utiliser les terrains de la ville pour mettre à l'essai des aménagements paysagers plus naturels	En cours au parc Étienne-Desmarteau : plantation de la butte en mode gestion différenciée (herbes indigènes)		X			Superficie concernée en mètre carré (m ²)
Rosemont–La Petite-Patrie	Aménagement paysager favorisant la biodiversité	Projet de jardins Espace pour la vie (jardin des oiseaux, jardin comestible et jardin de la biodiversité) et projet d'agriculture urbaine, un jardin pour tous, sur le terrain du Centre Rosemont	X		X		Nombre d'aménagements



Mesures d'adaptation aux sécheresses : Augmenter la résilience de la végétation face aux sécheresses

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Rosemont– La Petite-Patrie	Choix d'essences d'arbres variées pour les plantations	Favoriser une diversité biologique pour la canopée sur rue et dans les parcs		X			Bilan des arbres
Sainte-Anne-de-Bellevue	Encourager l'utilisation d'aménagement paysager résistant à la sécheresse pour les résidences et les espaces urbains			X			Superficie concernée en mètre carré (m ²)
Sainte-Anne-de-Bellevue	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes			X			Nombre de plants
Sainte-Anne-de-Bellevue	S'assurer d'une irrigation adéquate des végétaux en période de sécheresse			X			Nombre d'interventions
Saint-Laurent	Encourager l'utilisation d'aménagement paysager résistant à la sécheresse pour les résidences et les espaces urbains	Vérifier chaque plan d'aménagement paysager proposé en s'assurant de la préoccupation du choix des espèces choisies Réaliser un suivi des plantations		X			Identification des espèces à privilégier et diffusion de l'information
Saint-Laurent	Adapter les végétaux selon la nouvelle zone de rusticité			X			Nombre de plants
Saint-Léonard	Augmenter l'usage du paillis dans les aménagements paysagers afin de diminuer les besoins en arrosage	Paillis autour des arbres Paillis dans les aménagements floraux (mairie)			X	X	Nombre de projets ou mètre carré (m ²)
Saint-Léonard	Encourager l'utilisation d'aménagement paysager résistant à la sécheresse pour les espaces urbains	Faire des aménagements paysagers résistant à la sécheresse pour les espaces urbains				X	Nombre d'aménagements paysagers résistant à la sécheresse
Saint-Léonard	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes	Aménagement de l'hôtel de ville Aménagements dans les parcs				X	Pourcentage de plantes vivaces utilisées
Saint-Léonard	Utiliser les terrains de la ville pour mettre à l'essai des aménagements paysagers plus naturels	Projet de gestion différenciée (parc Wilfrid-Bastien, près de la maison Joseph-Gagnon)				X	Nombre de projets ou mètre carré (m ²)



Mesures d'adaptation aux sécheresses : Augmenter la résilience de la végétation face aux sécheresses

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Saint-Léonard	S'assurer d'une irrigation adéquate des végétaux en période de sécheresse				X		Nombre de systèmes installés
Senneville	Augmenter l'usage du paillis dans les aménagements paysagers afin de diminuer les besoins en arrosage					X	
Senneville	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes					X	Nombre de plants
Senneville	Utiliser les terrains de la ville pour mettre à l'essai des aménagements paysagers plus naturels					X	Nombre de projets ou mètre carré (m ²)
Senneville	S'assurer d'une irrigation adéquate des végétaux en période de sécheresse					X	
Verdun	Augmenter l'usage du paillis dans les aménagements paysagers afin de diminuer les besoins en arrosage	Modification du règlement et application		X			Quantité de paillis utilisé
Verdun	Encourager l'utilisation d'aménagement paysager résistant à la sécheresse pour les résidences et les espaces urbains	Modification du règlement et application		X			Superficie concernée en mètre carré (m ²)
Ville-Marie	Minimiser graduellement la consommation d'eau dans les opérations de l'arrondissement. Utiliser plus de paillis dans les plates-bandes afin de diminuer l'évapotranspiration et ainsi réduire les besoins en arrosage des végétaux.			X			Quantité de paillis utilisé
Ville-Marie	Recourir à des plantes adaptées					X	Nombre de plantes



Mesures d'adaptation aux sécheresses : Augmenter la résilience de la végétation face aux sécheresses

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ville-Marie	Travail conjoint de protection et d'ajout d'arbres et de plantes autochtones et de jardins écologiques, conjointement avec les experts du Jardin botanique	Ciblage des interventions dans les jardins communautaires, sur le domaine public et dans les parcs, ainsi que dans les grands ensembles résidentiels tels que les Habitations Jeanne-Mance		X			Nombre de rencontres
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Augmenter l'usage du paillis dans les aménagements paysagers afin de diminuer les besoins en arrosage	Standardiser la pratique		X			Quantité de paillis utilisé
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes	Réduire de 5 % par année			X		Nombre de plants
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Utiliser les terrains de la ville pour mettre à l'essai des aménagements paysagers plus naturels	Réaliser un projet annuel			X		Nombre de projets ou mètre carré (m ²)
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	S'assurer d'une irrigation adéquate des végétaux en période de sécheresse	Sélectionner une technologie appropriée selon les conditions physiques (p. ex. irrigation au goutte-à-goutte)		X			Nombre d'interventions
Westmount	Augmenter l'usage du paillis dans les aménagements paysagers afin de diminuer les besoins en arrosage		X				Quantité de paillis utilisé
Westmount	Encourager l'utilisation d'aménagement paysager résistant à la sécheresse pour les résidences et les espaces urbains		X				Superficie concernée en mètre carré (m ²)
Westmount	Remplacer l'usage de fleurs annuelles par des plantes vivaces et des arbustes	Un tiers de tous les plants de la ville.		X			Nombre de plants
Westmount	Distribuer des essences d'arbres indigènes aux résidents	Une distribution d'arbres aux résidents est tenue chaque année. Parmi le choix des arbres, nous incluons des arbres indigènes et des arbres fruitiers. Nous distribuons environ 65 arbres/an.		X			Nombre d'arbres distribués



Mesures d'adaptation aux sécheresses : Augmenter la résilience de la végétation face aux sécheresses

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Westmount	Élargir le programme d'échange de fleurs et de plantes afin de promouvoir la distribution de plantes indigènes aux fins d'aménagement paysager résidentiel	Un échange et une vente de plantes vivaces sont tenus chaque année par la ville pour promouvoir les plantes indigènes.		X			
Westmount	Encourager les résidents et les secteurs industriel, commercial et institutionnel à utiliser des plantes indigènes dans leur aménagement paysager	<i>Guide #6 aménagement paysager</i> du règlement 1305 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)		X			
Westmount	Examiner la possibilité d'étendre l'utilisation d'espèces indigènes aux aires de loisirs passifs des parcs et dans d'autres lieux de plantation publics et évaluer les avantages de cette mesure		X				
Westmount	Modifier la réglementation municipale afin d'encourager l'utilisation des plantes résistantes à la sécheresse					X	Modification du règlement
Westmount	S'assurer d'une irrigation adéquate des végétaux en période de sécheresse		X				Nombre d'interventions



Mesures d'adaptation aux crues

AUGMENTER LA RÉSILIENCE DES INFRASTRUCTURES ET DES BÂTIMENTS AUX INONDATIONS DE RIVE

Bénéfices

- Protection des infrastructures et des bâtiments situés dans les zones inondables

Co-bénéfices potentiels

- Les cycles d'investissements majeurs en raison de l'âge avancé de plusieurs infrastructures publiques (ponceaux, viaducs, routes, etc.) sont une belle opportunité pour promulguer des normes et des pratiques prenant en compte les impacts potentiels des changements climatiques, dont ceux des crues.

Contraintes et risques de maladaptation

- Freins pour certains développements
- Conflits d'usages



Pourquoi

Les inondations en bordure d'un cours d'eau ont souvent lieu lors de la fonte des neiges, dans les périodes de grandes pluies le printemps et lorsqu'il y a formation de frasil l'hiver. Ces inondations engendrent des dommages aux résidences et immeubles ainsi qu'au réseau routier et aux ponts, mais aussi des débordements de réseaux unitaires et des refoulements des réseaux d'égout. Il est donc important de prémunir les infrastructures et les bâtiments contre ces événements.

Ce qui peut être fait

- Assurer la conformité de la réglementation avec le nouveau Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal en ce qui concerne les dispositions relatives à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables
- Prendre en compte les changements climatiques dans la conception des infrastructures
- Intensifier les programmes d'entretien et les méthodes de détection des défaillances
- Maintenir un système de prévision des crues



Mesures d'adaptation aux crues : Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments aux inondations de rives

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Intervenir sur le domaine public pour la protection des bâtiments existants situés dans la zone inondable	En période d'inondation, ajout de sacs de sable		X			Nombre de sacs utilisés pour chaque inondation
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Promouvoir la protection des bâtiments existants situés dans la zone inondable		X				
Montréal-Nord	Promouvoir la protection des bâtiments existants situés dans la zone inondable	Plan des mesures d'urgence déjà en place : - les résidences à risque sont déjà répertoriées; - suivi régulier du niveau de la rivière par les travaux publics.		X			
Pierrefonds-Roxboro	Intervenir sur le domaine public pour la protection des bâtiments existants situés dans la zone inondable	Rehausser le boulevard Lalande et naturaliser la bande riveraine			X		Réalisation du projet
Senneville	Promouvoir la protection des bâtiments existants situés dans la zone inondable					X	
Verdun	Promouvoir la protection des bâtiments existants situés dans la zone inondable	Distribuer des prospectus		X			Nombre de prospectus remis



Mesures d'adaptation aux crues

DÉVELOPPER DES MESURES D'URGENCE POUR LES ZONES INONDABLES

Bénéfices

- Protège la population ainsi que leurs biens et l'environnement en prévoyant et planifiant les interventions qui sont sous la responsabilité des villes et des arrondissements
- Optimise l'efficacité des interventions en gestion de crise

Co-bénéfices potentiels

- Réduit les risques sur la santé publique
- Minimise les coûts matériels des sinistres

Contraintes et risques de maladaptation

- Coordination difficile entre les nombreux intervenants



Pourquoi

Lors d'un épisode de crue, il est nécessaire d'agir rapidement pour atténuer les dommages causés aux citoyens et aux infrastructures. La planification des mesures d'urgence sert non seulement à prévenir les risques d'état d'urgence en mesurant les impacts humains et économiques d'un sinistre, mais également à revoir la pertinence des moyens déployés lors des événements et d'en améliorer les outils. Bien planifiées, les mesures d'urgence pourront protéger les citoyens et les milieux de vie et contribuer à minimiser les dommages.

Ce qui peut être fait

Renforcer la capacité d'intervention en assurant une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile, qui compte sur une équipe multidisciplinaire, pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique également aux autres événements météorologiques extrêmes).

En particulier :

- S'assurer que les outils sont à jour :
 - le Plan d'urgence, de relève et de missions de l'arrondissement
 - les Plans particuliers d'intervention (PPI) : PPI Inondation et PPI Crues des eaux
- Localement, maintenir à jour la formation des employés pour ce type d'intervention
- Maintenir et calibrer le système de mesure et d'alerte en fonction des nouveaux enjeux climatiques via notamment le suivi du niveau des eaux
- Informer les propriétaires fonciers et les résidents habitant dans les secteurs sensibles



Mesures d'adaptation aux crues : Développer des mesures d'urgence pour les zones inondables

Services qui mettront en œuvre cette mesure

SERVICES	PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET AUTRES INITIATIVES	ORIENTATIONS, OBJECTIFS, ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALÉA	EN COURS	2020
Service de sécurité incendie de Montréal - Centre de sécurité civile	Plan particulier d'intervention - Inondations (mis à jour annuellement)	Monitorer le niveau des eaux de la rivière des Prairies et du fleuve Saint-Laurent dans le but de prévoir et planifier les interventions qui sont sous la responsabilité des villes et des arrondissements en cas d'inondation afin de protéger la population ainsi que leurs biens et l'environnement.	X	



Mesures d'adaptation aux crues : Développer des mesures d'urgence pour les zones inondables

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des plans particuliers d'intervention (PPI) : PPI Inondation et PPI Crues des eaux	Rencontre avec le Centre de sécurité civile		X			Nombre de présences aux réunions
Ahuntsic-Cartierville	Élaborer un plan d'urgence pour les crues printanières afin de faciliter les opérations d'urgence sur le domaine public	Cahier utilisé lors des opérations sur le terrain	X				Cahier utilisé lors des opérations sur le terrain.
Ahuntsic-Cartierville	Adopter un plan local de mesures d'urgence, de relève et de missions (PURM)	Volets d'aide aux sinistrés développés. Des centres d'accueil et des lieux d'hébergement ont été déterminés.		X			Adoption du plan
LaSalle	Adopter un plan local de mesures d'urgence, de relève et de missions (PURM) et/ou le mettre à jour selon les résultats de l'analyse de vulnérabilité face aux changements climatiques	Mise à jour annuelle du PURM		X			Adoption du plan
LaSalle	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des plans particuliers d'intervention (PPI) : PPI Inondation et PPI Crues des eaux			X			Nombre de rencontres
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Adopter un plan local de mesures d'urgence, de relève et de missions (PURM) et/ou le mettre à jour selon les résultats de l'analyse de vulnérabilité face aux changements climatiques	Mise à jour annuelle du PURM		X			Adoption du plan
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des plans particuliers d'intervention (PPI) : PPI Inondation et PPI Crues des eaux			X			Nombre de rencontres
Montréal-Nord	Adopter un plan local de mesures d'urgence, de relève et de missions (PURM) et/ou le mettre à jour selon les résultats de l'analyse de vulnérabilité face aux changements climatiques	Plan des mesures d'urgence déjà en place Mise à jour du PURM cet automne, participation de l'équipe de direction au programme de formation proposé		X			Adoption du plan



Mesures d'adaptation aux crues : Développer des mesures d'urgence pour les zones inondables

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Montréal-Nord	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des plans particuliers d'intervention (PPI) : PPI Inondation et PPI Crues des eaux	Plan des mesures d'urgence déjà en place. Mise à jour du PURM cet automne, participation de l'équipe de direction au programme de formation proposé		X			Nombre de rencontres
Pierrefonds-Roxboro	Élaborer un plan d'urgence pour les crues printanières afin de faciliter les opérations d'urgence sur le domaine public.	Diffuser le plan d'urgence dans notre organisation		X			Mise en œuvre du plan et bonification du plan après chaque utilisation
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Adopter un plan local de mesures d'urgence, de relève et de missions (PURM) et/ou le mettre à jour selon les résultats de l'analyse de vulnérabilité face aux changements climatiques	Mise à jour annuelle du PURM		X			Adoption du plan
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des plans particuliers d'intervention (PPI) : PPI Inondation et PPI Crues des eaux	Communications en temps opportun lorsqu'une situation se produit (printemps et automne)		X			Nombre de rencontres
Sainte-Anne-de-Bellevue	Mise à jour des mesures d'urgence de la Ville	Plan d'action annuel 2015			X		Mise à jour des mesures
Senneville	Adopter un plan local de mesures d'urgence, de relève et de missions (PURM) et/ou le mettre à jour selon les résultats de l'analyse de vulnérabilité face aux changements climatiques					X	
Senneville	Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des plans particuliers d'intervention (PPI) : PPI Inondation et PPI Crues des eaux					X	



Mesures d'adaptation aux crues

AUGMENTER LA STABILITÉ DES BERGES FACE À L'ÉROSION

Bénéfices

- Augmentation de la résilience des berges face à l'érosion causée par des crues intenses et une variabilité accrue du régime hydrique

Co-bénéfices potentiels

- Préservation de la biodiversité et amélioration du milieu de vie
- Amélioration de la qualité de l'eau

Pourquoi

Les épisodes de crues hivernales et printanières peuvent causer l'érosion des berges et des rives. Grâce à leurs racines, les végétaux (arbres, arbustes et herbacées) stabilisent les berges et retiennent le sol. Ainsi, elles protègent directement les terres contre l'érosion des sols. Le système racinaire des arbres et des arbustes étant plus développé que celui des herbacées, il offre donc plus de protection contre l'érosion.

Ce qui peut être fait

- Mettre en place des programmes de renaturation des berges
- Revégétaliser les berges
- Poursuivre l'acquisition de propriétés riveraines afin d'assurer la protection de ces milieux

Contraintes et risques de maladaptation

- Éviter l'utilisation de plantes potentiellement envahissantes





Mesures d'adaptation aux crues : Augmenter la stabilité des berges face à l'érosion

Services qui mettront en œuvre cette mesure

SERVICES	PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET AUTRES INITIATIVES	ORIENTATIONS, OBJECTIFS, ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALÉA	EN COURS	2020
Service de la mise en valeur du territoire	Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal - Schéma (2015)	Orientation : Favoriser la protection des rives, du littoral et des plaines inondables Objectifs : – Protéger les rives, le littoral et les plaines inondables, prévenir leur dégradation et promouvoir leur restauration – Assurer la sécurité des personnes et des biens et protéger la flore et la faune typiques de la plaine inondable en tenant compte des caractéristiques biologiques de ce milieu – Assurer l'écoulement naturel des eaux Les arrondissements et municipalités villes 4.8.2 du document complémentaire. La mise en œuvre des dispositions relatives à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables relèvent donc des arrondissements et des villes liées.	X	
	Plan de l'eau (2015)	- Projet d'aménagement des berges aux vagues éternelles - Programme de soutien pour augmenter les accès et fenêtres sur la rivière des Prairies	X	



Mesures d'adaptation aux crues : Augmenter la stabilité des berges face à l'érosion

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Ahuntsic-Cartierville	Mettre en place des programmes de renaturalisation des berges publiques	Aménagement de bouts de rue menant vers la rivière Projets de stabilisation des berges				X	Kilomètre (km) de rivage
Ahuntsic-Cartierville	Réviser la réglementation relative à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables (concordance avec le <i>Schéma d'aménagement et de développement de Montréal</i>)	S'assurer de la mise aux normes de notre réglementation				X	Adoption du règlement
Ahuntsic-Cartierville	Sensibiliser les citoyens riverains concernant la protection des berges et leur renaturalisation. Diffuser les différents moyens de stabilisation des rives	Intégrer des informations dans notre site, planifier des activités de sensibilisation avec nos partenaires		X			Nombre de citoyens sensibilisés
Ahuntsic-Cartierville	Protéger et valoriser les milieux naturels en bordure de la rivière des Prairies. Éviter la perte de ces écosystèmes	Projet interarrondissements pour la mise en place de bornes de diminution de vitesse pour les bateaux à moteur dans la rivière afin de minimiser l'érosion de berges				X	Nombre et type de projets réalisés
Dorval	Réviser la réglementation relative à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables (concordance avec le <i>Schéma d'aménagement et de développement de Montréal</i>)		X				Adoption du règlement
Lachine	Stabilisation des berges	Fait en 2014	X				Kilomètre (km) de rivage stabilisé
LaSalle	Réviser la réglementation relative à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables (concordance avec le <i>Schéma d'aménagement et de développement de Montréal</i>)	Réviser le règlement				X	Adoption du règlement
LaSalle	Mettre en place des programmes de renaturalisation des berges	Lorsque possible dans les projets de réfection				X	Kilomètre (km) de rivage



Mesures d'adaptation aux crues : Augmenter la stabilité des berges face à l'érosion

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	Réviser la réglementation relative à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables (concordance avec le <i>Schéma d'aménagement et de développement de Montréal</i>)	Mise à jour à venir				X	Adoption du règlement
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	Mettre en place des programmes de renaturation des berges					X	Kilomètre (km) de rivage
Montréal-Est	Réviser la réglementation relative à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables (concordance avec le <i>Schéma d'aménagement et de développement de Montréal</i>)		X				Adoption du règlement
Montréal-Nord	Réviser la réglementation relative à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables (concordance avec le <i>Schéma d'aménagement et de développement de Montréal</i>)	Déjà intégré au schéma actuel				X	Adoption du règlement
Montréal-Nord	Poursuivre l'acquisition de propriétés riveraines afin d'assurer la protection de ces milieux	En réflexion pour réaliser l'acquisition éventuelle de terrains par l'arrondissement.				X	Kilomètre (km) de rivage concerné
Pierrefonds-Roxboro	Renaturation des berges publiques	Établir un programme de stabilisation des berges/rives		X			Kilomètre (km) de rive stabilisé
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Réviser la réglementation relative à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables (concordance avec le <i>Schéma d'aménagement et de développement de Montréal</i>)	Modification du règlement de zonage				X	Adoption du règlement
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Mettre en place des programmes de renaturation des berges	Appliquer systématiquement lorsque les projets s'y prêtent		X			Kilomètre (km) de rivage



Mesures d'adaptation aux crues : Augmenter la stabilité des berges face à l'érosion

Unités administratives qui mettront en œuvre cette mesure

UNITÉ	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SI APPLICABLES)	COMPLÉTÉE	EN CONTINU	EN PRÉPARATION	2020	INDICATEUR DE SUIVI CHOISI (SI APPLICABLE)
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Maintenir le lien de collaboration avec le Centre de la sécurité civile pour le Plan particulier d'intervention (PPI) pour les crues des eaux en vue de communiquer les informations nécessaires à la population	Volet traité dans le Plan d'urgence, de relève et de missions (PURM) dans la section 5.1 : identification des risques et des scénarios types les plus plausibles	X				Nombre de rencontres
Sainte-Anne-de-Bellevue	Entamer le processus de renaturation des rivages					X	Taux de berge renaturalisée
Senneville	Réviser la réglementation relative à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables (concordance avec le <i>Schéma d'aménagement et de développement de Montréal</i>)					X	
Verdun	Réviser la réglementation relative à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables (concordance avec le <i>Schéma d'aménagement et de développement de Montréal</i>)	Modification du règlement et application		X		X	Adoption du règlement
Verdun	Mettre en place des programmes de renaturation des berges	Prioriser les terrains privés des berges de l'île des Sœurs			X		Kilomètre (km) de rivage
Verdun	Poursuivre l'acquisition de propriétés riveraines afin d'assurer la protection de ces milieux	Compléter le circuit longeant les berges en accès public Processus d'acquisition en cours à île des Sœurs				X	Kilomètre (km) de rivage

ANNEXE A

RÉFÉRENCES TECHNIQUES

- AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL (2012). *Chaleur accablante ou extrême 2012 - Plan régional de prévention et protection en cas de chaleur accablante ou extrême*, Montréal, Québec, 125 p.
- BANDE RIVERAINE. *Dépliant : Plantation et entretien d'une bande riveraine*, 5 p. [banderiveraine.org/wp-content/uploads/2013/04/Bande-riveraine-depliant.pdf]
- BLOIS, S., L. BOISVERT-MARSH, R. SCHMUCKI, C.A. LOVAT, C. BYUN, P. GOMEZ-GARCIA, R. OTFINOWSKI, E. GROENEVELD et C. LAVOIE (2013). *Outils pour évaluer les risques d'invasion biologique dans un contexte de changements climatiques*, Université McGill, Montréal, Québec. 80 p. + annexes. [www.ouranos.ca/media/publication/239_rapportdeblois2013.pdf]
- BOUCHER, ISABELLE (2010). *La gestion durable des eaux de pluie, Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable*, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, 118 p. (Collection Planification territoriale et développement durable). [www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/amenagement_territoire/urbanisme/guide_gestion_eaux_pluie_complet.pdf]
- BUREAU DE NORMALISATION DU QUÉBEC. *Guide normatif BNQ 3019-190/2013 : Lutte aux îlots de chaleur urbains – Aménagement des aires de stationnement – Guide à l'intention des concepteurs*, [En ligne], 14 février 2013, 86 p. [www.bnq.qc.ca/fr/normalisation/environnement/lutte-aux-ilots-de-chaleur-urbains.html] (Consulté le 22 mai 2015).
- **Certification LEED** - La gestion durable des eaux de pluie fait partie des critères de la certification *Leadership in Energy and Environmental Design for Neighbourhood Development* (LEED-ND). Le programme de certification LEED vise à stimuler la réalisation de projets durables. Pour attribuer la certification, on évalue la performance dans cinq domaines, dont la gestion efficace de l'eau.
- DAGENAI, D., S. PAQUETTE, I. THOMAS et M. FUAMBA (2014). *Implantation en milieu urbain de systèmes végétalisés de contrôle à la source des eaux pluviales dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques : balisage des pratiques québécoises, canadiennes et internationales et développement d'un cadre d'implantation pour les municipalités du sud du Québec*, Rapport final projet # 551004-XXI pour OURANOS. [www.ouranos.ca/media/publication/171_rapportdagenais2013.pdf]
- ESPACE POUR LA VIE. *Programme Mon jardin Espace pour la vie*, [En ligne]. [espacepourlavie.ca/programme-mon-jardin-espace-pour-la-vie]
- FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE DU QUÉBEC (2013). *Guide de bonnes pratiques : Aménagement et techniques de restauration des bandes riveraines*, 116 p. [banderiveraine.org/wp-content/uploads/2013/07/FIHOQ_guide_2013_print_144.pdf]
- FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE DU QUÉBEC (2008). *Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec*, 28 p. [www.fihq.qc.ca/medias/D1.1.5B-1.pdf]
- FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE DU QUÉBEC. *Recherche de plantes recommandées pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec*. [vegetaux.fihq.com/]
- HAUER, R. J., JO. DAWSON et LP. WERNER (2006). « Trees and ice storms: The development of ice storm-resistant urban tree populations », *Special Publication 94-1*, Department of Forestry, University of Illinois at Urbana-Champaign, Urbana, IL 61801, 12 p. [web.aces.uiuc.edu/vista/pdf_pubs/icestorm.pdf]
- IRLAND, L. C. (2000). « Ice storms and forest impacts », *Science of the Total Environment*, n° 262(3), p. 231-242
- LEMMEN, D.S., F.J. WARREN, J. LACROIX et E. BUSH (2008). *Vivre avec les changements climatiques au Canada : édition 2007*, gouvernement du Canada, Ottawa, Ontario, 448 p. [www.mcan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/earthsciences/pdf/assess/2007/pdf/full-complet_f.pdf]
- LOW IMPACT DEVELOPMENT CENTER. « Publications », [En ligne], 2014. [www.lowimpactdevelopment.org/publications.htm]
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES. *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*, [En ligne], mise à jour le 1^{er} mai 2015. [www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/Q_2/Q2R35.HTM]

- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2011). *Changements climatiques - Vulnérabilité et adaptation des immeubles*, Corporation d'hébergement du Québec, p. 106. [www.msss.gouv.qc.ca/documentation/planification-immobiliere/app/DocRepository/1/Publications/Guide/Changements_climatiques_110407.pdf]
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ONTARIO (2003). *Stormwater Management Planning and Design Manual*, Queen's Printer for Ontario, 379 p. [www.ontario.ca/document/stormwater-management-planning-and-design-manual]
- NATURE QUÉBEC. *Nature et fraîcheur pour des villes en santé*, [En ligne]. [www.naturequebec.org/projets/nature-et-fraicheur-pour-des-villes-en-sante/outils/]
- NGOM, R. et GOSSELIN, P. (2014). « Development of a remote sensing-based method to map likelihood of common ragweed (*Ambrosia artemisiifolia*) presence in urban areas », *Selected Topics in Applied Earth Observations and Remote Sensing*, IEEE Journal of, n° 7(1), p. 126-139.
- RÉSEAU ENVIRONNEMENT (2011). *Guide de gestion des eaux pluviales*, ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, 986 p. [www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/pluviales/guide-gestion-eaux-pluviales.pdf]
- SMART GROWTH. La planification basée sur la croissance intelligente (Smart Growth) intègre des stratégies d'aménagement qui permettent de diminuer la quantité d'eau de ruissellement.
- SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE PHYTOTECHNOLOGIE. « Fiches techniques », [En ligne]. [www.phytotechno.com/fiches-techniques/index.html]
- SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES PHYTOTECHNOLOGIES. « Les toits végétalisés », *Fiches techniques*, [En ligne], 28 mai 2014. [www.phytotechno.com/fiches-techniques/fiches/SQP_Fiche_ToitsVegetalises.pdf]
- VILLE DE MONTRÉAL (2014). *La construction de toits végétalisés. Guide technique pour préparer une solution de rechange*, Service de la mise en valeur du territoire, 56 p. [ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/AFFAIRES_FR/MEDIA/DOCUMENTS/TOITSVEGETALISES_CAHIEREXPLICATIF_JANVIER2014.PDF]
- VILLE DE MONTRÉAL. *Habitation*, [En ligne]. [ville.montreal.qc.ca/habitation]
- VILLE DE MONTRÉAL. « Plan particulier d'intervention chaleur extrême », *Centre de sécurité civile*, [En ligne]. [ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7637,82363585&_dad=portal&_schema=PORTAL]
- VILLE DE MONTRÉAL. « Plan de sécurité civile de l'agglomération de Montréal », *Centre de sécurité civile – Module central*, [En ligne], 2010. [ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7637,82415650&_dad=portal&_schema=PORTAL]
- VILLE DE MONTRÉAL (2006). *Politique de sécurité civile de l'agglomération de Montréal*, Centre de sécurité civile, Montréal, Québec, 23 p. [ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/centre_secu_civile_fr/media/documents/politique_secu_civile_agglo_mtl.pdf]
- VILLE DE MONTRÉAL (2015). *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal*, Service de la mise en valeur du territoire, Direction de l'urbanisme, Montréal, Québec, 228 p. [ville.montreal.qc.ca/schema]
- VILLE DE MONTRÉAL (2011). *Stratégie montréalaise de l'eau 2011-2020*, Service de l'eau, 136 p. [ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/EAU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RAPPORT%20VERSION%20INTEGRALE.PDF]
- VILLE DE MONTRÉAL. *Stabilisation des fondations des bâtiments résidentiels*, Direction de l'habitation, [En ligne], mai 2015, 3 p. [ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/habitation_fr/media/documents/habiter_montreal_Feuillet_fondation.pdf]
- VILLE DE QUÉBEC (2011). *Guide d'aménagement des bassins de rétention des eaux pluviales*, révision avril 2012, 30 p. [www.ville.quebec.qc.ca/grandsprojetsverts/territoire/docs/guide_aménagement_bassins.pdf]
- VILLE DE TORONTO. « 2013 Ice Storm damage to Trees », *Trees & Ravines*, [En ligne]. [www1.toronto.ca/wps/portal/contentonly?vgnextoid=2d4ab6f7e0ad3410VgnVCM10000071d60f89RCRD&vgnextchannel=470bdada600f0410VgnVCM10000071d60f89RCRD]

